L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AUX ÉTATS-UNIS

Tandis que la France essaie de fixer les institutions sous lesquelles elle veut vivre, et que nos partis politiques s'attardent encore dans de stériles discussions sur les diverses formes de gouvernement théoriquement possibles, la grande démocratie américaine vient de procéder à l'exercice du plus important de ses droits souverains en renommant pour quatre années le premier magistrat de la république. Cette épreuve nouvelle des libres institutions du pays en démontre une fois de plus la valeur. Jamais on n'a vu d'élection plus sage et plus sainement conservatrice. Elle n'a produit aucun bouleversement dans les idées, aucun trouble sérieux dans les habitudes, aucune panique dans les intérêts matériels, aucun changement de politique dans le gouvernement, ni même aucun changement de personnes dans l'administration proprement dite. Elle a purement et simplement confirmé et raffermi l'autorité du général Grant et l'influence des idées modérées qu'il représente. Voilà déjà douze ans que le parti qui a sauvé l'union nationale, aboli l'esclavage, abattu l'esprit d'insurrection dans les états du sud et fait rentrer les gouvernemens locaux dans la mesure de leur pouvoir légal est en possession du gouvernement fédéral et de la grande majorité du pays; l'élection qui vient d'avoir lieu lui en assure la possession pour quatre années de plus. C'est là un exemple de stabilité bien rare dans les gouvernemens représentatifs, et même sous le régime absolu. Il faut reconnaître que, malgré les agitations bruyantes et les apparens désordres des gouvernemens populaires, les démocraties exercées dans l'usage de leurs droits sont aussi fermes dans leurs desseins, aussi persévé-

rantes dans leurs actes, que les monarchies constitutionnelles et les aristocraties parlementaires.

La réélection du général Grant contient un autre enseignement : c'est que les partis remportent des triomphes plus durables et se maintiennent plus longtemps au pouvoir par la modération que par la violence. Les partis appelés à une longue domination et capables de faire de grandes choses sont ceux qui savent se modifier suivant les circonstances, absorber dans leur sein toutes les opinions modérées et s'identifier avec la cause nationale. C'est là ce qui fait encore aujourd'hui la force du parti *républicain* et la faiblesse du parti *démocrate*. Si le parti républicain s'était laissé entraîner, il y a quatre ans, par les radicaux, et s'il était tombé dans leurs mains au lieu de tomber dans celles du général Grant, il n'aurait pas tardé à se rendre impopulaire, et il aurait infailliblement succombé. Si le parti démocrate, au lieu de se compromettre, à la suite du président Johnson, dans une politique maladroitement réactionnaire et de choisir pour candidat aux élections présidentielles de 1868 un homme qui avait été pendant la guerre l'allié déclaré des états du sud, avait eu le bon sens d'accepter dès lors les faits accomplis et de se ranger sous la bannière du général Grant, il ne serait pas réduit, pour ressaisir quelque influence, à tenter un ridicule essai de coalition avec les anciens adversaires de l'esclavage, avec ceux qu'on appelle aux États-Unis les radicaux; il ne serait pas obligé de flatter les noirs affranchis pour obtenir leurs suffrages, de faire à ses ennemis naturels des protestations d'amitié hypocrite dont personne n'est dupe, et de choisir enfin, pour l'opposer au général Grant, le pamphlétaire abolitioniste Horace Greeley. Peut-être les républicains auraient-ils néanmoins conservé le pouvoir; dans tous les cas, la défaite des démocrates aurait été moins profonde, s'ils avaient cherché le succès dans une politique sage, au lieu de le chercher dans des intrigues équivoques et dans des marchés déshonnêtes.

Cette singulière attitude du parti démocrate n'aura servi qu'à retarder la crise qui doit un jour ou l'autre, soit sous son ancien nom, soit sous un nom nouveau, le ramener au pouvoir. Il n'est en effet douteux pour personne que l'opinion publique aux États-Unis ne soit à la veille d'une de ces grandes transformations qui s'accomplissent toujours dans les pays libres quand les questions qui ont servi de mot d'ordre aux partis sont complétement vidées, et que les liens accoutumés se relâchent pour faire place à des alliances nouvelles. L'influence du grand parti républicain, quoique fortifiée par cette élection, si du moins il faut en juger par les votes, ne durera qu'autant que la cause à laquelle il s'est voué n'aura

pas complétement prévalu. La majorité ne lui fera pas défaut tant qu'il aura besoin de se défendre contre les retours offensifs des anciens ennemis de l'union nationale; mais déjà, comme tous les partis longtemps victorieux et gouvernans, il commence à se désunir. La candidature d'Horace Greeley et son alliance avec les démocrates sont le premier symptôme de ce travail inévitable. Les défectionnaires du parti républicain ont même pris un nouveau nom, ils s'intitulent les *libéraux;* ils cherchent à formuler un programme qui, sans s'éloigner beaucoup de celui du parti républicain, se rapproche de celui des démocrates; ils essaient de reléguer au second plan les questions à peu près résolues pendant les années dernières et de faire passer en première ligne soit des questions nouvelles, soit des questions anciennes et considérées comme secondaires depuis l'époque de la guerre civile. Il n'y a peut-être pas grande différence entre le programme de la convention libérale de Cincinnati, accepté par la convention démocratique de Baltimore, et le programme de la convention républicaine de Philadelphie, accepté par le général Grant. Il n'en est pas moins digne de remarque que, dans cette dernière campagne électorale, c'est un ancien démocrate qui a été le candidat des républicains, tandis que les démocrates prenaient pour chef et, comme on dit en Amérique, pour *porte-étendard* un des hommes les plus compromis et des écrivains les plus virulens du parti républicain radical. Ce chassé-croisé des républicains et des démocrates est l'indice d'une situation toute nouvelle, d'un changement prochain dans l'assiette et dans l'équilibre des grands partis politiques des États-Unis. Que sera cette transformation, et dans quels cadres se reformeront ces grands partis quand les suites de la guerre civile auront cessé complétement de se faire sentir? Nous allons essayer de nous en rendre compte en jetant un coup d'œil rapide sur les incidens de la dernière lutte électorale et sur les évolutions de l'opinion publique pendant l'année qui vient de s'écouler.

I.

Il serait impossible de comprendre par quelle fantaisie bizarre ou quelle étrange combinaison d'intérêts et de rancunes les démocrates et les radicaux se sont trouvés amenés à faire cause commune dans l'élection dernière, si l'on ne se rappelait les circonstances qui entourèrent, il y a quatre ans, la première candidature du général Grant. C'était au lendemain des longues hostilités entre le président Johnson et le congrès. Le congrès, qui représentait l'opinion républicaine avancée et le parti conservateur de l'union

nationale, avait voté une série d'amendemens constitutionnels réglant les conditions nouvelles du gouvernement des états, les conséquences de l'émancipation des noirs et l'admission obligatoire des affranchis au droit de suffrage dans tous les anciens états rebelles. Ces états, soumis provisoirement à l'autorité militaire, ne recouvraient l'exercice de leurs droits politiques et n'étaient admis à *reconstruire* leurs gouvernemens locaux qu'à mesure que leurs législatures auraient ratifié les amendemens constitutionnels votés par le congrès. Le congrès prenait ainsi des garanties contre le rétablissement possible des pouvoirs locaux, auteurs de la guerre civile, et contre la restauration indirecte de l'esclavage sous des prétextes ou des noms nouveaux. Le président Johnson au contraire, qui dans les premiers jours de sa présidence avait déployé contre les états du sud toutes les fureurs et toutes les sévérités d'un vainqueur implacable, était redevenu graduellement le protecteur des états rebelles, le théoricien des doctrines d'anarchie fédérative prêchées de tout temps par le parti démocrate sous le nom de *states-rights*, le chef de l'opposition démocratique à la majorité républicaine du congrès. Dans l'interminable duel législatif et judiciaire qui s'en était suivi, l'avantage était resté au congrès; le président Johnson n'avait pu entraver sérieusement l'exécution des lois fédérales; mais les radicaux, de leur côté, avaient échoué dans la mise en accusation du président. Plusieurs républicains modérés, s'inspirant en cela du sentiment public, s'étaient refusés à employer des rigueurs inutiles pour briser la résistance impuissante du pouvoir exécutif, et le président Johnson était sorti de son procès d'*impeachment* acquitté par ses juges, quoique perdu dans l'opinion publique. La grande convention électorale du parti républicain réunie à Chicago, persistant dans cette politique modérée, avait épousé la candidature du général Grant, toujours suspect aux radicaux à cause de ses opinions antérieures, et elle n'avait même point désigné pour la vice-présidence le président du sénat, M. Wade, dont les radicaux demandaient la nomination comme prix de leur adhésion à cette candidature. Une fraction considérable du parti républicain s'était montrée fort mécontente des choix de la convention de Chicago, et plusieurs voix éloquentes de l'opinion abolitioniste s'étaient élevées dès lors pour protester contre l'élection du général Grant.

Le général fut élu cependant avec les voix elles-mêmes des radicaux, qui, faute d'un candidat plus à leur convenance, se résignèrent à le nommer pour éviter l'élection du candidat démocratique, M. Horatio Seymour, ancien gouverneur de l'état de New-York pendant la guerre et l'un des chefs de ce parti *copperhead*, qui

sympathisait presque ouvertement avec les rebelles; mais les radicaux ne tardèrent pas à voir que le général Grant, comme on dit familièrement, n'était pas leur homme. Ils s'en aperçurent trop bien lors de l'entrée en fonctions du nouveau président. Les comités réunis des deux chambres du congrès, chargés du dépouillement des votes du collége électoral, étant venus, suivant l'usage, lui annoncer officiellement son élection, il évita soigneusement de s'engager avec les radicaux. Interrogé sur le choix de son ministère, il répondit par ces paroles significatives dans leur embarras même : « j'ai toujours trouvé qu'il était indélicat d'annoncer ou même de prévenir d'avance les *gentlemen* que je songe à appeler au ministère, avant que la déclaration officielle de l'élection n'ait eu lieu dans le congrès; si je le disais d'avance, on ferait des efforts pour changer ma détermination : j'ai donc résolu de ne rien dire jusqu'à ce que j'envoie les noms au sénat pour qu'il les confirme. » Cette indépendance jalouse, quoique profondément respectueuse des lois du congrès, ne tarda pas à lui faire beaucoup d'ennemis dans le parti qui venait de le nommer et particulièrement dans le sénat, dont les membres importans, associés par la constitution à l'exercice du pouvoir exécutif, s'étaient flattés de dominer entièrement son esprit. Tous vinrent successivement l'entretenir et lui proposer leurs projets personnels; tous furent poliment éconduits. Le nouveau président ne voulait pas être l'esclave de ses conseillers intimes. Il ne voulait pas devenir l'instrument docile d'un parti. Il affectait de n'être qu'un homme de bon sens qui accomplit paisiblement sa besogne, et les partis violens devinaient sous ces dehors modestes une de ces volontés calmes et prudentes que rien ne peut entamer ni séduire. Dès ce jour, ils traitèrent le général Grant en ennemi, et lui firent cette opposition sourde qui devait tourner plus tard en guerre déclarée.

Quant à lui, le général Grant n'a jamais voulu s'en apercevoir; il est demeuré, comme on devait l'attendre de la loyauté de son caractère, l'exécuteur fidèle des résolutions du congrès. Étranger auparavant à la politique, guidé surtout par le sentiment national, et ne se laissant enrégimenter dans aucune des factions dont les querelles avaient déchiré le pays, il s'est entouré, dès le début, des hommes les plus éminens du parti républicain modéré; il a gouverné pendant quatre ans avec un sang-froid et une impartialité d'autant plus faciles qu'ils servaient son humeur taciturne, son goût pour la silencieuse expédition des affaires et jusqu'à la nonchalance qui est, dit-on, l'un de ses défauts. Son administration n'a pas été certainement irréprochable en toutes choses. Plus accoutumé à la discipline des camps qu'à la diplomatie parlementaire et

aux intrigues du cabinet, il a commis et devait commettre plus d'une maladresse; il a quelquefois agi avec une brusquerie militaire qui convenait mieux à un général d'armée qu'au premier magistrat civil d'une république. Il a pu faire, on l'en accuse du moins, de mauvaises nominations administratives, distribuer trop souvent les places lucratives à sa famille et à ses amis, tolérer autour de lui, par laisser-aller ou par inexpérience, quelques spéculations véreuses, et se livrer parfois imprudemment à ces associations politico-financières qui, sous le nom de *rings*, jouent un trop grand rôle dans le monde politique américain et jusque dans les deux chambres du congrès. Il a pu, comme le lui reproche le sénateur Trumbull, nommer son beau-frère, le général confédéré Longstreet, collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, abuser de sa situation pour récompenser à tort et à travers des services ou des amitiés personnelles. Il a pu subir certaines influences financières, et faire à certaines compagnies des concessions de terre trop avantageuses au détriment du trésor public. Il a pu exercer avec trop de sévérité et outre-passer même dans les états du sud la rigoureuse application des lois du congrès. Il a pu surtout montrer une médiocre habileté diplomatique, entreprendre trop légèrement l'annexion de la République Dominicaine. Il a pu enfin, comme le lui reproche un des hommes les plus respectés des États-Unis, le sénateur Sumner, manquer d'égards envers la république noire d'Haïti, et oublier d'inviter à dîner avec ses collègues le représentant noir Frederick Douglass. Assurément les griefs ne manquent pas contre une administration qui a duré quatre ans, aux prises avec de grandes difficultés politiques, diplomatiques ou financières, et que les lois du congrès avaient armée d'un vaste pouvoir discrétionnaire dans les anciens états insurgés; mais on ne saurait lui reprocher aucune faute grave, et la preuve que l'administration du général Grant a été bonne se trouve dans ce fait même, qu'on est obligé d'invoquer contre elle des griefs aussi mesquins ou aussi vulgaires.

Quoi qu'en disent aujourd'hui les adversaires politiques ou les ennemis personnels du général, ces quatre années n'ont pas été pour le gouvernement des États-Unis une époque de honte, de tyrannie et de corruption. Après tout, la paix a été maintenue et consolidée au dedans; les états du sud, reconstruits suivant les lois du congrès, sont rentrés l'un après l'autre dans le giron de l'Union fédérale; la privation des droits politiques a été maintenue contre un certain nombre d'anciens insurgés et d'anciens chefs de la confédération du sud; l'amnistie a été appliquée graduellement à tous ceux qui en ont paru dignes. En même temps, d'importantes négociations diplomatiques ont été menées à bien, et l'épineuse ques-

tion des corsaires confédérés armés en Angleterre s'est résolue par une énorme indemnité payée aux États-Unis. Quant aux finances, qui, selon le sénateur Trumbull, ont été tellement dilapidées qu'avec l'argent gaspillé depuis quatre ans « on pourrait acheter une maison et donner 1,000 dollars à chaque homme de l'Indiana, » la dette publique, qui était de 2 milliards 595 millions de dollars lors de l'arrivée du général Grant aux affaires, n'est plus que de 2 milliards 236 millions, c'est-à-dire qu'elle a diminué en trois ans et demi de 359 millions de dollars, soit environ 500 millions de francs par an (1).

Enfin ces lourds impôts sur le commerce et sur l'industrie intérieurs qui entravaient aux États-Unis la production nationale viennent d'être considérablement allégés par le congrès sur la proposition du ministre des finances, M. Boutwell. L'*inland revenue*, qu'il ne faut pas confondre à cause de son nom, comme le faisait récemment dans une chambre française un orateur du gouvernement (2), avec l'impôt sur le revenu (*income-tax*), ne porte plus guère aujourd'hui que sur certaines denrées d'un usage général, telles que le whiskey, le tabac et le malt. Le timbre (*stamp*), qui frappait antérieurement presque tous les objets vendus dans le commerce de détail, ne portera plus que sur les chèques, les traites, les ordres de banque et les remèdes brevetés. Cette modeste réforme, que permet d'accomplir un excédant annuel de 97 millions de dollars, est d'une grande importance pour la prospérité industrielle des États-Unis, si gravement atteinte par les taxes de guerre, et si mal protégée par des droits protecteurs énormes qui ne servent qu'à encourager la contrebande. Même au point de vue économique et fiscal, on ne

(1) Le budget des États-Unis est réglé comme il suit pour l'année 1871-72 :

Recettes.. —	Revenu des douanes.	216,370,286 d. 77 c.
	Inland revenue.	130,612,177 d. 72 c.
	Vente de terres.	2,575,714 d. 19 c.
	Diverses sources.	24,518,688 d. 88 c.
	Total	374,106,867 d. 56 c.
Dépenses. —	Liste civile (traitemens), etc. .	60,984,757 d. 42 c.
	Pensions et Indiens.	35,595,131 d. 58 c.
	Armée.	35,372,157 d. 20 c.
	Marine.	21,249,809 d. 99 c.
	Intérêt de la dette publique.. .	124,316,106 d. 48 c.
	Total.	277,517,962 d. 67 c.
	Excédant de l'année.	96,588,904 d. 89 c.

(2) Discours de M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, dans la séance du 27 décembre 1871.

peut pas reprocher à l'administration du général Grant d'avoir été inactive et incapable; elle a obtenu d'immenses résultats, qui auraient pu être plus grands, mais qui n'en devraient pas moins satisfaire les ambitions les plus exigeantes.

Il semblait donc qu'après tant de services rendus au pays, ou, si l'on veut, après un tel concours de circonstances heureuses, la réélection du général Grant ne dût rencontrer aucun obstacle, au moins dans le parti républicain. Que les démocrates essayassent de le combattre, ne pouvant l'attirer dans leurs rangs et voulant changer la politique du gouvernement fédéral, c'était fort naturel, et personne ne pouvait en être surpris; mais que des républicains, assurés avec lui d'un éclatant triomphe, courussent l'aventure d'une candidature nouvelle, avec la chance à peu près certaine d'être battus s'ils n'obtenaient pas le concours des démocrates, et d'être absorbés par ceux-ci dans le cas où ils contracteraient avec eux une trop étroite alliance, c'est ce qu'on ne pourrait s'expliquer, si l'on ne se souvenait des rancunes profondes que les radicaux avaient vouées de longue date au général Grant, et de la colère que devaient éprouver leurs chefs en se voyant écartés du pouvoir par une administration qu'ils avaient élevée de leurs propres mains. Depuis trois ans, ils la combattaient pied à pied, jour à jour, dans les deux assemblées fédérales, surtout dans le sénat; ils lui faisaient une opposition d'abord sourde, bientôt ouverte, et qui n'avait pas tardé à prendre un caractère agressif et personnel. Au fond, cette querelle était plus personnelle que politique, et les adversaires du président, ne pouvant s'en prendre au parti qui l'avait élu et qui le soutenait toujours, affectaient de le représenter comme un intrus, comme un usurpateur introduit par accident dans les rangs du parti républicain, où les hasards de la popularité l'avaient conduit à la première place, comme un homme politique de contrebande, étranger aux affaires dont la direction lui était confiée et élevé par sa renommée militaire à un poste qu'il était incapable de remplir. En un mot, il y avait une espèce de jalousie de métier entre le président Grant et les principaux ou les plus anciens chefs du parti républicain. Ces hommes d'état expérimentés et vieillis sous le harnais, qui attendaient depuis si longtemps la récompense de leurs grands services et de leurs longs travaux, ne pouvaient se résigner à être supplantés éternellement par un homme nouveau, sorti des rangs mêmes de leurs anciens adversaires, et en même temps trop obstiné pour se laisser diriger à leur guise.

Il se passait d'ailleurs aux États-Unis ce qui arrive souvent chez les nations calmes et prospères, quand les périls ont disparu, et que les ambitions ou les intérêts peuvent se donner carrière sans

risquer de troubler la paix publique. Les grands intérêts nationaux n'étant plus en souffrance, les petits intérêts particuliers commençaient à rentrer en scène. En même temps que les rivalités personnelles reparaissaient, certaines questions importantes par elles-mêmes, mais considérées longtemps comme secondaires, semblaient sur le point de revenir au premier rang. On parlait beaucoup de réformes administratives, commerciales et financières. On se passionnait contre les procédés et contre la composition même de l'administration du général Grant, qui n'était pourtant ni plus mauvaise, ni meilleure non plus que ses devancières; on se plaignait du favoritisme traditionnel qui faisait réserver les places dépendantes du gouvernement fédéral aux seuls partisans de l'administration régnante, sans égard aux talens ni aux services rendus antérieurement au pays; on combinait des plans de *réforme du service civil* pour rompre avec ces pratiques malheureusement invétérées depuis l'époque du président Jackson, le premier qui ait osé dire et ériger en maxime qu'en élection, comme en guerre, les dépouilles des vaincus appartenaient au vainqueur. De leur côté, les partisans du libre échange, entièrement opprimés depuis la guerre, s'élevaient avec vivacité contre les résultats détestables d'une politique de protection à outrance, poussée dans ces dernières années jusqu'à l'absurde, sous la double influence des nécessités fiscales et des intérêts manufacturiers des états du nord; ils croyaient le moment venu de s'interposer entre les partis politiques, et de déployer leur bannière en entraînant à leur suite les habitans des grandes villes commerciales et maritimes avec les populations agricoles de l'ouest et du sud. Ces divers élémens, auxquels vinrent se joindre pour les exploiter les mécontens du parti radical, les habiles du parti démocrate et les ennemis personnels du général Grant, composèrent le noyau de l'opposition nouvelle qui tint ses premières assises à la convention *libérale* de Cincinnati.

Depuis longtemps, ce nouveau mouvement d'opinion couvait à petit feu dans les états de l'ouest, surtout dans l'état du Missouri, où dès l'année 1870 le sénateur et ex-général Schurz et M. Gratz Brown, le futur candidat à la vice-présidence sur le *ticket* de Greeley, avaient ouvert une campagne en faveur d'une réconciliation avec les états du sud, d'un pardon général accordé aux rebelles, contre les monopoles financiers, pour la réforme du service civil et pour la liberté commerciale. Dans ce temps-là, il ne faut pas l'oublier, le journal d'Horace Greeley, *la Tribune*, qui a toujours été d'un fougueux protectionisme, combattait ces novateurs, les accusait de désorganiser le parti républicain et de le livrer aux démocrates; quant aux doctrines libre-échangistes, il assurait im-

perturbablement qu'elles étaient soudoyées par l'or de l'Angleterre. En 1871, le mouvement avait repris à Cincinnati en formulant plus clairement son programme; il s'était prononcé à la fois contre tout monopole (1) sous forme de tarifs de douane ou autres, et pour la restitution des droits politiques aux anciens sudistes rebelles qui en avaient été privés depuis la guerre. On résolut enfin cette année de réunir dans la même ville une convention électorale pour y désigner une candidature présidentielle conforme à ce programme. Le général Schurz, orateur éloquent, esprit généreux et sincère, mais quelquefois un peu chimérique, revenait de Nashville, dans le Tennessee, où les démocrates du sud lui avaient fait l'accueil le plus cordial. Enchanté des dispositions conciliantes qu'il avait trouvées dans ce pays, il voulait conclure une alliance avec les démocrates, mais à la condition que ceux-ci vinssent au-devant des républicains libéraux et consentissent à dissoudre leur parti pour en former un nouveau. Or les démocrates entendaient bien au contraire garder leur drapeau et profiter seulement du renfort qu'on leur amenait pour désorganiser le parti républicain, en se servant contre le général Grant du compétiteur qui lui serait donné. Ils ne se rendirent donc qu'en très petit nombre à la convention de Cincinnati. Au contraire les républicains mécontens, le général Schurz et le sénateur Trumbull en tête, y figurèrent presque seuls avec les radicaux avancés des états du nord. Il fut dès lors évident que les questions de personnes l'emporteraient sur les questions de principes, et qu'au lieu de s'occuper d'un changement sérieux de politique on ne rechercherait plus qu'un moyen de faire échouer la réélection du général Grant. C'était là le seul but qui pût réunir les efforts de cette opposition de hasard, et sauf le général Schurz, qui avait souhaité tout autre chose, les chefs ne cachaient pas que leur seule pensée était de « battre Grant. »

La convention se rassembla dans les premiers jours de mai à Cincinnati. Deux candidatures sérieuses se produisirent. Celle de Charles-Francis Adams, républicain estimé, porteur d'un grand nom, digne représentant des principes libéraux affichés par la convention, mais alors délégué du gouvernement fédéral auprès de la commission arbitrale de Genève, paraissait naturellement indiquée. Le nom de M. Adams se trouva d'abord en tête de la liste; mais les intrigues des conventions électorales en Amérique sont aussi obs-

(1) Cette expression de *monopole* est une des plus habituelles du vocabulaire politique américain et une de celles dont on abuse le plus, sans doute parce qu'elle est de nature à frapper l'esprit d'une nation démocratique et égalitaire. Ainsi l'esclavage a été attaqué par les abolitionistes comme un *monopole*, les droits protecteurs sur les marchandises étrangères forment aussi un *monopole* en faveur du producteur indigène.

cures que celles des conclaves de cardinaux. Petit à petit, le nom de M. Adams perdit des voix, et après six tours de scrutin la majorité se porta sur l'abolitioniste Horace Greeley, l'homme le moins fait du monde, soit pour inaugurer une politique libérale, soit pour servir de chef et de centre à un parti nouveau, soit pour occuper avec dignité la première magistrature d'un grand pays. On raconte que la nouvelle de la nomination d'Horace Greeley, quand elle fut connue dans le pays, produisit d'abord un effet d'étonnement et d'hilarité incrédule. A New-York, où M. Greeley est connu pour un homme d'un esprit aventureux et excentrique, quelques personnes crurent être le jouet d'une mauvaise plaisanterie. Pour mieux tourner en ridicule l'élu de la convention de Cincinnati, les journaux républicains assurèrent qu'on lui avait donné pour collègue le fameux George-Francis Train ou le non moins fameux Daniel Pratt, deux extravagans célèbres dans le monde politique américain. L'impression générale fut que le choix de Greeley compromettait le nouveau parti républicain libéral, et devait le priver à la fois de l'adhésion des républicains sérieux et de celle des démocrates, sans laquelle il ne pouvait réussir, sinon même provoquer de nombreuses défections dans les rangs des libéraux. Les chefs mêmes du parti ne s'en montraient pas enthousiastes; ils se défendaient d'y avoir concouru, et, tout en avouant leurs répugnances pour l'homme, s'excusaient en disant qu'ils avaient obéi, en le choisissant, à des nécessités de tactique électorale, que nul autre candidat n'était mieux en mesure de tenir tête au général Grant en lui disputant le vote des nègres affranchis, et qu'enfin mieux valait nommer le premier venu que de nommer le général Grant.

Le premier venu, c'était trop dire, car M. Horace Greeley, connu depuis longues années du public américain tout entier, était loin d'être le premier venu; mais il aurait presque mieux valu pour le nouveau parti libéral que la popularité de son candidat fût moins grande, car elle n'était pas tout à fait de nature à le servir auprès des hommes sérieux. C'est un étrange caractère que celui de M. Horace Greeley, un des types les plus curieux de ces hommes, fils de leurs œuvres, qui abondent aux États-Unis et qui représentent au plus haut degré les défauts comme les qualités natives de leurs compatriotes. Né dans la pauvreté et obligé, comme le président Lincoln, de travailler de ses mains pour gagner sa vie dans les premières années de sa jeunesse, il s'est élevé par son seul mérite à la situation importante qu'il occupe aujourd'hui dans le monde politique américain. D'abord ouvrier imprimeur, puis journaliste pendant longues années, enfin rédacteur et propriétaire d'un des plus grands journaux des États-Unis, son goût pour la littérature et son humeur

aventureuse le poussèrent dans une voie à laquelle son éducation ne l'avait pas suffisamment préparé. Ingénieux, hardi, fantasque, fécond en saillies, sachant se donner l'apparence d'un profond philosophe politique, tout en conservant le langage familier et original qui plaît à la foule, ce singulier mélange d'élévation et de trivialité lui valut bientôt une popularité considérable dans les états de l'est et du nord, surtout chez les habitans des campagnes, pour lesquels il rédigeait spécialement l'édition hebdomadaire de *la Tribune*. Étranger à la discipline des partis, indépendant à l'excès, irrégulier et excentrique en toutes choses, absolu comme tous les hommes incomplets, tranchant les questions qu'il ne savait pas dans le sens des instincts populaires, homme d'imagination avant tout, affectant les allures d'un vrai paysan du Danube, il avait séduit l'opinion publique par ses qualités et par ses défauts eux-mêmes, si conformes au caractère national. Dans sa jeunesse, il avait fondé des sociétés de tempérance et s'était adonné au régime végétal. Il avait presque médité la fondation d'une religion nouvelle. Plus tard, sous l'influence des écrivains socialistes français et anglais, il avait entrepris la formation de plusieurs communautés phalanstériennes. Toutes les idées les plus hardies et aussi les plus chimériques s'étaient tour à tour emparées de son esprit et étalées dans son journal. Quoique désabusée à la fin de ces rêveries, *la Tribune* de New-York était restée, comme l'indiquait son nom, une tribune ouverte à tous les systèmes aventureux et à toutes les causes philanthropiques et généreuses. La politique de M. Greeley était un singulier mélange de l'idéalité la plus élevée et des plus grossiers préjugés populaires. Agronome émérite, personne n'avait fait plus que lui pour le progrès et l'éducation des classes agricoles, dont il avait embrassé en revanche les ignorantes passions contre la doctrine du libre échange. L'abolition de l'esclavage et la protection de l'industrie indigène étaient devenues ses deux grands chevaux de bataille, et son incontestable talent à soutenir ces deux causes populaires avait depuis longtemps marqué sa place au premier rang du parti républicain. Sa renommée de journaliste et d'homme public était allée aussi loin que pouvait le souhaiter une ambition plus modeste. Son influence morale était des plus grandes, son caractère estimé de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions et qui blâmaient ses bizarreries. On citait son nom avec celui de M. Bryant, rédacteur du *New-York-Post*, comme celui d'un des hommes bien rares qui rachetaient l'honneur du journalisme américain par leur indépendance, leur honnêteté et la sincérité de leurs convictions. Le peuple américain lui avait donné plusieurs de ces noms familiers dont il aime à décorer ses favoris, et qui sont chez lui le signe de la popularité la

plus grande. On l'appelait l'*honnête Horace*, le *philosophe*, le *sage de Chappaqua*, du nom d'une maison de campagne qu'il avait achetée pour y installer une ferme modèle. Il avait été membre du congrès, où il avait siégé avec celui qui devait être le président Lincoln, et combattu avec fermeté pour la cause abolitioniste. Telle était son autorité sur l'esprit public, que M. Emerson avait pu écrire des populations agricoles de l'ouest « qu'Horace Greeley pensait pour elles moyennant trois dollars par an. » Il semblait que rien ne manquât à sa gloire, s'il s'était contenté de rester un homme privé; mais, tout en déclamant contre l'ambition et l'avidité des autres, M. Horace Greeley était dévoré d'un secret désir : il voulait jouer un grand rôle politique. Il était las d'être un simple journaliste; il voulait dans ses vieux jours aborder une scène plus vaste, et il était prêt à mettre son journal, son influence, son talent d'écrivain et d'orateur, ses convictions même, s'il le fallait, au service du premier parti qui lui offrirait le titre de président des États-Unis.

Il était parvenu à ses fins; la convention de Cincinnati, circonvenue par ses nombreux amis, séduite par ses offres de service, désireuse de neutraliser l'influence du parti protectioniste, toujours si puissant dans les états du nord, ou de l'attirer dans les rangs des républicains libéraux, s'était laissé entraîner à le choisir pour chef. Toutefois il y avait lieu de craindre que ce succès lui-même ne devînt l'écueil où devait périr la vieille réputation de M. Greeley. En le désignant pour remplir la première magistrature du pays, on faisait trop bien sentir à tout le monde la différence qu'il y a, même aux États-Unis, entre un écrivain habile et un homme d'état sérieux. C'était remettre dans tout leur jour les imperfections de l'esprit et du caractère de M. Greeley, qui pour ses lecteurs n'étaient peut-être qu'un charme de plus, mais qui devaient paraître intolérables chez l'homme appelé à diriger l'administration du pays. On devait se rappeler que M. Greeley n'avait jamais été qu'un homme de talent, sans grande consistance et, sauf quelques préjugés poussés chez lui jusqu'au fanatisme le plus aveugle, sans principes politiques bien arrêtés.

On l'avait vu maintes fois, dans le cours de sa longue carrière, varier non pas tant au gré de ses intérêts qu'au gré de ses fantaisies, de ses passions et de ses haines. Il avait l'habitude, quand il épousait une cause, de la compromettre par ses excès de zèle et par une exagération naturelle à son esprit mal réglé. Ainsi, lors de la sécession des états du sud et du commencement de la guerre civile, il avait appartenu à cette fraction du parti républicain et abolitioniste pour qui le maintien de l'unité nationale n'était qu'une chose secondaire, et qui aurait volontiers laissé les états du sud s'en aller en paix, » pourvu que les états du nord, affranchis de

la suprématie des esclavagistes, pussent s'organiser séparément à leur guise; le mot que nous venons de citer était de lui, et lui avait été souvent reproché depuis lors. Puis, pendant la guerre, subordonnant comme toujours l'intérêt national à des passions de parti, on l'avait vu parmi les plus acharnés à dénoncer les crimes des rebelles à la vengeance nationale. Enfin, après l'assassinat du président Lincoln, quand l'exaspération publique était à son comble contre les chefs vaincus de la rébellion, accusés d'avoir mis eux-mêmes le poignard aux mains du meurtrier, on avait vu M. Horace Greeley, par une inspiration généreuse, mais au moins inattendue de sa part, prendre le contre-pied de l'opinion régnante et donner sa caution pour la mise en liberté de l'ex-président confédéré Jefferson Davis. Cette versatilité bien connue, ce goût de la singularité et du paradoxe, étaient, il faut l'avouer, des défauts bien dangereux chez un homme qui aspirait à être le chef d'une des plus grandes nations du monde. On pouvait estimer M. Greeley en dépit de ses inconséquences, de ses parti-pris et de l'intempérance habituelle de son langage; toutefois on ne pouvait sans hésitation lui confier le mandat redoutable qu'il sollicitait de ses concitoyens. D'ailleurs tout son passé protestait contre le programme du parti libéral. Quelle raison pouvait-on avoir de le choisir? Était-ce comme partisan du libre échange? Il en était l'adversaire acharné. Était-ce comme gage d'union entre les libéraux et les démocrates? Ces derniers ne pouvaient l'accepter qu'à grand'peine. Était-ce enfin comme administrateur intègre et rigoureux, capable de faire de profondes réformes dans le gouvernement fédéral? Sa légèreté, son charlatanisme, l'obstination ou l'aveuglement avec lequel son journal avait soutenu à New-York les administrations les plus véreuses, ne permettaient guère de concevoir cette espérance. Sans doute la convention de Cincinnati avait pensé que ce choix était politique; elle avait cru qu'en raison même du caractère excentrique de M. Greeley et de son indépendance de tous les partis constitués, il avait plus de chance que personne de réunir autour de lui des opinions diverses et de servir de centre au nouveau parti libéral; mais c'était là un calcul trop raffiné pour être juste, surtout chez un parti nouveau, qui a besoin de racheter sa faiblesse numérique et son défaut d'organisation par la plus grande netteté de son programme et sa plus grande franchise dans le choix des personnes. M. Greeley pouvait être l'élu d'un groupe d'hommes s'intitulant convention électorale; il ne pouvait pas être le chef du nouveau parti libéral, dont il ne représentait pas les principes. C'est ce que disaient hautement plusieurs libéraux, qui annonçaient que le choix de M. Greeley les obligerait à voter pour le général Grant.

Après un pareil choix, la *plate-forme* de la convention de Cin-

cinnati ne pouvait être rédigée d'une manière bien significative. Il ne s'agissait plus que de ménager les diverses opinions qu'on s'efforçait de rassembler par ce lien fragile. On proclama en termes généraux l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de race ou de couleur, le maintien de l'union fédérale, de l'émancipation des noirs, des amendemens constitutionnels votés les années dernières, — la suppression de toutes les incapacités politiques établies après la rébellion au préjudice des hommes qui avaient fait partie des gouvernemens insurgés, l'amnistie générale immédiate à tous les anciens rebelles, le maintien jaloux des droits des gouvernemens locaux, le rétablissement de l'*habeas corpus* pour tous sans distinction de catégorie, la suprématie des autorités civiles sur les autorités militaires, le respect de la liberté individuelle, la restriction du pouvoir fédéral dans la limite de ses attributions nécessaires. — D'autres résolutions, dirigées spécialement contre le général Grant, dénonçaient au pays l'administration civile fédérale, « devenue entre les mains du président actuel un instrument de tyrannie, d'ambition, de démoralisation et de gain personnel. » Pour en finir avec ces abus, la convention de Cincinnati proposait de faire adopter une modification constitutionnelle interdisant à l'avenir la réélection du président. Quant à la question financière et commerciale, qui avait joué un si grand rôle dans la formation du parti libéral, on se bornait, pour ne pas effaroucher le protectionisme de M. Greeley, à quelques déclarations insignifiantes, contre la répudiation de la dette, en faveur de la reprise des paiemens en espèces, contre les concessions de terres vierges aux compagnies de chemins de fer, qui en abusaient pour les revendre trop cher aux émigrans. Une dernière résolution, rédigée, dit-on, par M. Greeley lui-même avec une ambiguïté calculée, se prononçait en faveur « d'un système de taxation fédérale qui ne touchât pas sans nécessité à l'industrie nationale et qui fournît les ressources nécessaires pour payer les dépenses d'une administration économe, les pensions, les intérêts de la dette publique, en opérant une réduction modérée de cette dette, » et, reconnaissant qu'il y avait dans le sein de la convention d'honnêtes, mais irréconciliables différences d'opinion sur le sujet de la protection ou du libre échange, « réservait la décision de ces matières au peuple assemblé dans ses comices et au congrès élu par le peuple, sans nulle intervention ni influence du pouvoir exécutif. » On se contenta de cette promesse de neutralité mutuelle, aussi peu sérieuse que peu sincère.

En revanche, la convention de Cincinnati se dédommagea des inévitables timidités de son programme en frappant à tour de bras sur le général Grant. Elle rédigea une sorte de proclamation officielle qui n'était d'un bout à l'autre qu'une déclamation furibonde

contre le président et son administration personnelle. « L'administration actuelle, y était-il dit, s'est rendue coupable d'un relâchement déplorable et d'un mépris grossier des lois du pays; elle a usurpé des pouvoirs qui ne lui sont pas accordés par la constitution... Le président des États-Unis s'est ouvertement servi des pouvoirs et des facilités de sa charge pour la poursuite de ses intérêts personnels. Il a conservé notoirement des hommes corrompus et indignes dans des postes élevés... Il a usé des services publics comme d'un instrument de parti et d'influence personnelle, et il s'est mêlé avec une tyrannique arrogance des affaires des états et des municipalités. Il a récompensé avec des places lucratives des hommes qui avaient acheté sa faveur par des présens, encourageant ainsi la démoralisation politique par son éclatant exemple. Il s'est montré déplorablement inférieur à sa tâche, et criminellement insouciant des responsabilités de ses hautes fonctions... Les partisans de l'administration se sont dégradés eux-mêmes et ont déshonoré le nom de leur parti en se faisant bassement les sycophantes du dispensateur du pouvoir et des places; ils ont cherché à étouffer la voie de la juste critique et le sens moral du peuple. »

A ces dénonciations brutales, qui donnaient à l'opposition des républicains libéraux un caractère tout personnel, vinrent se joindre, quelques semaines après, celles du sénateur Sumner, qui au début n'avait pas cru devoir prendre part au mouvement de Cincinnati. Il se leva en plein sénat, au moment même de la fin de la session, pour prononcer un discours virulent contre le général Grant, l'accusant de népotisme, de césarisme, d'incapacité scandaleuse, affirmant qu'il avait soldé ses dettes personnelles à l'aide de son *patronage* administratif, mis ses nominations au service de ses intérêts et de ses affections de famille, et que même il s'était enrichi des cadeaux faits par ses créatures. D'ailleurs, ajoutait M. Sumner avec une jalousie trop visible, où le président aurait-il pu se préparer au gouvernement et à la vie publique? Peu de militaires ont su faire dans l'histoire figure de vrais hommes d'état, et le général Grant le pouvait moins que tout autre, « lui qui était entré à quarante-six ans dans la vie politique, et qui, avant la guerre civile, gagnait quelques centaines de dollars par an à tanner des peaux dans la ville de Galena? » Ces violences dépassaient de beaucoup le but, et elles étaient d'autant plus choquantes qu'elles venaient d'un des hommes politiques les plus sérieux, les plus respectés de l'opinion républicaine. Les sénateurs du parti du président, MM. Conkling, Logan, Carpenter, donnèrent la réplique à M. Sumner, et ils n'eurent pas de peine à se venger sur M. Greeley des injures faites par ses amis au général Grant. Ainsi débuta dans l'enceinte même de la grave assemblée sénatoriale la grande joute oratoire

à laquelle les partisans de Grant et de Greeley allaient se livrer pendant plusieurs mois sur le corps de leurs candidats respectifs, et qui devait rester célèbre par un débordement d'injures encore sans exemple, même dans ce pays du gros langage et de la calomnie sans conséquence.

II.

La lutte électorale commençait à peine, et déjà la cause de M. Greeley était bien compromise. Les démocrates étaient loin d'être satisfaits du choix de la convention libérale, et, malgré les flatteries que l'opposition leur avait faites, semblaient disposés soit à désigner à leur tour un candidat de leur opinion, soit même, à défaut de candidat possible, à donner leurs voix au général Grant. Le *comité national exécutif démocratique* s'était réuni à New-York le 8 mai, au lendemain des manifestations de Cincinnati, sous la présidence du banquier Auguste Belmont, et il avait décidé qu'une convention démocratique se rassemblerait le 9 juillet à Baltimore. Une motion d'ajournement indéfini, faite par un partisan de Greeley, avait été repoussée sans discussion sérieuse. Les démocrates en effet ne pouvaient se croire engagés par la convention de Cincinnati, où n'avaient figuré qu'un très petit nombre des leurs, et ils craignaient d'être dupés par les radicaux. De leur côté, les *free-traders* (libres échangistes) disaient hautement qu'on les avait trompés, et se préparaient à choisir eux-mêmes un autre candidat que M. Greeley. L'organisateur de la convention de Cincinnati, le général Schurz, quoique visiblement chagrin de la voie où l'on était entré, restait fidèle aux résolutions prises, et cherchait à rallier les mécontens; on remarquait avec étonnement que, dans aucun de ses discours en faveur de la candidature de M. Greeley, il ne s'était décidé à faire l'éloge personnel de ce candidat. Il le recommandait platoniquement, par esprit de discipline, et évidemment faute de mieux.

Les républicains restés fidèles au général Grant jugèrent que le moment était venu d'entrer en scène. Ils se rassemblèrent en convention le 5 juin à Philadelphie. Leur choix était tout fait, leur programme n'avait pas varié, et il ne s'agissait pour eux que de les proclamer. Aussi la réunion eut-elle moins le caractère d'une délibération politique que d'une cérémonie officielle et d'une fête à grand orchestre, dont tous les détails, réglés d'avance, s'exécutèrent avec la plus rigoureuse discipline. La convention s'assembla dans la salle de l'Opéra, décorée pour la circonstance de drapeaux, de fleurs et de feuillages, encadrant les portraits de Washington, de

Lincoln et du général Grant; 750 délégués étaient présens, chaque état ayant envoyé à la convention deux fois autant de délégués qu'il possédait de sénateurs et de députés. En attendant l'ouverture de l'assemblée, les délégués présens à Philadelphie débattaient dans des *caucus* ou réunions préparatoires le choix d'un candidat à la vice-présidence. Des *meetings*, des discours, des processions, des parades, occupaient le reste de leur temps. Enfin l'ex-gouverneur William Claflin, du Massachusetts, président du comité exécutif national républicain, annonça l'ouverture des débats. Comme d'usage, une prière fut dite par un *clergyman*, membre de la convention, pour appeler sur ses travaux la bénédiction du ciel. Un président provisoire fut désigné : ce fut M. Morton Mac-Michaël, ancien maire de Philadelphie. Ensuite il fut procédé à l'élection des quatre comités réglementaires, le comité d'organisation pour choisir le bureau de l'assemblée, le comité des *credentials* pour se livrer à la vérification des pouvoirs des délégués, le comité des résolutions, de beaucoup le plus important, pour rédiger la *plate-forme* et proposer les canditats, enfin le comité des *rules of orders and business* pour s'occuper des questions d'ordre et d'organisation matérielle; dans chacun de ces comités doit entrer un délégué de chaque état. Pendant que ces quatre commissions étaient à l'œuvre, les membres de la convention se mirent à discourir sur le thème obligé de l'éloge du parti républicain et du panégyrique du général Grant. Parmi les orateurs qui profitaient de l'occasion pour se produire, quelques délégués nègres des états du sud se faisaient remarquer par une véritable éloquence. Il n'y eut pas une seule voix dissidente. La convention n'était, comme le dit un témoin oculaire, « qu'un perpétuel *hurrah pour Grant*. »

Cependant le comité d'organisation rentre en séance et propose de nommer président de l'assemblée le juge Thomas Settle, un homme du sud rallié à la bonne cause, mais qui avait servi dans l'armée confédérée pendant la guerre. Celui-ci, en prenant possession du fauteuil, remercie l'assemblée « de l'insigne distinction qu'on lui accorde en le choisissant pour présider les délibérations du plus grand parti de la plus grande nation du monde, » et déclare qu'il accepte cet honneur « comme une main fraternelle tendue par les magnanimes sœurs du nord aux sœurs égarées, punies, régénérées, patriotiques, du sud. » Il conclut en affirmant que le sud demande la réélection de Grant, et que Grant y est nécessaire pour le maintien de l'ordre et de la loi. Cette harangue redondante, marquée au coin de la déclamation et de la vantardise nationales, est accueillie, comme toujours, par un enthousiasme indescriptible.

Le lendemain, la convention se réunit de nouveau. Le comité des

résolutions n'a pas encore terminé sa besogne, et on attend sa rentrée en se livrant à divers délassemens républicains et patriotiques : on se remet à discourir comme la veille, on écoute de la musique. Arrive la nouvelle des élections de l'Orégon, qui ont tourné en faveur de l'opinion républicaine : c'est du terrain gagné sur l'ennemi. Cette victoire inespérée est saluée par des acclamations. Puis on examine les pouvoirs des délégués ; sur le rapport du comité spécial, on tranche le différend qui s'élève entre les deux délégations rivales du territoire de Dakotah en décidant qu'elles siégeront toutes les deux, mais qu'elles n'auront pas droit à un double vote. Pour l'Utah, où la même difficulté se présente, on repousse la délégation mormonne, on admet au contraire celle des *gentils;* après quoi l'assemblée, étant constituée, nomme pour les quatre années qui vont suivre le *comité national-exécutif*, qui en est la représentation permanente, et qui se compose d'un membre par état. Divers délégués proposent ensuite des résolutions de leur cru, qui sont renvoyées à l'examen de la commission. Enfin la candidature du général Grant est proclamée en grande pompe. C'est le général Shelby Collom, de l'Illinois, qui a l'honneur de porter la parole. « Au nom du parti républicain de l'Illinois et des États-Unis, s'écrie-t-il, au nom de la liberté, de la loyauté, de la justice et de la loi, dans les intérêts de l'égalité, du bon gouvernement, de la paix et des droits égaux de tous, conservant avec une profonde gratitude le souvenir de ses hauts faits sur le champ de bataille et de ses beaux talens d'homme d'état comme magistrat suprême de cette grande nation, je nomme président des États-Unis, pour un second terme, Ulysse Grant ! » A ces paroles, le délire ne connaît plus de bornes. Toute l'assemblée était debout; on agitait les mouchoirs, on jetait les chapeaux en l'air; un portrait équestre du général Grant apparut sur la scène. On fit alors l'appel des voix; le nom de Grant obtint l'unanimité de 752 voix. La cérémonie finit par des chants; on psalmodia en chœur la chanson du « vieux John Brown » et « *marching through Georgia.* » La convention tout entière entonnait les refrains, tandis qu'un délégué de Montana faisait les *soli*. Il y eut un peu moins d'enthousiasme pour l'élection du vice-président. Entre plusieurs candidats possibles, les plus sérieux étaient le sénateur Wilson et le vice-président sortant, M. Schuyler-Colfax. M. Wilson était proposé au choix de la convention par son président; M. Colfax, présenté par un délégué de l'Indiana, était vivement soutenu par les hommes de l'ouest. Après deux tours de scrutin, M. Wilson fut élu par 394 voix et demie contre 325 et demie données à M. Colfax. Aussitôt les partisans de ce dernier proposèrent, en son nom, de recommencer le vote, afin que tout le monde pût s'y associer, et que cette seconde élection fût unanime, comme la première.

Quant à la *plate-forme* de Philadelphie, elle ne différait guère de celle de Cincinnati, sinon sur la question du libre échange, où le programme de Cincinnati stipulait la neutralité du gouvernement. La convention de Philadelphie s'adonnait au contraire au système protectioniste, ce qui lui assurait l'appui très important des grands maîtres de forges de la Pensylvanie. Elle commençait par rappeler les services considérables rendus depuis onze ans par le parti républicain, la répression de la rébellion, l'émancipation des esclaves, l'égalité établie entre tous les citoyens, l'apaisement des désordres civils, la construction du chemin de fer du Pacifique, l'établissement d'une monnaie nationale, la répudiation de la dette repoussée avec mépris, le crédit national soutenu sous le poids des charges les plus extraordinaires, la réduction de la dette dans la proportion de 100 millions de dollars par an depuis le début de l'administration du général Grant, la réduction des taxes, les difficultés extérieures conjurées et l'honneur de la nation respecté dans le monde entier. Après avoir ainsi énuméré les mérites de l'administration de Grant, la convention déclarait : que le pays lui continuerait sa confiance, — que la liberté et l'égalité civile et politique devaient être maintenues par une législation ferme, sans distinction de race, de couleur, de croyance ni de condition, — que les amendemens à la constitution devaient être maintenus, — que tout système de népotisme et de récompense de partis était démoralisant et funeste, — qu'il ne fallait plus de concessions de terres à des corporations et *monopoles*, — qu'il fallait se servir des excédans de revenus à la fois pour réduire la dette et pour réduire les impôts indirects, sauf les droits sur les tabacs et les liqueurs, sauf aussi les droits de douane qui protégeaient l'industrie et le travail national, — qu'il fallait reprendre les paiemens en espèces, — que le président et le congrès faisaient leur devoir en proscrivant et en supprimant dans les états du sud les organisations insurrectionnelles et les sociétés secrètes, — que d'ailleurs le congrès ferait bien d'étendre le bénéfice des lois d'amnistie dans la mesure de la prudence, — qu'enfin il fallait respecter aussi soigneusement la constitution et les droits du gouvernement fédéral que ceux des citoyens et des états. Ajoutez à cela plusieurs résolutions consacrées d'avance et pour ainsi dire obligatoires dans tout programme électoral républicain ou démocratique, une résolution en faveur des nouveaux citoyens naturalisés, qu'il fallait protéger contre les réclamations de leurs anciens gouvernemens, une autre en faveur du travail, et recommandant l'étude de ses rapports avec le capital, une autre en faveur des anciens soldats de l'Union, pour qu'il leur fût donné des récompenses nationales, puis une dernière résolution, celle-là d'invention nouvelle, en faveur du droit des femmes et de leur admis-

sion aux carrières civiles. On le voit, les dissentimens de principes n'étaient pas bien profonds entre les deux partis qui se disputaient la présidence, et c'étaient les questions de personnes qui évidemment les divisaient le plus.

Ce n'est pas ainsi que l'entendaient les hommes convaincus du parti libre-échangiste et du parti démocratique; aussi leur opposition à la convention de Cincinnati se prononçait-elle chaque jour davantage. Peu après les événemens de Philadelphie, les *free-traders* eurent un grand *meeting* à New-York sous la présidence de M. Cullen Bryant, poète et économiste distingué, et rédacteur en chef du *New-York-Post*. Il y avait environ 2,000 personnes présentes. Plusieurs discours très vifs furent prononcés contre la candidature de M. Horace Greeley et contre l'absence de principes et d'idées sérieuses qui régnait depuis trop longtemps dans les grands partis politiques. Le président dit que les lois d'impôts des États-Unis étaient devenues un assemblage d'abus grossiers. Le professeur Perry, attaquant à la fois Horace Greeley et le général Grant, déclara dans un langage pittoresque que les hommes sensés ne voulaient plus avoir pour symbole du pouvoir exécutif « ni une baïonnette enveloppée de fumée de cigare (on sait que le général Grant est un fumeur déterminé), ni un président occupé à arroser les choux du jardin exécutif » (par allusion aux goûts champêtres et horticoles de M. Horace Greeley). M. David Wells, un des premiers financiers des États-Unis, s'écria « qu'il était grand temps que les candidats à la présidence eussent d'autres mérites que de fendre du bois (comme le président Lincoln), de porter des chapeaux gris (comme M. Greeley), de savoir raccommoder des vieilles culottes (comme le président Johnson, ancien garçon tailleur), ou de se griser de temps à autre; » cette dernière méchanceté, destinée peut-être au général Grant, pouvait aussi bien s'appliquer à d'autres. Des résolutions furent votées, déclarant que, les questions politiques nées de la guerre et de l'esclavage étant vidées à jamais, « le besoin se faisait sentir d'une politique basée sur les intérêts matériels et sur les réformes pratiques, financières et civiles, » que dans le relâchement des anciens liens de partis « la convention de Cincinnati avait été considérée avec espoir comme devant réaliser ce programme, qu'elle avait elle-même proclamé; » mais qu'ayant manqué à ses promesses elle avait désappointé tous les hommes de sens. Des pouvoirs furent enfin donnés au président du *meeting* pour composer un comité de dix membres chargés d'aviser aux moyens de faire prévaloir le véritable programme du parti libéral.

Quelques jours plus tard, une conférence de libres échangistes fut convoquée à New-York pour examiner s'il n'était pas possible d'unir plus étroitement toutes les opinions contraires à l'adminis-

tration du général Grant en nommant un nouveau candidat sérieusement libéral. Le général Schurz, MM. Cox, Bryant et David Wells avaient signé la convocation. Cette conférence se réunit le 21 juin à Fifth-Avenue-Hôtel. Les invités étaient au nombre d'environ 200; il y avait à peu près une centaine de personnes réunies, sous la présidence de M. Cox, de l'Ohio. Le petit nombre des assistans était largement compensé par leur importance personnelle; on y voyait, outre MM. Bryant et Schurz, beaucoup des hommes politiques les plus distingués des États-Unis, comme MM. Trumbull, le général Dix, David Wells, le sénateur Rice, de l'Arkansas, et bien d'autres. C'était à peu près tout l'état-major du parti libéral; même dans ce petit cénacle, on ne parvint pas à s'entendre. Après avoir longuement discouru, beaucoup et tumultueusement déclamé pour et contre Greeley, on se sépara convaincu qu'il n'y avait plus rien à faire. Les partisans de Greeley réussirent à faire ajourner toute décision, ce qui équivalait à l'abandon de l'entreprise. En sortant de la réunion, vingt personnes déterminées se rassemblèrent en étroit conciliabule, et désignèrent comme candidats libéraux à la présidence et à la vice-présidence MM. William Groesbeck, de l'Ohio, et Fred. Olmsted, de New-York; ils rédigèrent également, séance tenante, une *plate-forme* libre-échangiste. Les deux personnages désignés refusèrent au plus vite cette candidature ridicule. Cette fois les libres échangistes durent s'avouer vaincus, et ils se résignèrent soit à voter pour Greeley, soit à s'abstenir entre deux candidats également contraires à leurs doctrines.

En même temps, il se faisait des efforts sérieux pour rassembler dans les centres industriels un grand parti du travail (*labour-party*) en dehors des cadres des partis officiels et au-dessus de tous les programmes purement politiques. Quoique la *question sociale* soit beaucoup plus simple aux États-Unis que sur le continent du vieux monde, grâce à l'abondante liberté politique qui y règne et au bon sens que cette liberté répand toujours dans les masses populaires, les ouvriers des manufactures ont formé depuis longtemps en Amérique de vastes coalitions ayant pour objet, soit de soutenir les grèves, soit de faire prévaloir et décréter par la loi ce qu'ils appellent « le principe » des huit heures de travail quotidien. Tous les partis, intéressés à se ménager l'alliance des associations ouvrières, flattent plus ou moins leurs erreurs, et s'emploient, dans la mesure du possible, à réaliser pratiquement les améliorations qu'elles réclament. Aussi ne jouent-elles qu'un rôle assez effacé dans la politique générale du pays, où elles servent d'instrumens électoraux aux partis qui s'en emparent. Cette fois les républicains avaient intérêt à les mettre en mouvement pour provoquer une division de plus dans le camp de leurs adversaires. Ils ressuscitèrent pour la cir-

constance la candidature déjà oubliée du juge Davis, de la cour suprême, et du philanthrope Théodore Parker, désignés de longue date par la ligue des *labour-reformers* comme leurs candidats à la présidence des États-Unis. Sur le refus de M. Davis et de M. Parker, les *labour-reformers* se réunirent de nouveau à New-York, le 29 juin, pour en désigner d'autres. De grands efforts furent faits auprès d'eux pour les décider à se rallier purement et simplement à la candidature du général Grant. Quoique la majorité penchât dans ce sens, on ne put obtenir d'elle une déclaration positive.

Ces entreprises locales, ces initiatives individuelles n'avaient pas grande chance de succès dans un pays où les choses de la politique se décident par grandes masses, et où les partis, une fois constitués, maintiennent dans leur sein une stricte discipline; mais elles prouvaient le désordre, l'agitation d'esprit anormale où la nomination de M. Greeley par l'opposition et l'alliance surprenante du radicalisme avec la démocratie avait jeté le monde politique américain, La candidature de M. Greeley, si inattendue à l'origine et d'un succès si invraisemblable, n'en faisait pas moins des progrès lents et sûrs. La discipline politique l'emportait petit à petit sur les diverses tentatives de sécession faites dans le nouveau parti libéral par les hommes sérieux que blessait le choix de M. Greeley. Les dissidens, après de vains essais de révolte, rentraient un à un dans le sein du parti, non convertis assurément, mais résignés à obéir. Le mouvement séparé des libres échangistes avait complétement réussi; celui des *labour-reformers* n'avait pas pu aboutir. Quant aux démocrates, d'abord pleins de répugnance pour l'alliance qui leur était offerte, ils commençaient à se laisser séduire par l'espoir d'en tirer parti. Sans doute ils se méfiaient de M. Greeley, et n'avaient aucune raison de le regarder comme un ami solide; pourtant la reconnaissance des droits des états, l'assurance qu'aucun empiétement nouveau ne serait fait par le gouvernement fédéral, et surtout la promesse d'une amnistie générale levant les dernières incapacités politiques maintenues depuis la guerre contre quelques-uns des chefs confédérés, étaient de grands et sérieux avantages qu'il ne fallait pas dédaigner. Ils craignaient d'être dupes et de se voir reniés le lendemain de l'élection par le président qu'ils auraient concouru à élire; cependant le meilleur moyen d'éviter cette mésaventure n'était-il pas encore de s'attacher à lui en grand nombre, de l'attirer dans leur camp, de se l'approprier par une adoption franche, d'exiger de lui des gages certains, et de se servir de son nom pour rentrer au pouvoir derrière lui? M. Greeley d'ailleurs n'épargnait rien pour se faire bien venir de ceux qui avaient été pendant longtemps ses pires ennemis. Son journal *la Tribune*, dont il avait ostensiblement abandonné la direction en acceptant la can-

didature, mais qui continuait à se rédiger sous son influence, était devenu le plus zélé du monde pour les démocrates des états du sud. Il allait jusqu'à dire que la guerre civile n'avait été qu'un malentendu déplorable, et que jamais les hommes du sud n'avaient eu sérieusement l'intention de se séparer de la patrie. Poussant jusqu'au bout son zèle de néophyte et de défenseur intéressé de ces *rebelles* qu'il avait jadis si violemment combattus, il essayait de justifier les sociétés secrètes des états du sud, et de démontrer que le fameux *Ku-Klux-Khlan*, dont les féroces attentats contre les nègres affranchis et contre les républicains des états du sud jetaient encore la terreur et la désolation dans ces provinces, n'existait plus qu'à l'état de légende, ou que du moins il s'était transformé en une association politique conservatrice d'un caractère tout pacifique. Quant aux droits des états, il les exaltait avec une ardeur d'autant plus louable qu'elle était chez lui assez nouvelle, et qu'il avait toujours passé pour un de ces esprits absolus qui veulent faire prévaloir leurs idées à tout prix, en dépit des formes légales et protectrices des droits établis. Cette brusque palinodie ne paraissait pas bien sérieuse, et jetait un jour peu favorable sur le caractère de l'homme que l'ambition politique entraînait si légèrement à de pareilles faiblesses; mais évidemment cet homme était de ceux qu'on pouvait circonvenir et dominer par l'appât du pouvoir. Il avait plus de vanité que de convictions, plus de savoir-faire que de valeur sérieuse. Ne pouvait-on pas s'emparer de lui, se distribuer d'avance les ministères, provoquer, grâce à son élection, un mouvement d'opinion pour le prochain renouvellement du congrès, rentrer dans la place avec lui et y régner sous son nom? C'est cette espérance que M. Greeley et ses amis encouragèrent de toutes leurs forces, sans grand souci de leur dignité; ils réussirent si bien que lors de la réunion de la convention démocratique, convoquée quelques mois plus tôt malgré leurs efforts, la grande majorité de cette assemblée se trouvait acquise d'avance à la candidature du *sage de Chappaqua*.

La lutte décisive eut lieu, non dans la convention elle-même, qui chez tous les partis bien organisés n'est qu'une délégation chargée de dénombrer les suffrages et de proclamer en grande pompe les résolutions prises, mais dans les conventions préparatoires tenues dans chaque état, où se discutait réellement le choix des délégués, nommés en bloc au scrutin de liste et chargés de porter dans un sens ou dans un autre tout le poids des votes de leur état. Les conventions électorales se composent en effet de la même manière que le collége électoral qui nomme au second degré le président des États-Unis. Une majorité, même insignifiante, dans le sein de chaque état donne l'appoint de tous ses

suffrages au parti qui triomphe. Partout les *greeleyites* et les *anti-Greeley* se livrèrent des combats acharnés; presque partout une majorité faible, mais suffisante, se prononça en faveur de Greeley. Les deux conventions démocratique et libérale de l'Illinois avaient même donné l'exemple de la coalition en contractant une union solennelle et théâtrale; les libéraux s'étaient rendus en cortége dans le sein de la convention démocratique. L'exemple avait été suivi dans le Massachusetts, l'Ohio, la Virginie, la Georgie et le New-Jersey. Il devenait donc impossible de faire échouer Greeley à moins de voter pour Grant. Son succès n'était plus douteux dans la convention, puisqu'elle n'avait plus qu'à enregistrer les décisions de ses commettans.

L'assemblée se réunit le 9 juillet à Baltimore. De tous les états qui y étaient représentés, le petit état de Delaware, obéissant à d'anciennes et profondes convictions démocratiques, était le seul qui eût donné mission formelle à ses délégués de refuser leurs voix à M. Greeley et de réclamer jusqu'au bout la formation d'un nouveau *ticket* électoral dans le sens des *straight-out democrats* ou démocrates purs. La délégation de l'Indiana n'avait pas reçu d'instructions bien précises, car elle paraissait disposée à proposer comme démocrate pur, ou *straight-out*, le sénateur Hendricks, de l'Indiana; mais celui-ci ayant accepté une autre candidature, celle de gouverneur de son état, la délégation dut renoncer à son projet, et elle se replia sur Greeley, qui fut élu de la sorte à la presque unanimité. Du reste, la convention de Baltimore sembla prendre à tâche de s'effacer derrière celle de Cincinnati en acceptant son œuvre tout entière. Elle ne siégea que juste le temps nécessaire pour dire *amen* à toutes les décisions des républicains libéraux; elle adopta textuellement le programme et les résolutions de Cincinnati sans y changer un seul mot. Cette opération fut exécutée avec beaucoup d'ensemble, sinon sans quelques discussions vives. A Cincinnati, il avait fallu six tours de scrutin pour accoucher de la nomination Greeley. A Baltimore, un seul tour suffit : 686 voix contre 38 érigèrent le rédacteur en chef de *la Tribune* à la dignité pour lui bien peu enviable de chef du parti démocrate.

Il n'y avait plus à s'en dédire. La candidature de M. Greeley défiait maintenant tous les efforts de ses adversaires et toutes les répugnances secrètes de ses partisans involontaires. Sans doute la position du candidat était bizarre : nommé par deux grands partis, il n'en représentait sérieusement aucun. Ses antécédens et ses principes, si du moins il en avait encore, n'étaient d'accord ni avec le programme véritable des libéraux, ni avec les secrètes opinions des démocrates. Cette coalition n'était qu'une machine de guerre pour battre en brèche le général Grant. « N'importe qui pour

battre Grant, » c'était le cri du jour dans l'opposition tout entière, et il faut ajouter le seul cri de guerre auquel pouvaient se rallier ses membres épars. Les états du sud se distinguaient surtout par leur zèle. Il y avait bien çà et là quelques vieux confédérés intraitables, comme le sénateur Toombs, de la Georgie, qui injuriaient leur ancien ennemi sans se préoccuper des conséquences; mais la plupart des ci-devant rebelles embouchaient la trompette en son honneur. Le gouverneur Vance, de la Caroline du nord, fit lui-même un discours ardent en faveur de Greeley, qu'il félicita, peut-être avec une certaine ironie, d'être enfin devenu un bon démocrate. Dans la convention de Virginie, le gouverneur Smith avait déclaré « qu'il voterait pour juif ou gentil, chien ou démon, à la condition de battre Grant. » Un autre orateur avait avoué franchement « qu'il prenait Greeley comme on prend de la quinine dans un pays et dans un temps de fièvre. » Les sentimens des démocrates étaient visibles : ils exécraient leur candidat; mais, avec ce bon sens politique qui n'abandonne jamais en ce pays les opinions les plus passionnées, ils sentaient qu'il n'y en avait pas d'autre possible, et ils essayaient d'en tirer parti. Ils faisaient de nécessité vertu, et, une fois leur résolution prise, ils ne songeaient plus qu'à réussir. On ne trouva pas, dans toute la convention de Baltimore, vingt signatures à mettre en bas d'une protestation contre l'élection de Greeley.

Les chances du vieux « philosophe » avaient donc beaucoup augmenté; mais comme toujours, en évitant un premier péril, il allait se trouver en présence d'un autre. Il avait triomphé de la répugnance des démocrates; maintenant les républicains libéraux commençaient à déserter son camp. C'était l'inévitable danger de cette candidature incertaine et amphibie. M. Greeley était condamné à faire comme ces équilibristes qui se tiennent debout sur deux chevaux lancés au galop, un pied sur chacun, mais qui peuvent tomber dans le vide, si l'un des deux fait un écart. Gagnerait-il plus d'adhésions du côté des démocrates qu'il n'en perdrait du côté des libéraux? et, s'il retenait les libéraux sous son joug, ferait-il plus de recrues du côté des républicains qu'il ne lui manquerait de partisans du côté des démocrates? Toute la question électorale était dans la proportion de ces gains et de ces pertes. On ne pouvait savoir à quoi s'en tenir avant les élections locales, qui devaient avoir lieu dans plusieurs états avant le vote du mois de novembre, et donner la mesure de la force des différens partis. De toutes ces épreuves préparatoires, celles qu'on attendait avec le plus d'impatience étaient celles de la Caroline du nord, de la Pensylvanie et du Maine, états où les forces des deux partis se balançaient d'habitude, et dont le vote devait fournir un indice certain des opinions dominantes dans les trois régions du sud, de l'est et du centre.

Quant à l'ouest, il semblait à peu près acquis au général Grant; c'est du moins ce qui résultait du vote récent de l'Orégon, où les républicains, battus antérieurement, venaient de reprendre l'avantage. Cette extrême importance des élections d'état tient surtout au mode de nomination des électeurs présidentiels, élus, comme on sait, par scrutin de liste, dans le sein de chaque état, en nombre égal à celui des sénateurs et des représentans. Une très légère majorité suffit pour entraîner dans un sens ou dans l'autre tous les votes de l'état. Il en résulte que la majorité numérique du vote populaire peut être en désaccord avec la majorité du collége chargé de l'élection présidentielle. Or cet arrangement était tout favorable à Grant, qui paraissait devoir l'emporter dans beaucoup d'états à une faible majorité, et défavorable à Greeley, qui se croyait à peu près sûr d'une quasi-unanimité, mais dans un petit nombre d'états seulement. Il fallait vaincre d'abord sur le terrain des élections locales, afin de vaincre plus tard dans l'élection générale.

La guerre commença donc de part et d'autre avec un véritable acharnement. D'abord les deux candidats restèrent en dehors de la mêlée. En temps d'élection, les candidats doivent abdiquer toute espèce de libre arbitre; ils deviennent la chose des partis qui les ont nommés, et qui les font parler ou se taire à leur guise. La plupart du temps, ils se tiennent à l'écart et observent un prudent silence: leurs partisans se compromettent pour eux et leur interdisent d'ouvrir la bouche; on ne leur permet même pas d'écrire. Quand on redoute de leur part quelque imprudence, on leur fait subir une sorte de quarantaine électorale; on les met sous clé, ou plutôt sous la garde d'amis réservés et inflexibles, chargés d'éloigner d'eux l'encre et le papier, de ne pas laisser échapper de leurs lèvres une parole qui n'ait été mûrement méditée, de ne pas leur permettre d'entrer dans un bureau télégraphique, dans un café ou dans une salle d'auberge. Cette abstention forcée ne devait pas coûter grand'chose au général Grant, dont la taciturnité naturelle est devenue proverbiale, et touche presque à l'indifférence; elle était plus difficile à imposer à M. Greeley, le plus bavard et le plus indiscret des hommes, et sur lequel les républicains comptaient pour commettre à leur profit quelques-unes de ses intempérances de langage habituelles. En revanche, leurs partisans se mirent en campagne d'un bout du pays à l'autre, et depuis les grandes *halls* des populeuses cités du nord jusqu'aux forêts de l'ouest et du sud le territoire entier retentit des noms de Grant et de Greeley, sans cesse mis en parallèle et répétés sur les tons les plus variés, depuis celui de l'insulte la plus grossière jusqu'à celui du panégyrique le plus extravagant.

Dans tout ce débordement d'éloquence populaire, trois discours principaux méritent d'être remarqués, ceux de MM. Schurz et Trum-

bull contre le général Grant et celui de M. Conkling contre Greeley. Le général Schurz, fidèle à l'attitude qu'il avait prise, ne fit de M. Greeley qu'un éloge fort indirect; il avoua avec candeur que la convention de Cincinnati l'avait profondément désappointé, et avec lui tous ceux qui souhaitaient « que ses résolutions, comme ses candidats, fussent de nature à fournir une administration aussi voisine de l'idéal du bon gouvernement que la sagesse humaine le comporte. » Greeley, suivant lui, n'était que le pis-aller le meilleur pour aider à renverser Grant. Le sénateur Trumbull, à Indianapolis, développa longuement le thème accoutumé des accusations des libéraux contre le président, ses mauvaises nominations, son despotisme en Georgie et en Louisiane, les fraudes, les vols de ses favoris, sa dureté à l'égard des gens du sud vaincus et humiliés, et il conclut en s'écriant : « Nous voulons rayer le mot de rebelles de notre vocabulaire! » Quant à M. Conkling, il n'eut pas de peine à faire un sanglant portrait de M. Greeley, de son charlatanisme, de son inconstance, de son ignorance, de sa vanité, de sa présomption. A les entendre les uns et les autres, il aurait fallu plaindre profondément le pays, qui allait se voir réduit à choisir entre deux pareils hommes pour leur confier la première magistrature de l'état.

Pendant que les uns péroraient, les autres écrivaient, et l'on eut à côté de la campagne des discours une autre campagne moins retentissante, quoique tout aussi sérieuse, qu'on pourrait appeler la campagne des lettres. Ce fut M. Sumner qui ouvrit ce tournoi épistolaire par une longue homélie aux hommes de couleur, dont la défection de Greeley à Grant commençait à devenir inquiétante pour ceux des anciens abolitionistes qui avaient cru pouvoir les entraîner dans la coalition démocratique et les jeter dans les bras de leurs anciens maîtres à la suite de leur vieil ami. Les noirs en effet, qui longtemps s'étaient fait de Greeley une espèce d'idole, en étaient complétement désabusés depuis qu'ils lui voyaient prôner leurs ennemis, proclamer les *states-rights* au risque de les livrer sans défense aux hommes du sud, et justifier de son mieux les atrocités commises contre eux tous les jours par leurs persécuteurs de *Ku-Klux-Khlan*. Ils voyaient d'ailleurs avec inquiétude les doctrines de M. Greeley sur les droits égaux des deux races se modifier graduellement avec les circonstances, et s'accommoder complaisamment aux besoins de sa candidature. *La Tribune*, autrefois si ardente à les défendre, n'en était-elle pas venue à recommander à leur égard ce qu'elle appelait « la politique de séparation, » c'est-à-dire l'égalité virtuelle des deux races placées sous deux législations différentes, et exerçant isolément les mêmes droits comme deux nations différentes? Ainsi, suivant *la Tribune*, il aurait fallu pour les hommes de couleur des écoles, des chemins de fer, des

auberges et probablement des magistrats spéciaux, sinon même un gouvernement spécial élu par eux seuls. Cette absurde théorie, qui n'était que l'organisation de la guerre sociale ou l'oppression des esclaves affranchis par leurs anciens maîtres, pouvait flatter les passions des hommes du sud, mais devait inspirer une invincible défiance aux « chers amis » de M. Greeley et de M. le sénateur Sumner. Les noirs, il faut le dire, montraient partout un instinct sûr de leur véritable intérêt; ils résistaient pour la plupart aux vieilles influences qui cherchaient à les exploiter. Leurs *clubs* et leurs *union-leagues*, organisées dans tout le sud avec une stricte discipline, se donnaient le mot d'ordre de voter pour le général Grant; il devenait évident que M. Greeley ne réussirait pas à former cette étrange coalition des anciens esclaves avec leurs anciens maîtres, qui était le seul avantage de sa candidature, et sur laquelle les conventions de Cincinnati et de Baltimore avaient si hardiment spéculé.

C'est pour arrêter cette défection inquiétante et pour rallier les bataillons serrés des nègres du sud que M. Sumner descendit dans l'arène. Il publia un très éloquent manifeste en faveur de M. Greeley; mais, comme dans ses discours au sénat, l'exagération de ses attaques contre le général Grant affaiblissait l'autorité de sa parole. Il faisait une comparaison flamboyante entre l'intègre Greeley, né pauvre, fils de ses œuvres, vrai magistrat d'une démocratie, et l'ancien officier de l'armée fédérale, l'aristocrate Ulysse Grant, élevé à West-Point aux frais de l'état. Il faisait l'énumération solennelle des crimes commis par le président contre les noirs, et après l'avoir convaincu de tiedeur pour la race africaine, il repoussait au nom de la convention de Cincinnati l'accusation d'avoir fait le jeu des démocrates. « Comment, s'écriait-il, seraient-ce des démocrates, les hommes qui se sont rassemblés au chant d'*Old John Brown, his soul is marching on?* » Ce n'étaient pas, ajoutait-il, les libéraux de Cincinnati, c'était l'ancien parti républicain qui était corrompu et dégénéré. Quant à lui, il ne voulait plus « s'attacher à la forme quand l'esprit n'y était plus, » et il restait fidèle aux paroles qu'il avait prononcées longtemps auparavant, aux époques les plus troublées de la guerre civile : « ne faisons rien par haine, rien par vengeance! »

C'étaient là de généreuses paroles mêlées à de violentes diatribes; mais toutes ces raisons sentimentales ne prouvaient pas qu'en abandonnant le général Grant, pour se jeter aveuglément dans l'aventure où l'on voulait les entraîner, les affranchis ne se missent pas eux-mêmes la corde au cou. C'est ce que deux abolitionistes convaincus et non moins populaires que M. Sumner, MM. Gerrit Smith et Lloyd Garrison, répondirent avec beaucoup de

bon sens à leurs anciens compagnons d'armes. M. Garrison, qui avait dévoué toute sa vie à la destruction de l'esclavage, avait au moins autant de droits à la confiance des affranchis que l'écrivain bavard et intempérant de *la Tribune*, pour qui la cause de l'abolition de l'esclavage n'avait guère été qu'une thèse littéraire et un moyen de popularité. Il le lui dit avec une rude franchise, et déclara que l'alliance des libéraux républicains avec les démocrates n'était qu'une « monstrueuse imposture. » Il alla jusqu'à traiter Greeley d'homme politique imbécile, sans principes et sans conscience. M. Blaine, *speaker* de la chambre des représentans, écrivit également à la lettre de M. Sumner une réponse qui eut un grand retentissement. Il lui rappela l'attaque brutale dont il avait été victime dans le congrès de la part d'un homme du sud; il lui représenta avec beaucoup de sagesse que l'élection de Greeley aurait pour résultat de donner la majorité du congrès aux démocrates, ce qui obligerait le nouveau president à les faire entrer dans son ministère et à se laisser diriger par eux, quelles que fussent d'ailleurs ses bonnes intentions personnelles. Il lui reprocha surtout de se déclarer, avec M. Greeley, contre l'indispensable intervention du gouvernement fédéral dans les états du sud. Qu'était-ce à dire en effet, sinon que le congrès cesserait de protéger les affranchis et de veiller par des lois nouvelles à l'exécution des derniers amendemens à la constitution fédérale? Il ne suffisait pas qu'une constitution fût écrite sur le papier; il fallait aussi qu'elle fût appliquée, grâce à la législation intelligente du congrès et à la vigilance du gouvernement. C'était ce que faisait le général Grant en gouvernant d'accord avec le parti républicain. M. Greeley ne pouvait faire la même chose, puisqu'il devait gouverner en s'appuyant sur les démocrates. Il fallait considérer non pas seulement les hommes, mais la cause que l'on voulait servir. Dans tous les cas, il était périlleux de rendre aux gouvernemens locaux des droits illimités dont l'anarchie serait la conséquence dans la plupart des états du sud.

Ces argumens étaient sans réplique, et M. Sumner ne riposta que faiblement. N'était-ce pas en effet un démocrate, un *copperhead*, presque un *rebelle*, M. Horace Seymour, le compétiteur malheureux du général Grant aux élections précédentes, qui était déjà désigné pour remplir le poste de secrétaire d'état dans le futur cabinet du président Greeley? D'ailleurs, comme le disait le général Dix, l'homme qui au moment de la sécession était d'avis, comme beaucoup d'abolitionistes, de « laisser les états du sud se retirer en paix, » pouvait-il briguer sans rougir la présidence de cette union fédérale qu'il avait sacrifiée de si bon cœur? L'intervention de l'orateur nègre Fred. Douglass, pourtant l'ami personnel de M. Sum-

ner, trancha la question du vote des noirs en faveur du général Grant. « Nous tenons, dit M. Douglass à ses frères avec beaucoup de sens, nous tenons la balance du pouvoir dans la république américaine. Or M. Greeley voulait abandonner l'Union; s'il n'avait dépendu que de lui, le gouvernement confédéré existerait encore, et nous serions encore en esclavage. Le sénateur Sumner peut se tromper lui-même, mais il ne peut nous tromper. » Enfin M. Wendell Phillips, qui avait été le pire adversaire de Grant en 1868, conclut le débat en se déclarant cette fois en sa faveur. Il avait, disait-il, prévu les défauts de l'administration du général; le parti républicain n'avait pas voulu écouter ses avis. Sans doute, ces défauts étaient grands, mais il ne fallait pas non plus les exagérer, ni oublier l'intérêt politique supérieur qui ordonnait de les supporter avec patience. Il ne fallait pas commettre la faute irréparable de s'associer aux *copperheads*, qui seuls aujourd'hui pouvaient soutenir Greeley; quant aux *war-democrats*, qui avaient fait la guerre pour le maintien de l'Union, ce choix ne pouvait leur convenir. Le général Grant, malgré tous ses torts, avait loyalement exécuté les lois du congrès. Greeley au contraire n'était qu'un homme « sans principes et sans courage, » qui, sitôt parvenu à l'objet de son ambition, se laisserait entourer et dominer par les rebelles. On reverrait alors Jefferson Davis siéger dans le sénat des États-Unis, et les spéculateurs du parti démocrate, qui avaient encore plein leurs portefeuilles de bons confédérés, profiteraient de cette occasion pour les faire reconnaître ou rembourser par le gouvernement fédéral, au grand détriment des finances nationales et du crédit public.

Ces jugemens étaient la vérité même, et ils avaient d'autant plus d'autorité qu'ils venaient d'un homme sans ambition personnelle, connu d'ailleurs par son antipathie pour le général Grant. Malgré leurs efforts pour entretenir l'illusion qui leur servait d'excuse, les défectionnaires imprudens du parti républicain glissaient de plus en plus dans le camp démocratique, et devaient finir par y être noyés. La force des choses les entraînait de ce côté, malgré leurs protestations calculées ou sincères, et, s'ils réussissaient au gré de leurs espérances, ils étaient condamnés d'avance à devenir le jouet du courant qui les aurait portés.

Cependant ils inspiraient encore une défiance extrême à leurs nouveaux alliés. Une fraction assez importante du parti démocrate, s'intitulant les *straight-out democrats* ou démocrates purs, se refusait à suivre M. Greeley, et s'obstinait à espérer qu'elle pourrait lui donner un rival sérieux. Les purs démocrates avaient annoncé, dès avant Baltimore, l'intention de *sécéder*, si M. Greeley était nommé par leurs frères. A l'exemple des républicains de Cincinnati, ils voulaient tenir leur convention pour protester contre l'abandon de

leurs anciennes doctrines et contre l'abaissement de leur parti. Cette entreprise était naturellement encouragée et secondée avec ardeur par les républicains restés fidèles au général Grant, qui ne pouvaient que gagner à ces divisions. Du reste, également contraires aux deux candidats, les *straight-out democrats* ou les *Bourbons*, comme on les appelait encore, étaient en butte aux calomnies les plus diverses; on les accusait tour à tour d'être à la solde de Grant ou à la solde de Greeley, soit pour affaiblir le gros du parti démocrate, soit pour grouper autour d'une candidature plus ou moins fictive ceux des démocrates à qui leur patriotisme et leur bon sens faisait encore préférer le général Grant. Cette double accusation était également fausse; les *straight-outs*, comme l'indiquait leur nom, n'avaient d'autre tort que de marcher droit devant eux; c'était une minorité honorable et obstinée qui s'acharnait, malgré sa faiblesse, à repousser un choix qu'elle regardait comme déshonnête et un compromis qui lui semblait honteux. Les *straight-outs* eussent sans doute été admirés, s'ils avaient été les plus forts; mais, comme ils étaient les plus faibles, ils ne méritaient aucune indulgence, et l'on ne voyait en eux que des intrigans ou des fous.

Leur convention se réunit à Louisville le 3 septembre; elle comprenait environ 500 délégués représentant vingt-cinq états. La Nouvelle-Angleterre était absente, ainsi que les états du Pacifique. Le colonel Blanton Duncan, un des premiers organisateurs de la convention de Cincinnati, ouvrit la session par un discours accusant M. Greeley et la convention de Baltimore « d'une odieuse trahison politique, » et déclarant que le vrai parti démocratique était dans le sein de la convention de Louisville. M. Levi S. Chatfield, nommé président temporaire, parla dans le même sens, protestant avec une égale énergie, au nom des principes démocratiques, contre les républicains et contre la candidature de Greeley. On tomba d'accord que, la convention de Baltimore ayant eu la faiblesse de nommer « un radical impénitent, » ses résolutions étaient nulles. M. James Lyons, de la Virginie, le même qui sept ans plus tôt s'était porté caution pour Jefferson Davis, fut nommé président, et exposa à la convention la tâche qu'elle avait à remplir, et qui consistait, suivant lui, à « battre une coalition impie. » Le nom du candidat qu'on voulait opposer à Greeley était déjà dans toutes les bouches : c'était celui de M. O'Connor, célèbre avocat de New-York, l'un des hommes les plus respectables et les plus importans du parti démocrate; mais M. O'Connor, prévoyant cette candidature et ne se souciant pas d'entrer dans la vie publique, avait écrit d'avance à la convention pour refuser l'honneur qu'on voulait lui faire, tout en l'encourageant dans son entreprise et en résumant lui-même les principes qui lui semblaient devoir servir de base au programme de Louisville. Mal-

gré ce refus, accueilli par des regrets unanimes, M. O'Connor fut nommé candidat par acclamation. L'appel des voix lui donna 600 suffrages contre quatre, donnés à M. Pendleton, de l'Ohio, l'ancien candidat des démocrates à la vice-présidence dans l'élection de 1854. John Quincy Adams, le fils du négociateur de Genève, fut nommé vice-président, et se hâta d'accepter.

Quant à la *plate-forme*, elle fut empruntée presque tout entière à la lettre de M. O'Connor, adoptée sans discussion par le comité des résolutions comme l'expression parfaite de la règle et de la doctrine du parti. Cette lettre contenait en effet toute la quintessence des pures idées démocratiques, poussées jusqu'à cet excès qui avait rendu la rébellion possible et la révolution nécessaire. Dans ce document, remarquable à plus d'un titre, le respect des *states-rights* allait jusqu'à l'anarchie, le goût de la décentralisation et de l'affaiblissement du pouvoir central jusqu'à refuser au gouvernement fédéral les organes les plus nécessaires à la vie nationale. Ainsi M. O'Connor et la convention de Louisville à son exemple ne voulaient pas reconnaître à l'Union, ni même aux états qui la composent, le pouvoir de contracter des emprunts. Suivant eux, les droits et les attributions de l'autorité fédérale devaient être bornés aux relations extérieures avec les autres puissances et aux relations intérieures des états entre eux. C'étaient là de pures théories, des idées spéculatives fort respectables dans les livres et bonnes à professer platoniquement pour les dévots de l'école de Jefferson, mais qui ne pouvaient convenir à un parti pratique, désireux d'exercer sur l'opinion publique une sérieuse influence. Du reste, la convention de Louisville semblait n'avoir pas d'autre désir que d'émettre une protestation morale et de mettre sa conscience en repos. Elle proclamait elle-même que « les principes devaient être préférés au pouvoir, et qu'elle acceptait volontiers une éternelle minorité sous la bannière de ses principes, plutôt qu'une majorité toute-puissante et inébranlable achetée au prix de l'abandon des principes. »

Cependant M. O'Connor, qui sans doute n'avait pas grande envie de s'exposer à un échec certain, persistait, malgré de nouvelles démarches, à refuser toute candidature. Après de longs débats, et dans l'impossibilité de trouver un autre candidat, on décida de nouveau qu'on le nommerait malgré lui. C'était ce que les démocrates de Baltimore, craignant l'influence du nom de M. O'Connor, voulaient à tout prix empêcher : eux-mêmes portèrent M. O'Connor sur leurs listes de candidatures pour le poste de gouverneur de l'état de New-York, espérant ainsi le détourner plus sûrement du coup de tête de Louisville. Une députation qui lui fut adressée le

trouva inflexible dans son refus; il y joignit, il est vrai, une lettre des plus vives contre Greeley et contre Grant, surtout contre le premier; mais, en refusant son nom à la convention de Louisville, il la condamnait à un avortement misérable. Le président de la députation, M. Moreau, eut beau lui déclarer qu'on voterait néanmoins pour lui, une telle résolution ne pouvait plus être sérieuse, et la convention de Louisville ne pouvait que rentrer dans le néant. Elle n'avait eu d'autre résultat que de décider à l'abstention ou de ramener au général Grant un certain nombre de démocrates sérieux qui ne voulaient à aucun prix s'humilier pour réussir. Cette défection du camp démocratique avait mal tourné pour ses auteurs; mais elle était au moins aussi nombreuse que celle des républicains libéraux, et elle devait compenser largement les pertes que le parti républicain avait faites dans ses propres rangs. S'il était vrai, comme le disait M. Greeley, que la campagne des *straight-outs* n'eût été qu'une manœuvre en faveur du général Grant, elle avait alors pleinement réussi.

D'ailleurs les républicains travaillaient avec ardeur à grouper autour d'eux tous les anciens défenseurs de l'Union, sans acception d'opinions théoriques, et ils ne négligeaient aucune des influences qui pouvaient agir en leur faveur. C'est ainsi qu'ils convoquèrent vers le milieu de septembre une convention de soldats et de marins à Pittsburg. Ces assemblées de soldats et de marins, qui sont depuis la guerre une des plus curieuses institutions politiques des États-Unis, fournissent et fourniront longtemps encore une force considérable aux républicains modérés. Elles ne sont point seulement les auxiliaires personnels de l'ancien commandant en chef des armées fédérales, dont le nom a gardé un grand prestige sur ses anciens compagnons d'armes; elles sont surtout le point de ralliement naturel de tous les amis dévoués de l'Union fédérale, accourus à sa défense de tous les coins de l'horizon politique, et le foyer le plus pur de ce patriotisme élevé, dégagé de tout esprit de parti, auquel les états du nord ont dû leur victoire. 13,500 officiers et soldats de l'ancienne armée fédérale se rassemblèrent pour acclamer la candidature du général Grant. Le général Hawley, président temporaire de la convention, lui présenta un registre contenant les noms de 50,000 soldats résolus à soutenir le général Grant. On décida d'enthousiasme de nommer tout le *ticket* républicain dans tous les états, sans y rien retrancher ni modifier, *down to the lowest man*.

A cette nouvelle, M. Greeley entra dans une grande colère. Il protesta bruyamment contre le titre même que la convention ne rougissait pas de prendre pour intéresser le patriotisme au succès

d'un parti. Il accusa les « soldats et marins » de Pittsburg d'abuser du nom de soldats pour s'assembler dans un intérêt politique, et de vouloir ranimer les inimitiés engendrées par la guerre. Le général Burnside à son tour protesta contre ces accusations. Le général Slocum, chaud partisan de Greeley, répliqua au général Burnside en déniant aux anciens soldats le droit de s'assembler à part, de manifester leurs opinions à part, et de s'isoler dans la nation comme un état dans l'état. On évoqua le fantôme de la servitude militaire et de la domination prétorienne. Or, si l'on se rappelle l'admirable spectacle donné par l'armée américaine à la fin de la guerre, il n'est pas à craindre qu'elle s'isole jamais de la nation et qu'elle y exerce jamais une puissance anormale. Cette armée de vétérans, aguerris par quatre ans de luttes incessantes, se dispersa en un clin d'œil sitôt qu'elle fut rendue à la vie civile, et rentra sans effort dans le sein de la nation, dont elle n'avait jamais été moralement séparée. A vrai dire, il n'y a plus aujourd'hui d'armée américaine, il n'y a qu'une simple association de souvenirs et de patriotisme entre ceux qui la composaient autrefois. Si c'est une puissance politique, ce n'est point une conspiration militaire, et elle existe au même titre que tant d'autres associations électorales beaucoup moins respectables, dont personne en ce pays ne conteste les droits. Il est parfaitement naturel et légitime que les citoyens qui ont versé leur sang pour l'unité nationale tiennent à conserver le fruit de leurs victoires, et persistent à défendre l'Union dans la mêlée électorale comme ils l'ont défendue jadis sur les champs de bataille. S'ils veillent avec un soin jaloux au maintien de l'administration républicaine, c'est qu'ils la considèrent avec raison comme associée au maintien de l'Union et comme indispensable à la paix publique. Intrigue pour intrigue, celle des anciens soldats et marins de Pittsburg valait bien celle des libres échangistes de Cincinnati ou celle des démocrates de Baltimore. D'ailleurs M. Greeley et ses amis n'étaient pas eux-mêmes bien convaincus des dangers de ces assemblées militaires pour la liberté républicaine, car ils essayèrent d'opposer à la convention de Pittsburg une autre convention de soldats et de marins attachés au parti libéral. Seulement cette réunion, tenue à Harrisburg, fut bien loin d'avoir l'éclat de la première; il n'y parut qu'un assez petit nombre d'officiers marquans et d'hommes considérables dans l'armée fédérale. Elle ne servit qu'à faire voir l'impopularité du nouveau parti et de son candidat auprès de la classe d'hommes la plus disposée à élever la question nationale au-dessus de tous les intérêts secondaires et de toutes les ambitions des partis.

Ainsi, malgré la défection de quelques-uns de ses chefs les plus éminens, le parti républicain se raffermissait de jour en jour. Les

polémiques mêmes de ses nouveaux adversaires avaient servi à remettre les choses et les idées à leur place en montrant ce qu'il y avait d'artificiel et de téméraire dans leur coalition avec les démocrates. Malgré leurs progammes séduisans et leurs définitions subtiles, ils n'étaient pas parvenus à émouvoir sérieusement la masse du parti républicain, et ils allaient faire, volontairement ou non, la besogne des démocrates. Il n'y avait plus d'équivoque possible entre les deux partis; quelques hommes avaient changé de place, mais les intérêts et les doctrines étaient restées les mêmes. Sauf quelques différences plus apparentes que réelles, la lutte allait se reproduire dans les mêmes conditions qu'aux trois élections précédentes, lors des victoires de Lincoln contre Buchanan, de Lincoln contre Mac-Clellan, de Grant lui-même contre Seymour, et le résultat devait probablement être le même. A moins d'une révolution de l'opinion publique que rien n'annonçait encore, le parti républicain devait résister sans peine au retour offensif que son ancien adversaire essayait sous un nouveau nom.

III.

Cependant la réélection du général Grant commençait à sembler douteuse. Un habile mélange de calomnies grossières et de reproches fondés avait noirci son caractère et compromis son ancienne popularité. De tous ces reproches, vrais ou faux, ceux qui lui nuisaient le plus s'adressaient beaucoup moins à sa politique générale qu'à son administration personnelle. Si ses adversaires ne s'en étaient pris qu'à ses prétendus abus de pouvoir à l'égard des états du sud, à sa sévérité pour les anciens rebelles et à la tiédeur de ses sentimens pour les nègres, on ne les aurait peut-être guère écoutés; mais les accusations de népotisme, de gaspillage, de négligence ou même de corruption, trouvaient bien plus prompte créance dans un pays où, il faut bien le dire, les hommes publics n'ont pas toujours l'habitude de donner l'exemple d'un désintéressement sévère.

Pourtant une réflexion se présentait à tous les esprits sensés, même à ceux qui s'exagéraient le plus les torts du général Grant : c'est qu'en nommant à sa place M. Greeley il n'y avait point à gagner au change. De quoi se plaignait-on en effet? De ce que l'administration fût négligente et corrompue? — Elle devait l'être bien davantage sous la présidence de M. Greeley. On sait qu'aux États-Unis plus qu'en aucun autre pays du monde chaque élection présidentielle met en mouvement une foule d'ambitions et de cupidités que le nouveau titulaire doit pourvoir, à peine de mécontenter ses amis et de manquer aux devoirs de la reconnaissance envers le parti qui l'a élu. Tout pouvoir nouveau traîne à sa suite une horde

de spéculateurs et d'aspirans fonctionnaires qui se jette à la curée, et qu'il faut satisfaire à tout prix. On appelait bien M. Greeley le « philosophe » et le « sage, » mais son caractère était loin de donner, sous ce rapport, de plus grandes garanties que celui du général Grant. Il était notoire qu'il traînait derrière lui, intéressés à son succès et attachés à sa fortune, une foule bien plus grande d'intrigans et de spéculateurs que tout autre candidat possible à la présidence. Dans son désir immodéré d'être élu président, il s'était montré aussi coulant sur les questions d'intérêt que sur les questions de principes, et tout en déclamant contre les désordres de l'administration rivale, contre les maximes du président Jackson et contre le favoritisme de la Maison-Blanche, il avait fait comme tous les candidats de hasard, il avait prodigué les promesses pour se faire des partisans. D'ailleurs, pour qui connaissait sa nature exubérante, légère, vantarde et aventureuse, son excentricité paradoxale, ses intimes liaisons avec la bohème financière, il était difficile de se le figurer comme le réformateur des abus administratifs et le régénérateur des mœurs publiques. Là où la ferme volonté, le caractère loyal et l'esprit d'ordre du général Grant s'étaient trouvés en faute, il n'était guère possible d'espérer rien de mieux d'un homme de lettres personnellement honnête, mais capricieux et intempérant, sans autorité, sans esprit de conduite, et livré à toutes les influences par les fantaisies d'une imagination facile à séduire. Si ses talens de journaliste et d'orateur populaire étaient suffisamment démontrés, sa capacité administrative était encore inconnue, et il y avait lieu de craindre que ce changement de personnes ne fût en définitive plus funeste qu'utile au bon ordre financier et à la réforme civile.

La comparaison était encore plus désavantageuse pour M. Greeley au point de vue politique. Assurément le gouvernement du général Grant était en butte à toutes les attaques auxquelles est sujette une administration qui a longtemps conservé le pouvoir; tout ce qui avait pu arriver de fâcheux sous sa présidence était et devait être imputé par l'opinion publique à ses fautes. M. Greeley au contraire, n'étant responsable de rien, pouvait promettre monts et merveilles, quitte à ne pas tenir ce qu'il aurait promis; mais les hommes réfléchis et de bon sens se demandaient ce qu'on aurait à gagner au change. En somme, le général Grant avait eu, au dedans comme au dehors, une politique conciliante et ferme; il avait apaisé les états du sud; il venait de régler, au grand avantage des États-Unis, le long procès engagé depuis six ans avec l'Angleterre pour les déprédations des pirates confédérés. Pouvait-on mieux attendre du politique hasardeux qui venait de se jeter avec tant d'ardeur et de sans-façon dans une coalition qui l'obligeait à renoncer à ses opinions

antérieures et à s'entourer presque uniquement de ses anciens adversaires? Dans le sud au moins tout pouvait être remis en question par le succès de Greeley, appuyé sur les blancs esclavagistes, et se faisant leur émancipateur à l'égard des lois fédérales avec aussi peu de ménagemens, de prudence et de mesure qu'il avait prêché autrefois l'émancipation des noirs. S'il était nommé président, les anciens rebelles devaient forcément dominer dans son entourage; ils croiraient le moment venu de prendre leur revanche, et, sans pouvoir assurément recommencer la guerre, ils entraîneraient l'esprit léger du président dans de folles entreprises législatives, où, sous le prétexte des libertés locales, la liberté des affranchis recevrait de sérieuses atteintes. Quand même il n'en serait rien, et que le parti républicain dût garder la majorité du congrès, les hommes du sud, exaltés par le succès de Greeley, feraient sonner très haut leur victoire. Ils annonceraient des projets de revanche et alarmeraient les hommes de couleur, qui se mettraient sur la défensive : la guerre de races pouvait recommencer dans les états du sud. Sans doute M. Greeley dénonçait avec raison les *carpet-baggers*, ces aventuriers sans sou ni maille qui venaient des états du nord s'emparer des états du sud comme d'un pays conquis, et s'élevaient par le vote des noirs jusqu'aux premières magistratures du pays; mais, pour chasser les *carpet-baggers*, fallait-il encourager, comme il ne craignait pas de le faire, les sociétés secrètes connues sous le nom de *Ku-Klux-Khlan*, et rendre toute liberté d'action à ces affiliations de brigands qui, sous prétexte de politique, massacraient et rançonnaient les hommes de couleur (1)? Tant que les hommes du sud n'auront pas entièrement accepté les changemens accomplis et reconnu hautement l'égalité des deux races, tant qu'on les entendra dénoncer l'abomination du suffrage des noirs, et réclamer l'application de la subversive doctrine des *states-rights*, la politique adoptée aujourd'hui par M. Greeley sera souverainement dangereuse. Rien ne figure mieux dans une proclamation ou dans un discours que le cri de guerre qu'il emploie pour entraîner à sa suite ses anciens ennemis : « suffrage universel et amnistie universelle; » mais ses nouveaux alliés n'ont adopté que la moitié de ce programme, et ils ne réclament l'amnistie universelle

(1) Voici un fait récent qui prouve que les crimes du Ku-Klux-Khlan ne sont pas, comme il plaît à M. Greeley de l'affirmer, une pure légende. Au mois d'octobre dernier, on vit arriver à Louisville un vieil homme de couleur respecté de tout son voisinage et nommé Basile Simpson, accompagné de sa famille, de ses bestiaux, et traînant avec lui tout son avoir. Ce pauvre homme cherchait un refuge contre les gens du Ku-Klux-Khlan, qui l'avaient battu de verges avec toute sa famille, en lui intimant l'ordre de déguerpir dans les vingt-quatre heures. Basile Simpson, qui était un bon agriculteur, avait, paraît-il, de très belles récoltes de tabac qui avaient excité la convoitise de quelques-uns de ses voisins.

que dans l'espoir de détruire le suffrage universel, c'est-à-dire l'égalité des races. Peut-être le général Grant n'a-t-il rien d'un homme de génie; peut-être sa conquête politique des états du sud mérite-t-elle le reproche qui fut adressé jadis à sa conquête militaire : elle est lente et laborieuse. Dans tous les cas, elle est prudente et sûre; entre les mains de ce nouveau Fabius, la paix publique se consolide graduellement, tandis qu'elle serait compromise par la politique aventureuse et impatiente que M. Greeley représente.

Quant aux affaires diplomatiques, l'administration du général Grant, qu'elle eût été habile ou malhabile, venait certainement de remporter sur l'Angleterre un succès signalé. Malgré l'imprudence ou la mollesse dont ses adversaires l'avaient accusée tour à tour, elle venait de régler au profit des États-Unis deux différends graves, qui avaient longtemps inquiété l'opinion publique. Peut-être avait-elle montré trop d'exigence en réclamant à l'Angleterre, outre l'indemnité due pour les brigandages commis par le corsaire confédéré l'*Alabama*, des dommages-intérêts indirects pour le tort causé par ces brigandages au commerce américain, obligé de restreindre ses affaires ou de s'abriter sous pavillon étranger. Ces réclamations excessives étaient une concession mal entendue à l'arrogance nationale, car elles ne pouvaient être prises au sérieux ni par l'Angleterre ni par les arbitres que les deux nations s'étaient donnés. Il est probable qu'en poussant les choses à ce point extrême, l'administration du général Grant s'était moins inspirée du véritable intérêt du pays que de son propre intérêt électoral, et qu'elle avait sacrifié quelque peu à cette popularité banale qu'on obtient toujours dans la grande république en menaçant les monarchies du vieux monde. L'Angleterre en effet s'était refusée à satisfaire d'aussi exorbitantes prétentions et à soumettre aux arbitres siégeant à Genève des questions que le droit international ne permettait même pas de leur poser. Elle avait offert au cabinet de Washington, en place des satisfactions demandées, la garantie d'un traité additionnel conclu sur la base d'une neutralité mutuelle et d'un renoncement anticipé à tous dommages-intérêts provenant de causes indirectes, tant de la part de l'Angleterre que de la part des États-Unis. Le gouvernement américain, sentant qu'il s'était trop avancé, mais n'osant céder dans une question d'amour-propre qui devenait aussi pour lui une question électorale, avait insisté pour que les dommages indirects fussent soumis à l'appréciation des arbitres de Genève, tout en stipulant que pareille chose ne pourrait plus se faire à l'avenir. Malgré les justes protestations du cabinet de Londres, le général Grant avait persisté dans sa demande, et après plusieurs essais infructueux de conciliation le traité en vertu duquel se

faisait l'arbitrage aurait été inévitablement rompu, si les arbitres eux-mêmes, évoquant volontairement l'affaire, n'avaient tiré les deux gouvernemens d'embarras en déclarant qu'ils se prononceraient contre les dommages indirects, si cette question leur était soumise. La diplomatie du général Grant n'était donc pas irréprochable, et elle méritait quelques-unes des critiques que lui faisaient ses adversaires en l'accusant à la fois d'imprudence et de faiblesse. Imprudente, elle l'avait été en soulevant un incident qui devait tout entraver, en essayant d'imposer au gouvernement britannique des prétentions déraisonnables et inacceptables; faible, elle était forcée de l'être pour éviter les conséquences de cette première faute en se contentant d'une satisfaction de forme pour mieux céder sur le fond des choses. Il n'en était pas moins vrai que le règlement des indemnités à la somme de 75 millions était une importante victoire pour la politique américaine. Malgré les fautes de détail qui avaient pu être commises, ce grand résultat avait été obtenu par l'administration du général Grant, et l'opinion publique, qui ordinairement ignore les causes et ne juge que les résultats, n'avait pas lieu d'en être mécontente.

Cependant telle est en ce pays l'insatiable exigence de l'opinion publique à l'égard des nations européennes, que le succès obtenu à Genève par la diplomatie du général Grant parut presque insuffisant. Les uns cherchèrent à en tirer parti en faveur du candidat républicain, et présentèrent ce résultat comme une preuve nouvelle de sa supériorité politique; les autres au contraire s'en plaignirent comme d'un échec grave, d'une défaite pitoyable et ignominieuse pour la grande république. La véritable opinion du pays, sans adopter aucun de ces jugemens excessifs, inclinait plutôt vers le dernier. Bien loin de ressembler à de l'orgueil satisfait, l'impression générale était que l'arbitrage avait tourné au détriment des États-Unis. Il en fut de même pour la décision rendue quelque temps après par l'empereur d'Allemagne au sujet des frontières maritimes des possessions britanniques sur la côte occidentale de l'Amérique. Quoique l'empereur eût donné raison aux prétentions des États-Unis, et leur eût attribué l'entière possession de l'île San-Juan, occupée conjointement depuis 1859 par les deux puissances, l'opinion publique américaine ne daigna pas considérer cette décision comme un succès; suivant son usage, elle ne vit dans le triomphe des prétentions nationales qu'un acte de justice inévitable dont il n'était pas besoin de savoir gré au gouvernement qui les avait fait prévaloir.

C'était sur d'autres moyens que les partis comptaient pour réchauffer l'enthousiasme populaire. Dès le début de la campagne

électorale, la polémique avait pris ce caractère tout personnel qu'affectent toujours en Amérique les compétitions présidentielles. Chacun des deux partis n'était occupé que de vanter son candidat et de décrier celui de ses adversaires. Les journaux étaient pleins de petits récits plus ou moins piquans sur M. Horace Greeley ou sur le général Grant, et destinés, suivant l'occasion, à les rendre populaires ou à les rendre odieux. Tantôt c'était une députation de quelques centaines d'amis qui était allée rendre visite au philosophe de Chappaqua dans sa retraite champêtre. On décrivait la personne du « vieux héros, » avec sa vigoureuse stature, sa toilette négligée, son large chapeau blanc rejeté derrière la tête, ses lunettes d'or brillant au soleil, sa démarche rapide et saccadée. On avait mangé du homard sous les arbres verts, à une table servie par des domestiques noirs, et couverte entièrement des produits de la ferme. Tantôt c'étaient des historiettes de l'enfance du général Grant : comment il avait dompté un cheval rétif qu'un entrepreneur de cirque ambulant défiait qui que ce fût de monter, — comment, à l'âge de douze ans, il avait sauvé la vie à deux dames, — comment un phrénologue lui avait prédit qu'il serait président des États-Unis. On appelait M. Greeley « notre second Franklin, » le général Grant « notre nouveau Washington. » « Grant était ivre tel jour, écrivait *la Tribune*, journal de M. Greeley, vingt personnes l'ont vu. — Greeley est un escroc, répliquait le *Times*, journal républicain, cent personnes peuvent l'attester. » Toutes ces grossièretés calomnieuses inspiraient au général Butler, lui-même accoutumé de longue date à recevoir de pareils horions, la réflexion suivante : « si la presse des deux partis ne ment pas, il faut croire que politiciens et candidats sont sortis tout exprès des galères. »

M. Greeley surtout s'était jeté dans la mêlée avec une ardeur inconcevable. Malgré l'avis contraire de ses amis, qui craignaient ses imprudences, il avait voulu payer de sa personne et entreprendre lui-même une de ces grandes tournées oratoires qui sont aux États-Unis la dernière ressource des candidats en détresse. Suivant l'expression consacrée, il *prit le stump* et parcourut successivement les états du nord et les états de l'ouest, courant de ville en ville, prononçant vingt discours dans chaque journée, parlant dans les clubs, parlant dans les *meetings* populaires, haranguant la foule de son balcon, parlant encore aux stations de chemins de fer pendant l'arrêt des trains, subissant partout l'éternel supplice des ovations, des députations, des illuminations, des processions solennelles et du formidable *shake-hands* avec tout le genre humain. Il subit cette épreuve avec une rare vaillance, et il mérita presque la qualification de *héros* que lui donnaient les journaux amis de sa candida-

ture. Le récit de ses pérégrinations, répété par toute la presse, amusa l'Amérique entière. On le décrivait partant seul de New-York, avec son gilet débraillé, son éternel chapeau blanc, et son sac de nuit noir, « vieux serviteur honoré par un long usage. » A chaque station, des curieux ou des admirateurs faisaient foule autour de lui. On le cherchait de voiture en voiture, on criait « où est Greeley? » on le traînait sur la plate-forme du *car*, et on le faisait parler de gré ou de force. Lui de se défendre et de s'excuser de son mieux ou de s'exécuter de bonne grâce, quand il ne parvenait pas à s'excuser, heureux quand le sifflet de la locomotive venait l'interrompre dans son exorde et le dispenser d'une péroraison. Parfois il allait se rasseoir, et la foule défilait alors dans la voiture pour lui serrer la main. Puis c'étaient les réceptions pompeuses, les bandes de musiciens venues à sa rencontre, les jeunes filles lui offrant des fleurs, les cortéges de voitures à quatre chevaux où le génie de la réclame commerciale avait soin de glisser quelques chariots d'annonces, se promenant ainsi sous le patronage du triomphateur. Le 18 septembre au matin, M. Greeley part en chemin de fer de Philadelphie; à Lancaster, où le train s'arrête un quart d'heure, on le hisse sur le balcon d'une auberge d'où il prononce un discours. A Harrisburg, nouveau discours; à chaque station, allocution de circonstance. A Indiana, il trouve une foire assemblée; il saisit cette occasion pour faire une conférence sur l'agriculture. Le lendemain, il arrive harassé à Pittsburg; une procession vient à sa rencontre avec des torches allumées et le conduit au balcon d'un hôtel d'où on le force à discourir encore. Le lendemain, il repart pour l'Ohio. Au bout de quelques semaines, il revient à New-York exténué, ayant prononcé peut-être deux cents discours, ayant beaucoup injurié et calomnié le général Grant, beaucoup exalté le patriotisme des populations du sud, beaucoup prêché l'union, la concorde et l'amour, et beaucoup nui au succès de sa candidature, déjà compromise. Le peuple américain, qui aime ces exhibitions personnelles, n'en conçoit pas toujours beaucoup plus d'estime pour celui qui s'y livre. Ce moyen n'avait pas réussi à M. Johnson ni à M. Seymour; au lieu de relever M. Greeley dans l'opinion publique, il acheva de le perdre.

Pendant que M. Greeley battait la campagne, le général Grant, toujours discret et calme, prenait tranquillement les bains de mer, et continuait à s'occuper des affaires de l'état. Ses amis s'agitaient pour sa cause; ainsi le sénateur Wilson, vice-président désigné du parti républicain, se livra dans l'état du Maine, à l'occasion des élections locales, à la propagande la plus active, et dépassa presque l'activité de M. Greeley : en quelques jours, il prononça qua-

rante-six discours. Le président attendait avec confiance la justice de ses concitoyens, sans essayer de s'imposer à leur choix par un grossier charlatanisme. D'ailleurs son inexpérience de la parole servait à merveille sa prudence naturelle. Dans les courts voyages qu'il se vit obligé de faire, il ne put éviter quelques réceptions solennelles, mais il ne prononça pas un seul discours. Reçu à Newark, près de New-York, par une sérénade et une procession, il n'ouvrit même pas la bouche. A Philadelphie, à la suite d'un *meeting* où divers orateurs avaient été entendus, il prononça ces simples paroles: « messieurs, vous avez entendu ce soir de beaucoup meilleurs discours que je ne pourrais vous en faire; je suis heureux de vous voir, et je vous félicite d'avoir entendu de si beaux discours.» Bien loin de lui en vouloir de son mutisme obstiné, ce peuple, blasé sur les effets oratoires et accoutumé à voir s'agiter sur les tréteaux politiques tant de médiocrités éloquentes, lui savait gré de rester à sa place, et de conserver l'attitude d'un simple homme d'action; même dans un pays démocratique, une certaine fierté ne messied pas à un homme illustre comme le général Grant. D'ailleurs un candidat à la présidence a toujours bien assez de partisans pour faire la grosse besogne, et il garde mieux son prestige en s'enfermant dans une réserve un peu dédaigneuse qu'en allant lui-même racoler les voix sur la place publique et hurler dans les réunions populaires.

Tandis que les candidats se faisaient valoir, chacun à sa manière, et se recommandaient au pays par des mérites si divers, les élections locales des états avaient lieu l'une après l'autre et décidaient par avance du sort de l'élection présidentielle. Les démocrates, comme de raison, l'avaient emporté dans les états du sud, sauf dans la Caroline du nord, où les républicains avaient remporté une victoire difficile et inespérée. La Georgie avait donné une forte majorité aux démocrates; presque partout, les élections s'étaient passées paisiblement malgré la grande animosité qui semblait renaître entre les deux races. A Macon seulement et à Savannah, il y avait eu de courtes collisions entre les partisans de Grant et ceux de Greeley. Sur quelques points, les blancs et les noirs étaient venus aux *polls* avec leurs armes; les noirs surtout avaient montré une discipline toute militaire, et s'étaient présentés dans les villes en colonnes serrées, sous le commandement de leurs capitaines, lieutenans et sergens. Tous ces menaçans préparatifs de guerre civile étaient restés superflus; mais ils prouvaient une fois de plus combien la paix était précaire dans les états du sud, et combien l'arbitrage du gouvernement fédéral était encore nécessaire pour empêcher ces populations de s'égorger.

Les états de l'ouest au contraire donnèrent la majorité aux républicains. Les états du nord, comme l'avaient prouvé les deux élections toujours douteuses du Connecticut et du Maine, étaient favorables au général Grant. Restaient les grands états du centre, la Pensylvanie, l'Ohio et l'Indiana, dont la majorité plus incertaine devait, comme toujours, faire pencher la balance. Le 8 octobre, les élections eurent lieu dans ces trois états; dans tous les trois, elles tournèrent en faveur des républicains. En Pensylvanie, où ils obtinrent une majorité de 25,000 voix, cette victoire fut d'autant plus remarquable que le candidat républicain, le général Hartfrant, était un spéculateur médiocrement estimé, tandis que M. Buckalew, le candidat démocrate, justement respecté de tous les partis, était soutenu par le gouverneur Curtin, un des hommes les plus haut placés dans ce pays par l'estime publique. Pour qu'en dépit de ces circonstances la majorité républicaine eût augmenté de 10,000 voix depuis l'année précédente, il fallait un mouvement d'opinion irrésistible. Dans l'Ohio, le succès des républicains n'avait pas été aussi grand, car leur majorité n'était plus que de 15,000 voix, c'est-à-dire un peu inférieure à celle des élections de 1870, et très au-dessous des 41,000 suffrages auxquels elle s'était élevée lors de la dernière élection présidentielle. L'Indiana au contraire, qui avait donné en 1870 une majorité de 2,500 voix aux démocrates, donnait cette année 3,000 voix de plus aux républicains. Le sort en était jeté, les républicains étaient encore une fois victorieux, et toutes les fanfaronnades de M. Greeley ne pouvaient plus lui ramener la fortune.

Les partisans du *philosophe* firent bonne contenance jusqu'au bout. Ils expliquèrent leurs défaites locales par l'emploi de la corruption, par l'influence administrative du général Grant et par l'usage de cette fraude électorale qu'on appelle aux États-Unis la *colonisation*. — La colonisation consiste dans le double et triple vote d'une bande d'électeurs gagés, inscrits dans plusieurs états, et faisant métier de courir les chemins de fer pour aller voter de ville en ville. — On évalue d'ailleurs à soixante mille le nombre des fonctionnaires dépendans du gouvernement fédéral, et l'on assure que chacun d'entre eux a été forcé de souscrire en moyenne 50 dollars par tête pour les frais électoraux du parti républicain. Si à ces soixante mille soldats dévoués de l'administration régnante, on ajoute les fonctionnaires des états et des municipalités où le parti républicain domine, on aura l'idée de l'immense influence que le pouvoir exécutif exerce aux États-Unis sur les manifestations de l'opinion publique; mais il ne faut pas oublier qu'il en a été de même dans tous les temps, et que l'opposition use des mêmes moyens partout où

elle se trouve au pouvoir. Quelque influence que ces abus malheureusement trop habituels puissent exercer sur le résultat d'une élection, la véritable cause des progrès du parti républicain n'était pas là; elle était dans la division du parti démocrate. Presque partout, les *straight-outs* ou démocrates purs s'abstinrent ou votèrent pour le général Grant. Ceux de Pensylvanie se réunirent même le 16 octobre à Harrisburg pour déclarer qu'il n'y avait pas à choisir entre les deux candidats, et que les démocrates honnêtes étaient tenus, en conscience, de s'abstenir. Dans les états du sud au contraire, ces abstentions démocratiques furent peu nombreuses; mais en revanche les républicains votèrent comme un seul homme, et d'ailleurs le plus ou moins de force des majorités populaires dans les états du sud ne pouvait changer la proportion des voix dans le collége électoral, si les états du nord, du centre et de l'ouest restaient fidèles à la cause républicaine. Le dernier espoir des partisans de M. Greeley était que dans le collége électoral, grâce à la dispersion des voix sur plusieurs candidats, les républicains n'arriveraient pas à la majorité absolue, et que, suivant la constitution, l'élection devrait être faite par le congrès, comme cela s'était déjà pratiqué jadis lors de la nomination de John Quincy Adams; mais les *greeleyites* s'étaient privés de cette dernière chance en étouffant toute candidature indépendante, et en réduisant les démocrates purs à la docilité, à l'abstention ou à la révolte. D'ailleurs, la majorité du congrès étant franchement républicaine, le résultat de cette seconde élection ne pouvait être douteux.

Le vote populaire eut lieu, comme d'habitude, le 4 novembre, et fit évanouir ces dernières illusions. Non-seulement le général Grant a obtenu une majorité suffisante, mais sa majorité dans le collége électoral est environ des trois quarts des votes. Des états douteux comme le New-Jersey, le Delaware, la Caroline du nord, des états du sud tels que l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, le Mississipi, se sont prononcés en sa faveur. M. Greeley n'a gardé que la Georgie, le Kentucky, le Maryland, le Tennessee, la Virginie et peut-être le Missouri et le Texas. Encore le Maryland ne lui a-t-il donné qu'une faible majorité de 1,200 voix, et les républicains ont-ils regagné 30,000 voix en Georgie depuis l'élection du gouverneur. Sur l'ensemble du vote populaire, les majorités additionnées du général Grant dans les divers états qui lui ont donné leurs suffrages s'élèvent à 701,800 voix. Les majorités additionnées de M. Greeley ne s'élèvent qu'à 62,000 suffrages, ce qui donne au parti républicain près de 640,000 voix de plus qu'au parti démocrate. Dans le collége électoral, le général Grant est assuré d'avance de 300 suffrages, et M. Greeley n'en a que 43 certains, auxquels se joindront

probablement les 8 voix du Texas et les 15 du Missouri. Cette élection, qui semblait au début si compromise, est au contraire la plus éclatante victoire que le parti républicain ait depuis longtemps remportée. La coalition qui devait le renverser a au contraire resserré l'union de ce parti, et rassemblé de nouveau sous sa direction toutes les opinions sages et modérées.

Quant au général Grant, il reçoit de ses concitoyens un honneur bien rare, et qui n'a été conféré, depuis l'origine de la république, qu'à quatre présidens des États-Unis, Washington, Jefferson, Monroe et Lincoln. Il faut espérer qu'il saura profiter de ce pouvoir renouvelé et raffermi pour accomplir lui-même les réformes réclamées par ses adversaires. M. Greeley est rentré à la direction de *la Tribune*, qu'il n'aurait jamais dû quitter, et sans doute il y a rapporté des ambitions plus modestes et des idées plus saines sur la politique de son pays. Que le général Grant, en reprenant possession de la présidence, tire aussi de sa victoire la leçon qu'elle renferme! Qu'il s'attache de plus en plus à satisfaire les justes plaintes de l'opinion publique, à poursuivre la corruption et la vénalité dans le gouvernement, à éviter les nominations administratives dictées par la faveur ou l'esprit de parti, à déshabituer le pays de mêler aux grands intérêts nationaux de mesquines considérations de personnes, à donner, s'il est possible, aux fonctions administratives dépendantes du gouvernement fédéral une stabilité qui empêche les élections présidentielles de dégénérer en combat pour la possession des places. Qu'il fasse, d'accord avec le congrès, cette *réforme du service civil* que M. Greeley n'aurait jamais faite, mais qu'il a promise avec tant de fracas, et il assurera au parti républicain une nouvelle prolongation de pouvoir plus que suffisante pour faire disparaître les dernières traces de la guerre civile et en effacer jusqu'au souvenir.

Si au contraire le parti républicain ne profite pas de sa victoire pour accomplir lui-même dans l'administration civile et financière les réformes sérieuses que l'opinion commence à demander, le parti démocratique s'en emparera certainement, et les fera prévaloir à son bénéfice. Dans les pays libres, soumis au gouvernement de l'opinion, les partis politiques ne sont pas, Dieu merci, des sectes fanatiques ou des castes inaccessibles; ils ne mettent pas un fol orgueil et un absurde entêtement à ne jamais changer et à ne jamais céder aux faits accomplis. Ils mettent au contraire leur honneur et leur sagesse à se modifier tous les jours suivant le jeu de l'opinion publique et suivant les nécessités reconnues de leur époque. Ils ne cherchent pas seulement à prendre leur revanche et à se donner le plaisir d'une vengeance stérile; ils cherchent surtout à se rendre

utiles et à satisfaire les besoins de l'opinion publique. La lutte des partis politiques devient ainsi une émulation salutaire et profitable à l'intérêt national. Ce qu'on appelle la revanche d'un parti n'est pas un retour pur et simple au passé, c'est au contraire la transformation et l'amélioration de ce parti. Il ne faut pas voir, dans cette compétition de tous les jours, une rivalité d'ambitions vulgaires et une course au clocher de popularité entre les hommes publics. Cette compétition, naturelle et indispensable à tous les pays libres, est au contraire chez une nation la preuve de son bon sens pratique et la meilleure garantie de l'ordre légal.

Qui oserait dire, en considérant aujourd'hui la grande république américaine, que les démocraties sont toujours changeantes, et qu'elles ne laissent pas à leurs gouvernemens le temps d'accomplir des œuvres de longue haleine? Cela est vrai peut-être dans les temps calmes, quand l'inquiétude des partis, ne sachant à quoi se prendre, grossit démesurément des questions secondaires, et entretient des agitations d'ailleurs sans péril sérieux; mais dans les temps de crise, dans les heures de danger national, lorsque de graves intérêts sont en jeu et tiennent la conscience publique en éveil, quel gouvernement s'est jamais montré plus persévérant, plus stable, mieux assis sur l'opinion publique que celui de la démocratie américaine? Dans quel pays du vieux monde, si ce n'est peut-être en Angleterre, la volonté nationale s'est-elle montrée aussi ferme et s'est-elle traduite par des œuvres aussi durables? C'est que, dans les pays où les partis savent céder à propos, leurs triomphes ou leurs revanches aboutissent non pas seulement à des dictatures provisoires ou à des monarchies passagères, mais à des réformes sérieuses et à de véritables conquêtes de l'esprit public. Les grandes choses ne se font qu'avec du temps, et il ne suffit pas, pour changer les institutions d'un peuple libre, de quelques proclamations et de quelques décrets lancés par un pouvoir de hasard ou par une majorité d'un jour. Plus les partis ont de confiance dans l'avenir, plus ils doivent montrer de patience, de modération, de sagesse pratique, et donner l'exemple de cette disposition libérale, malheureusement trop rare, qui consiste à ne pas s'enfermer dans une doctrine exclusive, mais à tenir compte avant tout des circonstances favorables et de l'intérêt national : c'est l'exemple qu'ils nous donnent de l'autre côté de l'Atlantique; puissions-nous le comprendre et l'imiter en France!

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LES SOUFFRANCES
D'UN PAYS CONQUIS

SCÈNES DE L'ÉMIGRATION EN ALSACE-LORRAINE

La force ne résout pas tous les problèmes ; il ne suffit point d'obtenir, par un traité dont on dicte en maître les conditions, la propriété de deux provinces; après les avoir conquises sans les consulter, il faut assurer cette prise de possession par des conquêtes morales, plus difficiles à réaliser que des conquêtes matérielles. Depuis près de deux ans que la Prusse possède l'Alsace et une partie de la Lorraine, au moment où elle prépare le recensement officiel de ses nouveaux sujets, il n'est point inutile de se demander ce que lui rapporte sa victoire et de quel prix elle la paie. Les pierres de Metz et de Strasbourg lui appartiennent; nos forts, nos remparts, nos arsenaux, nos immenses casernes, notre école d'application d'artillerie et du génie, nos magnifiques établissemens militaires, sont entre ses mains; mais les âmes lui appartiennent-elles, a-t-elle gagné les populations à sa cause et fait accepter son pouvoir par ceux qu'elle a conquis? Y a-t-il eu l'ombre d'un rapprochement entre les vaincus et les vainqueurs? Entrevoit-on dans un avenir même éloigné la possibilité d'une réconciliation entre l'Alsace-Lorraine arrachée malgré elle à la France et l'Allemagne victorieuse? Les faits seuls répondront à cette question : on veut mettre ici de côté toute récrimination stérile, on essaiera même de contenir l'indignation la plus légitime; le simple récit de ce qui se passe dans les pays annexés suffira pour éclairer l'Europe. Les victimes innocentes de la guerre ne cherchent à surprendre la pitié de personne; elles n'ont besoin pour être entendues ni d'exagérer leurs souffrances, ni de dénaturer la conduite de leurs nouveaux maîtres.

Elles font appel, non à l'émotion, mais à l'équité des peuples civilisés; d'avance elles acceptent pour juges tous les témoins désintéressés de leur sort.

I.

Dans nos anciens départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges, supprimés ou mutilés par la conquête, on se souviendra toujours de la date désormais historique du 1er octobre 1872. C'était le dernier délai accordé aux annexés pour choisir entre la nationalité française et la nationalité prussienne. Le gouvernement de Berlin avait annoncé officiellement que, passé ce jour, tous les Français nés ou domiciliés en Alsace-Lorraine qui n'auraient point opté pour la France seraient considérés comme sujets allemands. D'après les instructions envoyées aux directeurs de chaque cercle, l'option devait être suivie d'un changement de domicile réel. L'Allemagne n'entendait point sans doute qu'on pût rester Français et habiter les pays conquis. Purger leur nouvelle conquête de tout élément qui rappelât le passé, telle fut la pensée vraisemblable des vainqueurs. La France les poursuivait partout au sein de leur victoire : les noms des lieux, les monumens, les souvenirs, parlaient de nous; on les germanisa en couvrant les murs de termes étrangers. Après avoir enlevé aux pierres leur nationalité, il parut plus nécessaire encore de l'enlever aux personnes.

Seize cent mille êtres humains furent donc placés dans l'alternative de quitter leurs intérêts, leurs maisons, leurs champs, leurs affaires, les tombeaux de leurs parens, les lieux qu'ils habitaient depuis leur enfance, dans lesquels ils comptaient mourir, ou de perdre la qualité de Français, de renoncer à leur patrie et à leur drapeau. Si l'on réfléchit aux habitudes casanières de notre race, à notre attachement pour le sol où nous sommes nés, au patriotisme local de deux villes aussi anciennes, aussi glorieuses, aussi riches de monumens et de souvenirs que Metz et Strasbourg, on comprendra quelles luttes durent se livrer dans les âmes, de quelles angoisses fut précédée et suivie la résolution suprême. Abandonnerait-on tant de témoins des joies ou des douleurs passées, les rues accoutumées, les promenades favorites, l'ombre des vieilles cathédrales, les murs peuplés de souvenirs, le berceau de la famille, le nid préparé pour la vieillesse, ou, dans l'espoir de conserver tous ces biens, renoncerait-on à faire partie de la nation française, deviendrait-on le compatriote des ennemis d'hier, un étranger pour les compatriotes d'autrefois? Qui nous dira ce qu'a coûté de larmes à

une population inoffensive, digne d'être heureuse et de vivre libre, la nécessité de choisir entre de si grands sacrifices? La civilisation, en nous habituant à croire que le temps des conquêtes violentes est passé, qu'un peuple a désormais le droit de disposer de lui-même, rend de telles épreuves plus douloureuses encore par le contraste des rêves dont elle nous berce et de la réalité dont elle ne nous défend pas.

A la veille du 1er octobre, il fallut cependant prendre un parti, se décider à fuir ou à rester. Beaucoup n'avaient point attendu ce dernier délai pour se fixer en France; l'exil et la rupture des liens les plus chers leur paraissaient préférables au séjour d'un pays occupé par l'étranger. Ceux qui n'ont pas connu cette douleur ne savent point ce qu'il en coûte de subir chaque jour la présence de l'ennemi, de le rencontrer à toute heure comme un souvenir vivant de la défaite et de la conquête. La majorité de ceux qui optaient pour la nationalité française ne se pressait pas néanmoins de se rendre en France; des devoirs, des affaires, des besoins, les retenaient au lieu habituel de leur résidence. L'important, pensaient-ils, était de conserver leur qualité de Français; plus tard, il serait toujours temps d'émigrer, s'il ne s'offrait aucun moyen d'éviter ce malheur. Un vague espoir en retenait quelques-uns. Fallait-il prendre à la lettre les ordonnances des Prussiens? Exigeraient-ils que tous ceux qui auraient opté pour la France quittassent définitivement le pays? Aucun Français ne serait-il plus autorisé par eux à séjourner en Alsace et en Lorraine? Qu'entendait-on d'ailleurs par le domicile réel que chaque optant devait indiquer en France pour que son option fût valable? Ne suffisait-il pas à la rigueur de louer une chambre sur le territoire français, d'y payer une contribution personnelle, de s'absenter pendant quelques jours au commencement d'octobre, et, ces précautions prises, de rentrer chez soi comme d'habitude?

Les autorités prussiennes, interrogées sur tant de points délicats, répondaient, ainsi qu'elles le font d'ordinaire, en termes évasifs, par des communications officieuses et personnelles, sans jamais engager le gouvernement qu'elles servent. Les unes laissaient entendre qu'on accorderait aux Français de grandes facilités de séjour, les autres qu'il valait mieux ne pas s'exposer à en avoir besoin et se placer tout de suite sous la protection des lois allemandes en acceptant la nationalité germanique. Il y eut un point cependant sur lequel elles furent d'accord à la dernière heure, c'est que le 1er octobre au matin tous les annexés qui se trouveraient sur le territoire de l'Alsace-Lorraine, même après avoir opté pour la France, seraient déchus du bénéfice de l'option et considérés comme

sujets germaniques. On se réservait de statuer plus tard sur les conditions de séjour; pour le moment, il fallait choisir entre la qualité d'Allemand ou le départ immédiat.

Cette nouvelle, qui avait été précédée de rumeurs plus favorables, causa une véritable panique dans tous les rangs de la société. Il y eut alors comme un entraînement universel qui poussa en quelques jours vers la frontière française une population affolée. La contagion de la fuite fut générale; beaucoup de personnes qui n'étaient point encore décidées se décidèrent tout à coup, et partirent à l'improviste sans avoir réglé leurs affaires, sans se demander où elles iraient, quels seraient leurs moyens de vivre et leur asile le lendemain. Un même sentiment les animait toutes, riches ou pauvres, habitans des villes qui abandonnaient leurs maisons élégantes, campagnards qui laissaient derrière eux leurs champs sans culture, ouvriers qui renonçaient à un salaire assuré et au pain de chaque jour pour courir au-devant de la misère : un désir irrésistible d'échapper à la domination de l'étranger. La crainte d'être Allemands les poussait par milliers sur les routes et les déracinait du sol natal. La patrie n'était plus pour eux le lieu connu et aimé où ils avaient vécu; ils appelaient de ce nom le moindre coin de terre où ils allaient retrouver notre langue, nos mœurs, notre civilisation. Quelle réponse à la prétention des Allemands de rattacher à la grande famille germanique leurs frères séparés de l'Alsace et de la Lorraine! Singuliers frères qui tournent le dos à leurs prétendus parens et ne veulent connaître de l'Allemagne que le chemin de la France!

A voir le nombre et l'empressement des fugitifs qui encombraient les chemins dans les derniers jours de septembre, on eût cru que la guerre avait recommencé, et qu'une nouvelle invasion chassait devant elle les populations épouvantées : invasion aussi réelle en effet et plus redoutable que la première, car personne ne peut cette fois en calculer la durée. Tous les trains qui aboutissent à la frontière française, de Mulhouse à Belfort, de Sarrebourg à Lunéville, de Metz à Pont-à-Mousson, de Thionville à Audun-le-Roman, regorgeaient d'émigrans; sur plusieurs points, l'affluence était si grande qu'il fallut à diverses reprises organiser des trains supplémentaires; le 30 septembre, des milliers de jeunes gens traversaient encore ce qui nous reste de la Lorraine, fuyant à la dernière heure devant la conscription prussienne. Aux gares, les scènes douloureuses se succédaient; des chefs de famille, des commerçans, de petits boutiquiers, confiaient leurs maisons, leurs intérêts, tout leur avoir, à leurs femmes, quelquefois même à de simples jeunes filles élevées par le malheur au-dessus de leur

âge. Des fils se séparaient de leurs vieux parens sans savoir s'ils les reverraient jamais; les femmes pleuraient; les lèvres serrées, les traits contractés des hommes disaient assez ce qui se passait au fond de leurs âmes dans ces heures cruelles. Comme il arrive au milieu des grands malheurs publics, des personnes qui ne se connaissaient point s'adressaient la parole et confondaient leurs tristesses. Un spectacle plus lamentable encore était celui des pauvres ménages de paysans entassés sur des charrettes et couvrant les routes; le père à pied conduisait l'attelage d'un pas résolu; la mère, assise avec les enfans au sommet de la voiture, sur l'échafaudage branlant d'un chétif mobilier, regardait d'un air morne le vaste espace et l'horizon inconnu. Quelques-uns traînaient sur des brouettes le peu qu'ils possédaient. De tous ceux qui donnèrent alors à la France une preuve si touchante de leur attachement pour elle, il n'en est pas qui aient fait un plus grand sacrifice ni mieux mérité de la patrie que les cultivateurs d'Alsace et de Lorraine. On connaît l'amour du paysan pour la terre, on sait quels liens solides l'attachent au sol qu'il cultive, qu'il améliore par son travail et qu'il étend par l'économie. Son unique ambition est d'accroître son bien et de laisser à ses enfans un héritage augmenté par ses soins. Aucune de ces richesses réelles, aucune de ces espérances ne se transporte hors du village; s'il y renonce, il perd tout, le mobile habituel de son activité et le principe même de son existence morale. Il s'est trouvé néanmoins parmi cette population laborieuse, âpre au gain, dure à la fatigue, possédée du démon de la propriété, un grand nombre de gens de cœur qui ont sacrifié leurs intérêts les plus chers, la passion de toute leur vie au plus pur sentiment de patriotisme. La France ne leur offrait rien, aucun avantage matériel, aucune compensation positive à la perte qu'ils subissaient pour elle; l'Allemagne leur assurait la jouissance de tous leurs biens : ils n'ont point cependant hésité entre les deux pays, l'aisance ne les eût point consolés d'être Allemands, la certitude de rester Français les consolait de la misère. Dans de telles situations, sous l'empire de sentimens si forts et si respectables, le ressort de la volonté se tend jusqu'à l'héroïsme; le citoyen le plus obscur, le plus attaché aux intérêts vulgaires, sent en lui quelque chose de la résolution et de l'esprit de sacrifice qui font les martyrs.

Ils obéissaient aussi à un instinct supérieur, ils se sentaient élevés au-dessus d'eux-mêmes, ces petits employés, ces modestes commerçans, ces humbles serviteurs qui, vivant jour par jour de leur travail, certains de n'en pas manquer s'ils restaient en Alsace et en Lorraine, aimaient mieux affronter tous les hasards, gagner la France sans argent, sans promesses d'emploi, sans appui, que de suppor-

ter la présence et la domination de l'étranger. L'histoire de ces souffrances populaires mériterait d'être écrite; on en composerait le livre d'or de nos provinces perdues. Une veuve qui emmenait deux enfans, à qui l'on demandait le 29 septembre où elle comptait fixer sa résidence, répondait simplement : « Je n'en sais rien; je n'ai ni ressources, ni asile, ni métier assuré, mais je pars, mes fils ne seront pas Allemands. » Ces derniers mots résumaient la pensée de tous. Pour cette population de nos frontières de l'est qui connaît de longue date l'Allemagne et ne l'a jamais aimée, il n'y a point de plus grand malheur que de lui appartenir.

« Où allez-vous? demandait-on à de pauvres gens dont le triste équipage annonçait la détresse. — En France, » répondaient-ils. Ils allaient devant eux jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la frontière française, et se demandaient seulement alors quel serait leur asile, leur gagne-pain pour les jours suivans. Le soir venu, on dételait les chevaux, les émigrans campaient dans leurs voitures, auprès des villages, et le long défilé recommençait le lendemain. Les plus jeunes fuyaient pour ne pas servir la Prusse, les plus âgés, comme le disait l'un d'entre eux, pour ne pas mourir Prussiens. On a vu des octogénaires opter pour la nationalité française et quitter l'hospice qui leur servait de refuge.

Le chiffre si considérable des émigrans échappe jusqu'ici à tout contrôle. Les Allemands seuls pourront s'en rendre compte lorsqu'ils auront terminé le recensement qu'ils commencent à peine, pour lequel ils attendent sans doute la liste des options que le gouvernement français doit leur communiquer à la fin de cette année. Le jour où ils publieront leur statistique, il ne faudra l'accueillir qu'avec réserve, en ayant soin de ne pas confondre, comme ils le font volontiers, les anciens habitans des provinces françaises et les nouveau-venus que l'Allemagne y envoie. Ces derniers, dont le nombre ne sera évalué que par les autorités germaniques, doivent être défalqués du chiffre total de la population d'Alsace-Lorraine, si l'on veut comparer ce qu'elle est aujourd'hui, sous la domination allemande, à ce qu'elle était autrefois sous le régime français. On a parlé de 164,000 personnes qui auraient opté dans les provinces annexées pour la nationalité française, sans compter 254,000 options faites en France; ces chiffres, si élevés qu'ils paraissent, sont loin de correspondre au chiffre réel de l'émigration. Une foule de personnes sont parties sans opter, soit que par prudence elles ne voulussent laisser derrière elles aucune trace de leur départ, soit qu'il leur parût inutile de revendiquer une nationalité qu'elles allaient retrouver en retrouvant la France, soit enfin que les autorités prussiennes aient mis peu d'empressement à les inscrire et se soient

enfermées ou absentées pendant les derniers jours de septembre, comme on les accuse de l'avoir fait dans quelques communes (1). Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les nombreuses options des mineurs émancipés sont considérées comme nulles par la Prusse, ne figureront point dans les états officiels qu'elle publiera. On craint aussi qu'elle ne se réserve de traiter en sujets prussiens les optans qui rentreraient, même pour un jour, en Alsace-Lorraine, sans en avoir reçu l'autorisation formelle. La rigueur avec laquelle depuis le 1er novembre les commissaires allemands exigent les passeports à la frontière leur permettra de reconnaître la nationalité de tous ceux qui se rendent dans les provinces annexées et de refuser au besoin aux Alsaciens et aux Lorrains, — qui rentreraient chez eux après avoir opté pour la France, — le bénéfice de l'option. Le plus sage en ce moment, si l'on veut rester Français aux yeux des Allemands, sera de demeurer en France. En attendant que la liste complète des options et des départs soit communiquée au public, si jamais nous devons la connaître tout entière, quelques détails authentiques donneront une idée des proportions énormes qu'a prises l'émigration.

Dans les trois derniers jours du mois de septembre, 45,000 voyageurs venant des provinces annexées ont traversé la gare de Nancy et inondé les rues de la cité. Aux abords de l'hôtel de ville, sur la place Stanislas, des familles fugitives s'asseyaient en cercle autour de la statue du dernier duc de Lorraine, attendant avec une dignité recueillie qu'on leur indiquât une destination ou un asile; des groupes aux vêtemens bariolés, d'une tristesse pittoresque, se formaient silencieusement jusque sur le marbre des fontaines, près des eaux jaillissantes; une foule si épaisse obstruait les abords du chemin de fer que les derniers venus ne pouvaient arriver jusqu'au guichet qu'après quelques heures d'attente; des caisses, des paquets, des matelas, s'amoncelaient sur les quais et y formaient une montagne de bagages; du milieu de cette cohue, on n'entendait sortir aucune exclamation violente, aucun chant révolutionnaire. Par intervalles seulement, quelques voix résolues acclamaient le nom de la France. C'était surtout le cri des jeunes gens, de nos futurs soldats. A la dernière heure, il en arriva un si grand nombre que l'on craignit quelques conflits avec la garnison prussienne, et que l'on dirigea plusieurs trains sur Vesoul, où un régiment de cavalerie française a remplacé les Allemands. Il partait encore des émigrés le 1er octobre à quatre heures du matin. Sur la route de

(1) Les Allemands ont mis en général beaucoup de mauvaise grâce et de lenteur à délivrer aux personnes intéressées les pièces qu'on leur réclamait pour remplir les formalités de l'option.

Novéant à Pagny, vers la fin du mois de septembre, les voitures de déménagemens se succédaient sans interruption la nuit et le jour, aussi rapprochées les unes des autres et aussi serrées qu'elles eussent pu l'être dans les rues de Paris lorsqu'un encombrement s'y produit. A la même époque, cent cinquante wagons de meubles entraient tous les jours en France par la gare de Pagny.

La ville de Metz, autrefois si florissante et si animée, ressemble aujourd'hui à un désert où n'apparaissent plus que de loin en loin quelques débris de l'ancienne population; les écriteaux suspendus au-dessus de toutes les portes, les fenêtres closes, annoncent que dans tous les quartiers les maisons demeurent vides. Dans la rue des Clercs, la plus fréquentée de toute la ville, qui conduit de l'Esplanade à la cathédrale, douze grands magasins se sont fermés pour ne plus se rouvrir. Les fabriques de chaussures, de flanelle, de bonneterie, qui occupaient 2,000 ouvriers, s'établissent à Nancy; les ateliers justement renommés où M. Maréchal peint ses vitraux se transportent à Bar-le-Duc. Tous les anciens avoués du tribunal, la plupart des huissiers ont donné leur démission et gagné la France; il ne reste plus dans toute la ville que deux notaires. D'après les calculs les plus modérés, on ne peut évaluer le nombre des personnes qui ont quitté Metz à moins de 32,000. Du chiffre de 48,000 habitans, l'ancienne population est tombée à celui de 16,000. Ce n'est plus la vieille cité messine que les Prussiens possèdent; ils n'en gardent que l'ombre. La France avait fait de Metz une ville riche et active, à la fois militaire, savante, industrielle, dotée de magnifiques établissemens, de l'école d'application d'artillerie et du génie, d'une école régimentaire d'artillerie, d'une cour d'appel, d'un lycée appartenant à l'état et d'un collége libre, d'une école de dessin et de musique, d'écoles municipales dignes de rivaliser pour la perfection des méthodes et l'étendue de l'enseignement avec les institutions analogues de Mulhouse et de Paris, qu'elles ont en général précédées, auxquelles même elles ont en plus d'un point servi de modèles. Le zèle de la municipalité et l'intelligence de l'industrie privée complétaient par des efforts locaux, par des créations individuelles, l'action bienfaisante du gouvernement. Que deviennent aujourd'hui toutes ces richesses, œuvre des siècles, produit du travail de plusieurs générations françaises? Il a suffi que Metz tombât au pouvoir des Prussiens pour qu'en deux ans la vieille cité descendît du second rang au dixième, reculât jusqu'aux temps les plus obscurs et les plus malheureux de son histoire. Il dépend de ses nouveaux maîtres de la faire descendre encore sur la pente de la décadence, mais il ne leur appartient point d'y ramener la vie et l'activité première. Tant que Metz restera entre leurs mains, Metz,

après de longs jours de prospérité, aura la douleur de se survivre à lui-même. Avec un sentiment de patriotisme que la France ne saurait trop honorer, la municipalité messine vient de dresser le bilan de toutes les gloires locales, comme pour montrer à l'Allemagne ce qu'était Metz avant la conquête et humilier le présent par le contraste du passé. On a réuni dans un même musée des souvenirs archéologiques, des collections de médailles, de pierres, d'insectes, de plantes, d'animaux, et gravé sur des tables de marbre, avec les titres des sociétés savantes du pays messin et la mention des prix remportés par elles dans de nombreux concours, les noms de tous les hommes célèbres qu'a produits la cité. On dirait qu'avant de mourir la noble ville compose elle-même l'inscription funéraire qui décorera sa tombe.

Metz n'a pour nous qu'une importance militaire, répondent sans embarras quelques Allemands; nous n'avons exigé cette place que pour fermer aux Français le chemin de l'Allemagne et nous ouvrir la route de Paris. De là nous jetterons, quand nous le voudrons, une armée dans les plaines de la Champagne sans rencontrer entre nous et votre capitale un seul obstacle naturel; nous couvrons notre frontière et nous découvrons la vôtre. C'est là tout le secret de la conquête de Metz; notre ambition ne va pas plus loin. Que Metz ne soit plus après cela qu'une forteresse, qu'une vaste caserne entourée de canons, que l'industrie y périsse, que les arts s'y éteignent, que la vie s'y arrête, peu nous importe; c'est l'affaire des habitans, non la nôtre. Notre but est atteint, nous ne voulions qu'une position stratégique, nous l'avons; bien habile ou bien hardi sera celui qui maintenant nous en dépossédera.

Il n'en est pas de même de Strasbourg, dont les feuilles officieuses de l'Allemagne ne parlent qu'avec sollicitude; pour cette fille bien-aimée, que ne ferait pas la mère-patrie, trop longtemps privée d'elle! N'est-ce pas afin de la rendre plus heureuse et plus florissante, pour y effacer jusqu'aux derniers vestiges de la barbarie française, qu'on a commencé par détruire à coups de canon une partie de la ville avant de l'annexer tout entière? Grâce à la fraternelle habileté des artilleurs allemands, la voilà qui sort maintenant rajeunie et renouvelée de ses ruines; les magnifiques indemnités accordées par l'Allemagne aux propriétaires des maisons détruites leur permettent d'élever des palais à la place des masures qu'ont brûlées à dessein quelques obus intelligens. Le faubourg National, le faubourg de Saverne, le faubourg de Pierre, vont maintenant lutter d'élégance avec les plus beaux quartiers de Berlin. Strasbourg, amoindri par la France, entrera sous le drapeau prussien dans une ère de prospérité que les cités françaises n'ont jamais

connue; ses remparts tomberont, son enceinte s'élargira du côté de la Robertsau, un large canal amènera à la porte des Pêcheurs les plus grands bâtimens qui naviguent sur le Rhin. La science y fleurira en même temps que l'industrie; une puissante université, entretenue à grands frais et richement dotée, y réunira les professeurs les plus célèbres de l'Allemagne. Telles étaient les promesses sonores par lesquelles on essayait de consoler et surtout de retenir les Strasbourgeois. Ceux-ci secouaient la tête, attendant pour y croire que toutes ces merveilles fussent réalisées. Ont-ils eu tort de se montrer si incrédules? Combien de ces beaux projets restent encore à l'état d'espérance! Qu'est devenue l'ardeur des premiers jours? L'achat et la vente des terrains de la Robertsau ne seraient-ils qu'une simple manœuvre de la spéculation allemande, si habile en ce moment à remuer les capitaux et à dépouiller les actionnaires? Où sont les professeurs illustres que devait attirer l'université de Strasbourg? 52 Allemands remplacent simplement dans l'enseignement supérieur 51 Français aussi instruits, aussi distingués et généralement plus connus que leurs successeurs. Aucun homme considérable de l'Allemagne n'a voulu accepter les offres du gouvernement prussien et affronter les dispositions peu favorables du public alsacien. Il a fallu recruter le nouveau personnel enseignant un peu au hasard, en Suisse, en Autriche, dans les différentes parties de l'empire germanique, parmi les lettrés et les savans les plus obscurs. Installés le 1er mai 1872, quelques-uns de ces professeurs ont déjà pris la fuite, honteux du vide qui se faisait autour d'eux et ne pouvant se résigner à voir leurs cours déserts. Ce qui manque en effet le plus à cette université, ce sont les étudians; l'Alsace n'en fournit point et n'en pourra fournir avant longtemps. Les jeunes Allemands n'éprouvent aucun désir de séjourner dans une ville attristée, où la vie d'ailleurs leur sera plus onéreuse que dans les universités allemandes. L'Allemagne en est réduite, pour y attirer quelques étudians, à créer des bourses qu'elle affecte spécialement à l'université de Strasbourg.

Les prétendus avantages que la Prusse offrait aux Strasbourgeois, et qu'annonçait bruyamment toute la presse germanique, n'ont guère retenu à Strasbourg que ceux qu'y retenaient des nécessités de situation, le petit commerce, les petits propriétaires de maisons ou de jardins, une partie de la classe moyenne, dont les ressources tiennent au sol et ne peuvent se transporter ailleurs. Là comme partout, les riches et les pauvres sont partis sans hésiter, emportant les uns leurs capitaux, les autres leurs bras et leurs instrumens de travail. Il faut excepter, bien entendu, de cette classification, trop générale pour être absolue, les grands industriels dont

les établissemens ne se déplacent point et les ouvriers attachés à leur fortune.

C'eût été un véritable désastre, la ruine de milliers de familles, la perte de plusieurs centaines de millions, si les manufactures de Mulhouse, les usines de Hayange, de Styring, de Moyeuvre, d'Ars-sur-Moselle, avaient cessé leurs travaux. Il importe même à l'intérêt français, comme l'a très bien montré M. Reybaud (1), que ces grandes maisons ne tombent point entre des mains allemandes et ne cessent d'appartenir à des familles françaises. En Alsace, le courant d'émigration, plus marqué peut-être dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, dans la montagne que dans la plaine, a été aussi considérable qu'aux environs de Metz. Les Vosges restées françaises se peuplent d'Alsaciens et reçoivent dans leurs vallées agrestes des industries transplantées. Depuis l'annexion, Épinal compte 1,000 habitans, Saint-Dié 2,500, le département tout entier 45,000 âmes de plus qu'auparavant. La population de Nancy s'est augmentée de 10,000 âmes, 25,000 options y ont été reçues, et 6,000 engagés volontaires y ont demandé à faire partie de l'armée française. Dans la même ville, Saverne envoie une fabrique de bascules, Colmar une fabrique de porcelaines, Sarre-Union une fabrique de chapeaux de paille, Strasbourg la grande imprimerie Berger-Levrault, à côté des fabriques de bonneterie, de flanelle, de chaussures, de limes qui viennent de Metz et de Sarreguemines. Plus de 3,000 ouvriers y arrivent des provinces annexées. A Belfort, à Vesoul, à Lunéville, à Pont-à-Mousson, à Toul, à Verdun, à Briey, à Bar-le-Duc, les émigrés abondent. Les fabriques de draps de Bischwiller, qui ne trouvaient plus de débouchés en Allemagne, se transportent jusqu'à Vire dans le Calvados, à Elbeuf et à Sedan.

Sur la frontière même des provinces annexées, à mesure que les communes devenues allemandes se dépeuplaient, les communes restées françaises recevaient et gardaient les émigrans. Il y a sur le territoire cédé à l'Allemagne des villages manufacturiers où ni ouvriers ni patrons n'osent coucher. Chaque soir, des milliers d'hommes sortent des pays conquis pour entrer en France, y passent la nuit afin de bien établir qu'ils restent Français, et reviennent le lendemain à leur travail. Dans la banlieue de Metz, ce sont des femmes qui au mois d'octobre ont ensemencé les champs et conduit la charrue. Des villages entiers de la Lorraine allemande, surtout des environs de Bitche, restent déserts. On voyait les habitans arriver en groupes à la frontière et déclarer en allemand qu'ils entendaient rester Français. La plupart manquaient de res-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

sources; ils avaient tout quitté et tout perdu pour ne garder qu'un bien, la patrie, non pas cette patrie de convention que crée la communauté de la langue, mais la patrie qu'on aime depuis des siècles, dont on a partagé la gloire et la grandeur, à qui l'on doit l'inappréciable bienfait d'une civilisation humaine, généreuse, libérale. Les plus grandes misères qu'ont eu à secourir au passage les comités locaux étaient celles des paysans. Quelques chiffres approximatifs feront connaître au public les charges énormes qu'acceptait dès le début de l'émigration, qu'accepte encore en ce moment le patriotisme de la charité privée : 52,000 personnes au moins ont été secourues en dix-huit mois par le comité alsacien-lorrain établi à Nancy; du 1er septembre au 10 octobre, ce même comité distribuait aux émigrés 158,000 francs; aujourd'hui, grâce au concours de la société de protection que M. le comte d'Haussonville préside à Paris avec tant de dévoûment, on construit des baraques pour loger autour de Nancy les ouvriers annexés; à Paris même, 50 lits sont à la disposition des émigrans; on dépense pour leur entretien près de 6,000 francs par semaine, sans compter les nombreuses distributions de vêtemens qu'on leur fait à domicile ou dans les bureaux de la rue de Provence.

Ceux qui restent ne sont en général ni moins attachés à la France ni moins hostiles à l'Allemagne que ceux qui partent. C'est la nécessité seule qui les retient. Ils ne choisissent point librement la nationalité allemande, ils la subissent malgré eux; beaucoup, quoique ne pouvant partir, ont rempli toutes les formalités de l'option, afin de ne laisser aucun doute sur leurs sentimens. La France ne saurait leur en vouloir d'accepter le sort auquel elle les condamne par les traités qu'elle a signés; ils sont la rançon de la patrie tout entière, et le sacrifice qu'ils font en la perdant doit leur être compté par tous ceux qui la conservent. Appartenant presque tous à la classe moyenne des villes et des campagnes, petits propriétaires de maisons ou de biens ruraux, ils restent parce que la propriété ne s'emporte pas, ainsi que la patrie, à la semelle des souliers, et que le départ pour eux serait la ruine. Tout ce qu'ils possèdent tient au sol; nulle possibilité d'ailleurs de vendre ni même de louer. La plupart n'ont qu'un moyen de tirer parti de leurs immeubles, c'est de les habiter et de les exploiter eux-mêmes. Les gens riches qui ont des terres en France ou des valeurs mobilières peuvent faire le sacrifice d'une part de leurs revenus, laisser leurs propriétés d'Alsace-Lorraine improductives et inoccupées; presque tous l'ont fait sans hésiter. Les plus beaux hôtels de Metz, une des villes de France où le luxe de l'architecture était poussé le plus loin, ne renferment aujourd'hui aucun habitant; les millions ainsi immobilisés ne rap-

portent à leurs propriétaires que des frais d'entretien et un gros chiffre d'impôts. L'ouvrier qui vit de son salaire emporte partout avec lui ses deux bras qui le font vivre; mais celui qui n'a d'autre ressource qu'une maison ou un champ meurt de faim, s'il les abandonne. Ces annexés malgré eux ne méritent de notre part que du respect; toute parole de blâme qui les atteindrait serait un reproche non pour eux, mais pour l'assemblée, pour le gouvernement, qui, en les cédant à l'Allemagne afin de sauver le pays, les déliaient à l'avance de toute obligation envers nous. Après la signature des traités, eux seuls demeuraient juges de ce qu'ils devaient à la patrie dont leur malheur payait la délivrance. Triste sort d'ailleurs que celui qui les attend! Il faut avoir vécu dans nos villes dépeuplées pour comprendre ce qu'on y souffre. Les relations de famille, d'amitié, de voisinage, qui pour les provinciaux tiennent une si grande place dans la vie, sont presque toutes brisées par de nombreux départs : beaucoup restent isolés sans retrouver autour d'eux un seul visage ami; pas de réunions intimes où l'on ne compte les places vides, où l'on ne pleure les absens. Les joies de l'intérieur, où l'on aimerait à se réfugier au milieu de la tristesse publique, ont leurs sources taries par la dispersion générale. Faut-il parler des plaisirs extérieurs? Il y a deux ans que personne ne les connaît plus dans l'Alsace-Lorraine. Les foires du printemps, qui attiraient autrefois un grand concours de peuple, qui amusaient pendant un mois tout un département, ne sont plus fréquentées que par la population allemande. Les Français évitent de se mêler aux groupes des promeneurs étrangers, et protestent par leur absence contre l'invasion bruyante de la gaîté germanique au sein de leurs villes en deuil. Le jour où les Allemands célèbrent publiquement leurs fêtes nationales, chacun reste chez soi, les fenêtres se ferment, on ne rencontre dans les rues ni Alsaciens ni Lorrains; pour éviter de se montrer, les ouvriers apportent le matin leur dîner à l'atelier et n'en sortent que le soir. Les indigènes font le vide autour des Allemands, comme le faisaient les habitans de Venise autour des Autrichiens. La promenade elle-même, si chère aux oisifs des grandes et des petites villes, y devient un supplice lorsqu'on rencontre à chaque pas l'uniforme étranger, et qu'on entend résonner à ses oreilles la langue des vainqueurs.

Aussi courageux, plus à plaindre peut-être que les émigrans, ceux qui restent dans les pays conquis nous rendent un service que la France ne doit pas oublier; ils maintiennent parmi les Allemands, dont le nombre s'accroîtra, notre langue, nos traditions, notre esprit. L'isolement dans lequel ils vivent, leur éloignement absolu pour la société de leurs nouveaux maîtres, feront durer la

protestation des vaincus aussi longtemps que durera la conquête. Tant qu'il restera, grâce à eux, un élément français sur le territoire annexé, l'annexion gardera le caractère qui lui appartient, celui d'un abus de la force consommé dans un temps qui se pique de progrès par un peuple qui se vante d'être civilisé. Aucun voyageur de bonne foi ne traversera nos provinces perdues sans en rapporter l'impression qu'on rapportait autrefois de Venise et de Milan. La dignité fière des Alsaciens et des Lorrains, leur attitude en face de l'étranger, continueront d'apprendre au monde qu'il a été possible de les conquérir, mais non de les assimiler. Plus on essaiera de les rattacher à l'Allemagne, plus ils se rattacheront d'eux-mêmes à la France. Déjà un symptôme significatif, et qui se produit partout, doit avertir les Allemands de l'inutilité de leurs efforts pour germaniser les Français. Dans la Lorraine allemande et dans les villages de l'Alsace, où les conquérans croyaient trouver plus de sympathie à cause de la communauté de la langue, on n'a jamais moins parlé allemand que depuis la conquête. C'est à qui montrera par l'usage de la langue française son dévoûment à la France et son aversion pour l'étranger. Beaucoup de gens qui entendent l'allemand affectent de ne pas le comprendre lorsque les Allemands les interrogent, afin de bien marquer leur nationalité. Notre pays recueille ici le fruit de la politique conciliante qu'il a toujours adoptée sur la frontière. N'imposant à personne l'usage exclusif du français, laissant chacun libre de se servir à son gré de l'idiome qui lui convenait le mieux, il a gagné les cœurs par sa tolérance et conquis des affections qu'il retrouve aujourd'hui. A quoi lui eût-il servi de faire violence à des habitudes inoffensives? Ce n'est pas la langue qu'on parle, ce sont les sentimens qu'on éprouve, la reconnaissance des bienfaits reçus, le souvenir de la gloire et des malheurs partagés qui font la nationalité. La patrie que l'on aime peut parler plusieurs langues, mais tous ses enfans la comprennent; notre histoire, celle des Suisses, ne le prouvent-elles pas jusqu'à l'évidence? Un habitant du Tessin est-il moins Suisse qu'un habitant de Berne ou de Genève? un Breton moins Français qu'un Provençal ou un Basque?

Le clergé français, demeuré tout entier à son poste dans les provinces annexées, y représente un élément de résistance morale qu'il sera difficile à l'Allemagne d'affaiblir. Le prêtre, par son caractère sacré, échappe à la juridiction de l'autorité administrative. Comment enchaîner sa parole, comment lui fermer la bouche lorsqu'il parle du haut de la chaire, comment empêcher surtout que son patriotisme ne pénètre au foyer domestique sous le couvert toujours si respectable des sentimens religieux? Lui sera-t-il interdit d'entretenir ses auditeurs de ce que la France a fait pour l'église, de

puiser ses exemples de foi et de vertus chrétiennes dans notre histoire plus volontiers que dans celle de la Prusse? La moindre apparence de persécution ne ferait qu'irriter les courages et rapprocher les fidèles de leurs pasteurs. On sait par exemple qu'un ecclésiastique aussi intrépide que M. Dupont des Loges, évêque de Metz, ne reculerait devant aucune menace, et serait plus satisfait qu'effrayé de souffrir pour sa foi. Si la lutte s'engageait, le diocèse tout entier le suivrait sans hésiter jusqu'aux derniers sacrifices. Les paroles les plus courageuses qui aient été dites en Alsace-Lorraine depuis l'annexion sortaient de la bouche de prêtres catholiques ou de pasteurs protestans; plus d'une fois même l'empressement avec lequel les Français se sont groupés en public autour de leur clergé a donné aux cérémonies religieuses le caractère d'une manifestation patriotique. Partout où les Français se réunissent, même pour prier, on ne peut les empêcher de représenter la France. L'administration allemande paraît comprendre du reste que toute mesure d'intimidation nuirait à ses projets au lieu de les servir; elle semblerait plus disposée à gagner les bonnes grâces du clergé qu'à lui faire peur. Son principal moyen de séduction a été jusqu'ici d'augmenter d'un tiers les traitemens des curés, des desservans, des vicaires et des chanoines. On accepte ces largesses intéressées pour le bien de la religion, sans se croire obligé à la reconnaissance; nul ne les sollicite ni ne les souhaite, et pas un prêtre de l'arrondissement français de Briey, qui demeure soumis à la juridiction de l'évêque de Metz, malgré l'annexion du siége épiscopal à la Prusse, ne demande à profiter de ces avantages en traversant la frontière. L'Allemagne ne réussit guère mieux auprès des habitans du pays messin, qu'elle vient d'enrichir en leur accordant au hasard d'énormes indemnités de guerre pour les dédommager de ce qu'ils ont souffert pendant le blocus. Quoique beaucoup d'entre eux aient reçu plus qu'ils n'avaient perdu, ils ne savent aucun gré à la Prusse d'une générosité à laquelle ils attribuent le caractère d'une dette, et l'inégalité choquante des répartitions leur fournit un argument commode pour se dispenser de la gratitude. Plus d'un ira dépenser en France l'argent qu'on lui avait donné pour le retenir en Allemagne.

II.

Tant d'exemples réunis prouvent que la Prusse ne fait aucune conquête morale dans les pays qu'elle a violemment détachés de la France. Beaucoup de publicistes allemands en conviennent de bonne foi et en cherchent les causes; ils attribuent en général l'é-

chec de leur gouvernement à la maladresse des fonctionnaires qu'on a envoyés en Alsace-Lorraine, et au choix malheureux des moyens qu'on emploie pour germaniser ces deux provinces. D'après leur propre témoignage, la première faute commise serait d'avoir exigé l'usage exclusif de la langue allemande dans les actes publics et dans les rapports officiels. Aucune mesure n'aurait paru en effet plus vexatoire, si l'on n'avait exempté de cette obligation deux cents communes lorraines où l'allemand est presque inconnu. Même restreinte aux pays où l'on parle allemand, une disposition si absolue irrite les habitans comme un signe extérieur de cette domination germanique qu'on leur impose et qu'ils n'ont point acceptée. On compare avec amertume la liberté que laissait la France aux exigences dictatoriales de l'Allemagne. Presque partout d'ailleurs, jusque dans les moindres communes, il y a des Français du centre et du midi, étrangers à l'usage de la langue allemande, que des fonctions publiques, le commerce ou le mariage ont amenés en Alsace. Croit-on que, dans six ans, lorsqu'on aura retiré aux notaires, comme l'annoncent les circulaires officielles, la faculté de rédiger leurs actes en français, toute la population annexée sera en mesure de se servir de l'allemand? Il n'a pas été non plus d'une habile politique de débaptiser les villes françaises pour leur imposer des noms germaniques. Thionville aura beau s'appeler *Diedenhofen*, Hayange *Hayingen*, Uckange *Ueckingen*, Château-Salins *Salzburg*, les anciennes dénominations n'en restent pas moins gravées dans la mémoire des habitans; on sera d'autant plus tenté de s'en souvenir que le vainqueur les proscrit. La meilleure manière de perpétuer un usage populaire et inoffensif n'est-elle pas de l'interdire?

Le gouvernement prussien paraît avoir commis une faute plus grave encore en rendant le service militaire obligatoire, dès cette année, pour les Alsaciens-Lorrains. Il eût été plus politique d'accorder à ceux-ci un délai qu'avaient demandé les municipalités, et que tant de motifs conseillaient de ne point leur refuser. Quand les souvenirs de la guerre sont encore si vivans dans les provinces annexées, est-il sage de faire endosser aux vaincus d'hier l'uniforme des vainqueurs? Les jeunes conscrits peuvent-ils oublier que l'armée où on veut les fondre s'est signalée par le bombardement de Strasbourg, que leurs futurs généraux ont couvert d'obus la petite forteresse de Neuf-Brisach, qui ne pouvait se défendre, et brûlé par trois fois le village de Peltre? C'est trop demander à la nature humaine que de lui supposer tant de mansuétude et si peu de mémoire. Beaucoup d'Allemands du reste, oubliant le mal qu'ils nous ont fait, s'étonnent que nous en gardions le souvenir. Ils nous ten-

dent volontiers la main comme si rien ne s'était passé qui dût altérer les rapports des deux nations; il y en a même qui affectent de ne plus comprendre ce que c'est que la haine, eux qui l'ont si bien comprise autrefois, et de la considérer comme un sentiment incompatible avec la civilisation. Aux yeux de ces optimistes, moins naïfs peut-être qu'ils ne le paraissent, la dernière guerre n'est qu'un duel après lequel les deux adversaires devraient se réconcilier, au besoin même s'estimer et se traiter en amis. Faut-il leur rappeler que le vaincu, frappé à terre et mutilé de sang-froid, ne répond que par le dédain aux avances du vainqueur? Si l'on voulait que la lutte restât jusqu'au bout courtoise et chevaleresque, comme l'avaient été la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, il eût été équitable de n'y point préluder par l'incendie de nos villes, et de ne la point conclure par la mutilation de la France.

Loin de respecter les sentimens naturels de la jeunesse alsacienne et lorraine en la dispensant jusqu'à nouvel ordre d'un service militaire qui devait lui être odieux, la Prusse aggrave pour les annexés une charge déjà si lourde par une disposition toute spéciale qui ne s'applique qu'aux deux provinces arrachées à la France. Partout ailleurs, l'armée prussienne est organisée par régions; les corps en activité de service et les régimens de la réserve se composent d'hommes qui habitent la même contrée et vivent déjà en commun avant de se réunir sous les drapeaux; la certitude qu'ont les conscrits de retrouver au dépôt leurs amis et leurs camarades d'enfance adoucit pour eux les rigueurs de la loi militaire. Les provinces annexées à la Prusse en 1866 jouissent de cet avantage au même titre que les plus anciennes parties de l'empire; l'Alsace et la Lorraine en sont seules exceptées. Au *Reichsrath*, le ministre de la guerre, interpellé à ce sujet, répondit qu'on n'augmenterait point le nombre des régimens, et que le contingent d'Alsace-Lorraine serait réparti dans les différens corps d'armée. Il ne restera même pas à ces jeunes gens séparés de leur patrie, forcés de servir à l'étranger, la consolation de vivre entre eux et de se prêter une mutuelle assistance; on les versera dans des corps où ils se trouveront isolés, où leur qualité d'annexés les rendra suspects aux Allemands, et les exposera peut-être à une rigoureuse surveillance. Tel est le degré de confiance que l'Allemagne témoigne aux nouveaux sujets dont elle se prétend la mère, qu'elle ramène avec tant de sollicitude au giron maternel. Elle paraît si peu compter sur leur tendresse qu'en leur ouvrant ses bras elle a soin d'enchaîner les leurs. Il serait d'ailleurs bien difficile aux nombreux Alsaciens et Lorrains qui ne comprennent pas la langue allemande de servir dans des corps où tous les commandemens se font en allemand. Un officier

prussien consulté à ce sujet convenait qu'ils seraient exposés à de continuelles méprises et par suite à de mauvais traitemens. Il faut une oreille très exercée pour saisir les commandemens militaires de l'armée prussienne. Les Alsaciens les plus habitués à parler allemand n'en comprennent pas toujours le sens (1).

Heureusement les soldats annexés seront peu nombreux, si l'on en croit la statistique des conseils de révision. Dans les villes et dans la plus grande partie des villages de la Lorraine et de l'Alsace, pas un seul conscrit n'a attendu la conscription prussienne : il ne reste en général que les jeunes gens impropres au service; tous ceux qu'une nécessité absolue n'a point retenus ont pris la fuite. Les usines d'Hayange et de Moyeuvre, qui occupent des milliers d'ouvriers, ne fourniront pas à la Prusse un seul soldat d'origine française. A Saint-Avold, il ne s'est présenté que trois conscrits, tous trois infirmes, à Sarre-Union qu'un seul homme valide; à Metz, où la moyenne des inscriptions était autrefois de 350 jeunes gens, il n'y avait cette année que 57 inscrits, sur lesquels 51 avaient gagné la frontière française; les 6 derniers, qui avaient répondu seuls à l'appel de l'autorité prussienne, ont tous été réformés le 30 octobre. Les Allemands publieront peut-être des chiffres différens; ils annoncent par exemple avec affectation qu'ils viennent de recevoir à Metz 20 engagés volontaires. Rien de plus exact; ajoutons seulement, pour l'édification du public, qu'il ne s'agit point ici d'annexés, mais de jeunes gens originaires d'Allemagne, fils de fonctionnaires ou de négocians amenés par la conquête.

Ce ne sont pas seulement les recrues de cette année qui se dérobent ainsi au service militaire, beaucoup de ceux que la conscription menaçait dans un avenir prochain n'ont pas attendu qu'elle les atteignît. Les garçons de seize et de dix-sept ans s'enfuyaient par groupes. Un d'entre eux, habitant des bords de la Nied, disait à sa mère, qui essayait de le retenir : « Si vous me retenez, je me jetterai sous le pont à l'endroit où l'eau est la plus profonde. » Un autre répondait aux instances de ses parens : « Vous pouvez me tuer, je vous pardonnerai ma mort; mais, si vous me faites Prussien, je sens que je ne vous le pardonnerai jamais. » Généralement du reste les familles n'opposaient aucune résistance au départ des enfans, quoique ceux-ci emportassent avec eux la joie et souvent la fortune de la maison. Les mères avaient vu manœuvrer les soldats prussiens sur les places de Thionville, de Metz, de Mulhouse, de Colmar, de Strasbourg, et ne voulaient à aucun prix que leurs fils

(1) Ce serait une erreur de croire que les Alsaciens et les Allemands se comprennent toujours facilement; il y a des différences de termes et de prononciation très marquées entre les deux idiomes.

fussent soumis au même régime. Nos paysans ont témoigné à cet égard une fermeté qu'on n'eût pas osé attendre de leurs habitudes d'esprit un peu craintives. Les agens prussiens qui parcouraient les campagnes en menaçant les familles de ceux qui partiraient d'une amende de 50 à 1,000 thalers ne réussirent à empêcher aucun départ: tout au plus décidaient-ils les parens à partir en même temps que les enfans. On a vu aux environs d'Ottange des fils de paysans riches, dont le bien-être était assuré s'ils avaient voulu rester sur leurs terres, aller servir comme ouvriers dans les usines françaises pour échapper à la conscription prussienne. « Gardez nos champs, disaient-ils au père et à la mère, et ne vous inquiétez pas de nous. Nous avons des bras, nous travaillerons, nous gagnerons notre vie en France. »

On sait cependant quel est l'esprit militaire des provinces annexées, que de généraux l'Alsace et la Lorraine ont fournis à la France : Custines, Kellermann, Kléber, Rapp, Lassalle, Ney, Oudinot, Mouton, Molitor, Duroc, Drouot, Victor, Gouvion Saint-Cyr, pour ne parler que des plus célèbres. Les deux départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin étaient pour notre armée une pépinière de remplaçans; mais il a suffi aux Alsaciens d'assister à quelques manœuvres prussiennes pour n'éprouver aucune envie d'y prendre part. La brutalité avec laquelle les officiers allemands traitent leurs soldats révolte les habitudes françaises; à la moindre faute, pour le plus léger motif, les injures et les coups pleuvent sur le coupable; on voit souvent de jeunes conscrits revenir de l'exercice la figure ensanglantée; on les frappe avec le plat du sabre, on les attache à un poteau pendant des heures entières et par les froids les plus rigoureux. Une discipline de fer force les malheureux à supporter ces outrages; mais beaucoup se dédommagent en secret de la contrainte qu'ils s'imposent en public, et se plaignent amèrement de leur sort. Il faut plus de courage aux jeunes gens bien nés, aux hommes de cœur pour subir ces humiliations que pour affronter l'ennemi; tous ne s'y résignent pas, il y en a qui se vengent au péril même de leur vie. A Strasbourg, pendant une revue, un soldat souffleté par un officier le tua sur place, et fut passé par les armes au milieu d'une population moins disposée à le plaindre qu'à l'approuver.

De tels exemples n'ont rien d'encourageant pour les futurs soldats de la Prusse; on a beau leur dire que le nouveau code pénal militaire supprime les peines corporelles, tant qu'ils ne le voient pas appliqué, ils s'en défient. Ils savent bien d'ailleurs que des adoucissemens passagers, plus faciles à décréter qu'à obtenir, ne changeront rien à la situation humiliante que la loi militaire fait

en Prusse au subordonné en face du supérieur. Le soldat prussien ne respecte pas seulement son chef, il le redoute; une sorte de frayeur se peint dans ses traits lorsqu'il le regarde, comme s'il craignait de ne pouvoir lui témoigner assez de respect, assez d'obéissance. Une armée d'hommes intelligens, qui compte dans ses rangs toute la jeunesse éclairée d'Allemagne, ne se laissera peut-être point conduire indéfiniment par la terreur; une réaction est possible, quelques symptômes de résistance se sont produits, dit-on, pendant l'occupation des départemens français. On ne fait pas impunément violence au sentiment de dignité que tout homme porte en soi. Le soldat pourra se lasser un jour d'être traité par l'officier comme s'il appartenait à une race inférieure et déchue de tous droits. Déjà beaucoup émigrent pour échapper au régime militaire. La prétendue prospérité que l'Allemagne doit à ses victoires et à son organisation savante, loin de se traduire par un accroissement de satisfaction dans toutes les classes de la société, se traduit jusqu'ici par un chiffre d'émigration plus considérable. Au mois de mars 1872, 6,534 émigrés allemands débarquaient à New-York, où plus de 12,000 étaient arrivés en un seul trimestre.

Les Alsaciens et les Lorrains ne manquent pas de remarquer qu'au moment où la France, à l'exemple de l'Allemagne et sous le coup d'une nécessité inexorable, établit chez elle l'obligation du service militaire, elle en atténue du moins les effets par les précautions qu'elle prend pour que les soldats, qui sortiront désormais de tous les rangs de la société, ne soient exposés de la part de leurs chefs à aucune vexation, à aucun acte de brutalité. Une circulaire du général de Cissey recommande à nos officiers de ne se servir, en parlant à leurs hommes, d'aucune expression grossière. Nulle part peut-être cette précaution n'est plus nécessaire que dans un pays où les susceptibilités s'éveillent si vite, où chacun est plus disposé à trop s'estimer soi-même qu'à ne pas s'estimer assez. Les Lorrains et les Alsaciens, si Français de cœur, de sentimens, d'habitudes, ne pensent pas autrement sur ce point que le reste de la France. Comment ne préféreraient-ils pas la douceur relative du régime militaire français à l'insolence du militarisme prussien?

L'expulsion récente des jésuites augmente encore les griefs de l'Alsace-Lorraine contre ses nouveaux maîtres, et détermine le départ de nombreuses familles en fermant à Metz la seule maison d'éducation française qui eût survécu à la conquête. A Strasbourg, où les pères n'occupaient qu'un modeste établissement et ne desservaient qu'une simple chapelle, on les a traités avec la dernière rigueur, comme si leur présence faisait courir à l'empire d'Allemagne quelque danger immédiat. — Ordre leur a été donné de quitter la ville sur-le-champ, défense faite de remplir,

avant de s'éloigner, aucun devoir religieux, de confesser, d'administrer les sacremens, de célébrer le sacrifice de la messe; on les prévenait en outre que cet arrêté du gouvernement serait affiché à la porte de leur église. De telles mesures irritent les protestans d'Alsace aussi bien que les catholiques, et provoquent dans tous les esprits une comparaison inévitable entre les anciens procédés de l'administration française et les violences de l'administration allemande. Depuis lors la presse officielle de l'empire germanique menace ouvertement toutes les communautés religieuses des provinces annexées d'un traitement analogue; on fait entendre que les couvens catholiques d'hommes et de femmes entretiennent dans le pays l'esprit de résistance, on insinue qu'il peut devenir nécessaire de les fermer par la force. Des centaines de frères, plus de 2,000 sœurs institutrices attendent ainsi avec courage, mais non sans trouble, ce que décidera l'autorité allemande. Privera-t-on de leurs soins les milliers d'enfans qu'ils instruisent, livrera-t-on toute cette jeunesse à des instituteurs allemands, afin de lui inculquer de bonne heure l'amour de la patrie nouvelle qu'on lui impose?

Le gouvernement prussien allègue pour sa défense qu'il ne porte aucune atteinte à la religion, qu'il ne combat que le fanatisme, et se borne à soutenir la guerre que le pouvoir religieux déclare au pouvoir civil. Peut-on lui reprocher de nourrir de mauvais desseins contre la foi catholique, quand il ne témoigne que des égards au clergé séculier, et rétribue les prêtres des provinces plus généreusement que ne le faisait la France? Le gros des fidèles ne saisit pas facilement ces distinctions; il voit fermer des maisons religieuses, il apprend qu'on menace les autres, il craint un commencement de persécution, et sa haine contre l'étranger s'accroît des inquiétudes de sa conscience. Le clergé séculier lui-même, quoiqu'à l'abri de ces coups, se sent atteint indirectement lorsqu'on frappe à côté de lui ses plus utiles auxiliaires. De là un redoublement général de méfiance et d'hostilité à l'égard des Allemands. N'est-ce point assez d'avoir dépouillé les Alsaciens et les Lorrains de leur nationalité? L'Allemagne prétend-elle asservir les âmes et soumettre les manifestations de la foi à une tyrannique surveillance? Il suffit qu'une telle question se pose, même à tort, pour entretenir l'irritation des esprits et rappeler à toutes les mémoires la liberté religieuse dont chacun jouissait sous le régime de la loi française.

III.

Toutes ces fautes ont été relevées et le sont encore chaque jour par les publicistes allemands que l'orgueil de la victoire n'aveugle point. Si l'Alsace et la Lorraine continuent à repousser toute ten-

tative d'assimilation germanique, si tant de familles émigrent plutôt que de se soumettre à l'Allemagne, la faute en est, suivant eux, à la sévérité des instructions officielles et à la maladresse des agens qui les appliquent. Une politique plus conciliante et plus douce, un délai de dix ans accordé à tous les annexés avant de les astreindre à l'usage de la langue allemande et au service militaire, de grands ménagemens envers les personnes et surtout envers les communautés religieuses, eussent calmé les esprits et consolé peu à peu les tristesses patriotiques. Ceux qui parlent ainsi de bonne foi témoignent ou d'un optimisme enclin à toutes les illusions, ou d'une connaissance fort imparfaite de ce qui se passe au fond des âmes sur tous les points du territoire annexé. Sans doute, il eût été possible d'administrer avec plus de bienveillance les provinces conquises, de les traiter plus humainement, et de leur imposer des conditions moins dures. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins que de bons procédés les eussent réconciliées avec leur sort et rapprochées de l'Allemagne. Pour ces populations françaises, attachées à la patrie comme le membre l'est au corps, nourries de nos souvenirs, bercées des légendes de notre gloire, pénétrées de notre esprit, rien ne peut effacer le crime de la conquête. Tant qu'on ne leur rendra pas la nationalité qu'on leur a prise, elles ne se consoleront point, elles n'oublieront point, elles ne pardonneront point. Aussi longtemps qu'il restera en Alsace-Lorraine quelques descendans des premiers annexés, ceux-là protesteront contre l'abus de la force et attendront avec confiance l'heure toujours espérée de la réparation. Il ne s'agit point ici d'une question administrative, des bonnes ou des mauvaises dispositions du gouvernement prussien à l'égard des provinces conquises, des instructions clémentes ou rigoureuses qu'il adressera à ses agens. Le fait seul de l'annexion rend à tout jamais impossible un rapprochement entre ceux qui en sont les victimes et ceux qui en profitent. L'habileté et la bonne grâce des administrateurs les plus concilians ne changeront rien à une situation plus forte que les combinaisons humaines.

Assurément la Prusse eût retenu plus de monde, surtout plus de jeunes gens, sur le territoire annexé, si elle n'avait point exigé dans un aussi bref délai le service militaire de ses nouveaux sujets; mais au fond qu'y eût-elle gagné? Cette modération politique eût-elle désarmé les ressentimens, fait oublier aux populations qu'on les réunit malgré elles à l'Allemagne, qu'au mois de février 1871 elles votaient pour la France, et qu'au mépris de ce vœu, si unanimement exprimé par le choix de leurs représentans, on les arrache à une patrie qu'elles aiment pour leur imposer une patrie qu'elles repoussent? Ceux qui seraient restés ne penseraient pas, ne senti-

raient pas autrement que ceux qui sont partis. Leur grief serait le même; qu'ils restent ou qu'ils partent, qu'on les ménage ou qu'on ne les ménage point, les Alsaciens et les Lorrains n'accepteront jamais qu'on dispose de leur sort sans leur consentement, que, les sachant Français de cœur, on les condamne à ne plus l'être. De tels abus de la force ne se rachètent par aucune habileté administrative. La seule marque de bon vouloir que les annexés demandent à l'Allemagne, c'est de les laisser libres, de les appeler au scrutin pour choisir entre l'Allemagne et la France, et de s'en rapporter à leur décision. Le jour où le gouvernement prussien leur accordera satisfaction sur ce point, il n'y aura plus de malentendu entre lui et l'Alsace-Lorraine. Jusque-là, les vaincus et les vainqueurs vivront en ennemis sur le même sol, comme deux populations distinctes et irréconciliables, sans jamais se rapprocher ni même se comprendre. Que pourrait-il y avoir de commun entre ceux qui tous les jours subissent une destinée contre laquelle ils protestent et ceux qui la leur imposent, sans ignorer la violence qu'ils leur font? D'une part le sentiment de l'injustice qu'on souffre, de l'autre la conscience du mal qu'on fait, empêchent tout rapprochement.

Il est vrai que beaucoup d'Allemands, infatués de leur grandeur, s'imaginent que ces répugnances de l'Alsace et de la Lorraine auront un terme, qu'un jour viendra où les populations annexées reconnaîtront les bienfaits de l'annexion, s'applaudiront d'appartenir à une nation aussi sage, aussi grande, aussi glorieuse que la nation allemande, et se détacheront enfin de leurs souvenirs français. Un soldat du Holstein cantonné en Alsace exprimait naïvement cette pensée en voyant son hôte verser des larmes à la lecture du traité de paix. « Vous aussi, lui disait-il, vous êtes comme moi un *Prussien forcé*, que voulez-vous? Il faut se résigner à la nécessité. D'ailleurs, si vous devenez Prussien, vous devenez Allemand; faire partie de la grande Allemagne, il y a là de quoi vous consoler. » Cette considération ne touche personne dans les provinces conquises. On n'y est pas aussi convaincu que les Allemands de la supériorité de l'Allemagne; on se demande même avec un peu d'ironie quels avantages les vainqueurs apportent aux vaincus en échange de ce qu'ils leur prennent, par quelles qualités éclatantes la race germanique se signale à l'admiration des peuples, quel prestige elle prétend exercer sur ses nouveaux sujets. Un habitant de Francfort, de Hambourg, du Hanovre, de Mayence, tout en regrettant les libertés locales et la paix dont jouissaient les petits états, peut éprouver quelque orgueil d'appartenir désormais à une grande nation, aspirer pour la première fois la fumée de la gloire et s'enivrer de triomphes qu'il n'eût jamais connus, s'il n'avait endossé l'uni-

forme prussien. Les habitans de l'Alsace et de la Lorraine, habitués de longue date aux plus glorieux souvenirs, n'ont plus à faire depuis longtemps l'apprentissage de la joie populaire qu'inspire la nouveauté de la victoire; ils appartiennent à une nation qui représente pour eux, non depuis quelques jours, mais depuis des siècles, l'image de la grandeur; ils ont promené leur drapeau, le drapeau de la France, sur autant de champs de bataille que la Prusse compte d'années; ils ont été avec Kléber en Égypte, avec Richepanse à Hohenlinden, avec Ney à Borodino. Persuadera-t-on aux Alsaciens et aux Lorrains que deux campagnes heureuses méritent plus d'admiration qu'une longue suite de combats héroïques?

Ce serait une erreur du patriotisme de contester le triomphe des Allemands dans la guerre de 1870; victorieux dès le début, nos ennemis l'ont été jusqu'au bout, sans que la fortune nous ait accordé d'autre faveur que de leur faire payer chèrement quelques-uns de leurs succès. Il manque néanmoins quelque chose à cette guerre, si bien conduite et si heureusement terminée, pour que le souvenir s'en grave en traits brillans dans l'imagination des hommes. La savante organisation d'une armée, l'habile emploi d'une artillerie formidable, ne fournissent à la légende qu'une matière ingrate et dépourvue de poésie. Les qualités personnelles de l'homme, le sang-froid, la bravoure, l'audace, y sont remplacées par la précision mathématique des mouvemens, par l'intelligente distribution des masses, par la régularité rapide d'un tir à longue portée. Dans ces manœuvres où se déploie la science réfléchie du tacticien, rien ne semble donné à l'inspiration soudaine du génie, à cette fougue chevaleresque qui entraîne les soldats et les conduit à travers le danger aux entreprises mémorables. Parmi les chefs justement estimés de l'armée allemande, qui donc nous apparaît sous des traits héroïques, quel nom prononcera-t-on avec des frémissemens d'enthousiasme? Quels exploits la génération qui les aura vus racontera-t-elle aux générations futures? Où sont les épisodes que la tactique moderne peut opposer aux faits d'armes éclatans d'un Ney, d'un Masséna, toujours au premier rang, toujours prêts à payer de leur personne au plus fort de la mêlée, au plus épais des bataillons ennemis? La figure sévère de M. de Moltke, le visage hautain du prince Frédéric-Charles, rayonnent-ils de la même gloire que le front d'un Hoche, d'un Kléber ou d'un Bonaparte?

Nous sommes peut-être trop sensibles en France à la séduction des qualités brillantes. Si c'est là un défaut national, l'Alsace et la Lorraine ont trop de notre sang pour ne point le partager avec nous. Nous aimons tant l'héroïsme que nous l'admirons chez nos ennemis aussi bien que chez nos compatriotes. Si les Prussiens

avaient montré dans la dernière campagne une audace extraordinaire, si on les avait vus monter à l'assaut des forts de Metz ou des forts de Paris, de tels exploits auraient eu parmi nous un long retentissement. La prudence calculée de nos ennemis, l'art nouveau qui leur a permis d'obtenir les plus grands résultats sans exposer la vie des hommes dans des combats meurtriers, leur patience, la continuité soutenue de leurs efforts, tant de qualités solides qui les rendent dignes d'estime et qui imposent le respect à tout observateur éclairé, loin d'enflammer les imaginations populaires, créent plutôt contre l'armée allemande un préjugé défavorable. On l'accuse d'éviter les engagemens corps à corps, de se cacher volontiers dans les bois, et de préférer le duel d'artillerie, où l'on ne voit pas l'adversaire, au duel à la baïonnette, où on l'aborde face à face. Aux yeux des populations de l'Alsace et de la Lorraine, la défaite du soldat français ne lui a rien ôté de son prestige, et la victoire du soldat prussien n'a rien ajouté à l'opinion qu'on avait de celui-ci. Même après tant de désastres, le vaincu reste toujours pour la foule le type du courage, de la vivacité intrépide, de l'audace chevaleresque; on croit encore à sa supériorité individuelle sur le vainqueur. On attribue les succès des Allemands non à quelque mérite qui leur soit personnel, mais au chiffre écrasant de leurs troupes et à l'incapacité des généraux français. La charge seule des cuirassiers de Reischofen laisse un plus grand souvenir dans les classes populaires que les victoires de la Prusse.

Si le soldat prussien, malgré tant de succès, n'a conquis en Alsace-Lorraine aucune espèce de prestige, possède-t-il au moins ces qualités aimables qui adoucissent pour les vaincus l'amertume de la défaite? Fera-t-il oublier la bonne grâce et la gaîté facile du soldat français? Nul ne le croit parmi les annexés. La discipline sévère qui pèse sur lui l'oblige à observer une grande réserve dans ses rapports avec les habitans du pays qu'il occupe, on n'aura presque jamais de torts graves à lui reprocher envers eux : le moindre acte de violence qu'il se permettrait à leur égard serait puni d'une manière rigoureuse; mais, s'il n'est pour personne un voisin dangereux, il ne sera non plus pour personne un voisin recherché. Peu communicatif, volontiers absorbé en lui-même, souvent revêche ou insolent, lourd et raide, incapable de plaisanter et plus encore peut-être de comprendre une plaisanterie, il éloigne la sympathie au lieu de l'appeler. Il vivra en étranger sur le territoire conquis comme il vivait à Luxembourg, où pendant cinquante ans aucun rapprochement ne s'est opéré entre une population de mœurs affables et une garnison pleine de morgue. Comment réussirait-il à se faire aimer hors de chez lui lorsqu'il n'y réussit même

pas sur la terre allemande? On a souvent observé qu'il régnait dans les villes rhénanes une sourde hostilité entre les soldats et les habitans; on n'y pardonnait guère aux officiers leurs airs hautains et leur mépris trop peu dissimulé pour la population bourgeoise. A Mayence, où avant la campagne de 1866 les Prussiens et les Autrichiens tenaient en même temps garnison, le peuple témoignait autant d'aversion aux premiers que de sympathie pour les seconds; chaque fois qu'une rixe éclatait entre quelques soldats des deux armées, les assistans prenaient parti pour l'uniforme autrichien. On a remarqué pendant toute la guerre dans les pays occupés, on remarque aujourd'hui dans les provinces conquises, qu'aucune cordialité n'existe entre les troupes bavaroises et les troupes prussiennes. Ces compagnons d'armes, qui campent ensemble sur notre sol et s'enrichissent de nos dépouilles, ne s'entendent que contre nous. Les Bavarois laissent fréquemment percer l'antipathie que leur inspire la Prusse; les officiers et les soldats des deux armées ne se rapprochent que pour les besoins du service; le service fini, les rapports cessent. On ne voit jamais ces prétendus enfans de la même mère, ces représentans de l'unité germanique, se confondre en groupes amicaux. Les uns et les autres vivent à part, se promènent à part, adoptent des lieux de réunion et de récréation différens. Quelquefois même il leur arrive de se quereller lorsqu'ils se rencontrent, et d'en venir aux mains en public. Plus d'un combat de ce genre a ensanglanté les rues de Metz : récemment encore, dans un simulacre de petite guerre entre les deux armées, on a échangé des projectiles et des coups de baïonnette; la journée s'est terminée par un défilé de blessés recueillis dans la campagne et ramenés par les paysans sur des charrettes.

Les réflexions que de telles scènes inspirent aux annexés leur font apprécier à sa juste valeur le bienfait de l'unité germanique. Qu'il y a loin de ces divisions intestines, de ces haines latentes toujours sur le point d'éclater, à la cordiale union des différentes parties de la France, à la fusion des races les plus diverses au sein de notre armée! La patrie artificielle qu'on leur offre, cet empire allemand composé de morceaux mal attachés, qui ne se maintient que par la force, auquel on ne les incorpore que par un nouvel acte de violence, peut-il leur tenir lieu de la vieille unité française? Combien le soldat français, malgré ses malheurs et ses revers, leur présente une image plus attrayante de la nation en armes que son redoutable vainqueur! Quel contraste entre l'humeur vive, aimable, de l'un et la raideur pédantesque de l'autre! L'Alsacien et le Lorrain se reconnaissent eux-mêmes avec leurs qualités gauloises sous les traits de nos soldats, tandis qu'ils ne

retrouvent chez le Prussien taciturne aucun de ces dons heureux qui séduisent les cœurs et font pardonner toutes les fautes. Rien de plus correct et de plus méthodique que l'organisation militaire de l'armée prussienne; mais le prestige et le charme y manquent à la fois. L'homme n'y brille point, comme dans nos anciennes guerres, par des qualités qui lui appartiennent, qui mettent en relief son courage et sa bonne grâce à braver le péril; la discipline, en le coulant dans un moule uniforme, le dépouille en quelque sorte de sa personnalité, le réduit à n'être plus qu'une partie de ce tout qu'on appelle une armée, qu'un rouage obéissant de cette puissante machine qui écrase sur son passage tout ce qu'elle rencontre. Jamais la gloire et la grandeur militaire ne se présenteront sous ces formes abstraites aux imaginations françaises. Il faut que l'Allemagne s'y résigne, l'étalage de sa puissance militaire et de l'excellente organisation de son armée ne diminuera pas la bonne opinion que l'Alsace et la Lorraine conservent de la France. Si disciplinés, si exercés que soient les Prussiens, on s'imaginera toujours que le soldat français vaut encore mieux, et qu'il ne lui a manqué pour les vaincre que des chefs plus habiles.

L'Allemagne ne séduira pas davantage les provinces annexées par d'autres mérites qui lui sont propres et lui font plus d'honneur que la science perfectionnée de la guerre. Son principal titre à l'estime est d'offrir le spectacle d'une nation cultivée, en possession d'écoles nombreuses où se distribue à tous les degrés une instruction solide et forte. Tout en reconnaissant ces avantages, l'Alsace et la Lorraine ne peuvent les accepter comme des bienfaits de la main des Allemands : elles n'ont point attendu pour en jouir l'époque de la conquête; la France les leur assurait avant que l'Allemagne les leur imposât. Nulle part l'enseignement supérieur n'était plus complet ni mieux organisé qu'à Strasbourg; aucune université allemande n'a compté dans le même espace de temps plus d'hommes de mérite que les facultés alsaciennes. Sous le régime français, un lycée de l'état, un gymnase protestant, un petit séminaire, ne répondaient-ils point à tous les besoins de l'enseignement secondaire? A Metz, le lycée, le collége des jésuites, la maîtrise, entretenaient parmi les enfans une émulation favorable aux études. Au lieu d'ouvrir à la jeunesse de nouvelles sources d'instruction, le premier effet de la conquête est de tarir les anciennes. Le lycée de Metz, qui comptait autrefois 500 élèves, n'en compte plus qu'une centaine sous le régime prussien; dans la même ville, la maîtrise, qui essaie de remplacer les jésuites expulsés, ne se soutient que par le désintéressement et les sacrifices de l'évêque. Le lycée de Strasbourg en est réduit au chiffre officiel de 57 pensionnaires. Obtien-

dra-t-on des élèves clair-semés de ces établissemens appauvris les résultats qu'on obtenait d'une nombreuse jeunesse au temps de leur prospérité? Les départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe sont classés chez nous au nombre de ceux qui renferment le moins d'illettrés. L'instruction y est si répandue et donnée avec tant de soin que les inspecteurs allemands des écoles annexées ne peuvent revendiquer pour les écoles de l'Allemagne aucune supériorité sur les nôtres. De leur propre aveu, l'enseignement primaire a produit en Alsace-Lorraine d'aussi bons résultats que dans les provinces germaniques.

Pour le reste, la Prusse permettra aux annexés de ne lui demander aucun exemple et de ne recevoir aucune leçon des missionnaires qu'elle leur envoie. Si l'on en excepte un petit nombre d'hommes de mérite et d'esprits élevés qui prennent bientôt leur tâche en dégoût, les nouveaux habitans et les nouveaux fonctionnaires de l'Alsace-Lorraine ne feront que peu d'honneur au pays qu'ils représentent. On s'étonne à bon droit qu'un peuple si fier de sa civilisation, qui parle avec tant de complaisance de ses qualités et de ses vertus, se montre au dehors sous de si fâcheux aspects. La nuée d'aventuriers qui derrière l'armée d'invasion s'est abattue sur la France pour s'en partager les dépouilles se concentre maintenant dans les provinces annexées. Les magistrats prussiens reconnaissent une partie de ces émigrans pour les avoir jugés autrefois et condamnés en Allemagne. Beaucoup disparaissent, après un rapide examen des lieux, en s'apercevant qu'une population défiante et hostile leur fournira peu d'occasions d'exercer leurs talens. On dit que le gouvernement accorde une prime à quelques-uns pour les attacher au pays et les y retenir; ceux-là louent une boutique, s'y installent avec quelques marchandises fort inférieures aux produits français, attendent les acheteurs, et, n'en voyant point venir, déposent leur bilan au bout de quelques mois. A Metz, en moins d'une année, plus de cent faillites allemandes ont été déclarées au tribunal de commerce. Il est bon d'apprendre à la vertueuse Allemagne, si convaincue de l'innocence de ses mœurs et de la corruption des nôtres, que, partout où ses nationaux succèdent à la population française, la proportion des naissances illégitimes s'accroît immédiatement. Il y a des parties du territoire annexé où elle était de moins d'un tiers avant l'annexion et où elle s'élève maintenant à la moitié.

Il serait malséant d'accuser les fonctionnaires prussiens des mêmes défauts que les simples particuliers. Peut-être au début ne furent-ils pas tous choisis avec assez de précautions; il suffisait alors de balbutier quelques mots de français pour solliciter une place en

France et de trouver une protection pour l'obtenir. On cite quelques agens financiers, notamment des percepteurs, qui ont disparu en emportant la recette. Est-ce pour remédier à quelques abus de ce genre que le gouvernement prussien change si fréquemment le personnel qu'il emploie dans les provinces conquises? Ne vaut-il pas mieux supposer pour l'honneur des Allemands que beaucoup de fonctionnaires, attirés d'abord en Alsace et en Lorraine par la perspective d'un traitement plus élevé, s'y découragent de l'isolement auquel les condamne l'hostilité de la population, et demandent à rentrer dans leur pays natal? Un honnête homme consent-il à vivre en quarantaine pendant des mois entiers sans rencontrer sur sa route un regard amical, sans jamais espérer d'autre contact avec les indigènes que des rapports de service? Quelques préfets, quelques directeurs de cercle, animés de dispositions conciliantes et fort courtois envers les personnes, se flattaient de désarmer les ressentimens à force de politesse; une courte expérience les a convaincus de l'inutilité de leurs efforts et décidés à quitter le pays. Partout du reste, même si l'on met de côté la question de sentiment pour ne considérer que la bonne expédition des affaires, les habitudes de l'administration prussienne font regretter celles de l'administration française : non que les fonctionnaires abusent de leur autorité pour molester les habitans, ceux-ci ont plutôt à se défendre de leurs avances qu'à résister à leurs menaces; mais l'absence de toute règle fixe déconcerte les esprits, et la lenteur du travail germanique les irrite. Au fond, c'est la volonté seule du gouvernement prussien, c'est-à-dire l'arbitraire, qui depuis l'annexion règle en Alsace-Lorraine les difficultés administratives. Privés d'une représentation au *Reichsrath* et d'une délégation départementale, les annexés n'ont rien à espérer, sauf dans les questions municipales, que du bon plaisir des autorités allemandes. On les a si bien dépouillés de tout droit collectif qu'un décret impérial confère au président supérieur de l'Alsace-Lorraine les anciennes attributions des conseils-généraux. A la rigueur même, d'après une loi de l'empire moins libérale que la loi française, en cas de conflit entre les municipalités et le gouvernement, il est permis à celui-ci de faire gérer les intérêts municipaux, non, comme cela se fait quelquefois en France, par une commission prise sur place, mais par des personnes étrangères à la commune.

Cette situation crée aux intéressés de graves embarras. Nul ne sait jamais d'avance non-seulement ce que décideront les fonctionnaires prussiens, mais d'après quels principes ils se décideront. Tantôt ils s'en rapportent aux précédens qu'établit la jurisprudence française et prennent les décisions que les Français eux-mêmes au-

raient prises; tantôt ils invoquent tout à coup un texte allemand auquel leurs justiciables sont condamnés à se soumettre; tantôt, si une difficulté sérieuse se présente, ils n'osent se prononcer, demandent du temps, consultent l'oracle de Berlin et attendent indéfiniment qu'il lui plaise de répondre. Il n'y a qu'un cri en Alsace-Lorraine contre la lenteur et l'irrégularité de l'administration allemande. Les dossiers administratifs s'accumulent dans les bureaux sans que les questions les plus urgentes reçoivent une solution. Un nombre d'employés plus considérable ne réussit point à terminer une besogne qui, sous le régime français, exigeait moins de monde et moins de temps. On accuse quelquefois, non sans motifs, notre administration d'abuser des circulaires et de multiplier les paperasses; elle en paraîtrait économe, si on la comparait à l'administration allemande, une des plus paperassières qui soient au monde. Bien des intérêts dont la Prusse avait promis de s'occuper demeurent ainsi en suspens et en souffrance; la liquidation des monts-de-piété, des caisses d'épargne et de retraite subit d'inexplicables retards; on ne peut obtenir non plus qu'elle rembourse les cautionnemens versés, comme elle en avait pris l'engagement. Les Allemands auraient-ils été détournés des affaires civiles par l'attention trop exclusive qu'ils donnent aux choses militaires? Leur esprit un peu pesant se refuserait-il à l'intelligence rapide des questions administratives et aux promptes décisions? L'obéissance rigoureuse à laquelle tous les employés sont astreints sous le régime prussien les porte à la circonspection plus qu'à l'activité. Ils craignent avant tout de se compromettre et de mécontenter leurs chefs. Là comme dans l'armée, c'est la terreur qui règne. Chaque service public est organisé comme un régiment; quiconque désobéit est déplacé sur l'heure ou révoqué sans pitié. De là le perpétuel besoin de recourir dans les cas douteux à l'autorité supérieure et la crainte qu'éprouve chacun d'engager sa responsabilité. Cette prudence salutaire sous les armes produit-elle d'aussi bons effets dans l'administration? N'émousse-t-elle pas les intelligences en les habituant à ne rien oser, à toujours dépendre d'un maître ou d'un règlement écrit qui ne peut tout prévoir?

Quel que soit le motif de leur infériorité, presque partout en Alsace-Lorraine, les employés allemands remplissent leurs fonctions moins heureusement que ne le faisaient avant eux les employés français. Sur un seul point, ils nous ont tout de suite égalés et peut-être dépassés : il s'agit de la perception des impôts, plus lucratifs pour le trésor d'après le système français que d'après le système allemand. On se figurerait difficilement avec quelle rapidité et quel soin les agens des finances envoyés d'Allemagne pour cet objet se sont mis au courant de toutes les sources de revenus, quelle peine

ils se sont donnée afin de recouvrer les arriérés et de ne rien laisser perdre du butin des vainqueurs. Non-seulement la conquête n'apporte aucun allégement aux charges d'une population appauvrie de tant de manières, les contributions directes et indirectes se perçoivent comme par le passé, mais deux impôts nouveaux frappent la culture du tabac et augmentent le prix du sel. Est-ce là le commencement de l'âge d'or que les publicistes allemands promettent aux provinces conquises? Après avoir tari chez eux tant de sources de richesse et détruit tant de fortunes, la Prusse ne témoigne-t-elle son bon vouloir à ses nouveaux sujets qu'en leur faisant acheter le bienfait de l'annexion?

Ce dernier trait achève le tableau des relations de l'Allemagne avec les annexés. On n'y ajoutera rien; on se demandera seulement de quel côté sont les vainqueurs, qui triomphe en définitive sur cette terre autrefois florissante, aujourd'hui désolée, de l'Alsace-Lorraine. Il y avait en 1870 au centre de l'Europe, entre les provinces rhénanes, le Rhin, la Suisse, les Vosges, la Seille et la Moselle, deux provinces riches, heureuses, peuplées, fertiles, habitées par une population active et intelligente; des siècles de travail et d'efforts communs avaient associé leur prospérité à la nôtre, mêlé leurs noms à toutes nos gloires, confondu leurs destinées dans cette œuvre du temps qui s'appelle l'unité française. Après tous nos désastres, elles ne souhaitaient rien de plus que de vivre de notre vie, de partager nos malheurs, de se relever avec nous; leur vote unanime au mois de février 1871 attestait leur volonté de nous rester fidèles. L'Allemagne s'en est emparée sans autre droit que le droit du plus fort, et voilà que maintenant les vieilles cités se dépeuplent, les ateliers se vident, les champs restent sans culture, les maisons sans enfans. Ceux que l'on voulait séparer de la France par la force s'y rattachent par l'émigration; d'autres qui restent, que le devoir ou la nécessité retient, gardent au fond de leurs cœurs l'image de la patrie, et ne l'ont jamais mieux aimée ni plus honorée que depuis qu'ils l'ont perdue. Toutes leurs espérances se portent vers elle; plus ils vivent sous la domination allemande, plus ils voient l'Allemagne de près, plus ils estiment et regrettent la France. La terre de l'Alsace-Lorraine appartient aux Allemands, les âmes nous appartiennent. Est-ce là ce que l'Allemagne appelle une victoire? est-ce par de telles conquêtes qu'elle établira en Europe son autorité morale, qu'elle inspirera une confiance durable aux faibles et aux neutres, qu'elle fortifiera autour d'elle ce sentiment de sécurité dont ne peuvent se passer les sociétés modernes?

A. MÉZIÈRES.

LE GENTILHOMME

DE LA STEPPE

I.

A ceux de mes lecteurs qui n'auraient pas oublié le personnage de Tchertakhanof dans les *Mémoires d'un chasseur*, j'ai l'intention, s'ils veulent bien m'entendre, de raconter sa fin.

Ce n'est qu'environ deux ans après ma visite à ce gentilhomme de la steppe que commencèrent ses calamités. Je dis ses calamités, car, s'il avait eu jusque-là bien des mécomptes et des désagrémens, il n'y avait pas fait attention, et il continuait à *régner* comme auparavant. Le premier malheur qui lui arriva fut le plus sensible qui pût le frapper. Macha la bohémienne le quitta.

Il n'est pas facile de dire ce qui l'avait décidée à fuir le toit de Pantéleï Tchertakhanof, ce toit auquel elle semblait si bien habituée. Quant à Pantéleï, la conviction qu'il garda jusqu'à la fin de ses jours fut que la cause de cette trahison avait été un certain jeune voisin, officier de hulans en retraite, nommé Iaf, dont tout le mérite, au dire de Pantéleï, consistait à tenir ses cheveux perpétuellement pommadés et à se tortiller perpétuellement la moustache; mais il est plus naturel d'attribuer la fuite de Macha au sang bohémien qui coulait dans ses veines. Quoi qu'il en fût, un beau soir d'été, après avoir roulé quelques hardes dans un mouchoir, Macha quitta la maison de Pantéleï.

Les trois jours qui précédèrent son départ, elle les avait passés dans un coin, immobile, recroquevillée sur elle-même et serrée contre le mur, comme eût fait un renard blessé. Sans proférer une parole, elle n'avait fait que promener lentement ses regards à droite et à gauche, en fronçant les sourcils, en montrant ses dents sous sa

lèvre retroussée, en croisant ses bras sur sa poitrine comme si elle eût eu froid. Elle faisait souvent de pareilles frasques, mais cela ne durait pas longtemps, et Pantéleï, qui le savait, ne s'en inquiétait pas, et ne l'inquiétait pas davantage. Pourtant, lorsque ce soir-là, revenu du chenil, où, comme disait le piqueur, ses deux derniers chiens courans avaient trépassé, il rencontra une servante qui lui annonça en balbutiant que Marie Vikoulovna lui présentait ses respects et lui souhaitait toute sorte de prospérités, mais qu'elle ne reviendrait plus chez lui, Pantéleï, après avoir pirouetté deux fois sur lui-même et poussé un rauque gémissement, empoigna son pistolet et partit en courant à la poursuite de la fugitive.

Il l'atteignit à deux verstes de sa maison, près d'un petit bois de bouleaux, sur la route qui menait à la ville du district. Le soleil était fort bas à l'horizon, et tout avait pris une teinte d'un rouge sanglant, les arbres, les herbes et jusqu'à la terre même.

— Chez Iaf, chez Iaf! s'écria-t-il, dès qu'il aperçut Macha. Chez Iaf, — dit-il encore en s'approchant d'elle à toutes jambes, et presque en tombant. Macha s'arrêta court, et se retourna. Le dos du côté de la lumière, elle semblait toute sombre, comme si on l'eût découpée dans une planche de bois noir. Les blancs de ses yeux se détachaient en amendes argentées, et rendaient les prunelles plus sombres encore.

Elle jeta son paquet par terre et croisa les bras.

— Tu vas chez Iaf, misérable, — répéta Tchertakhanof, et il s'apprêtait à la saisir par l'épaule; mais, rencontré par son regard, il resta interdit devant elle.

— Je ne vais pas chez M. Iaf, Pantéleï Éréméitch, répondit-elle d'une voix égale et lente; seulement je ne puis plus vivre avec vous.

— Comment?.. pourquoi?.. T'ai-je offensée?

Macha secoua la tête. — Vous ne m'avez offensée en rien, l'ennui m'a prise chez vous. Pour le passé, merci; mais je ne puis rester, non!

Tchertakhanof fut si stupéfait qu'il en bondit sur place en se frappant les cuisses des deux mains. — Comment! elle a vécu chez moi; elle n'y a trouvé que plaisirs et tranquillité, et voilà que l'ennui la prend! Elle se dit : je vais le planter là. Elle se met une coiffe sur la tête, et décampe. Elle recevait toute sorte de respects, pas moins qu'une dame...

— Quant à cela, interrompit Macha, je n'en avais que faire.

— Tu n'en avais que faire!.. une bohémienne vagabonde qu'on élève grande dame,... et qui n'en a que faire! Peut-on croire à cela, rejeton de Cham? C'est une trahison.

— Je n'ai aucune trahison dans mes pensées, répondit Macha avec la prononciation nette et chantante des bohémiens; mais, je vous l'ai déjà dit, l'ennui m'a prise.

— Macha, s'écria Tchertakhanof en se frappant la poitrine des deux mains, c'est assez, cesse, ne me tourmente plus. Pense à ce que va dire ce pauvre Tikhon; aie du moins pitié de lui.

— Faites-lui mes amitiés, et dites-lui bien...

Pantéleï éleva les deux mains : — Non, par le diable, tu ne t'en iras pas... Ton Iaf aura beau t'attendre, il ne t'aura pas.

— Monsieur Iaf,... allait dire Macha.

— Quel diable de mon-si-eur Iaf! s'écria Pantéleï en la contrefaisant. C'est un infâme, un intrigant, et son visage est un museau de singe.

Cet entretien dura sur ce ton près d'une demi-heure. Tantôt Pantéleï s'élançait vers Macha; tantôt il rebondissait en arrière. Il voulait la frapper, il la saluait jusqu'à terre, et il finit par fondre en larmes.

— Je ne puis pas, répétait Macha; j'ai le cœur si gros, l'ennui me tue. — Et son visage prit petit à petit une expression indifférente, presque endormie, à ce point que Pantéleï lui demanda si on lui avait fait prendre de l'ellébore (1). — L'ennui, répéta-t-elle pour la dixième fois. — Et si je te tue, moi! s'écria-t-il en tirant son pistolet de sa poche. — Macha sourit, tout son visage s'éclaira : — Eh bien! tuez-moi; vous le pouvez. Quant à revenir, je ne reviendrai pas.

— Non?.. — Pantéleï arma le chien de son pistolet.

Macha sourit encore plus franchement. Une double rangée de dents blanches brilla sous ses lèvres rouges.

— Quel drôle de seigneur vous faites!.. je ne reviendrai pas.

— Machka, est-ce ton dernier mot?

Les yeux de Macha s'ouvrirent et s'allumèrent. — Je ne reviendrai pas, mon pigeonneau. Ma parole est du fer.

Pantéleï mit le pistolet dans les mains de Macha, et s'assit par terre. — Eh bien! toi, tue-moi, lui dit-il. Je ne veux plus vivre sans toi. Je te suis devenu à charge, et tout m'est à charge à présent.

Macha se baissa, ramassa son paquet, déposa le pistolet dans l'herbe, en tournant le canon du côté opposé à Pantéleï, et se rapprocha de lui.

— Ah! mon petit pigeon, à quoi bon te chagriner? Est-ce que tu ne nous connais pas, nous autres bohémiennes? Nous sommes ainsi faites. Si l'ennui qui sépare les gens nous entre dans l'âme, si nous

(1) Poison très employé dans les steppes.

entendons sa voix continuelle qui nous envoie plus loin, plus loin, comment pourrions-nous demeurer? N'oublie pas ta Macha : tu ne retrouveras jamais une pareille camarade. Je ne t'oublierai pas non plus, mon hardi faucon; mais notre vie ensemble est finie.

— Je t'ai aimée, Macha, murmura Pantéleï à travers ses mains pressées sur sa bouche; je t'aime encore... comme un fou,... et quand je pense que tu me quittes comme ça tout à coup, et que tu vas errer par le monde, je ne puis m'empêcher de croire que, si je n'étais pas un pauvre hère, sans sou ni maille, tu ne m'abandonnerais pas ainsi.

Macha se mit à rire. — Allons, bon! toi qui me louais toujours de n'être pas intéressée, tu parles d'argent à cette heure. — Elle lui donna un grand coup sur l'épaule. Il se releva.

— Prends du moins quelque chose. Comment peut-on partir ainsi sans un kopek? Mais ce qu'il y a de mieux à faire, je te le dis en bon russe, c'est de me tuer.

— Te tuer! Et pourquoi, mon pigeonneau, envoie-t-on les gens en Sibérie?

Pantéleï fit un soubresaut. — Ce n'est donc que par peur du supplice? s'écria-t-il; sans quoi tu me tuerais?

Il se laissa tomber de nouveau la face dans l'herbe. Macha se tint quelque temps silencieuse à ses côtés.

— J'ai pitié de toi, Pantéleï Éréméitch, dit-elle enfin avec un soupir : tu es un brave homme; mais tout est dit, adieu.

Elle se retourna et fit quelques pas. La nuit venait, et des ombres grises s'avançaient de toutes parts. Tchertakhanof se leva précipitamment, et saisissant Macha par les deux coudes : — Tu t'en vas, serpent!

— Adieu, répéta Macha d'une voix claire et tranchante, et, s'arrachant de ses mains, elle s'en alla.

Pantéleï ramassa le pistolet, la visa, et le coup partit; mais, au moment de pousser la gâchette, il avait donné à l'arme une secousse involontaire. La balle siffla au-dessus de la tête de Macha. Elle le regarda par-dessus l'épaule sans s'arrêter, et continua lentement, balançant les hanches, comme pour le braver.

Pantéleï s'enfuit du côté de la maison; mais il n'avait pas fait cinquante pas qu'il dut s'arrêter. Une voix trop connue était arrivée jusqu'à lui. Macha chantait. C'était la chanson bohémienne qui commence ainsi :

O vie jeune et charmante,

et chacune des notes pénétrantes et passionnées semblait se répandre dans l'air immobile de la nuit.

Pantéleï prêta l'oreille. La voix s'éloignait, s'éloignait toujours; elle semblait s'éteindre, puis arrivait encore par petits filets à peine perceptibles, mais toujours brûlans.

— C'est pour se moquer de moi, — pensa Tchertakhanof; puis il s'écria en gémissant : — Oh ! non; c'est l'adieu éternel qu'elle m'envoie ! — Et il éclata en sanglots.

Dès le lendemain, il se présenta chez M. Iaf, qui, en véritable homme du monde et goûtant peu les charmes de la campagne, s'était établi dans la ville de district pour y être, comme il le disait, plus près des dames. Tchertakhanof ne trouva pas M. Iaf à la maison. Celui-ci, d'après le dire de son valet de chambre, était parti la veille pour Moscou. — Je le disais bien, s'écria l'autre avec rage, qu'il y avait eu entre eux un accord. Ils se sont enfuis ensemble; mais attendons un peu...

Cela dit, il força l'entrée de la chambre du jeune officier malgré la résistance du domestique. Dans cette chambre, au-dessus d'un large sofa, pendait le portrait du maître, de grandeur naturelle et dans son uniforme de hulan. — Ah ! te voilà, vilain singe sans queue, — hurla Tchertakhanof, et, bondissant sur le divan, il frappa de son poing fermé la toile tendue, et y fit un grand trou. — Dis à ton vaurien de maître, ajouta-t-il en s'adressant au domestique du haut de son sofa, qu'à défaut de son affreux museau en chair et en os, le gentilhomme Tchertakhanof lui a crevé son museau en peinture. S'il désire une satisfaction, il sait où le trouver; sinon, je le trouverai moi-même jusqu'au fond de la mer, ce vil babouin. — Tchertakhanof sauta du sofa par terre, et s'éloigna fièrement.

Cependant le capitaine n'exigea de lui aucune satisfaction, et Pantéleï lui-même ne se mit point à la poursuite de son ennemi. Finalement de cette scandaleuse histoire il n'arriva rien. Quant à Macha, elle disparut sans laisser de trace. Pantéleï se jeta dans cette maladie, commune chez nous, qu'on nomme *zapoï*, et qui consiste à boire de l'eau-de-vie sans manger. Pourtant peu à peu il finit par revenir à la raison, et c'est alors qu'une seconde calamité vint le frapper.

Ce fut la mort de son fidèle ami Tikhon Nédopouskine. Depuis deux ans déjà, sa santé s'était altérée. Il commençait à souffrir d'un asthme; il s'endormait à chaque instant, et, réveillé, ne savait plus où il se trouvait. Le médecin du district prétendait que c'étaient là de petits coups de sang. Pendant ces trois jours qui précédèrent la fuite de Macha, ces trois jours où l'ennui la prit, Tikhon était au lit dans sa maison retenu par une forte grippe. La résolution de Macha l'avait frappé d'une façon d'autant plus inattendue;

elle le frappa peut-être plus que son ami lui-même. Grâce à la timidité et à la douceur de son caractère, il ne montra rien de plus qu'une tendre compassion, mêlée d'une stupeur maladive; mais tout en lui s'était brisé. — Elle m'a ôté mon âme, — murmurait-il à part lui, assis dans son fauteuil favori en toile cirée et tournant ses pouces. Et même lorsque Pantéleï revint sur l'eau, lui n'y revint pas. Il continuait à ressentir qu'il y avait du vide en lui. — Là! — disait-il en touchant le milieu de sa poitrine, au-dessus de l'estomac. C'est ainsi qu'il traîna jusqu'à l'hiver. Les premières gelées firent quelque bien à son asthme; mais ce ne fut plus un petit coup de sang, ce fut un grand coup de sang véritable qui l'atteignit, il ne perdit pas tout de suite la mémoire, et put encore reconnaître Pantéleï. A l'exclamation désespérée de son ami : — comment, Ticha, peux-tu me laisser ainsi, sans ma permission, ni plus ni moins que Macha? — il répondit d'une langue embarrassée : — Pan-é-eï Éré-mitch, suis tou-ours content de ous obéir... — Ce qui ne l'empêcha pas de mourir le jour même, sans attendre l'arrivée du médecin de district, qui, mis en présence de ce corps à peine refroidi, et pénétré de la fragilité de toute chose terrestre, n'eut rien de plus à faire que de demander un verre d'eau-de-vie avec du poisson fumé.

Tikhon avait laissé tout son bien « à son très respecté bienfaiteur et généreux protecteur Pantéleï Tchertakhanof. » Le « très respecté bienfaiteur » ne tira pas grand parti de ce bien, qui fut aussitôt vendu aux enchères publiques, en grande partie pour subvenir aux dépenses d'un monument funéraire que Tchertakhanof, héritier sans doute des goûts paternels, se proposait d'ériger sur la tombe de son ami. Il fit venir de Moscou ce monument, qui devait être la statue d'un ange en prière; mais l'intermédiaire auquel il s'était adressé, ayant calculé que les connaisseurs en sculpture sont rares en province, lui avait envoyé, au lieu d'ange, une déesse Flore, laquelle avait longtemps embelli de sa présence un des vieux jardins abandonnés des environs de Moscou, qui remontaient au temps de l'impératrice Catherine. Aussi avait-il eu pour rien cette statue, fort gracieuse d'ailleurs, dans le goût rococo, avec de petites mains potelées, des cheveux relevés en chignon, et une guirlande de roses pendue en sautoir autour d'une taille de guêpe. Jusqu'à présent, on peut voir au-dessus du tombeau de Tikhon cette déesse mythologique, qui soulève avec grâce un petit pied, et qui, minaudant à la Pompadour, semble sourire aux nombreux veaux et moutons qui se promènent autour d'elle, ces visiteurs constans de nos cimetières de village.

II.

Après avoir perdu son fidèle ami, Pantéleï, retombé dans le *zapoï*, se remit à boire de nouveau, mais cette fois d'une façon plus sérieuse et plus prolongée. Ses affaires, comme nous disons, avaient tout à fait dévalé au bas de la montagne. Il ne lui restait plus d'argent pour aller à la chasse; ses derniers kopeks étaient partis, ses derniers serfs avaient pris la fuite. Pantéleï se trouva dans le plus complet isolement : pas âme qui vive avec qui échanger une parole. Seul, son orgueil n'avait pas diminué; au contraire, plus sa fortune se démolissait, plus il devenait lui-même hautain, impérieux et inabordable. De terrain inculte, il retournait à terrain sauvage. Une seule joie, un seul bonheur lui était resté : c'était un admirable cheval de selle, cosaque de race, gris-pommelé de robe, qu'il avait surnommé Malek-Adel; remarquable animal en effet.

Voici de quelle étrange manière il en avait fait l'acquisition. Traversant un jour à cheval l'un des villages voisins, Pantéleï entendit tout à coup un tumulte de paysans qui venait d'une foule entassée aux portes d'un cabaret. Au beau milieu de cette foule se levaient et se baissaient sans cesse de puissantes mains. — Que se passe-t-il là? — demanda-t-il du ton d'autorité qui lui était familier à une vieille paysanne qui se tenait sur le seuil de son *isbah*. Appuyée au chambranle de la porte et comme endormie, la paysanne regardait du côté du cabaret. Un petit garçon aux cheveux de filasse, vêtu d'une chemise d'indienne et portant une croix en bois de cyprès sur sa poitrine nue, était assis par terre, les jambes écartées, entre les *laptis* (1) de la vieille. Tout à côté de lui, un poulet picotait une croûte de pain racornie.

— Le Seigneur le sait, mon petit père, répondit la paysanne, — et, se penchant en avant, elle posa sa main sombre et ridée sur la tête blanche du petit garçon. — Il paraît que nos gens rossent un Juif.

— Comment un Juif? quel Juif?

— Dieu le sait, petit père. Il nous est tombé tout à coup un Juif. Quel vent l'a apporté? qui peut le savoir? Vasia, mon petit maître, cours vers la maman, et toi, vorace, prr, prr! — La vieille chassa le poulet; mais Vasia s'accrocha à sa jupe. — Et voici donc qu'on le rosse.

— Pourquoi? à quel propos?

— Je n'en sais rien, petit père, on ne le ferait pas sans motif. Et

(1) Souliers d'écorce.

comment ne pas rosser un Juif? N'a-t-il pas crucifié notre Seigneur Jésus-Christ?

Tchertakhanof poussa un cri, et lança son cheval à bride abattue sur la foule; puis, pénétrant au travers, il se mit à frapper de sa *nagaïka* (1) sur les paysans à droite et à gauche, en criant de sa voix haletante : — C'est de l'arbitraire... C'est la loi qui doit punir, et non de simples particuliers... La loi, la loi! — Au bout de deux minutes, la foule s'était éparpillée, et sur la terre, devant la porte du cabaret, apparut un petit être maigre et noiraud, vêtu d'un misérable caftan de nankin mis en loques. Cette figure pâle, ces yeux renversés, cette bouche entr'ouverte, qu'était-ce? l'agonie de la terreur ou bien déjà la mort elle-même?

— Pourquoi avez-vous tué ce Juif? s'écria Tchertakhanof en brandissant sa *nagaïka* d'un geste menaçant.

Un faible murmure de la foule lui répondit. Tel paysan se tenait l'épaule, tel autre les côtes ou le nez.

— Il n'y va pas de main morte, fit entendre une voix dans les rangs éloignés.

— Le beau mérite, avec une *nagaïka!* dit une autre voix.

— Je vous le demande pour la dernière fois, païens asiatiques, s'écria Tchertakhanof, pourquoi avez-vous tué ce Juif?

Mais à ce moment l'être couché par terre bondit sur ses jambes, s'élança vers Pantéleï et s'accrocha aux courroies de sa selle. Un rire bruyant s'éleva dans la foule. — Il est vivace, entendit-on de nouveau dans les rangs éloignés, vivace comme un chat.

— Votre honneur, défendez-moi, sauvez-moi, bégayait cependant le pauvre Juif en pressant sa poitrine contre la jambe de Pantéleï, ou bien ils me tueront, votre honneur.

— Toi, que leur as-tu fait? dit Pantéleï.

— Devant Dieu, je ne saurais le dire. Le cher petit bétail a commencé à crever chez eux, et voilà qu'ils me soupçonnent,... tandis que moi...

— C'est bon, c'est bon, nous débrouillerons cela plus tard, interrompit Pantéleï. Quant à présent, tiens-toi à ma selle, et marche à mes côtés... Et vous, ajouta-t-il en se tournant vers la foule, vous me connaissez, je suppose. Je suis le gentilhomme propriétaire Pantéleï Tchertakhanof; j'habite le village de Bessonovo; ainsi vous pouvez porter plainte contre moi, si cela vous convient, et contre le Juif par la même occasion.

— Pourquoi porter plainte? dit avec un profond salut un paysan à l'air grave, à longue barbe blanche, un vrai patriarche d'as-

(1) Fouet cosaque à lanière très dure.

pect et de maintien (et pourtant ce patriarche avait rossé le Juif tout aussi dru que les autres). Nous connaissons bien ta grâce, notre père Pantéleï Éréméitch, nous sommes très contens de ta grâce pour nous avoir donné une leçon.

— Pourquoi porter plainte? s'écrièrent tous les paysans. Quant à cet antechrist, il nous le paiera en temps et lieu; il ne nous échappera pas. Et s'il fallait le traquer comme un lièvre...

Tchertakhanof souffla avec force à travers ses moustaches, et, faisant tourner son cheval, il partit au petit pas, accompagné du Juif qu'il venait de délivrer de ses bourreaux.

Quelques jours plus tard, l'unique petit cosaque qui fût resté chez Pantéleï vint lui dire qu'un homme à cheval était entré dans la cour et demandait à lui parler. Tchertakhanof sortit sur le perron, et reconnut son petit Juif en selle sur un magnifique cheval du Don, qui se tenait dans une fière immobilité au beau milieu de la cour. Le Juif avait son bonnet sous le bras, et il avait fourré ses pieds, non dans les étriers, mais dans les courroies qui les supportent. Les pans déchirés de son caftan pendaient des deux côtés de la selle. Dès qu'il aperçut Pantéleï, il sifflota son cheval, agitant les coudes et les jambes; Pantéleï, loin de lui rendre sa politesse, devint rouge de colère. — Eh quoi, pensait-il, un sale Juif ose enfourcher un si beau cheval! Quelle indécence! — Eh! eh! museau d'Éthiopien! s'écria-t-il, descends vite, si tu ne veux qu'on te jette à bas dans la boue.

Le Juif se laissa tomber aussitôt de la selle comme un sac, et, tenant d'une main les rênes, souriant et saluant bien bas, il s'approcha de Pantéleï.

— Voyons, qu'y a-t-il, que veux-tu? dit celui-ci d'un air digne.

— Votre honneur, dit le Juif en continuant ses saluts, daignez jeter un regard sur ce petit cheval.

— Oui, c'est un bon cheval; d'où te vient-il? Tu l'auras probablement volé?

— Comment serait-ce possible, votre honneur? Je suis un honnête Juif. Je ne l'ai pas volé; je me le suis procuré pour votre honneur. Et que de peines, que de soins je me suis donnés! Aussi quel cheval! On n'en trouverait pas un pareil tout le long du Don. Daignez venir ici; approchez-vous. Nous lui ôterons la selle. — Allons, tourne-toi, mon garçon... — Eh! qu'en dites-vous, votre honneur?

— C'est un bon cheval, — répéta Tchertakhanof avec une feinte indifférence, tandis que le cœur lui bondissait dans la poitrine. Il était amateur passionné des chevaux, et s'y connaissait.

— Mais caressez-le donc, votre honneur, là, sur son joli petit cou, comme ça...

Pantéleï, comme à contre-cœur, lui frappa deux fois sur le cou, et, laissant glisser sa main le long du dos de l'animal, il alla presser un certain endroit sur les reins à la manière des maquignons. Le cheval ploya aussitôt, et, jetant de son orgueilleux œil noir un regard de travers sur Pantéleï, il s'ébroua bruyamment et étendit les jambes. Le Juif se mit à rire. — Il reconnaît son maître, votre honneur, son maître...

— Pas de radotage! interrompit l'autre avec dépit. T'acheter ce cheval, je n'ai pas de quoi... Et quant à recevoir un cadeau,... je ne dis pas d'un Juif, mais le seigneur Dieu lui-même descendrait du ciel pour m'en faire un, que je ne l'accepterais pas.

— De grâce, comment pourrais-je oser prétendre vous faire un cadeau? s'écria le Juif; achetez-le, votre honneur. Quant à l'argent, au cher petit argent, j'attendrai.

Pantéleï se mit à rêver. — Combien en veux-tu? dit-il entre ses dents.

Le Juif plia les épaules. — Ce que j'ai donné moi-même, deux cents roubles (1). — Il était évident que le cheval valait plus du double et plus du triple de cette somme.

Pantéleï se détourna, étendit les bras en l'air et laissa échapper un bâillement nerveux. — Et... à quand l'argent? — demanda-t-il en fronçant les sourcils et sans regarder le Juif.

— Quand il plaira à votre honneur.

Pantéleï rejeta la tête en arrière, mais sans lever les yeux. — Ce n'est pas une réponse; parle net, race d'Hérode! Crois-tu que je veuille accepter de toi une grâce et t'être redevable?

— Eh bien! s'empressa d'ajouter le Juif, nous allons dire six mois. Consentez-vous?

Pantéleï ne répondait rien. Le Juif cherchait à rencontrer son regard. — Vous consentez, n'est-ce pas? Ordonnez-vous qu'on le mène à l'écurie?

— Je n'ai pas besoin de la selle, reprit Pantéleï d'une voix brève; reprends la selle. Entends-tu?

— Certainement, certainement je vais la reprendre, se hâta de dire le Juif tout réjoui, et sur-le-champ il se mit la selle sur l'épaule.

— Quant à l'argent, continua Pantéleï, dans six mois. Et pas deux cents roubles, mais deux cent cinquante... Silence! je te dis que c'est deux cent cinquante.

Il ne pouvait se décider à lever les yeux. Jamais encore son orgueil n'avait tant souffert. — Il est clair que c'est un cadeau, pensait-il en

(1) Il s'agissait alors de roubles en papier, ne valant guère plus que le franc.

lui-même. C'est par reconnaissance que cet animal me l'offre. — Volontiers il aurait embrassé ce Juif, ou il l'aurait rossé.

— Votre honneur, reprit le Juif d'un air joyeux, il faudrait maintenant, selon l'ancienne coutume russe, faire passer la bride du pan de mon caftan dans celui du vôtre.

— Qu'oses-tu prétendre? Appartiens-tu à notre noble race?.. Eh! qui est là? Perfichka, prends le cheval, mène-le à l'écurie et donne-lui l'avoine. Au reste je vais aller moi-même, et sache que désormais son nom est Malek-Adel.

Pantéleï avait déjà remonté les marches du perron lorsqu'il fit un brusque retour, et, s'approchant du Juif, il lui serra la main à la lui briser. Le Juif s'inclinait déjà pour baiser celle qui étreignait la sienne; mais Pantéleï bondit en arrière, ajoutant à voix basse : — Jamais... n'en parle jamais à personne! — Puis il disparut derrière la porte.

Depuis ce jour-là, le principal soin, la principale affaire, la principale joie de la vie de Pantéleï fut Malek-Adel. Il se prit à l'aimer autant qu'il avait aimé Macha; il s'attacha à lui plus qu'au regretté Tikhon; mais aussi quel cheval c'était! Une flamme, de la poudre, et de la gravité comme chez un boyard. Infatigable, dur à la peine, sans refus ni caprice, ne coûtant rien à nourrir, car, s'il ne trouvait rien autre, il mangeait la terre sous ses pieds. « Il va au pas, c'est comme s'il vous portait dans la main, — au trot, comme s'il vous berçait dans un berceau; s'il se met à galoper, il laisse le vent derrière lui, et jamais essoufflé, jamais. Les jambes comme de l'acier! Il ne sait pas ce que c'est que broncher, et, que ce soit une haie ou un ravin, un véritable oiseau! Et puis quelle bête d'esprit! Il vous vient à l'appel, la tête haute; vous lui ordonnez de rester en place, et vous vous éloignez vous-même, il ne bouge pas plus qu'une statue. Seulement, lorsqu'il vous entend revenir, il hennit tout doucement, comme s'il voulait dire : C'est ici que je suis. Et quel intrépide! Dans la nuit la plus noire, dans le chasse-neige, il sait trouver son chemin. Qu'un étranger veuille mettre la main sur lui, il le déchire à belles dents. Qu'un chien aussi se garde de l'approcher! Il lève son joli petit pied de devant, et toc sur le front... et *amen*. C'est un cheval plein d'amour-propre. Agitez au-dessus de lui votre *nagaïka* pour la parade... oh! tant que vous voudrez; mais que Dieu vous préserve de le frapper. En un mot, ce n'est pas un cheval, c'est un trésor. »

Voilà un faible échantillon des louanges que Pantéleï donnait à son cheval. Quand il en parlait, il devenait éloquent. Comme il le soignait, comme il le gâtait! Le poil de Malek-Adel avait fini par devenir doux comme du velours au toucher et luisant comme l'argent neuf, qui a des reflets sombres. Sa selle, sa bride, tout son

harnachement était si élégant et si propre qu'il n'y avait plus qu'à prendre un crayon pour dessiner tout cela. Qu'ajouter encore? Pantéleï de sa propre main lui lavait avec de la bière la crinière et la queue, et lui cirait même ses sabots. Quand venait une belle journée, il enfourchait son Malek-Adel et se rendait, non pas chez ses voisins, qu'il évitait comme auparavant, mais sur leurs terres, à proximité de leurs habitations. — Admirez-moi de loin, imbéciles! — Ou bien, s'il entendait parler de quelque grande chasse donnée par quelque riche seigneur qui faisait montre de toute sa meute et de tout son équipage, il se dirigeait de ce côté, pirouettant à l'horizon de la steppe, étonnant tous les spectateurs par la beauté et l'agilité de son cheval, sans permettre à personne de l'approcher.

Un jour, il arriva qu'un chasseur se mit à le poursuivre avec toute sa suite, et, voyant que Pantéleï allait lui échapper, il cria de toute sa force sans ralentir sa course : — Holà! toi, écoute! prends ce que tu veux pour ton cheval, je ne regarderai pas à mille roubles; mais écoute donc!.. Prends tout mon bien, femme, enfans, tout!

Tchertakhanof arrêta brusquement Malek-Adel. L'autre accourut tout essoufflé. — O mon père, que demandes-tu? dis, mon père nourricier!

— Si tu es un tsar, répondit Pantéleï en pesant sur chaque mot (il ne connaissait pas même le nom de Shakspeare), donne-moi tout ton empire pour mon cheval,... et tu ne l'auras pas.

Il poussa un éclat de rire, et, soulevant Malek-Adel sur ses pieds de derrière, il le fit tourner sur lui-même et partit comme un éclair à travers les chaumes de blé. Quant au chasseur, qui était un prince et très riche, il lança son bonnet par terre, se jeta la face dans ce bonnet et fut plus d'une demi-heure immobile.

Comment Pantéleï n'aurait-il pas adoré son cheval? N'est-ce pas grâce à lui qu'il avait acquis une dernière et incontestable supériorité sur tous ses voisins?

III.

Cependant le temps s'écoulait; l'époque du paiement était proche, et, loin d'avoir deux cent cinquante roubles en sa possession, Tchertakhanof n'en avait pas même cinquante. Que faire? et comment remédier à cette détresse? Eh bien! décida-t-il en lui-même, si le Juif ne se laisse pas fléchir et ne veut pas me donner encore du répit, je lui abandonnerai ma terre et ma maison, et je m'en irai avec mon ami où me conduiront ses yeux. Je mourrai de faim, et je ne quitterai pas Malek-Adel. Toutes ces pensées l'agitaient beaucoup; mais ici, pour la première et dernière fois de sa vie, le destin le prit en pitié et lui sourit. Une tante éloignée, dont le nom

même lui était inconnu, laissa par testament à Tchertakhanof une somme énorme à ses yeux, deux mille roubles. Et il toucha ce bienheureux argent juste au moment voulu, la veille de l'arrivée présumée du Juif. Tchertakhanof pensa devenir fou de joie; mais l'idée de boire un verre d'eau-de-vie ne lui vint seulement pas. Depuis l'entrée de Malek-Adel dans sa maison, il n'en avait pas bu une goutte. Il courut à l'écurie et baisa son ami des deux côtés du museau, au-dessus des narines, là où les chevaux ont la peau si douce. — Maintenant, vieux, nous ne nous séparerons plus, dit-il en tapotant le cou de Malek-Adel par-dessous les flots de sa crinière bien peignée.

Rentré à la maison, il compta et cacheta bien soigneusement dans un rouleau de papier deux cent cinquante roubles; puis il se mit à rêver, couché sur le dos et fumant sa pipe, sur le meilleur emploi qu'il pouvait faire du reste de son argent. Avant toutes choses, il fallait se procurer des lévriers, de vrais lévriers de Kostroma, blanc et feu, pas d'autres. Il daigna même en causer avec Perfichka, auquel il promit une casaque neuve avec des galons jaunes sur toutes les coutures. Puis il se coucha et s'endormit dans la plus heureuse disposition d'esprit.

Pourtant il fit un mauvais rêve. Il lui semblait prendre part à une chasse à courre; mais, au lieu d'être monté sur Malek-Adel, il avait sous lui un étrange animal semblable à un chameau. Voilà qu'un renard tout blanc vient à passer devant lui. Il veut lancer ses chiens, il lève sa *nagaïka*, — à la place d'un fouet, il tient un chiffon de bain, et il n'a plus de chiens autour de lui, et le renard le regarde en lui tirant la langue. Il saute à bas de son chameau, ses pieds s'embarrassent, il tombe dans les bras d'un gendarme, qui l'emmène chez le général gouverneur, lequel est M. Iaf.

Pantéleï s'éveilla en sursaut. Il faisait sombre dans la chambre; les seconds coqs venaient de chanter.

Bien loin, bien loin, un cheval hennit.

Tchertakhanof leva la tête. De nouveau, et plus lointain, se répéta le hennissement. C'était comme un léger rire.

— Mais c'est Malek-Adel qui hennit! Pourquoi donc si loin?.. Grands dieux!.. Impossible...

Tchertakhanof devint glacé. Il bondit de son lit, s'habilla à tâtons, et, saisissant la clé de l'écurie, qui était sous son oreiller, il se précipita dans la cour.

L'écurie se trouvait au bout de cette cour. La barrière de clôture donnait sur les champs. Tchertakhanof tremblait tellement qu'il ne put mettre tout d'abord la clé dans la serrure, et, la clé mise enfin, il s'arrêta immobile avant de donner le tour, retenant sa respiration : rien ne bougeait de l'autre côté de la porte.

— Mon petit Malechka, — dit-il à demi-voix, et il tendit l'oreille. Silence de mort. Pantéleï imprima un mouvement involontaire à la clé; la porte s'ouvrit en gémissant, donc elle n'était pas fermée. Il franchit le seuil et appela de nouveau son cheval; mais cette fois du nom tout entier, Malek-Adel! — Le fidèle camarade ne répondit pas. Seule, une souris remua sous la paille.

Alors Tchertakhanof se jeta tête baissée dans celle des trois stalles de l'écurie qu'occupait Malek-Adel. Il la trouva d'emblée, bien qu'il fît si noir qu'on aurait pu se crever un œil. Elle était vide.

La tête lui tourna. On eût dit qu'une grosse cloche lui bourdonnait dans la cervelle. Il voulut crier; sa voix s'éteignit dans un sifflement. Promenant ses mains en haut, en bas, à droite, à gauche, haletant, fléchissant sur ses genoux, il se traîna de cette première stalle dans la seconde, puis dans la troisième, presque entièrement remplie de foin, se heurta contre un mur, tomba, se roula, et s'élança enfin dans la cour à travers la porte entr'ouverte.

— Volé, Perfichka, volé!.. cria-t-il de toutes ses forces. — Perfichka sortit en chemise de la soupente où il couchait. Comme des gens ivres, le maître et son unique serviteur se heurtèrent au milieu de la cour : ils semblaient asphyxiés par le charbon; ils tournaient l'un devant l'autre. Le maître ne pouvait expliquer ce qui arrivait, et le serviteur ne pouvait comprendre ce qu'on voulait de lui.

— Malheur, malheur! — balbutiait Tchertakhanof, qui paraissait avoir encore perdu la voix. — Malheur, malheur! — répétait le petit cosaque.

— Du feu! allume une lanterne, — parvint enfin à crier Tchertakhanof. Perfichka courut à la maison; mais trouver du feu, ce n'était pas facile. Déjà les dernières braises étaient éteintes dans le foyer de la cuisine. Le briquet et la pierre à feu se firent longtemps chercher. Tchertakhanof les arracha avec un grincement de dents des mains de Perfichka, qui ne parvenait pas à s'en servir. Il battit le briquet lui-même. Les étincelles jaillissaient abondamment, accompagnées de malédictions non moins abondantes; mais l'amadou ne prenait pas ou s'éteignait malgré les efforts de deux paires de lèvres. Enfin pas avant cinq minutes on ne vit s'allumer le bout de chandelle planté dans le fond d'une lanterne cassée. Tchertakhanof, avec Perfichka sur ses talons, courut à l'écurie, leva la lanterne au-dessus de sa tête, et regarda autour de lui. Tout était vide.

Il ressortit dans la cour, la parcourut dans toutes les directions : de cheval, nulle part. La barrière en branches croisées qui entourait tout le domaine tombait en ruines depuis longtemps, et penchait à terre; mais auprès de l'écurie, sur la largeur d'une archine,

elle était renversée. Perfichka indiqua cette brèche à son maître. — Barine, voyez un peu ce dégât; ça n'y était pas ce matin. Voyez, les pieux sont fraîchement arrachés. — Pantéleï promena sa lanterne au ras du sol. — Des fers, des traces de fers toutes fraîches! s'écria-t-il. C'est par ici qu'on l'a fait sortir. — Il franchit aussitôt la barrière, et criant : — Malek-Adel, Malek-Adel! — il courut devant lui dans les champs.

Perfichka resta tout ahuri près des débris de la barrière. Le rond lumineux de la lanterne disparut bientôt à ses regards, englouti par les épaisses ténèbres d'une nuit sans lune et sans étoiles. De plus en plus faiblement s'entendaient les lamentations désespérées de Tchertakhanof.

L'aube s'était levée quand il revint à la maison; il n'avait plus figure humaine. La boue couvrait tous ses habits. Son visage avait pris une expression terrible, son regard était farouche et stupide. D'une voix enrouée, il congédia Perfichka et s'enferma dans sa chambre; bien qu'il ne se tînt plus sur ses jambes de fatigue, il ne se coucha point, se laissa tomber sur une chaise, et se prit la tête à deux mains. — On l'a volé!.. volé!.. Mais de quelle façon le voleur a-t-il pu s'y prendre pour emmener, la nuit, sans faire aucun bruit, d'une écurie fermée, Malek-Adel!.. Malek-Adel, qui, même en plein jour, ne laissait pas approcher un étranger... Et comment expliquer qu'aucun chien n'ait aboyé?.. Il est vrai qu'il n'y en avait que deux, tout jeunes, et ceux-là, contre le froid, s'enfouissaient sous terre;... pourtant ils pouvaient aboyer... Et que ferai-je maintenant sans lui? pensait Tchertakhanof. J'ai perdu ma dernière joie; il est temps de mourir. Acheter un autre cheval,... puisqu'il y a de l'argent à la maison? Mais où trouverai-je un pareil cheval?

— Pantéleï Éréméitch! fit entendre une timide exclamation derrière la porte.

Tchertakhanof bondit sur ses pieds. — Qui est là? cria-t-il d'une voix rauque.

— C'est moi, votre petit cosaque, Perfichka.

— Quoi! serait-il retrouvé? serait-il revenu à la maison?

— Non, Pantéleï Éréméitch; mais le Juif qui l'a vendu...

— Eh bien?

— Il vient d'arriver.

— Ho! ho! ho! s'écria Tchertakhanof, comme le chasseur au moment où le lièvre est pris par ses chiens; il ouvrit la porte d'un coup de poing. — Traîne-le ici, traîne-le!

A la soudaine apparition de l'effrayante figure de son sauveur, le Juif, qui se cachait derrière le dos de Perfichka, allait s'enfuir; mais Tchertakhanof l'atteignit en deux bonds, et le saisit à la gorge.

— Ah! tu es venu chercher l'argent,... l'argent,... dit-il en râ-

lant, comme si c'eût été lui qu'on étranglait, et non lui qui étranglait l'autre. Tu l'as volé la nuit,... et le jour tu viens pour l'argent... Ah! ah!

— Grâce,... vo... tre hon... neur, balbutia le Juif en gémissant.

— Réponds,... où est mon cheval? Qu'en as-tu fait?.. A qui l'as-tu vendu?.. Réponds, réponds donc.

Le Juif ne pouvait plus même gémir. Son visage bleuissant avait perdu jusqu'à l'expression de l'effroi. Ses mains pendaient inertes, et tout son corps, furieusement secoué par Tchertakhanof, se balançait en avant et en arrière comme un jonc dans l'étang.

— Je te donnerai ton argent, je te paierai jusqu'au dernier kopek, criait Tchertakhanof. Seulement je t'étranglerai comme le dernier des poulets, si tu ne dis pas à l'instant même...

— Mais vous l'avez déjà étranglé, barine, fit humblement observer le petit cosaque.

Ce fut alors que Tchertakhanof revint à lui; il lâcha le cou du Juif, qui tomba comme une masse sur le plancher. Tchertakhanof le releva aussitôt, l'assit sur un banc, lui versa dans le gosier un verre d'eau-de-vie; bref, il lui fit reprendre ses sens, après quoi il entama avec lui une tranquille conversation.

Il devint évident que le Juif n'avait aucun soupçon du vol de Malek-Adel. A quel propos aurait-il volé un cheval que lui-même avait procuré à son très respectable bienfaiteur?

Alors Tchertakhanof le conduisit à l'écurie. A eux deux, ils examinèrent soigneusement les stalles, les mangeoires, la serrure de la porte; ils fouillèrent dans la paille et dans le foin. Tchertakhanof finit par montrer au Juif les traces des fers près de la barrière brisée, et tout à coup se frappa les cuisses des deux mains: —Arrête!.. Où as-tu acheté le cheval?

— Dans le gouvernement de Koursk, à la foire de Sosna.

— De qui?

— D'un Cosaque..

— Arrête!.. Ce Cosaque était-il jeune ou vieux?

— C'était un homme d'âge mûr, un homme bien posé.

— Quelle figure avait-il? Celle d'un coquin fieffé, n'est-ce pas?

— C'était probablement un coquin, votre honneur.

— Et que t'a-t-il dit, ce coquin? Ce cheval était sans doute depuis longtemps en sa possession?

— Autant que je m'en souviens, il me l'a dit.

— C'est clair alors. Aucun autre que cet homme n'a pu voler le cheval. Je t'en fais juge toi-même... Viens ici, place-toi devant moi. Comment te nomme-t-on?

Le Juif leva ses petits yeux noirs sur Tchertkahanof d'un air étonné. — Comment on m'appelle?..

— Oui, comment te surnomme-t-on?

— Mochel Leïba...

— Eh bien! écoute, Leïba, mon ami; tu es un homme d'esprit. Par qui, si ce n'est par son ancien maître, Malek-Adel se serait-il laissé prendre? Pense un peu... Il l'a sellé, il la bridé, il lui a ôté sa couverture; regarde... la voilà telle qu'il l'a jetée sur le foin. Le misérable a fait comme s'il était chez lui. Malek-Adel aurait foulé tout autre sous ses pieds, il aurait fait un bruit à réveiller tout le village. Es-tu de mon avis?

— Je suis bien de votre avis, votre honneur...

— Donc il faut avant tout que nous retrouvions ce Cosaque!

— Comment le retrouverons-nous, votre honneur? Je ne l'ai vu qu'une toute petite fois. Et où est-il maintenant? Et comment le nomme-t-on?.. Aï, vaï, vaï! ajouta-t-il tristement en secouant ses deux boucles de cheveux.

— Leïba, Leïba! s'écria Tchertakhanof, regarde-moi. Je n'ai plus ma raison, je ne m'appartiens plus, je suis mort, si tu ne viens pas à mon aide... Allons à la recherche du voleur.

— Mais où irons-nous?

— Où? dans les foires, chez les voleurs de bétail, par les grandes routes, par les chemins de traverse, dans les villes, dans les villages, partout, partout! Quant à l'argent, sois tranquille, frère : j'ai fait un héritage, j'y mettrai mon dernier kopek; mais je retrouverai mon ami. Et le scélérat de Cosaque ne pourra nous échapper. Où qu'il aille, nous y serons; lui sous la terre, et nous sous la terre; lui chez le diable, et nous chez Satan en personne.

— Non, non, fit le Juif, pas chez Satan!

— Leïba, continua Tchertakhanof, tu n'es qu'un Juif, et ta religion n'est qu'une infection; mais ton âme vaut mieux que celle de maint chrétien. Prends pitié de moi : je ne puis aller seul; seul, je ne puis réussir en cette affaire. Je suis un brouillon; toi, tu as une tête... une tête d'or. Toute votre race est ainsi : sans science, elle sait tout. Tu te dis peut-être : D'où diable lui arrive cet argent? Viens dans ma chambre, je te le montrerai, cet argent. Prends-le, prends la croix qui pend à mon cou; mais rends-moi Malek-Adel, rends-le-moi, rends-le-moi!

Tchertakhanof tremblait comme s'il eût eu la fièvre. Une abondante sueur coulait sur son visage, et, se mêlant à ses larmes, allait se perdre dans ses moustaches. Il serrait les deux mains de Leïba, l'embrassait presque; une indicible exaltation s'était emparée de lui.

Le Juif essayait de riposter, de dire que ses affaires lui rendaient toute absence impossible. Tchertakhanof ne voulait rien entendre, et le pauvre Leïba se vit enfin contraint de consentir.

Le lendemain, une téléga de paysan emmenait de Bessonovo Tchertakhanof et son compagnon Leïba. Le Juif avait l'air confus; il se tenait d'une main au rebord de la téléga, qui ballottait tout son corps chétif, il pressait l'autre contre son caftan, dans la poche duquel il avait fourré un paquet de roubles en papier, enveloppé dans une vieille gazette. Pour Tchertakhanof, il se tenait immobile et raide comme une idole. Ses yeux seuls erraient aux alentours. Un grand poignard était passé dans sa ceinture. — Tiens-toi bien, maintenant, scélérat qui nous as séparés, — murmura-t-il dès que la téléga roula sur la grande route.

Il avait confié sa maison au petit cosaque ainsi qu'à une vieille paysanne, aveugle et sourde, qu'il avait recueillie par pitié et dont il avait fait sa cuisinière. — Je reviendrai sur Malek-Adel, leur cria-t-il en manière d'adieu, ou je ne reviendrai jamais.

— Tu ferais bien de m'épouser, dit alors Perfichka à la vieille en la poussant du coude; tu vois bien que le maître ne reviendra plus, et nous crèverions d'ennui.

Une année se passa, une année entière; aucune nouvelle n'était venue de Tchertakhanof. La vieille cuisinière était morte; Perfichka lui-même s'apprêtait à quitter la maison pour aller à la ville, où l'appelait son cousin, apprenti coiffeur, quand tout à coup le bruit se répandit que le maître revenait. Le diacre de la paroisse avait reçu de Pantéleï lui-même une lettre dans laquelle celui-ci l'informait de son intention de revenir à Bessonovo, et le priait d'avertir ses gens pour qu'ils eussent à lui préparer une réception convenable. Perfichka comprit qu'il fallait épousseter un peu; mais il ne prêta pas grande foi à l'exactitude de la nouvelle. Cependant il dut se convaincre que le diacre avait dit vrai lorsque, quelques jours après, Tchertakhanof lui-même, de sa propre personne, apparut dans la cour de sa propre maison, monté sur Malek-Adel.

Perfichka courut à son maître, et, saisissant l'étrier, allait l'aider à descendre; mais l'autre sauta par terre, et, jetant autour de lui un regard de triomphe, il s'écria d'une voix haute : — J'avais dit que je retrouverais Malek-Adel, et je l'ai retrouvé en dépit de mes ennemis, en dépit du destin lui-même. — Perfichka lui baisa la main, mais Tchertakhanof ne fit nulle attention à cette marque d'attachement. Conduisant lui-même Malek-Adel par la bride, à grands pas il se dirigea vers l'écurie. Perfichka se mit à regarder son maître avec plus d'attention, et fut pris de peur. Oh! qu'il avait maigri et vieilli dans l'espace d'une année! que son visage était devenu dur et sévère! Et pourtant il devait se réjouir, puisqu'il avait réussi. Il se réjouissait en effet, et malgré cela Perfichka sentait sa terreur augmenter. Tchertakhanof rangea son cheval dans la stalle qu'il avait occupée, lui donna un léger coup sur la croupe, et dit :

— Te voilà de nouveau à la maison; prends garde cette fois. — Le jour même, il engagea un gardien sûr parmi les paysans surnuméraires (1), s'installa de nouveau dans ses appartemens et se remit à vivre comme par le passé, — pas tout à fait comme par le passé; mais ceci est pour plus tard.

Dès le lendemain de son retour, Pantéleï fit paraître Perfichka en sa présence, et, n'ayant pas d'autre interlocuteur, il se mit à lui raconter, naturellement sans manquer au sentiment de sa propre dignité, et d'une voix profondément basse, comment il avait retrouvé son cheval. Tchertakhanof était assis, le visage tourné vers la fenêtre, et fumait une longue pipe. Perfichka se tenait sur le seuil de la porte, les mains derrière le dos, et, contemplant avec respect la nuque de son maître, il écoutait son récit : comment après nombre de courses inutiles et d'essais infructueux Tchertakhanof avait fini par tomber à la foire de Romny, seul, sans le Juif Leïba, qui, par faiblesse de caractère, et ne pouvant plus le suivre, s'était enfui, — comment le cinquième jour, et déjà prêt à partir, il avait parcouru pour la dernière fois les rangées de télégas, et comment il avait aperçu, entre trois autres chevaux attachés derrière une de ces télégas, Malek-Adel, — comment il l'avait reconnu sur-le-champ, et comment Malek-Adel l'avait aussi reconnu, — comment ce bon animal s'était mis à hennir, à tirer sur sa corde et à frapper la terre du pied. — Et il n'était plus chez un Cosaque, continua Tchertakhanof, toujours sans tourner la tête, et toujours de la même voix de basse, il était chez un maquignon bohémien. Naturellement je déclarai à l'instant même que ce cheval était à moi et témoignai l'intention de le reprendre de force; mais la canaille de bohémien se mit à hurler comme si on l'avait arrosé d'eau bouillante; il jura tous ses saints qu'il avait acheté ce cheval chez un autre bohémien, et offrit d'amener des témoins. Je finis par lui cracher dans la barbe, et je lui payai le prix qu'il voulait en l'envoyant au diable. Ce qui m'était seul important, c'est que j'avais retrouvé mon ami, et avec lui le repos de mon âme. N'avais-je pas, dans le district de Karatchef, et trompé par les affirmations du Juif Leïba, cru reconnaître mon voleur dans un Cosaque? Ne lui avais-je pas mis toute la figure en sang, et, ce Cosaque se trouvant être le fils d'un prêtre, n'avais-je pas dû lui payer cent vingt roubles pour son déshonneur? Enfin l'argent est une chose qui peut se retrouver; le principal, c'est que Malek-Adel soit de nouveau chez moi. Je suis heureux maintenant, et je vais goûter paisiblement toute ma joie. Quant à toi, Porphyre, tu n'as qu'une règle à observer : veille

(1) Qui n'ont point de lot de terre à cultiver.

bien, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, il t'arrivait d'apercevoir un Cosaque dans les environs, à l'instant, sans mot dire, cours, apporte-moi mon fusil, et moi je saurai ce qui me reste à faire.

Ainsi parlait Tchertakhanof à Perfichka, ainsi s'exprimaient ses lèvres; mais son cœur était loin d'être aussi tranquille qu'il l'affirmait. Hélas! dans le fond de son âme, il n'était pas pleinement convaincu que le cheval qu'il avait amené fût bien son Malek-Adel.

IV.

Les temps difficiles ne tardèrent pas à venir pour Tchertakhanof. Le repos de l'âme fut justement ce qu'il goûta le moins. Il avait pourtant de bons jours. Le doute qui s'était élevé dans son esprit lui semblait alors un non-sens : il chassait cette ridicule idée comme une mouche importune, il riait de lui-même; mais il avait aussi des jours mauvais, de vilaines pensées se mettaient à lui ronger le cœur lentement et sans cesse, comme une souris sous le plancher. Il en éprouvait un tourment d'autant plus subtil qu'il était secret. Pendant tout le jour mémorable où il avait cru retrouver Malek-Adel, Tchertakhanof n'avait ressenti qu'une joie folle; dès le lendemain matin pourtant, lorsque, sous le toit surbaissé d'une écurie de village, il mit la selle sur le dos de sa chère trouvaille, près de laquelle il avait passé la nuit, il ressentit comme une piqûre subite... Il secoua la tête, ce ne fut qu'un éclair; mais le germe était déposé. Pendant le reste du voyage, qui dura près d'une semaine, les doutes l'assaillirent rarement; ils ne devinrent plus forts et plus précis que lorsqu'il fut rentré dans sa demeure, là où avait vécu l'autre, l'indubitable Malek-Adel. Pendant la route, marchant au petit pas de son cheval en se balançant sur la selle et fumant sa courte pipe, il n'avait guère songé à quoi que ce soit, sinon à se dire de temps en temps : — Hein! comme nous autres, les Tchertakhanof, quand nous voulons quelque chose,... il faut qu'elle vienne. Une fois à la maison, ce fut une autre antienne. — Il gardait tout cela pour lui, bien soigneusement; il aurait cassé en deux tout homme qui se serait permis la moindre allusion pour faire entendre que ce Malek-Adel n'était pas l'ancien. Il recevait des complimens d'heureuse trouvaille de toutes les rares personnes avec lesquelles il devait être en rapport; mais il ne cherchait pas ces complimens, il évitait ces rapports plus que jamais. C'était mauvais signe.

Presque constamment, si l'on peut dire ainsi, il faisait subir à son cheval un examen. Il s'en allait très loin avec lui dans les champs, et le mettait à l'épreuve. Il se glissait furtivement dans l'écurie, fermait la porte derrière lui, et, se plaçant devant la tête

de son cheval, il s'efforçait de saisir son regard, et lui demandait à voix basse : — Est-ce toi, dis? — Ou bien il le considérait des heures entières en silence, tantôt se réjouissant et murmurant : — Oui, certes, c'est lui ; — tantôt se troublant et perdant contenance.

Ce n'étaient pas tant les dissemblances physiques de ce Malek-Adel avec l'autre qui troublaient Tchertakhanof, d'autant plus qu'elles étaient insignifiantes; on eût dit que l'autre avait la crinière moins fournie, les oreilles plus pointues et les yeux plus clairs; mais tout ceci pouvait n'être qu'une apparence. Ce qui déroutait Tchertakhanof, c'étaient des dissemblances qu'on pourrait nommer morales. L'autre avait d'autres habitudes, une autre manière d'être. Par exemple, le premier Malek-Adel se retournait et hennissait doucement dès que Tchertakhanof entrait dans l'écurie; le second continuait à mâcher son foin, ou sommeillait le nez dans la mangeoire. Tous les deux ne bougeaient pas de place quand le cavalier sautait à terre ; mais le premier accourait à la voix dès qu'on l'appelait, et le second continuait à rester immobile comme une borne. Le premier galopait tout aussi vite, et sautait plus haut et plus loin! le second avait le pas plus allongé et le trot plus dur, et, ô honte! il faisait claquer son fer de derrière contre le fer de devant, ce qui n'arrivait jamais à l'autre, au grand jamais. Celui-ci, pensait Tchertakhanof, joue toujours des oreilles et bêtement, tandis que l'autre tenait constamment une oreille dirigée en arrière du côté de son maître pour être prêt au moindre signal. Le premier, dès qu'il apercevait quelque saleté autour de lui, frappait aussitôt de son pied la planche de sa stalle, tandis que le second, aurait-il eu du fumier jusqu'au ventre, s'y montrait indifférent. Le premier craignait la fraîcheur de la pluie, le second n'y prenait pas garde. — Il est plus grossier celui-ci, il est plus grossier... Il n'a pas les agrémens de l'autre, il tire sur la bride. Ah! l'autre était un cheval parfait, tandis que celui-ci... — Voilà quelles pensées venaient quelquefois assaillir Tchertakhanof. Elles lui étaient bien amères; mais aussi d'autres fois, quand il lui arrivait de lancer son cheval au grand galop dans les terres labourées, ou quand il le faisait descendre en quelques bonds au fond d'une ravine escarpée et sortir de même, le cœur lui manquait dans un transport de joie; un cri de triomphe s'échappait de ses lèvres, et il ne doutait plus que ce ne fût le vrai, l'indubitable Malek-Adel qui bondissait ainsi sous lui, car quel autre cheval en eût été capable?

Là aussi les déceptions survinrent. La recherche prolongée de Malek-Adel avait coûté beaucoup d'argent à Tchertakhanof. Il ne pouvait plus penser aux lévriers de Kostroma, et se trouvait ré-

duit à parcourir les alentours seul comme ci-devant. Voilà qu'un beau jour, à quelques verstes de Bessonovo, Tchertakhanof rencontra la même chasse princière devant laquelle il avait si bien paradé dix-huit mois auparavant. Par une coïncidence bizarre, comme la première fois, un lièvre bondit d'un sillon devant les chiens, sur le versant d'une colline. Toute la bande partit comme un seul homme, et Tchertakhanof s'élança aussi, non pas avec eux, mais deux cents pas plus haut, absolument comme l'autre fois. Un immense ravin fendait la colline, et, se rétrécissant graduellement le long de la montée, venait couper le chemin à Tchertakhanof. A l'endroit où il devait le franchir, et où il l'avait effectivement franchi l'année précédente, ce ravin avait bien encore deux sagènes de largeur et une profondeur de quatre ou cinq. Dans le pressentiment d'un triomphe si étonnamment répété, Tchertakhanof poussa un cri de victoire, fit tournoyer sa *nagaïka*, et, tandis que les chasseurs qui galopaient plus bas ne quittaient pas des yeux l'intrépide cavalier, son cheval volait comme une flèche. Le voici déjà au bord du ravin. — Allons, hop !.. comme autrefois. — Mais Malek-Adel s'arrêta brusquement, se jeta à gauche, et se mit à galoper le long du ravin, malgré toutes les secousses violentes que lui donnait le mors.

— Il a pris peur, il n'a pas eu confiance en lui!

Alors Tchertakhanof, tout brûlant et pleurant presque de honte et de colère, lâcha les rênes et lança son cheval tout droit devant lui, dans la direction qui l'éloignait des chasseurs, seulement, se disait-il, pour ne pas entendre leurs quolibets, pour échapper à leurs yeux maudits.

Les flancs labourés de coups de fouet et inondés d'écume, Malek-Adel arrivait à la maison, et Tchertakhanof s'enfermait aussitôt dans sa chambre.

— Non, ce n'est pas lui, ce n'est pas mon ami. L'autre se serait cassé le cou plutôt que de me trahir.

Ce qui donna le coup de grâce à Tchertakhanof, ce fut l'aventure suivante.

Monté sur Malek-Adel, il traversait un jour un hameau de pope qui entourait l'église, dans la paroisse où se trouvait compris le village de Bessonovo. Son bonnet circassien enfoncé sur les yeux, le dos voûté et les deux mains pendantes sur le pommeau de la selle, Pantéleï s'avançait lentement. Il faisait sombre et triste dans son âme. Tout à coup quelqu'un l'appela par son nom.

Il arrêta son cheval, leva la tête, et aperçut le diacre, son correspondant. Avec une sorte de tricorne jaune sur ses cheveux jaunes aussi et tressés en petite queue, vêtu d'un vieux caftan de nankin serré fort bas sur la taille par un vieux mouchoir en indienne bleue,

le serviteur des autels était sorti pour visiter sa petite meule de blé, et, ayant aperçu Pantéleï, crut qu'il était de son devoir de lui offrir ses respects, tout en saisissant l'occasion de lui faire une demande, car on sait bien que chez nous, sans une arrière-pensée de ce genre, les personnes appelées « spirituelles » n'entament guère de conversation avec les profanes; mais Tchertakhanof avait autre chose dans la tête que ce diacre, il répondit à peine à son salut, et déjà il levait sa nagaïka...

— Quel cheval richissime vous avez là! s'empressa d'ajouter le diacre. On peut dire qu'il vous fait le plus grand honneur. Véritablement vous êtes un homme d'un esprit merveilleux et pareil à un lion.

Le père diacre était renommé dans tout le district pour son éloquence, ce qui causait le plus grand dépit au père pope, lequel ne possédait pas le don de la parole. L'eau-de-vie elle-même ne lui déliait pas la langue.

— Grâce aux embûches des méchans, vous aviez perdu un fidèle serviteur; mais sans vous laisser aller au désespoir, et vous confiant plutôt au secours de la divine Providence, vous vous en êtes procuré un autre, qui non-seulement n'est pas plus mauvais, mais encore qui est peut-être meilleur...

— Que radotes-tu là? interrompit Tchertakhanof d'un air sombre. Quel autre cheval? C'est le même, c'est Malek-Adel; je l'ai reconquis, et toi, tu bavardes...

— Eh! eh! eh! fit le diacre lentement en faisant jouer ses doigts dans sa barbe et en dévisageant Tchertakhanof de ses yeux clairs et avides. Comment est-ce possible, seigneur? On a volé votre cheval, si Dieu me prête mémoire, l'année passée, quelque chose comme quinze jours après la fête de la Protection de la sainte Vierge (1), et nous sommes à la fin de novembre.

— Eh bien! qu'est-ce que cela prouve?

Le diacre continuait à jouer des doigts dans sa barbe. — Donc, il s'est passé plus d'une année depuis, et votre cheval, comme il a été gris pommelé à cette époque, l'est encore; il paraît même plus foncé qu'alors. Et comment cela peut-il être? Les chevaux gris blanchissent beaucoup dans l'espace d'une année.

Tchertakhanof fit un haut-le-corps comme si quelqu'un lui eût donné un coup de fourche à la région du cœur. — En effet,... la couleur grise change... chez les chevaux. Comment une pensée si simple ne lui était-elle pas venue jusqu'à présent? — Anathème sur ta queue!... au diable! hurla tout à coup Tchertakhanof. Ses yeux lancèrent des éclairs de rage, et soudain il disparut à la vue du

(1) 1er octobre, vieux style.

diacre stupéfait. — Allons... tout est fini... C'est maintenant en effet que tout est fini,... tout est brisé... Ma dernière carte est tuée (1)... Tout s'est écroulé devant ce seul mot : ils blanchissent!.. les chevaux gris blanchissent!.. Galope, galope, maudit... Tu auras beau galoper, tu n'échapperas pas à cette parole...

Tchertakhanof revint de nouveau à la maison, et s'enferma à double tour.

— Cette misérable rosse n'est pas Malek-Adel; entre elle et lui, il n'existe pas la moindre ressemblance. Tout homme ayant le moindre grain de bon sens aurait dû s'en apercevoir dès le premier coup d'œil; lui, Pantéleï Tchertakhanof, s'était laissé duper de la plus inepte façon; lui-même, volontairement, avait donné dans le panneau,... tout cela ne faisait plus maintenant l'objet du moindre doute! — Il marchait en long et en large dans sa chambre, se retournant sur ses talons chaque fois qu'il arrivait au mur, et chaque fois de la même façon, comme font les bêtes fauves en cage.

Son orgueil subissait des souffrances intolérables, et ce n'était pas seulement l'orgueil qui souffrait. Un vrai désespoir s'était emparé de lui, la rage l'étouffait, il éprouvait une ardente soif de vengeance; mais contre qui? de qui se venger? du Juif, de Iaf, de Macha, du diacre, du Cosaque voleur, de tous les voisins, du monde entier, de lui-même enfin? Sa raison s'égarait. — Ma dernière carte est tuée! — Cette comparaison lui plaisait. Et le voilà de nouveau le plus méprisé, le plus méprisable des hommes, un sot, un imbécile fieffé, un objet de dérision et de mépris... pour qui? pour un diacre! Il se représentait avec vivacité comment ce misérable porte-queue irait raconter l'aventure du cheval gris, du gentilhomme stupide qui se laisse duper... O malédiction! C'est en vain que Tchertakhanof essayait de calmer cette bile qui l'étouffait; c'est en vain qu'il essayait de se persuader que ce cheval, bien qu'il ne fût pas Malek-Adel, était pourtant un bon cheval, et pouvait encore lui rendre de longs services. Il repoussait aussitôt et avec fureur cette pensée, comme si elle eût renfermé une nouvelle injure envers l'autre Malek-Adel, devant lequel il se sentait déjà si coupable. Comment ne l'eût-il pas été? N'avait-il pas, comme un sot, comme un aveugle, confondu avec lui cette rosse, et quant aux services que cette rosse pourrait encore lui rendre, est-ce que jamais il la jugera digne de lui servir de monture? Pour rien au monde, jamais! La donner à un Tatare qui la mangera, ou bien en pâture aux chiens, voilà tout ce qu'elle vaut. Oui, c'est là ce qu'il faut faire.

Tchertakhanof erra de la sorte plus de deux heures dans sa chambre. — Perfichka! cria-t-il tout à coup, à l'instant même va au

(1) Locution russe.

cabaret; apporte-moi un demi-seau d'eau-de-vie, entends-tu? un demi-seau sur-le-champ. Qu'une minute ne se passe pas sans qu'il soit devant moi, là sur la table.

L'eau-de-vie parut bientôt sur la table de Pantéleï, et il se mit à boire.

Celui qui aurait pu voir Tchertakhanof, qui se serait trouvé témoin de l'acharnement farouche avec lequel il avalait verre sur verre, aurait certainement ressenti une terreur subite.

La nuit était venue. Une seule chandelle éclairait faiblement. Tchertakhanof avait cessé de marcher en long et en large. Il s'était assis, le visage enflammé. Tantôt il tenait ses yeux troubles obstinément fixés sur le plancher, tantôt il les dirigeait non moins obstinément sur la fenêtre. Il se levait, versait de l'eau-de-vie, la buvait, se rasseyait et restait immobile de nouveau. Seulement sa respiration devenait plus rapide et son visage plus coloré. Une décision semblait mûrir en lui, décision qui avait commencé par l'effrayer, mais à laquelle il semblait s'habituer de plus en plus. Une seule et même pensée s'approchait lentement et incessamment de son esprit; une seule et même image se dessinait de plus en plus distinctement devant ses yeux. Et dans son cœur, sous le flot d'une lourde et brûlante ivresse, à l'irritation de la colère succédait déjà un sentiment de cruauté. Un méchant sourire apparaissait de temps en temps sur ses lèvres. — Allons, il est temps, dit-il enfin d'un ton indifférent et presque ennuyé, comme eût fait un homme d'affaires; — assez lambiné comme cela!

Il avala son dernier verre d'eau-de-vie, décrocha du mur au-dessus du lit son pistolet, le même pistolet qu'il avait déchargé sur Macha, le chargea soigneusement, mit quelques capsules dans sa poche, et se dirigea vers l'écurie.

Le gardien courut à lui dès qu'il le vit ouvrir la porte. — C'est moi, lui cria-t-il; ne me vois-tu pas? Va-t'en. — Le gardien se retira de quelques pas. — Va te coucher dans ton lit, cria de nouveau Tchertakhanof. Qu'as-tu à garder ici? Le beau trésor en effet!

Il entra dans l'écurie. Malek-Adel... le faux Malek-Adel était couché sur sa litière. Tchertakhanof le poussa du pied : — Lève-toi, rosse! — Puis il détacha le licou de la mangeoire, jeta par terre la couverture, et après avoir brutalement retourné dans sa stalle le cheval obéissant, il le fit sortir dans la cour et de la cour dans les champs, au grand étonnement du gardien, qui ne comprenait pas pourquoi le seigneur s'en allait ainsi dans la nuit, menant en laisse un cheval sans bride. Il eut peur de le questionner, mais il suivit son maître des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu au tournant de la route qui conduisait au bois voisin.

Tchertakhanof marchait à grands pas, sans s'arrêter, sans regar-

der en arrière. Malek-Adel (nous continuerons à l'appeler de ce nom jusqu'à la fin) le suivait avec soumission. La nuit était assez claire. Tchertakhanof pouvait distinguer la ligne dentelée du bois qui s'offrait à lui comme une grande tache noire. Saisi par le froid nocturne, il serait certainement devenu complétement ivre, après avoir bu tant d'eau-de-vie, si une autre ivresse plus forte ne l'eût envahi tout entier. Il avait la tête lourde; son sang battait avec violence dans ses oreilles et sa gorge; mais il marchait d'un pas ferme, et savait très bien où il allait.

Tchertakhanof s'était décidé à tuer Malek-Adel. Pendant tout le jour, il n'avait eu d'autre pensée. Maintenant sa décision était prise.

Il allait à cette affaire, sinon tranquillement, du moins avec assurance, sans hésitation, comme un homme qui obéit au sentiment du devoir. Cette affaire d'ailleurs lui semblait très simple. En détruisant l'usurpateur, il terminait tout à son gré : il se punissait lui-même de sa sottise; il se justifiait devant son véritable ami; il prouvait au monde entier (nous savons que Tchertakhanof tenait beaucoup à l'opinion du monde) qu'il ne faisait pas bon plaisanter avec lui, et surtout il se détruisait lui-même en détruisant l'usurpateur, car à quoi bon vivre désormais? Comment tout cela s'arrangeait dans sa tête, et pourquoi cette affaire lui paraissait si simple, ce n'est peut-être pas facile à expliquer, quoique ce ne soit pas impossible non plus : humilié, aigri, solitaire, sans une seule âme amie, sans un kopek en poche, le sang allumé par l'alcool, il se trouvait dans un état voisin de la folie. On ne peut douter que, dans les plus grandes extravagances des aliénés, il ne se trouve à leurs yeux une sorte de logique et même de justice. En tout cas, Tchertakhanof était pleinement convaincu de la justice de son parti-pris. Il ne balançait pas; il se hâtait d'exécuter l'arrêt porté contre le coupable, bien qu'il ne se rendît pas clairement compte à qui ce nom devait s'appliquer. A la vérité, il ne réfléchissait guère; il se bornait à se dire à lui-même avec une sorte de rude sévérité : Il faut en finir, il le faut.

Et le coupable innocent continuait à trottiner docilement derrière lui; mais nulle pitié n'entrait dans le cœur de Tchertakhanof.

Non loin de la lisière du bois où il venait d'amener son cheval, s'étendait un petit ravin tout rempli de broussailles épaisses. Tchertakhanof commençait à y descendre. Malek-Adel broncha, et faillit tomber sur lui.

— Veux-tu donc m'écraser, maudit! — s'écria Tchertakhanof, et, comme s'il eût voulu se défendre, il tira le pistolet de sa poche. Ce n'était plus de la colère qu'il ressentait, c'était cet endurcissement particulier qui, dit-on, s'empare de l'homme prêt à commettre un crime; mais sa propre voix l'effraya. Elle avait retenti

d'une façon si sauvage sous la sombre voûte des branches, dans l'humidité concentrée du ravin! En outre, comme une réponse à son exclamation, je ne sais quel gros oiseau s'était mis à battre des ailes au sommet d'un arbre qui couvrait la place. Tchertakhanof frémit. C'était comme s'il eût réveillé un témoin dans cet endroit désert où il ne pouvait supposer qu'il se rencontrât âme vivante.

— Va-t'en à tous les diables, dit-il entre ses dents, et en frappant à tour de bras Malek-Adel sur l'épaule avec la crosse de son pistolet. Le cheval se retourna brusquement, grimpa le ravin et partit au galop; mais le bruit de ses sabots ne se fit pas entendre longtemps, un grand vent qui s'était élevé mêlait et confondait tous les sons.

De son côté, Tchertakhanof sortit lentement du ravin, atteignit la lisière du bois et prit la route de sa maison. Il était mécontent de lui-même. Le poids qu'il avait ressenti dans la tête et dans le cœur s'était étendu à tous les membres. Il marchait tout sombre, tout méchant, comme inassouvi, comme affamé. On eût dit que quelqu'un l'avait offensé, lui avait enlevé sa proie. Ceux qui ont voulu se tuer, et qu'on a empêchés de le faire, connaissent de semblables sensations.

Tout à coup quelque chose le heurta par derrière entre les épaules. Il se retourna; Malek-Adel se tenait au milieu de la route. Il avait suivi son maître à la trace; il l'avait touché de son museau comme pour dire : Me voilà.

— Ah! s'écria Tchertakhanof, toi-même es venu chercher ta mort. Tiens!

En un clin d'œil, il saisit son pistolet, l'arma, en appliqua le canon sur le front de Malek-Adel et pressa la détente. Le pauvre animal bondit de côté, se dressa sur ses pieds de derrière, fit encore quelques pas, et s'écroula lourdement. Il râlait en se débattant convulsivement sur la terre.

Tchertakhanof se boucha les oreilles des deux mains et partit en courant. Ses genoux fléchissaient sous lui. L'ivresse, la colère, la fermeté stupide, tout avait disparu. Il ne lui restait plus qu'un sentiment de honte et d'horreur, avec la conviction formelle qu'il en avait aussi cette fois fini avec lui-même.

V.

Six semaines après, le petit cosaque Perfichka crut devoir faire arrêter le *stanovoi* (chef de police du district), qui passait en téléga devant la maison de Bessonovo.

— Qu'est-ce? demanda le gardien de l'ordre.

— Faites-nous la grâce, votre honneur, d'entrer dans la maison, répondit le cosaque avec un profond salut. Il me paraît que Pantéleï Éréméitch est en train de mourir, et voilà que j'ai peur.

— Comment?.. mourir? s'écria le stanovoï.

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Depuis quelque temps, le barine s'est mis à boire de l'eau-de-vie tout le long du jour. Et puis il s'est alité, et le voilà devenu très maigre. Je m'imagine qu'il ne comprend plus du tout ce qu'on lui dit. Il n'a plus de langue du tout, du tout.

Le stanovoï descendit de sa téléga.

— As-tu du moins été chercher le prêtre? Ton barine s'est-il confessé? A-t-il communié?

— Pas du tout.

Le stanovoï fronça le sourcil. — Comment donc, frère? est-ce possible? Ne sais-tu donc pas que c'est encourir une grave responsabilité, eh?

— Mais je lui ai demandé avant-hier et hier encore, se hâta de dire le petit cosaque effrayé : N'ordonnez-vous pas, Pantéleï Éréméitch, lui ai-je dit, que j'aille quérir un prêtre? — Tais-toi, m'a-t-il dit, imbécile; ne fourre pas ton nez où on ne le demande pas. — Mais aujourd'hui, quand je lui en ai parlé, il m'a jeté un regard, a secoué sa moustache, et voilà tout.

— A-t-il bu beaucoup d'eau-de-vie? demanda le stanovoï.

— Oh! beaucoup, beaucoup;... mais faites-nous la grâce, votre honneur... Daignez venir dans sa chambre.

— Allons, conduis-moi, — grommela le stanovoï, et il suivit Perfichka.

Un spectacle étrange l'attendait. Dans l'arrière-chambre de la maison, humide et sombre, sur un chétif bois de lit ne portant qu'une couverture de cheval, avec une *bourka* velue (1) en guise d'oreiller, était couché, étendu tout de son long sur le dos, Tchertakhanof. Son visage n'était plus pâle, il était d'un vert jaunâtre comme celui d'un mort. La peau des paupières qui recouvraient ses yeux enfoncés était luisante. Son nez, rouge encore, mais déjà serré et pointu, s'élevait au-dessus de ses moustaches hérissées. Il était revêtu de son éternel *arkalouk* avec des cartouchières sur la poitrine et de larges pantalons bleus à la cosaque. Un bonnet circassien avec sa flamme rouge lui couvrait le front jusqu'aux sourcils. Dans une main, Tchertakhanof tenait sa nagaïka, dans l'autre une blague à tabac, brodée, le dernier cadeau de Macha. Sur la table, près de lui, se voyait un cruchon vide, et par-dessus l'o-

(1) Manteau de feutre.

reiller deux dessins à l'aquarelle étaient piqués au mur; l'un représentait, autant qu'on pouvait le discerner, un gros homme, une guitare à la main, probablement Nédopouskine, l'autre un cavalier au galop. Le cheval ressemblait à ces animaux fantastiques que les enfans dessinent sur les murs; mais les pommelures de sa robe, soigneusement ombrées, les cartouchières sur la poitrine du cavalier, les bouts pointus de ses bottes et ses moustaches immenses ne laissaient pas de place au doute : ce dessin représentait Pantéleï à cheval sur Malek-Adel.

Le stanovoï, fort étonné, ne savait que faire ni que dire. Un silence solennel régnait dans la chambre. — Mais il est déjà mort, pensa-t-il, et, élevant la voix, il s'écria : — Pantéleï Éréméitch, Pantéleï!..

Alors il se passa quelque chose d'effrayant. Les yeux de Tchertakhanof s'entr'ouvrirent lentement; ses prunelles éteintes roulèrent de gauche à droite, puis de droite à gauche, s'arrêtèrent enfin sur le visiteur et l'aperçurent. Quelque lueur parut s'allumer dans leur blancheur morne; un semblant de regard y brilla. Ses lèvres bleuies se décollèrent peu à peu, et l'on entendit une voix rauque, une vraie voix de tombeau : — Le noble gentilhomme Pantéleï Tchertakhanof meurt. Qui a le droit de l'en empêcher? Il ne doit rien à personne; il ne demande rien à personne. Hommes, laissez-le; sortez.

La main tenant la nagaïka fit un effort pour se lever, mais en vain. Les lèvres se recollèrent de nouveau, les yeux se refermèrent, et de nouveau Tchertakhanof resta étendu, raide comme une planche, sur son dur grabat.

— Fais-moi savoir quand il sera mort, dit à voix basse le stanovoï à Perfichka en quittant la chambre, et quant au pope, je suppose qu'on peut le chercher dès à présent. Dans tous les cas, et pour que tout se passe en ordre, il faut lui donner l'extrême-onction.

Le jour même, Perfichka alla chercher le pope, et dès le lendemain il dut avertir le stanovoï, car Pantéleï Tchertakhanof était mort dans la nuit. Quand on l'enterra, deux hommes seulement suivirent son cercueil, Perfichka et Mochel Leïba. La nouvelle du décès était parvenue au Juif je ne sais comment, et il ne manqua point de venir rendre les derniers devoirs à son bienfaiteur.

IVAN TOURGUÉNEF.

LE
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES
A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

III.

LE DÉPARTEMENT DES ESTAMPES DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE (1).

I.

Le plan d'après lequel on établissait dans les collections du département des estampes les divisions qui subsistent encore était, nous l'avons dit, celui que Heinecke avait tracé. Toutefois, si bien conçu qu'on le jugeât et qu'il fût en réalité, ce plan ne pouvait être suivi sans d'assez notables modifications. Ainsi, après avoir partagé en douze sections l'ensemble des recueils qu'il s'agissait de distribuer, Heinecke proposait de consacrer la première moitié aux différentes écoles, et la seconde, c'est-à-dire les six autres sections, aux portraits, à la sculpture et à l'architecture, aux habillemens, etc. Rien de mieux si l'on n'avait eu affaire qu'à une quantité restreinte de volumes et de pièces, à l'équivalent de ce que contenait le cabinet confié à la garde de Heinecke, et que celui-ci avait rangé dans un ordre strictement conforme à la méthode qu'il prescrivait; mais le cadre suffisant pour le classement de la collection de Dresde devenait trop étroit pour la collection de Paris, et l'on aurait couru le risque, en l'adoptant tel quel, de retrouver en-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre.

suite difficilement, faute des subdivisions nécessaires, une bonne pa tie de ce qu'on y aurait fait entrer.

Tout en profitant de l'exemple donné, il fallait donc s'en approprier l'esprit plutôt que la lettre, et pour cela multiplier ou élargir les séries en raison du nombre, de la diversité, de la signification particulière des recueils à classer. C'est ce qui fut judicieusement exécuté. Au lieu des douze sections dont Heinecke voulait qu'on se contentât, on en établit vingt-quatre correspondant chacune à une des lettres de l'alphabet, et comprenant d'abord sous l'étiquette collective d'une même lettre toutes les œuvres analogues par la nature des objets qu'elles représentent, par leurs origines pittoresques ou leur destination scientifique. En outre à ces lettres majuscules déterminant la fonction générale et le caractère typique de chaque section, on ajouta des lettres minuscules, pour créer en quelque sorte autant de compartimens qu'il pourrait y avoir de séries partielles à loger et pour assurer à celles-ci leur existence propre ou leur développement, sans néanmoins les isoler de la classe à laquelle elles appartiennent naturellement à titre de dépendances ou d'annexes. Les recueils de costumes par exemple sont rangés sous la lettre O; mais depuis *a* jusqu'à *f* six sous-lettres indiquent les groupes particuliers. Les costumes de la France et ceux de toutes les nations aux diverses époques, les habillemens monastiques aussi bien que les costumes des anciens ordres militaires, forment ainsi des collections qui s'avoisinent sans se confondre, et des subdivisions semblables pratiquées dans les autres sections facilitent partout les recherches, en même temps qu'elles se prêtent avec une égale élasticité à de continuelles intercalations. Rien de plus aisé en effet que d'introduire à leur rang, dans quelque catégorie que ce soit, les volumes qui surviennent. Supposons qu'un recueil de costumes français au XIIIe siècle a été acquis aujourd'hui; le volume à côté duquel celui-ci devrait être installé porte le timbre O. a. 60, et le chiffre 61 a été inscrit déjà sur une suite de costumes appartenant à une époque moins ancienne; — il suffira, pour maintenir l'ordre chronologique aussi bien que l'ordre numéral, de timbrer ainsi : O. a. 60 *a* le volume qu'il s'agit d'intercaler. Viennent plus tard dix, vingt autres ouvrages sur le même sujet et sur le même temps, ils trouveront leur place à leur tour sans qu'on change rien au procédé. Depuis le premier jusqu'au dernier, ils recevront, suivant la succession alphabétique, une sous-lettre qui, tout en laissant invariables la lettre de signalement et le numéro primitif, caractérisera l'office particulier de chaque volume et, pour ainsi dire, en consacrera l'individualité.

On le voit, grâce à ces divisions générales une fois établies et à

ces subdivisions dont les proportions comme le nombre peuvent s'étendre indéfiniment, le désordre dans les places à assigner n'est pas plus possible que l'incertitude dans les recherches. Il n'y aurait de trouble ou d'équivoque que si, au lieu de se conformer, comme on l'a fait depuis plus de soixante ans, à la méthode originairement adoptée, on avait négligé ou l'on négligeait un jour d'en appliquer les principes aux intercalations nouvelles. Que maintenant on critique les choix en vertu desquels une prééminence apparente a été attribuée à telle classe de travaux sur telle autre, — qu'à l'exemple du savant Daunou, qui ne se consolait pas, à propos des livres imprimés, de voir la théologie marquée d'un A au lieu d'un Z, on juge certaines catégories d'estampes improprement rangées au commencement, au milieu ou à la fin de la collection générale, — libre à chacun d'avoir à ce sujet ses aversions ou ses préférences. Suit-il de là qu'une réforme soit nécessaire et que le vieux système de classification se trouve, comme on l'a dit, « en désaccord avec les idées nouvelles, avec le développement des sciences? » Les intérêts de la science ou de l'art ne sauraient être fort gravement compromis par une application même arbitraire des lettres de l'alphabet aux diverses matières scientifiques ou aux œuvres des différentes écoles. Pourvu que chaque espèce de documens ait sa place bien déterminée, il importe assez peu que cette place soit en tête ou en queue de la collection.

Est-il besoin d'insister? Que toutes les branches des connaissances humaines et de l'histoire de l'humanité représentées par la gravure forment chacune une catégorie distincte et partagée elle-même en autant de sections que cette branche aura de rameaux, — que les ouvrages relatifs à une matière spéciale soient par le signe qu'ils portent nettement séparés de ceux qui appartiennent à un autre ordre d'idées et de sujets, — voilà le point capital; le reste n'est plus guère qu'une affaire de goût, étrangère en réalité aux nécessités du service. C'est parce qu'elle satisfait à cette condition essentielle que la classification adoptée au département des estampes peu après l'époque de la révolution a été maintenue, et devra l'être encore. Nous ne prétendons pas qu'elle supprime toutes les difficultés de détail, que dans la pratique aucune inadvertance ou, le cas échéant, aucune faute n'ait été ou ne puisse être commise. En bibliographie comme ailleurs, il n'est pas de système, si bon qu'il soit, qui préserve absolument des embarras et même, à certains momens, des périls; ce que nous voulons dire seulement, c'est que celui-ci a en général l'avantage d'être aussi simplement conçu qu'aisément applicable, et que si, au lieu de quelques modifications partielles dont l'usage a démontré la convenance, les me-

sures prises à l'origine avaient subi plus tard un changement radical, il en serait certainement résulté tout le contraire d'un progrès quant à la facilité des recherches sur place et des communications au public.

L'organisation méthodique du département des estampes, à laquelle on travaillait si activement au commencement de ce siècle, n'avait pas d'ailleurs pour objet unique le classement définitif des richesses que pendant cent quarante ans les acquisitions au nom du roi et les libéralités privées avaient fait affluer à la Bibliothèque. A ces précieux legs du passé s'ajoutaient dans le présent des ressources d'approvisionnement périodique, la nouvelle législation prescrivant aux imprimeurs de livrer gratuitement à la Bibliothèque deux épreuves de chaque estampe récemment sortie de leurs presses. Ce n'est pas que les graveurs ou ceux qui publiaient leurs œuvres eussent été jusqu'alors complétement affranchis de toute obligation de cette espèce. On a vu que dès 1689 un édit de Louis XIV enjoignait, sous peine de confiscation et d'amende, aux « auteurs, libraires, imprimeurs et graveurs, de déposer à la Bibliothèque les exemplaires de leurs livres et estampes; » mais, sous l'apparence d'une mesure générale, il n'y avait là en réalité qu'une mesure exceptionnelle. Cette condition du dépôt légal ne s'appliquait qu'aux estampes dites « de privilége, » à celles qui devaient se vendre avec l'approbation officielle et jusqu'à un certain point avec la recommandation du roi. Quant à toutes les autres, les artistes ou les marchands qui les mettaient en vente n'avaient à se conformer qu'aux règlemens de police ordinaires; la faculté pour eux de traiter avec les acheteurs n'était nullement subordonnée à l'acquittement d'une dette quelconque envers la Bibliothèque.

Les choses continuèrent à se passer ainsi jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. En 1793 seulement, une loi de la convention étendit à tous les produits de la gravure l'obligation qui jusqu'alors avait été restreinte aux estampes de privilége, et quelques années plus tard, au temps de l'empire, une nouvelle loi acheva de fixer la jurisprudence sur ce point. Les diverses ordonnances royales intervenues ensuite n'ont que peu sensiblement modifié les textes primitifs. Sauf l'assimilation en 1814 des lithographies aux gravures, les variations n'ont guère porté que sur le nombre des épreuves à remettre à l'état et sur les moyens de constater ou de punir les infractions, en sorte que le dépôt légal s'effectue encore aujourd'hui en vertu des mêmes principes, dans les mêmes limites et les mêmes formes qu'au lendemain du jour où la loi l'avait institué.

Il semblerait bien nécessaire pourtant que certaines parties de cette loi fussent révisées, si, en dehors des intérêts que sauvegar-

dent les exemplaires déposés ailleurs (1), les exemplaires destinés au département des estampes doivent être considérés comme représentant avant tout la cause de l'art et de l'étude. Aux termes de la législation actuelle, c'est à l'imprimeur qui les a tirées qu'incombe le devoir de fournir à la Bibliothèque les deux épreuves qui entreront dans ses collections. Or le dépôt de ces estampes, dont beaucoup ont été faites pour accompagner un texte, s'opère absolument à part du dépôt exigé de l'imprimeur du livre lui-même, d'où il résulte que, faute d'indications sur la destination des pièces, celles-ci se trouvent, au moins momentanément, séparées de l'ouvrage auquel elles appartiennent, et qui parfois a été imprimé à une autre époque ou dans un tout autre lieu; mais ce n'est là encore qu'un des moindres inconvéniens du régime établi.

L'imprimeur, étant seul astreint au dépôt, ne peut et ne doit livrer les épreuves exigées que dans l'état où lui-même les a obtenues, c'est-à-dire sans les travaux complémentaires qui dans certains cas en détermineront l'aspect et en préciseront la signification. Qu'il s'agisse de pièces destinées à l'enluminure, de planches dont l'intérêt ou le caractère scientifique dépend nécessairement des couleurs qu'on emploiera pour le faire ressortir, peu importe : l'imprimeur se sera mis en règle en déposant les épreuves de ces planches telles que les aura données la pure opération de l'impression. Si, au lieu d'utiles documens de plus, la Bibliothèque n'arrive ainsi à posséder que quelques feuilles de papier noirci qui n'apprendront rien à personne, il lui faudra percevoir sans mot dire cet impôt stérile et reconnaître que les prescriptions de la loi ont été strictement respectées. On pourrait citer à ce sujet plus d'un fait étrange, plus d'un exemple de ce qu'ont parfois de dérisoire les prétendus enrichissemens dus à ce procédé légal. Tantôt c'est la série des *Drapeaux et pavillons des différentes nations de l'Europe* qui se présente sous la forme d'un recueil au trait, diversifié seulement par la direction ou l'épaisseur des lignes noires encadrant chaque espace promis au pinceau; tantôt ce sont des vitraux, des mosaïques, des peintures décoratives, dont les ornemens ou les figures se réduisent également à quelques arides contours tracés par le crayon lithographique ou par le burin. Veut-on un exemple plus concluant encore? Ce serait aussi sur des

(1) Aujourd'hui, outre les deux épreuves réglementaires pour la Bibliothèque, chaque imprimeur est tenu de déposer deux autres épreuves, dont l'une, appartenant au ministère de l'instruction publique, sert à renseigner l'état sur la nature de la pièce qu'on se propose de mettre en vente; l'autre reste dans les archives du ministère de l'intérieur, où, en cas de contestation, elle consacre les droits du légitime propriétaire.

épreuves en noir qu'il faudrait étudier le *Contraste simultané des couleurs* par M. Chevreul, si la Bibliothèque n'avait à offrir au public que les exemplaires de ce savant ouvrage qui lui ont été transmis par le dépôt. Tout cela sans doute est aujourd'hui parfaitement licite, parfaitement conforme à la lettre des règlemens : au fond, est-ce raisonnable, est-ce juste?

On préviendrait sûrement de pareils non-sens, on couperait court à de pareils abus en exigeant, non des imprimeurs, mais des éditeurs eux-mêmes, le dépôt de chaque ouvrage, et de chaque ouvrage dans l'état où il se trouvera au moment de la publication. Plus d'incertitude dès lors sur la destination des pièces gravées ou lithographiées pour accompagner un texte, puisque ces pièces cesseraient d'être fournies une à une, au fur et à mesure de l'impression, et qu'elles n'entreraient à la Bibliothèque qu'à la condition de faire déjà corps avec les volumes auxquels elles appartiennent. Plus de ces images inertes et muettes, de ces squelettes, pour ainsi dire, d'œuvres que devrait vivifier le coloris : les planches faites pour être coloriées ne prendraient place dans les collections de la Bibliothèque qu'après l'achèvement que leur aurait donné le pinceau, puisqu'elles seraient semblables de tous points à celles que l'éditeur mettrait dans le commerce. Enfin, quant aux épreuves des estampes proprement dites, des gravures en taille-douce ou à l'eau-forte intéressant à la fois la réputation des artistes qui les ont faites et l'instruction de ceux qui auront à les étudier, ne saurait-on par des mesures spéciales en subordonner l'acceptation à leur qualité même, aux garanties matérielles que ces épreuves présenteraient? Dans l'état actuel des choses, il peut arriver et il arrive, — surtout quand il s'agit de pièces d'un certain prix, — que les épreuves les moins propres à séduire les acheteurs, celles qui ont été mal ou médiocrement tirées, deviennent précisément le lot des collections du gouvernement. De ce côté encore, une réforme serait urgente, et nous souhaiterions vivement qu'au lieu de continuer à payer un tribut banal dont la loi fixe seulement la quotité, les déposans à l'avenir fussent plus nettement mis en demeure de satisfaire aux conditions que, dans l'intérêt de l'art et des études, on a le droit d'exiger d'eux.

Ces inconvéniens du dépôt légal ne se sont d'ailleurs manifestés que peu à peu. Soit que dans la première ferveur de leur zèle les déposans tinssent à honneur d'assurer autant qu'il dépendrait d'eux les bienfaits de la nouvelle loi, soit qu'un contrôle administratif qui n'existe plus s'exerçât alors sur les épreuves déposées, — celles-ci apportaient à la Bibliothèque un contingent d'autant plus sérieux que le nombre des œuvres était plus restreint et l'esprit dans lequel elles avaient été faites moins dépendant des habitudes que devaient gé-

néraliser de notre temps les développemens d'une industrie frivole et les nouveaux moyens de reproduction mécanique (1). Ni ces lithographies et ces vignettes publiées au jour le jour, ni ces photographies de toute sorte qui chaque semaine envahissent plusieurs portefeuilles ne se mêlaient autrefois aux produits de l'art véritable, aux travaux diversement recommandables que les graveurs venaient d'achever. En entrant à la Bibliothèque, les planches dues au burin de Desnoyers par exemple ou les livraisons du *Musée Napoléon* n'avaient pas à subir le contact de ces produits vulgaires dont le flot submerge presque aujourd'hui les témoignages du talent ou de la pensée scientifique. Tout n'était pas, cela va sans dire, également précieux, également utile, parmi les pièces que le dépôt procurait alors au département des estampes; mais il y avait là, ne fût-ce qu'en raison de la qualité des épreuves, un ensemble d'œuvres digne de l'hospitalité reçue. Ce qui devait plus tard n'être à peu près pour la Bibliothèque que la cause d'un encombrement périodique pouvait à bon droit paraître dans les premières années de ce siècle un moyen d'en augmenter les richesses et un élément de progrès.

Cependant quelques donations, quelques acquisitions plus ou moins importantes, avaient, depuis l'installation du dépôt, maintenu à côté de ce nouveau privilége les traditions auxquelles le département des estampes avait dû jusque-là sa prospérité et ses développemens continus. Dès l'année 1801, un négociant du Havre, M. Lamotte, lui faisait don de « 2,600 morceaux choisis parmi les plus estimés de sa collection. » En 1805, la mise en vente du cabinet de Saint-Yves permettait à Joly fils de réparer une partie des échecs subis par son père lors de la vente Mariette, et l'œuvre complet de chacun des deux Beham, plusieurs belles épreuves des planches gravées par Bolswert et par Masson, d'autres précieuses pièces encore qui avaient appartenu à Mariette, venaient ainsi combler après coup quelques lacunes et diminuer d'autant les regrets. Enfin en 1811 la vente d'une collection d'estampes formée à l'origine par Israël Silvestre, et incessamment augmentée depuis plus d'un siècle par les descendans de cet habile graveur, fournissait à la Bibliothèque l'occasion d'enrichir ou de compléter les œuvres des maîtres les plus éminens des diverses écoles et d'acquérir à peu de frais un certain nombre de spécimens très intéressans de l'art au XVe siècle.

(1) Au commencement du premier empire, le nombre des estampes déposées ne s'élevait pas au-dessus de 500 ou 600. Dix ans plus tard, le chiffre était à peu près quadruple, et vers 1830 il dépassait déjà 14,000. Aujourd'hui les dépôts annuels du département de la Seine et des autres départemens de la France produisent en moyenne un total de 20,000 pièces gravées, lithographiées ou photographiées.

L'acquisition de tant de pièces précieuses avait notablement augmenté les œuvres des peintres et des graveurs; celle qui fut faite à la même époque de toutes les études, de tous les plans laissés par le célèbre Robert de Cotte et par son fils Jules-Robert, apportait un supplément plus considérable encore aux séries topographiques et aux recueils sur l'architecture déjà conservés au département des estampes. On sait l'importance et le nombre des travaux exécutés sous la direction de ces deux artistes, successivement héritiers du titre de premier architecte du roi, dont avait été revêtu leur beau-frère et leur oncle, Jules-Hardouin Mansart. Depuis la chapelle du palais de Versailles jusqu'à l'église de Saint-Roch à Paris, depuis l'appropriation des bâtimens de l'hôtel de Nevers au logement de la Bibliothèque royale jusqu'à la construction d'une multitude de palais, de châteaux, en France ou à l'étranger, — tous les souvenirs des entreprises qu'ils avaient menées à fin l'un et l'autre, — tous les détails relatifs aux immenses tâches dont ils avaient été chargés, se trouvaient consignés dans une série de pièces dont le nombre s'élevait à plus de 3,000, sans compter les devis, les mémoires et autres papiers d'affaires contenus aujourd'hui dans six gros portefeuilles. A côté de ces documens authentiques sur l'histoire intime de deux talens, d'autres indications se rencontraient sur les travaux accomplis par les architectes les plus renommés du même temps et de la même école. Il n'y a pas d'exagération à dire que l'architecture française, dans ce qu'elle a produit de principal depuis la seconde moitié du XVIIe siècle jusque vers le milieu du siècle suivant, pourrait être appréciée à sa valeur lors même qu'on ne consulterait pour l'étudier que les recueils provenant de la collection de Cotte, — comme, dans un autre ordre d'art et de travaux, les croquis de Gabriel de Saint-Aubin d'après les tableaux de chaque salon, croquis conservés aussi au département des estampes, suffiraient pour donner une idée exacte des doctrines et des goûts propres à l'école de peinture contemporaine.

Trois années après celle où le département des estampes s'était enrichi d'une partie de la collection de Silvestre et de la collection de Cotte tout entière, l'empire en s'écroulant livrait la Bibliothèque aux revendications qu'allaient poursuivre jusqu'en 1816 les représentans des puissances dépossédées de leur bien. Certes les œuvres d'art réclamées au nom de ces gouvernemens étrangers ne devaient pas laisser ici les mêmes vides que dans les galeries de tableaux et de statues au Louvre, et nous avons dit déjà que, sauf un certain nombre de pièces flamandes ou hollandaises, ce qui fut restitué par le département des estampes n'eut pas pour effet de

l'appauvrir beaucoup. Néanmoins cet épisode de son histoire est trop triste en soi pour que, tout en reconnaissant le droit en vertu duquel les reprises étaient exercées, on ne se rappelle pas sans amertume un fait dont le souvenir se lie de si près à celui des revers et des malheurs de la France.

II.

La période comprise entre les commencemens du règne de Louis XVIII et la fin du gouvernement de juillet ne fut signalée pour le département des estampes par aucun grand événement comparable aux bonnes fortunes passées, par aucune de ces éclatantes conquêtes dont la munificence royale et les libéralités privées avaient depuis plus d'un siècle entretenu la tradition. Tout se borne pendant ces trente-trois années à des acquisitions ou à des donations partielles, tout se résume dans les accroissemens que procure à la collection nationale, suivant les occasions, la vente publique ou la cession gratuite de certaines pièces diversement précieuses. C'est ainsi que, de 1817 à 1838, la mise aux enchères des gravures composant les collections du comte Rigal, de Denon, de M. Révil, permet au conservateur du département des estampes de travailler à compléter les œuvres des maîtres italiens, allemands ou hollandais. Six ans plus tard, en 1844, la vente d'une des plus belles collections particulières formées à Paris depuis le XVIIIe siècle, la vente du cabinet Debois (1), achève d'offrir des ressources dont on s'empresse de profiter; l'année suivante, l'acquisition de plus de 19,000 pièces sur la révolution, recueillies par M. Laterrade, vient ajouter à l'*Histoire de France*, telle qu'elle existait depuis Fontette, un supplément qu'augmenteront encore, à quelque temps de là, d'autres pièces sur la même époque réunies et cédées par les mêmes mains.

Tandis qu'à défaut de ces coups de fortune instantanés, si fréquens autrefois, le département des estampes trouvait au moins dans ce qui lui venait du dehors les moyens d'accroître graduellement ses richesses générales, les travaux qui se poursuivaient à l'intérieur utilisaient pour l'étude et mettaient en quelque sorte en culture régulière un champ particulier, demeuré jusqu'alors à peu près inféconds. A côté des recueils topographiques donnés jadis par Lallemant de Betz, une autre série beaucoup plus abondante dont

(1) Le possesseur de ce riche cabinet, où les chefs-d'œuvre de la gravure à toutes les époques et dans tous les pays se trouvaient représentés par des épreuves choisies avec une remarquable clairvoyance, était un simple tailleur dont le magasin occupait rue Vivienne l'emplacement même de la maison dans laquelle Colbert avait à l'origine installé le cabinet des estampes du roi.

les collections de Gaignières avaient fourni les premiers élémens et qu'avaient successivement augmentée plusieurs milliers d'autres pièces provenant de l'abbaye de Saint-Victor, des cabinets des deux de Cotte, de l'abbé de Tersan (1), de M. Morel de Vindé, un fonds immense de documens dessinés ou gravés sur les édifices, les villes, les plus humbles hameaux même de la France, était resté presque sans emploi, faute d'avoir reçu un classement rigoureux et une place fixe dans une suite reliée en volumes. Isolées les unes des autres, renfermées, au moment de leur entrée à la Bibliothèque, dans des portefeuilles où le format du papier était à peu près le seul principe de classification, ces diverses collections topographiques, au lieu de former, comme la collection sur l'*Histoire de France*, un ensemble méthodiquement divisé, ne présentaient guère qu'un amas confus de pièces tantôt doubles, tantôt rapprochées au hasard, en tout cas qu'un certain nombre de séries nécessairement aussi incomplètes chacune que matériellement indépendantes les unes des autres.

On entreprit de réunir tous ces fragmens, de combiner tous ces matériaux, de fondre enfin dans une seule suite et de répartir, conformément aux divisions du territoire, tout ce qui pouvait fournir un renseignement sur chaque point ou chaque monument de la France. Les pièces concernant un département ou une ville, distribuées en autant de groupes que ce département compte de cantons et cette ville d'arrondissemens ou de quartiers, trouvèrent ainsi leur place invariable, et se succédèrent dans un ordre logique. A force de recherches patientes et de scrupuleuses comparaisons, on réussit à rétablir l'exacte signification d'une multitude de plans anonymes; on restitua tel tombeau, maintenant conservé dans un musée, à l'église ou au cloître qui le possédait autrefois, on rapprocha l'image de tel château qui n'existe plus de la vue du paysage au milieu duquel il s'élevait ou des ruines dont sa chute a jonché le sol. En un mot, ce qui relève de l'art aux différentes époques, comme ce qui tient à la configuration naturelle des lieux, est représenté dans cette collection intitulée *Topographie de la France*, sur le modèle de laquelle on a constitué au département des estampes la topographie des autres pays : collection si riche qu'elle ne remplit pas moins de 350 volumes in-folio et de 50 grands portefeuilles (2),

(1) La collection topographique acquise pour le département des estampes après la mort de l'abbé de Tersan avait originairement appartenu à un amateur nommé Fouquet. De là l'estampille formée des quatre premières lettres de ce nom qui distingue les pièces de la collection dans les divers recueils où elles ont été réparties, — pièces que, par une fausse interprétation de la marque dont elles sont revêtues, on a supposées sorties de la bibliothèque du célèbre surintendant des finances.

(2) Les pièces sur Paris à elles seules remplissent 72 volumes et 21 portefeuilles.

collection si généralement utile, que de toutes celles dont le public demande chaque jour la communication il n'en est point de plus habituellement consultée.

La première pensée de ce vaste travail et l'honneur de l'avoir accompli appartiennent à un homme qui, attaché depuis 1795 au département des estampes, n'a pas cessé pendant soixante années de participer plus activement que personne à tout ce qui s'y est fait, d'exercer sur toutes les déterminations une influence prépondérante. Bien que M. Duchesne n'ait été revêtu du titre officiel de conservateur qu'au bout de près d'un demi-siècle, bien que ses services jusqu'à cette époque se soient en apparence confondus avec ceux que rendaient ou qu'étaient censés rendre les deux fonctionnaires auxquels il était hiérarchiquement subordonné, c'est lui en réalité qui dirigea le département des estampes avant que Joly fils eût cessé d'en être le chef et pendant toute la durée de la gestion nominale de M. Thévenin (1). Vers la fin de sa vie en effet, Joly se reposait presque complétement sur M. Duchesne du soin de pourvoir aux nécessités présentes ou de prendre pour l'avenir telles mesures qui conviendraient. Retiré dans sa maison de campagne, il ne se montrait plus que rarement à la Bibliothèque, à titre de surveillant honoraire en quelque sorte ou de haut fonctionnaire en tournée d'inspection. Quant à M. Thévenin, quoique plus souvent présent au département des estampes, il restait d'habitude aussi étranger à ce qui se passait autour de lui qu'aux détails de l'administration proprement dite, et s'en rapportait, pour la discipline à maintenir comme pour la conclusion des affaires, à un homme dont il avait au moins le bon goût de reconnaître hautement l'expérience et le zèle. Aussi, lorsqu'à la mort de M. Thévenin M. Duchesne se vit enfin appelé à la place dont il remplissait depuis si longtemps les fonctions, n'y eut-il de changé pour lui que le titre accompagnant son nom. Cette autorité, qui lui appartenait déjà par la force des choses, il ne fit que continuer de l'exercer sans avoir, comme par le passé, à se dérober sous la responsabilité d'autrui, et quand il succomba en 1855, un de ses collègues dans un autre département put rappeler avec raison que, si le moment de la justice officielle s'était bien fait attendre pour M. Duchesne, la justice que lui rendaient le public, les artistes et les fonctionnaires eux-mêmes qu'il suppléait avait devancé de beaucoup cette heure de réparation tardive.

(1) Membre de l'Institut et ancien directeur de l'Académie de France à Rome, Charles Thévenin, à qui son âge et sa santé ne permettaient plus de travailler comme peintre, avait été nommé en 1829 conservateur du département des estampes en remplacement de Joly fils. Il occupa ce poste jusqu'au commencement de 1839.

M. Duchesne, avant de mourir, eut du moins la satisfaction de voir se réaliser un vœu qu'il avait formé dès l'époque où la Bibliothèque était rentrée en possession de toutes les dépendances de l'ancien palais Mazarin, et dont il avait depuis lors poursuivi l'accomplissement avec une sorte de passion, bien justifiée d'ailleurs par l'insuffisance du logis où le département des estampes avait été relégué au temps de Joly père et de l'abbé Bignon. La galerie au rez-de-chaussée de ce palais, occupée depuis 1828 par une partie des collections composant le département des cartes géographiques (1), venait enfin d'être évacuée pour faire place aux collections du département des estampes, et l'installation de celles-ci, achevée vers la fin de l'année 1854, avait été pour M. Duchesne un succès d'autant mieux apprécié qu'il avait dû l'acheter au prix de plus longs efforts et en dernier lieu d'une véritable lutte contre des résistances d'ailleurs peu explicables.

Trois ans auparavant (1851), il avait eu une autre joie. Un amateur avec lequel il n'était pas habituellement en relation, M. le docteur Jecker, léguait à la Bibliothèque « toutes les gravures parmi celles de sa propre collection que la Bibliothèque ne posséderait pas, » soit que ces gravures fissent absolument défaut dans les œuvres des maîtres, soit qu'elles n'y fussent représentées que par des épreuves d'un état inférieur. 48 pièces d'une grande valeur, dont plus de 22 dues au burin des graveurs du XVe siècle ou au burin de Marc-Antoine, vinrent ainsi enrichir quelques-uns des recueils les plus précieux. Vers la même époque, un autre amateur à qui le département des estampes allait être redevable de nouveaux bienfaits, M. His de La Salle, se dessaisissait spontanément de cette épreuve unique jusqu'ici du *Bossuet* de Drevet, que les musées étrangers envient à notre collection nationale presque autant que telle rare estampe plus vieille d'un ou deux siècles. Enfin en 1854 l'acquisition, au prix de 38,000 francs, de plus de 60,000 portraits qu'un libraire très honorablement connu, M. Debure, avait réussi à rassembler était un succès trop considérable pour ne pas couronner dignement la carrière de M. Duchesne. Cependant la fusion de la collection Debure avec les collections de même espèce déjà conservées à la Bibliothèque ne fut opérée qu'après lui, et d'ailleurs suivant un principe tout différent des procédés de classement dont

(1) Constitué par une ordonnance royale en date du 30 mars 1828, puis annexé au département des estampes tout en demeurant placé sous la direction d'un conservateur spécial, enfin séparé du département des estampes en 1854, le département des cartes géographiques a depuis 1858 cessé d'avoir son régime indépendant et sa vie propre. Comme la division qui comprend les œuvres et les collections musicales, il ne forme plus aujourd'hui qu'une section du département des imprimés.

il avait le respect ou l'habitude. Ceci exige quelques explications.

On a vu que le premier fonds de portraits constitué au département des estampes, en dehors des morceaux de ce genre contenus dans l'œuvre de chaque maître, avait été la collection léguée en 1712 par Clément et composée de 18,000 pièces. Depuis lors, grâce aux acquisitions ou aux donations successives, ce fonds s'était accru d'un nombre au moins double de portraits appartenant à tous les temps et à toutes les écoles, en sorte qu'au moment où l'on acquérait la collection Debure, celle que possédait la Bibliothèque comprenait déjà environ 55,000 pièces, — sans parler des portraits insérés ailleurs à titre d'œuvres d'art, ni des recueils formant une série à part, comme les volumes donnés autrefois par Lallemant de Betz. Or la méthode appliquée par Clément au classement de sa collection n'avait pas cessé de faire loi au département des estampes pour tout ce qui était survenu depuis le commencement du XVIIIe siècle, c'est-à-dire que chaque nouveau portrait avait été introduit dans la division spéciale à laquelle semblait le rattacher directement la patrie, le rang, le genre de notoriété individuelle du personnage représenté. Non-seulement tous les portraits d'hommes nés en France composaient une catégorie distincte des séries réservées aux personnages étrangers, mais cette section générale se partageait elle-même en plusieurs divisions correspondant chacune à un ordre de fonctions ou de priviléges, à un des degrés de la hiérarchie sociale. Ainsi, depuis les rois et les princes de sang royal jusqu'aux membres des assemblées judiciaires ou législatives, depuis les maréchaux de France jusqu'aux simples officiers, depuis les prélats jusqu'aux moines, tous ceux qui avaient exercé un ministère ou une profession trouvaient place parmi leurs pairs dans des cadres une fois établis et sous une étiquette commune. En outre, à côté de ces personnages officiels, à côté de ces représentans réguliers pour ainsi dire de notre société politique ou civile, se plaçaient d'autres groupes formés d'hommes qui s'étaient plus ou moins signalés par leurs travaux, par leurs talens, par des témoignages quelconques de force ou d'activité intellectuelle. Des volumes ou des portefeuilles renfermaient, classés suivant l'ordre chronologique, les portraits des savans, des littérateurs, des artistes, que notre pays avait vus naître depuis le XVIe siècle. Enfin d'autres portefeuilles ou d'autres volumes avaient été réservés aux images des hommes dont les noms n'éveillent que des souvenirs de difformité morale ou physique, aux bandits célèbres aussi bien qu'aux nains et aux bouffons de cour, aux visionnaires ou aux imposteurs de toute espèce comme aux culs-de jatte et aux idiots. Les portraits des per-

sonnages étrangers étaient distribués suivant le même mode de classement. Pour l'Italie, la série s'ouvrait par les papes et se terminait par les poètes, les artistes et les « hommes de divers états. » Pour les Pays-Bas, c'étaient les princes et gouverneurs qui figuraient en première ligne, puis on arrivait de groupe en groupe aux « bourgeois et négocians, » et ainsi de suite pour les autres pays.

Au premier aspect, rien de plus juste que ces distinctions matérielles entre des personnages de classe ou de nature si différente, rien de plus propre à établir partout le bon ordre et à simplifier les recherches. Dans combien de cas pourtant le choix de la place à assigner ne se compliquera-t-il pas de certaines difficultés inhérentes à la diversité des services rendus ou des fonctions remplies par le même homme! Comment éviter que ce classement ne soit déterminé par des préférences arbitraires? Voici quelques exemples des inconvéniens et parfois des non-sens que peut entraîner l'application trop personnelle du système de classification méthodique. A l'époque où ce système prévalait au département des estampes, quelqu'un demande à voir le portrait de Rabelais. Naturellement les recueils consacrés aux écrivains français du XVIe siècle sont communiqués d'abord au demandeur, qui toutefois n'y trouve pas l'image de l'auteur de *Pantagruel*. Peut-être ce portrait aura-t-il été classé parmi ceux des ecclésiastiques, si légers qu'eussent dû paraître les droits du curé de Meudon à se trouver en semblable compagnie : là encore les recherches n'aboutissent point. Elles restent tout aussi infructueuses lorsqu'on parcourt la suite des portraits de médecins. Enfin, après bien des tâtonnemens et des mésaventures, on arrive à découvrir Rabelais relégué parmi les diplomates; le souvenir apparemment de son séjour à Rome comme secrétaire du cardinal du Bellay lui avait valu cette place imprévue. Une autre fois c'est le cabaretier Ramponneau, celui qu'au XVIIIe siècle on appelait « le roi des porcherons, » qu'il faut aller chercher ou plutôt que le hasard fait rencontrer dans la série des *Personnages monstrueux*. Même fantaisie souvent dans les décisions prises à l'égard de nos contemporains. Il n'y a pas longtemps encore, un économiste éminent, membre de l'Institut et du sénat, ne figurait ni à l'un ni à l'autre de ces titres dans les collections de portraits conservés au département des estampes; il se trouvait, — le croirait-on? — confondu avec les *Criminels célèbres*, probablement en mémoire du procès intenté aux saint-simoniens en 1832 et de la condamnation à un an de prison qui s'ensuivit.

D'aussi étranges méprises ne sont plus possibles aujourd'hui. Depuis quelques années, l'ordre alphabétique appliqué déjà par M. De-

bure au rangement de la collection qu'il avait formée a été substitué à l'ancienne méthode pour le classement des portraits, quels qu'ils fussent, appartenant à la Bibliothèque, et dès lors le danger a disparu de toute interprétation erronée, de toute répartition arbitraire. Une seule série, sans distinction de pays ni de date, de sexe ni de caractère, comprend maintenant toutes les pièces distribuées autrefois en une infinité de classes spéciales. La collection Debure, devenue par sa constitution même le noyau de cette collection générale ou plutôt de ce dictionnaire d'iconographie universel, a été fondue comme les autres dans un ensemble de 700 volumes contenant, depuis A jusqu'à Z, plus de 120,000 portraits de tous formats, gravés, lithographiés ou dessinés. Il n'y a eu d'exception, outre les portraits composant en tout ou en partie l'œuvre d'un maître, que pour certains recueils formant chacun une suite invariable, un corps d'ouvrage qu'il eût été déraisonnable de démembrer, — les portraits par exemple des députés aux états-généraux ou à l'assemblée constituante, ou ceux des députés à l'assemblée élue en 1848.

Dira-t-on qu'un classement rigoureusement alphabétique a le tort d'associer les uns aux autres, au moins pour le regard, les personnages les plus dissemblables, les souvenirs les plus contraires, qu'il y a quelque chose de choquant à voir séparés seulement par l'épaisseur d'un feuillet le portrait d'un homme de génie et le portrait d'un homme dont la mémoire est infâme, l'image d'un héros et celle d'un assassin? Mais en quoi le rapprochement serait-il plus malséant ici que dans les dictionnaires historiques et les biographies universelles où l'on peut rencontrer sur la même page les noms de *Raphaël* et de *Ravaillac*, de *Cartouche* et de *Catinat?* Il ne s'agit pas d'ailleurs, dans une collection de ce genre, de résumer la vie de ceux qui y figurent, d'en recommander les souvenirs à la vénération ou au mépris; il s'agit simplement de fournir des témoignages tout extérieurs, des renseignemens plus ou moins authentiques sur la physionomie et les traits d'un personnage donné. Le point essentiel, l'unique affaire est de mettre chacun à même d'obtenir ces renseignemens sans perte de temps, sans incertitude sur l'endroit où il aura chance de les trouver. Or en pareil cas l'ordre alphabétique est préférable à tout autre parce que pour celui qui prépare le champ des recherches, comme pour celui qui doit chercher, il détermine, en dehors de toute appréciation personnelle et par le seul fait de l'orthographe d'un nom, la place exacte, nécessaire, inévitable, qu'occupera l'image de l'homme à qui ce nom aura appartenu.

Sans doute, malgré l'extrême simplicité du principe et des moyens

généraux d'application, quelques difficultés de détail pourront se présenter encore. Si, comme cela est admis aujourd'hui au département des estampes, l'on prend pour règle dans le classement alphabétique la prééminence de la qualification nobiliaire sur le nom même du personnage représenté, il arrivera peut-être que, faute de se rappeler le titre qu'aura porté ce personnage, si connu qu'il soit d'ailleurs, tel d'entre nous ne réussira pas sans quelque peine à en trouver le portrait dans une collection ainsi classée. Tout va de soi quand il s'agit, comme pour la marquise de Maintenon, pour la marquise de Pompadour, de titres popularisés par l'histoire ou par l'usage; mais semblera-t-il aussi naturel à quiconque voudra voir le portrait de Diane de Poitiers ou le portrait de Gabrielle d'Estrées de demander ceux de la duchesse de Valentinois et de la duchesse de Beaufort? Pour prendre un exemple plus près de nous et certes dans un ordre de célébrité fort différent, le nom de Monge est resté présent à toutes les mémoires : se souviendra-t-on aussi généralement de celui du *comte de Peluse?* Et pourtant, la règle une fois posée, on ne saurait l'enfreindre sans introduire le désordre ou tout au moins une fâcheuse inégalité, sans retomber dans ces procédés de répartition capricieuse dont nous signalions tout à l'heure le danger. Il est facile d'ailleurs, au moyen de renvois, de venir en aide à ceux qui oublient ou qui ignorent, et d'inscrire sur le feuillet réservé au nom patronymique l'indication du nom de terre ou de fief, de la distinction honorifique quelconque qui aura décidé de la place assignée dans un autre volume au portrait absent de celle-ci.

L'heureuse innovation provoquée par l'entrée de la collection Debure au département des estampes avait été précédée d'une autre au moins aussi utile, et qui devait avoir la plus sérieuse influence sur l'organisation même du service et sur les moyens d'étude. Depuis l'époque où le cabinet formé par l'abbé de Marolles était devenu la propriété de la Bibliothèque jusqu'aux années voisines de celle où la collection Debure allait être acquise à son tour, toutes les pièces propres à composer l'œuvre d'un artiste ou un ensemble de documens sur une matière avaient été successivement reliées en raison de leur origine ou de leur destination commune. Comment arriver néanmoins à constituer si bien chacun de ces recueils que la série des estampes méritant d'y figurer fût complète, la somme des renseignemens définitive, et que cette reliure fixe, en scellant pour ainsi dire l'histoire d'un talent ou les élémens d'information sur un sujet, marquât irrévocablement les limites dans lesquelles les études devaient se circonscrire? Il fallait bien faire la part des omissions involontaires, des découvertes futures, des vides, pressentis ou non,

que le temps et les occasions permettraient de remplir. Aussi, chaque fois qu'on formait un nouveau volume, avait-on soin de laisser çà et là un certain nombre de pages blanches, en prévision de ce qui pourrait survenir : sage précaution et en réalité la seule qu'il y eût à prendre, mais le plus souvent précaution insuffisante, puisqu'elle n'assurait aux pièces dont ce volume se trouverait un jour ou l'autre enrichi ni leur place exacte dans l'ordre des sujets, ni leur importance relative quant à la chronologie des ouvrages sortis de la main d'un peintre ou d'un graveur. Une scène mythologique gravée d'après Raphaël, une scène de genre d'après Rubens, un paysage d'après Poussin pouvait, faute d'un feuillet vacant dans la série des sujets analogues traités par chacun de ces maîtres, occuper forcément une des pages destinées aux scènes sacrées ou aux portraits; telle vignette gravée par Nanteuil lorsqu'il n'avait encore que l'âge et l'habileté naissante d'un apprenti risquait, en arrivant trop tard, de ne trouver place qu'au milieu des chefs-d'œuvre produits par l'éminent artiste vers la fin de sa carrière.

A plus forte raison, les embarras et les inconvéniens étaient-ils graves là où la nature même et le nombre des pièces à introduire déconcertaient nécessairement tout calcul préalable et ne relevaient guère que du hasard. Une évaluation approximative des lacunes que l'avenir comblerait progressivement dans l'œuvre d'un maître semblait possible à la rigueur parce qu'on savait à peu près ce que ce maître avait fait; mais le moyen de déterminer à l'avance l'espace qu'exigeraient les accroissemens partiels ou généraux d'une collection de portraits, de pièces topographiques ou historiques? Comment deviner que telle classe de modèles, tel coin de pays, tel ordre de faits, inspirerait plus de travaux et fournirait un jour plus de documens que tel autre? Et, lors même que les pièces insérées après coup n'auraient amené aucun désordre, aucune interversion dans le classement, que faire de celles qui surviendraient encore? Chaque volume primitif une fois rempli, il ne restait plus d'autre ressource que de rejeter dans des volumes de supplément ce surcroît imprévu de matériaux; de là d'inévitables complications dans les recherches et des difficultés d'autant plus grandes que les fragmens ainsi disséminés étaient plus nombreux.

Le moyen pris, il y a un peu plus de vingt ans, pour opérer à cet égard une réforme avait, entre autres mérites, celui d'être facilement applicable. Par un mécanisme très simple, par l'action combinée de deux baguettes ou tringles intérieurement adaptées au dos d'un volume en forme de portefeuille et de quelques vis destinées à rapprocher ou à écarter plus ou moins ces baguettes entre les-

quelles les feuillets doivent être introduits, on se donnait, suivant les besoins, la double faculté de placer chaque pièce précisément à son rang, et, dans le cas où une erreur aurait été commise, de la réparer en retirant le feuillet mal à propos inséré, sans rien endommager pour cela, sans compromettre la conservation du reste. En un mot, contrairement aux résultats invariables, à la répartition fixe qu'impose la reliure ordinaire, ce mode de reliure mobile permettait d'augmenter ou de diminuer à volonté le contenu de chaque volume, de le modifier, de le renouveler incessamment. On conçoit les avantages d'un pareil procédé tant pour la composition première que pour les développemens futurs des recueils, et quelles ressources illimitées il offre au point de vue du classement général ou des remaniemens partiels. Aussi fit-il bientôt fortune au département des estampes, où il a été, où il est continuellement appliqué soit à la formation de collections nouvelles, soit à la reconstitution d'anciennes collections, comme la *Topographie de la France*, où les occasions d'intercaler une ou plusieurs pièces se présentent presque chaque jour.

C'est à un artiste bien connu d'ailleurs par la fécondité de son crayon et l'élégance facile de sa manière que l'on doit l'idée et la mise en pratique de ce perfectionnement décisif. Avant d'être attaché à la Bibliothèque, M. Achille Devéria avait établi en reliure mobile les volumes qui composaient sa collection particulière. Devenu conservateur-adjoint du département des estampes pendant les dernières années de la vie de M. Duchesne, puis conservateur titulaire après la mort de celui-ci, il étendit son système au classement de notre collection nationale, et lorsqu'à son tour il mourut en 1857, plus de mille volumes in-folio ainsi constitués prouvaient avec quel zèle il avait déterminé un progrès qu'il ne resterait plus à son successeur qu'à poursuivre. Le souvenir de cette utile réforme, de ce service rendu dans le présent et dans l'avenir, n'est pas au surplus le seul qui subsiste à la Bibliothèque des travaux accomplis par M. Devéria. Sans parler de l'ordre qu'il introduisit dans plusieurs séries ouvertes autrefois un peu à l'aventure et depuis longtemps négligées, les recueils qui lui avaient appartenu, et qui formaient une suite de 565 volumes ou portefeuilles, vinrent après lui s'ajouter aux collections du département des estampes, en attendant que celui-ci achevât d'être enrichi par une donation du plus haut prix et d'une importance à tous égards exceptionnelle.

La collection dont la Bibliothèque se trouvait ainsi appelée à prendre possession six ans après que l'acquisition avait été faite des recueils laissés par M. Devéria, cette collection, plus rare encore que volumineuse, lui était léguée par un homme qui avait consacré

sa vie presque tout entière à en rechercher, à en réunir, à en épurer de plus en plus les élémens. Bien avant d'entrer au département des estampes, l'admirable ensemble de pièces sur l'histoire de France que contenaient les portefeuilles de M. Hennin était célèbre dans le monde des savans et des artistes, comme l'avait été le cabinet de l'abbé de Marolles ou celui de Béringhen, du vivant même de ces deux curieux. Toutefois, avec quelque libéralité que le possesseur de cette belle collection l'eût mise jusqu'à son dernier jour à la disposition de quiconque avait besoin de la consulter, l'acte généreux par lequel il en faisait don à la Bibliothèque assurait à tant de documens précieux une publicité infiniment plus vaste. Ce qui avait été le lot de quelques regards privilégiés devenait maintenant le bien de tous, et depuis le peintre ou l'historien en quête de renseignemens positifs sur un personnage ou sur un fait jusqu'au dessinateur de vignettes, jusqu'à l'écrivain ne recherchant que le trait de mœurs intimes et l'anecdote, chacun se trouvait en mesure d'exploiter à son gré une mine d'autant plus riche qu'elle était sans mélange, et qu'aucun élément parasite n'en avait d'avance altéré ou interrompu les filons.

Beaucoup plus scrupuleux que Fontette, qui, comme on l'a vu, prenait à peu près de toutes mains ce qu'il entendait mettre en œuvre, M. Hennin ne consentait à recueillir et à employer que des matériaux sévèrement choisis. Sa collection, comprenant environ 25,000 estampes ou dessins, renfermés aujourd'hui dans 169 volumes, est exclusivement composée de pièces contemporaines des scènes retracées. Rien que d'incontestable dès lors et d'absolument authentique dans les renseignemens qu'elle fournit. Entre les 2,000 estampes par exemple reproduisant les événemens du règne de Henri IV, on n'en trouvera pas une qui n'ait été gravée au lendemain pour ainsi dire du fait représenté. Depuis les campemens ou les combats sous les murs de Paris jusqu'à l'assassinat du roi, depuis les portraits gravés par Léonard Gaultier et Thomas de Leu jusqu'aux complaintes illustrées et aux *canards* qui se débitaient dans les rues, l'image d'un épisode politique ou d'un personnage, d'une action de guerre ou d'une cérémonie civile, n'a été admise à figurer dans ce recueil rigoureusement historique qu'autant qu'elle était l'œuvre d'un homme directement informé, d'un sûr témoin. Suit-il de là que la collection léguée par M. Hennin n'ait qu'un caractère archéologique, qu'elle tire tout son prix de certains témoignages spéciaux, qu'en un mot elle nous enseigne l'histoire à l'exclusion ou au préjudice de ce qui relève de l'art et intéresse les souvenirs du talent? Ce serait se méprendre beaucoup que de lui attribuer une signification indépendante du mouvement et des

progrès de notre école à partir de ses origines jusqu'à la moitié du XIXe siècle à peu près. Le mérite de la plupart des estampes, à ne les considérer qu'au point de vue de l'exécution, la beauté des épreuves ou la rareté des *états*, et, là où se rencontrent des dessins, la finesse ou l'habileté du faire, — tout est de nature à renseigner les artistes aussi utilement que les érudits, à alimenter les études les plus diverses et à satisfaire aux recherches, quels qu'en soient le principe et l'objet.

La collection Hennin est donc une source d'informations unique ou plutôt un véritable monument décrit d'ailleurs dans ses détails par celui-là même qui l'avait élevé et qui y a trouvé en grande partie les matériaux de l'ouvrage dont il achevait le dernier volume bien peu de temps avant sa mort (1). Est-il besoin d'ajouter que cette collection a été conservée au département des estampes telle qu'elle était au sortir des mains qui l'avaient formée? Rompre l'unité d'un pareil ensemble eût été au moins imprudent, et lors même que M. Hennin ne se fût pas prononcé d'avance à ce sujet, aucun changement n'eût été essayé, aucune modification introduite par l'impossibilité où l'on se serait trouvé de faire mieux qu'il n'avait fait. Tout devait se borner, tout se borna effectivement à la reliure de ces pièces si judicieusement classées et, la série entière une fois répartie dans les volumes, à la mise en service immédiate.

III.

La donation faite en 1863 par M. Hennin clôt, dans l'histoire du département des estampes, la liste des actes de libéralité les plus considérables. Certes depuis l'époque où ce précieux legs a été recueilli, le dévoûment des hommes en situation de concourir à l'accroissement de notre collection nationale n'a pas plus manqué que par le passé, le zèle des bienfaiteurs ne s'est pas ralenti, et tout récemment encore un amateur à qui la Bibliothèque était redevable déjà de plus d'un bon office se procurait à ses frais, pour la lui offrir, une rare estampe de Marc-Antoine, qu'elle ne se trouvait pas à ce moment en mesure d'acquérir; un autre, M. Gatteaux, de l'Institut, échangeait contre le médiocre exemplaire que possédait le département des estampes un exemplaire qui lui appartenait du célèbre recueil dit le *Jeu de cartes d'Italie*, et qui avait une valeur

(1) *Les Monumens de l'histoire de France, catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français*, Paris 1856-1863; 10 vol.

vénale dix fois plus grande. Ce que nous prétendons dire seulement, c'est que la tradition de ces dons en bloc, de ces générosités énormes, fondée par Clément et par Gaignières au commencement du XVIIIe siècle, a eu jusqu'à présent pour dernier représentant le digne et patient érudit qui voulut à son tour consacrer ses longs travaux par un trait éclatant de sollicitude pour les études à venir et de munificence patriotique. Qui aurait cru alors que ces nouveaux trésors, en augmentant la somme des richesses accumulées au département des estampes, augmenteraient aussi les inquiétudes du public appelé à en profiter et les douloureuses préoccupations de ceux qui en avaient la garde? Encore quelques années, et la collection Hennin comme le reste, comme ces milliers de volumes remplis des plus belles œuvres de l'art, allait être menacée de destruction par les feux qu'allumeraient dans Paris les canons d'un ennemi prêt à lancer la mort jusque sur les choses qui forment en quelque sorte le patrimoine du genre humain.

N'y avait-il là qu'une crainte imaginaire? Ce qui venait de se passer à Strasbourg, le bombardement systématique de la bibliothèque et du musée, ne justifiait que trop les alarmes, et l'on pouvait sans calomnie présumer que l'expérience qui avait si bien réussi sur les plus nobles édifices d'une autre ville serait ici renouvelée au premier jour. Aussi, dès le commencement du mois de septembre 1870, des mesures étaient-elles prises à l'intérieur de la Bibliothèque pour préserver du danger, pour lui disputer tout au moins les inappréciables monumens de la science et de l'art que contient ce grand établissement. A ne parler que du département des estampes, une partie de ce qu'il possède fut mis à l'abri des obus dans un souterrain; mais qu'était ce moyen restreint de salut en comparaison des périls auxquels l'ensemble des collections était condamné à rester exposé sur place? D'ailleurs, en prétendant sauver ainsi quelques-uns des recueils les plus précieux, ne courait-on pas le risque de les retrouver un jour irréparablement altérés par l'humidité? Pour tout le reste, il fallait se contenter des précautions, hélas! insuffisamment rassurantes, auxquelles les circonstances et les lieux permettaient de recourir. On garnit les fenêtres des galeries de volets en tôle et de sacs remplis de terre, on se munit de pompes et d'ustensiles de toute sorte pour arrêter, au moment venu, les progrès d'un incendie, on organisa le personnel en brigades de surveillance et de service qui fonctionnèrent nuit et jonr. Rien ue fut omis de ce qui semblait, en cas de malheur, présenter quelque chance d'un sauvetage au moins partiel; mais quelle amertume dans ces lugubres soins, quelles angoisses dans l'attente d'un désastre qui pouvait d'un instant à l'autre anéantir l'œuvre de tant de

siècles, en ruiner la gloire, interrompre pour jamais l'histoire de la pensée humaine! On en croira celui qui écrit ces lignes : il a connu ces mortelles tristesses, pressenti les douleurs de ce deuil. Lorsque, suivant son devoir, il rassemblait, pour essayer de les soustraire au péril, quelques-unes des raretés de premier ordre, quelques-uns des morceaux d'élite qui résument la marche de l'art et en marquent les principaux progrès, c'était le cœur navré qu'il songeait, en les contemplant une dernière fois, à ce qu'une bombe prussienne ferait bientôt peut-être de ce legs des âges, de ces reliques du génie ou du talent; c'était d'une main tremblante d'émotion qu'il refermait sur elles la caisse préparée pour les recevoir, comme si la mort eût déjà fait son œuvre, et qu'il vînt d'ensevelir un cadavre dans le cercueil. — Cependant des jours plus douloureux encore allaient succéder à ces sinistres jours, des dangers plus terribles que ceux auxquels la Bibliothèque avait échappé pendant le siége allaient renouveler en les augmentant les angoisses, et menacer de si près ces murs à peine saufs des attaques à distance qu'on dut désespérer un moment de les voir une seconde fois préservés.

Chacun de nous ne sait que trop par quels actes de féroce démence le mois de mai 1871 a été signalé à Paris, et avec quelle frénésie parricide des meurtriers de l'honneur national et du passé, des hommes qui n'avaient de passion que pour la ruine, de foi que dans le néant, livraient aux flammes les monumens coupables à leurs yeux de perpétuer les souvenirs de notre histoire, de glorifier l'art français, de rappeler les grandeurs de notre civilisation. Avant les jours souillés par ces abominables forfaits, qu'était-il toutefois advenu de la Bibliothèque, et comment s'était écoulé pour elle l'intervalle qui sépare de la fin du siége la fin du régime de la commune?

Jusqu'au moment où la torche des incendiaires allumait dans des édifices voisins le feu qui devait dévorer des richesses du même genre que les siennes, la Bibliothèque avait pu paraître, sinon à l'abri des invasions révolutionnaires, au moins à l'abri des violences sur les choses et des ravages matériels. Les usurpations de pouvoir même étaient demeurées d'abord plutôt nominales qu'effectives, et, sauf l'intrusion de deux ou trois « délégués » qui se succédèrent à partir du 1er avril et qu'ils entrevoyaient de temps en temps, les fonctionnaires de l'établissement n'avaient eu à souffrir pendant les six premières semaines aucune atteinte à leurs droits, aucune restriction à la pratique de leurs devoirs. Une note rédigée par eux, une sorte de convention insérée le 6 avril au *Journal officiel* établissait que la présence d'un délégué à la Bibliothèque ne pouvait avoir d'autre objet que de les aider à « sauvegarder l'intégrité des col-

lections, sans qu'aucun changement d'ailleurs fût apporté aux règlemens actuels » de cette Bibliothèque qu'ils avaient seuls la mission d'administrer. Se renfermant dans leur rôle de gardiens, ils ne voulaient pas plus compromettre, en l'abandonnant, le dépôt confié à leurs mains qu'ils n'entendaient le conserver à un autre titre que celui dont ils avaient été légalement revêtus. Un moment vint pourtant où le *statu quo* qu'ils avaient jusqu'alors réussi à maintenir ne put être plus longtemps continué. Déjà le refus fait par eux de recevoir leur traitement, dès qu'il leur était offert au nom de la commune, avait failli amener leur destitution immédiate, et l'on n'avait consenti à les laisser à leur poste que pour un court délai au terme duquel ils devaient se prononcer de nouveau, et cette fois irrévocablement; ce qu'on prétendit quelques jours plus tard exiger d'eux était plus inacceptable encore. Sommés de se soumettre officiellement au gouvernement de la commune en lui reconnaissant le droit de disposer de la Bibliothèque et d'en régenter le personnel, ils répondirent aussitôt à l'injonction comme il convenait d'y répondre. Aux termes d'une protestation signée le 12 mai, vingt-six fonctionnaires ou employés des divers départemens, « mis en demeure de souscrire à la transformation du dépôt national confié à leurs soins en établissement communal et de sortir de leurs devoirs professionnels en faisant acte d'adhésion politique à la commune, » déclarèrent « refuser leur adhésion. » Le lendemain, les portes de la Bibliothèque étaient fermées aux signataires de cette déclaration, et l'établissement tout entier se trouva ainsi pendant les deux semaines qui suivirent à peu près abandonné à lui-même.

Au département des estampes, il est vrai, le dévoûment d'un employé auxiliaire qui, afin de défendre le terrain contre des occupans de hasard, avait consenti à rester en s'abtenant de signer la pièce dont nous venons de parler, — cette intervention d'un seul put suffire pour maintenir quelque chose de l'ordre accoutumé et pour empêcher toute tentative de désorganisation intérieure; mais quels efforts auraient pu conjurer les fléaux du dehors, prévenir ou arrêter des désastres pareils à ceux qui venaient de semer l'horreur sur les deux rives de la Seine? Lorsque l'incendie de la bibliothèque du Louvre eut présagé le sort réservé sans doute à la Bibliothèque nationale, lorsque, d'un bout à l'autre de la ville, tant de murs vénérables par eux-mêmes ou par ce qu'ils contenaient eurent été réduits en cendres, il ne restait plus en apparence qu'à attendre pour ce glorieux asile des lettres, de la science et de l'art, l'heure prochaine où le pétrole en aurait raison à son tour.

Cette heure cruelle ne vint pas pourtant, grâce à la rapidité avec

laquelle l'armée opéra la délivrance du centre de Paris. Sans doute tout danger n'était pas absolument écarté pour cela. Refoulés dans les quartiers qui avoisinent le cimetière de l'Est, les insurgés n'avaient pas éteint leur feu, et les projectiles qu'ils lançaient encore atteignirent à plusieurs reprises les bâtimens de la Bibliothèque. Deux obus, qui heureusement ne brisèrent que quelques pierres, vinrent se loger dans le mur de la galerie des estampes parallèle au jardin et à la rue Vivienne, d'autres endommagèrent plus ou moins les toitures; mais qu'étaient ces accidens partiels auprès du vide immense qu'eût laissé, du malheur universel qu'eût entraîné la ruine de l'ensemble, c'est-à-dire des collections les plus vastes et les plus riches qui existent dans le monde entier? Puisque, après les deux épreuves qu'elle a coup sur coup traversées, tout s'est borné pour la Bibliothèque à quelques dégâts extérieurs, puisque, malgré le siége et les événemens qui ont suivi, la France et le monde n'ont rien perdu des trésors qu'elle renfermait et où chacun peut revenir puiser, ne faut-il pas bien plutôt remercier le ciel que se complaire dans l'amertume des souvenirs, et, comme nous le disions en commençant, oublier, s'il se peut, les inquiétudes passées pour tenir compte surtout des résultats présens, des biens si heureusement reconquis? Nous n'ajouterons plus que quelques mots.

En suivant jusqu'à l'époque où nous sommes l'histoire du département des estampes, nous avons dû dans une certaine mesure l'associer à celle de la Bibliothèque elle-même et parfois les fondre presque l'une avec l'autre, pour simplifier d'autant le récit. L'étroite connexité qui subsiste depuis le XVIIe siècle entre les divers services installés à la Bibliothèque explique et excuserait au besoin ce procédé de narration; mais n'y a-t-il dans les faits mêmes qui en autorisaient l'emploi, n'y a-t-il dans l'organisation présente de l'établissement auquel le département des estampes appartient que la continuation d'une habitude, que la forme ou le souvenir d'une tradition? Faut-il donner raison à ceux qui pensent que les collections dont ce département se compose n'ont pas leur place nécessaire à côté des collections littéraires ou scientifiques, et qu'elles fourniraient un complément plus naturel aux œuvres de la peinture qu'aux livres et aux manuscrits?

De nos jours, cette opinion a été plus d'une fois émise, et assez récemment encore, en 1858, une commission chargée de proposer les réformes à introduire dans le régime de la Bibliothèque signalait comme une mesure particulièrement opportune la translation au Louvre de toutes les estampes conservées au palais Mazarin. Rien de mieux, si l'art seul était représenté dans cet ensemble de

recueils et de pièces, si le tout, comme la plupart des collections qui existent en Europe, constituait uniquement un musée de gravure; mais, — on l'a vu par ce que nous avons dit de ses accroissemens successifs, — notre dépôt national n'a ni ce caractère exclusif ni cette utilité restreinte. Les documens intéressant d'autres études que celle des chefs-d'œuvre de l'art y figurent à peu près pour un tiers, et, parmi les personnes qui viennent chaque jour travailler au département des estampes, un tiers aussi y est attiré par des recherches étrangères en réalité à la gravure ou à la peinture, par le besoin de s'éclairer sur quelque point d'archéologie ou d'histoire, de résoudre quelque question d'un ordre tout scientifique. On conçoit dès lors l'avantage que peut présenter pour ceux qui se livrent à ces recherches la réunion sous un même toit des renseignemens figurés et des renseignemens écrits concernant une même matière, on devine le profit que leur assure le contrôle facile, immédiat, de ces documens les uns par les autres.

En outre, aux termes des règlemens, les livres avec planches, soit qu'ils aient été anciennement publiés, soit qu'ils proviennent du dépôt légal, appartiennent de droit au département des imprimés. Il n'y a là qu'une prescription parfaitement juste; mais, en raison de cette répartition même, les rapports entre le département des estampes et le département des imprimés sont à peu près quotidiens. Il ne se passe guère de séance où l'on n'ait l'occasion de se renvoyer réciproquement quelque demande ayant fait fausse route, et, une fois averti de son erreur, celui qui l'a commise en est quitte pour aller consulter dans une salle voisine l'ouvrage dont il n'avait pu obtenir la communication là où il s'était d'abord présenté. Pourrait-on sortir d'embarras aussi aisément et aussi vite, si le département des estampes cessait d'appartenir à la Bibliothèque? Il serait facile de produire bien d'autres argumens tirés de la pratique. N'en avons-nous pas assez dit toutefois pour faire pressentir les graves inconvéniens qu'entraînerait un déplacement, et pour justifier au besoin l'administration compétente qui refusait, il y a quatorze ans, de donner suite au projet de scission qu'on lui demandait alors de ratifier?

Enfin une autre objection, — mais celle-ci plus limitée dans son principe et moins radicale dans les termes, — a été élevée contre l'organisation actuelle du département des estampes, et ne saurait non plus être laissée sans réponse. On a reproché à ce département, on lui reproche encore d'usurper sur les prérogatives du Louvre en conservant dans ses collections un certain nombre de pièces dessinées, et de démentir par là, aussi bien que le titre qu'il porte, les conditions qui déterminent sa raison d'être et sa fonction. Il est

vrai, le quatrième département de la Bibliothèque nationale ne possède pas seulement des gravures et des lithographies. On pourrait même évaluer à plus de 20,000 les dessins qui ont pris place à côté de ses recueils d'estampes ou qui font corps avec ceux-ci, suivant la nature commune des types ou des sujets représentés. Suit-il de là qu'ils profiteraient mieux à l'étude, s'ils étaient conservés ailleurs? N'arriverait-on pas au contraire à compromettre le secours qu'ils peuvent lui prêter, si on les isolait des autres moyens d'information, si l'on séparait par exemple les portraits au crayon ou les miniatures indiennes des séries gravées de portraits ou de costumes dont ces pièces servent aujourd'hui à compléter les indications, et dans beaucoup de cas à combler les lacunes? C'est parce qu'on sentait bien l'utilité de pareils rapprochemens qu'une mesure administrative investissait, il y a quelques années, le département des estampes du droit de s'approprier, outre les gravures dont il ne posséderait pas une épreuve, tous les dessins disséminés dans les diverses bibliothèques de l'état à Paris. Près de 4,000 dessins de toute espèce ainsi recueillis, — les *crayons* entre autres du XVIe siècle conservés jusqu'alors à la bibliothèque de Sainte-Geneviève et un portefeuille de la collection de Gaignières qui se trouvait à la bibliothèque Mazarine, — passèrent à cette époque dans les collections de la Bibliothèque nationale, où ils sont devenus l'objet d'études d'autant plus fructueuses qu'ils forment avec ce qui les environne un ensemble de documens plus variés. Serait-on bien inspiré en s'appliquant à rompre cet ensemble si instructif, et, sous prétexte de rétablir ailleurs l'unité matérielle, à restreindre ici le champ des enseignemens et des travaux?

Sans doute, dans la pensée de ceux qui réclament ou qui sont tentés de réclamer cet appauvrissement du département des estampes, il ne s'agit pas de le dépouiller de tous les dessins qu'il possède, il s'agit seulement de lui enlever ceux qui par les mérites mêmes de l'exécution appartiennent à la classe des œuvres d'art proprement dites, de ces œuvres dont le musée des dessins au Louvre semble l'asile indiqué. Soit, à la condition qu'on nous démontre où commence l'art, où finit le métier. Quelles limites pourtant assigner à l'un et à l'autre? Quel genre d'intérêt prédominant attribuer à tel dessin qui est à la fois le portrait d'un personnage historique et un spécimen de l'habileté particulière de l'artiste qui l'a exécuté, à tel autre offrant le double caractère d'un paysage et d'une pièce topographique, à tel autre enfin qui nous renseigne sur les proportions d'un monument d'architecture en même temps que sur le goût du dessinateur? Les plans ou les projets de Ducerceau qui accompagnent les planches gravées par lui, et qui complètent aussi bien

que l'histoire de son talent l'histoire de l'art français au XVIe siècle, cesseront-ils d'avoir droit de cité à la Bibliothèque pour cet unique motif qu'au lieu d'être le produit du burin ils ont été faits avec une plume? Depuis les célèbres cartes dites de *Charles VI* jusqu'aux modèles fournis par David pour les *cartes républicaines*, tout ce que le pinceau des miniaturistes ou le crayon des dessinateurs a pu ajouter de renseignemens curieux à ceux que contiennent les suites gravées de tarots ou de cartes numérales devra-t-il être distrait de cette riche collection pour aller prendre place parmi les dessins des maîtres, au risque d'y demeurer inutile, sinon inaperçu? — On pourrait à ce sujet multiplier indéfiniment les questions et les exemples. Il suffira de faire remarquer que le public, les artistes, les savans, jugent apparemment très légitime la présence des dessins à la Bibliothèque, puisque les pièces de ce genre lui sont ordinairement léguées de préférence à d'autres établissemens. Pour ne rappeler que deux faits entre les plus récens, c'est le département des estampes qui a reçu tous les dessins de Mazois sur Pœstum et sur Pompéi et le précieux recueil d'études d'après le Panthéon de Rome dont M. Achille Leclère avait fait pendant tant d'années son travail de prédilection.

Qu'on ne songe donc ni à exiler le département des estampes de la Bibliothèque, sa patrie naturelle, ni à le mutiler sur place en prétendant le réformer. Essayer de changer les conditions qui le régissent serait faire plus que courir une aventure, ce serait certainement tenter une entreprise nuisible aux intérêts du public studieux et compromettre au moins le fruit de tous les efforts accomplis depuis le XVIIe siècle. Comme l'académie de France à Rome, comme d'autres belles institutions dont l'origine remonte à la même époque, le département des estampes n'est pas seulement un noble survivant du passé, un témoignage consacré des grandeurs et des anciennes mœurs de notre patrie; il est aussi dans le présent une nécessité et pour l'avenir une garantie. Sans l'influence qu'exercent sur notre école les souvenirs rapportés de Rome et les exemples donnés par les pensionnaires de la villa Médicis, le niveau des talens et des doctrines ne tarderait pas chez nous à s'abaisser; l'art français peut-être en arriverait bien vite à suivre, au hasard du moment, les futiles inspirations de la fantaisie ou à confondre avec l'expression épurée du vrai l'imitation littérale de la réalité vulgaire. Sans les enseignemens positifs, sans les secours scientifiques que lui offre le département des estampes, il courrait le risque de devenir aussi infidèle à ses propres traditions qu'oublieux des lois éternelles pratiquées par les maîtres de tous les pays, prescrites par les chefs-d'œuvre de tous les temps. L'histoire à son tour et

les sévères études qui s'y rattachent n'auraient plus ces moyens de comparaison et de contrôle d'où résultent la certitude pour ceux qui ont la mission d'instruire, la confiance chez ceux qui reçoivent les avis ou les leçons.

Si l'on descend de ces hautes sphères dans le domaine des faits qui n'intéressent que le développement de nos arts industriels, le maintien ou les progrès du goût là où il ne s'applique qu'à des besoins et à des œuvres secondaires, si, après avoir apprécié les ressources que trouvent à la Bibliothèque les artistes et les érudits, on songe à celles qu'elle met à la disposition des orfévres, des céramistes, de quiconque fabrique ces objets de luxe divers dont la part est si grande dans la bonne renommée et dans la prospérité commerciale de la France, — comment ne pas sentir ce que, là encore, notre collection nationale a de profondément utile? A quelque point de vue qu'on se place, le département des estampes apparaît donc comme une institution féconde dont, sous peine de déchéance à tous égards, le temps où nous vivons a le devoir de respecter pieusement l'esprit et de perpétuer l'influence. C'est la conséquence qu'il convient surtout de tirer des faits que nous avons rapportés. En recueillant les souvenirs de ces faits, en résumant les phases successives que l'établissement fondé par Colbert a traversées depuis deux siècles, nous avons eu moins encore le dessein de fixer la simple chronologie des choses que l'ambition de rappeler le nombre et l'importance des services rendus. Puisse le récit historique qui précède, au lieu de rester stérile en ce sens, exciter la gratitude envers le passé comme la confiance dans l'avenir, et contribuer à entretenir, par l'exemple de tant d'actes généreux, de tant d'efforts noblement poursuivis, le juste sentiment d'orgueil patriotique que les mesures libérales prises de tout temps en France dans la sphère de l'art et des études doivent inspirer à chacun de nous!

HENRI DELABORDE.

DONA EVORNIA

EXTRAIT DES MÉMOIRES DU DOCTEUR BERNAGIUS.

I.

Ce fut trois mois après ma victorieuse controverse avec le professeur berlinois Wilhem Bislügen, qui avait audacieusement avancé que Charlemagne, fils de Pépin le Bref et petit-fils de Charles Martel, était un Allemand, que mon vieux client Vivanco eut l'idée de fêter l'anniversaire de ma naissance, — 21 juin 1802. Il m'invita à dîner, et, sans songer à la date, j'acceptai. Au dessert, les trois enfans de mon hôte, — j'avais sauvé l'un d'une fluxion de poitrine, l'autre de la coqueluche, raccommodé le bras du troisième, — apparurent chargés d'énormes bouquets, et le plus jeune, d'une voix tremblante, me récita des vers composés pour la circonstance par le curé, un des convives. Cette coutume n'existe pas au Mexique; mais dans mes conversations Vivanco m'avait entendu parler des fêtes de famille de mon pays, et il s'était proposé de m'égayer en me les rappelant. Il y réussit; à la vue des trois enfans qui, dans les vers du curé, m'appelaient leur second père, leur sauveur, leur ami, je me mis à pleurer, à sangloter. Mon père, ma mère, mon enfance, mon pays, l'exil, tous ces souvenirs doux, cruels, émouvans, venaient de passer devant mes yeux. Vivanco, interdit, se reprochait son action; sa femme pleurait, le curé aussi, les enfans à leur tour se mirent de la partie. — C'est de joie, leur criai-je enfin en les entourant de mes bras; ce sont des larmes de joie, mes chers petits!

Je me pris à rire, j'embrassai la belle Mme Vivanco, je vidai un grand verre plein de xérès à la santé de mes hôtes, et j'essuyai mes lunettes.

Vers onze heures du soir, on me jeta littéralement à la porte; je

parlais de l'Alsace, de la fête du houblon, de ma mère, intarissables sujets. Je reconduisis le curé. Lui et moi, nous avions bu sec; nous discutions sur la création du monde, et scientifiquement j'examinais la double question du déluge et celle de l'homme antédiluvien.

— Que nous importe tout cela? me disait le vieux prêtre, et en quoi la solution de ces problèmes changerait-elle ce qui existe? Ah! docteur, pourquoi les hommes, qui se passionnent pour tant de choses souvent inutiles, ne se passionnent-ils jamais pour le bien?

Là-dessus, nous nous souhaitâmes le bonsoir. L'air était doux, la brise, traversant les bois d'orangers de Barrio-Nuevo, m'arrivait parfumée. Le grand pic d'Orizava, noir, aigu, semblait couvrir de son ombre la ville endormie à ses pieds. Le ciel, d'un bleu obscur, montrait ses profondeurs semées d'étoiles innombrables, scintillantes, — satellites, planètes, comètes ou soleils. Songeant alors aux lois immortelles découvertes par Newton, lois en vertu desquelles tous les mondes gravitent autour d'un centre éternel, inconnu, — songeant au temps, à l'espace, à la matière, au mouvement, phénomènes qui bornent toutes les philosophies, puis réfléchissant que les êtres animés qui peuplent le monde pourraient disparaître sans que la force qui entraîne les autres en fût en rien altérée, je me surpris à répéter les paroles du curé.

J'approchais de ma demeure; trois ou quatre personnes groupées devant ma porte s'acharnaient à faire retentir le marteau. Les voisins, éveillés par le vacarme, apparaissaient à leurs fenêtres. Je hâtai le pas, prévoyant la naissance de quelque petit être pour terminer ma nuit.

— Enfin! que Dieu soit béni, docteur! s'écria un des visiteurs en m'apercevant. Venez vite, don Felipe Aceval vient d'être assassiné.

— Don Felipe Aceval! vous rêvez!

— Hélas! non; vite, docteur!

Je partis en courant, devançant presque ceux qui m'étaient venus quérir. Mes idées étaient bouleversées. Felipe Aceval mort, mort assassiné! Où, comment, par qui?

Je venais de tourner l'encoignure de la rue des Dames; quatre ou cinq veilleurs de nuit éclairaient de leurs lanternes une mare de sang déjà figé et qui miroitait.

— Quel événement, docteur! me dit un régidor. Vos soins sont inutiles, le coup a été mortel.

— Qui l'a porté?

— Ah! voilà... Nous cherchons.

Je pénétrai dans la demeure de la victime; on avait superstitieusement couché le mort sur le seuil de sa chambre après l'avoir re-

couvert d'un manteau. Je réclamai des lumières, puis, aidé d'un voisin, je plaçai Felipe sur son lit, lacérant ses vêtemens afin de l'en débarrasser sans perte de temps. De même que le fils du vieux Toribio, tué un an auparavant, le cadavre portait une large blessure sous la mamelle gauche. Le régidor ne s'était pas trompé, Felipe était mort, bien mort.

— Il faudra faire l'autopsie, docteur, me dit l'alcade, qui venait d'arriver.

J'accommodai moi-même le corps sur la civière qui devait le transporter à l'amphithéâtre de l'hôpital, et je demandai où se tenait doña Evornia.

— Dans sa chambre, me dit la caméristé. Ah! docteur, c'est elle qui a ouvert, qui a reçu le maître lorsqu'on l'a rapporté.

— Elle s'est évanouie?

— Non, elle a fui dans sa chambre; elle est là, ne parlant pas, ne répondant pas, ne pleurant pas. Elle me fait peur.

Je pénétrai dans la pièce qui m'était désignée, et qu'éclairait vaguement la lueur vacillante d'une veilleuse allumée devant une image de la Vierge. Evornia, comme toutes les dames de son pays dans leur intérieur, était vêtue d'une chemise brodée et d'une jupe blanche retenue à la taille par une ceinture de crêpe de Chine rouge. Assise près de son lit, les yeux clos, la poitrine à demi découverte, elle soutenait un petit enfant qui aspirait avec avidité le sein qu'on lui abandonnait.

De petite taille, blonde, blanche, admirablement faite, Evornia passait pour la plus jolie femme d'Orizava. Je l'avais presque vue naître; son père habitait la maison voisine de la mienne, et l'enfant, durant de longues années, était venue chaque jour admirer mes oiseaux, mes insectes, mes quadrupèdes, mes plantes, mes antiquités, surtout mes reptiles que je rangeais à part. J'avais applaudi à son mariage avec Felipe Aceval, mariage d'amour. La naissance d'un fils avait comblé le bonheur de ces deux êtres bons, beaux, riches, charitables, aimés de tous, dont l'un, le mort, ne comptait que vingt-six ans, tandis que sa veuve en avait à peine dix-huit.

Près d'Evornia se tenait une vieille voisine qui tout bas psalmodiait des prières.

— Mon enfant, ma pauvre enfant! dis-je à la jeune femme en m'avançant vers elle.

Le son de ma voix parut la réveiller, elle se releva; sa robe portait de larges taches de sang. Ses grands yeux bleus, si tendres, si doux, si rêveurs, brillaient durs, fiers, interrogateurs.

— Il est mort? me dit-elle.

Je fis un signe de tête affirmatif; elle rejeta son buste en arrière,

frissonna; puis, posant l'enfant endormi sur le lit, s'étendit de nouveau sur le fauteuil, les mains cramponnées aux bras du meuble, les yeux fermés, oubliant de voiler sa poitrine.

Je lui dis quelques mots, elle ne parut pas m'entendre. L'alcade se présenta; au nom du magistrat prononcé par sa camériste, Evornia s'élança brusquement vers moi, se cacha la tête sur mon épaule, et me serra convulsivement entre ses bras.

— Le coupable sera recherché et puni, señora, dit l'alcade de sa voix grave, j'en prends devant vous l'engagement. Ne savez-vous rien qui puisse éclairer la justice?

— Rien! murmura la jeune femme.

— Ne soupçonnez-vous personne?

Reculant d'un pas, elle parut vouloir parler, baissa les yeux, aperçut les taches de sang qui souillaient sa robe, et dit d'un ton bref en se pressant de nouveau contre moi :

— Personne!

L'alcade s'inclina. A peine se fut-il éloigné qu'Evornia, retombant sur le fauteuil qu'elle occupait d'abord, reprit son mutisme et son immobilité.

Je la laissai entourée de femmes, un peu inquiet de cette douleur concentrée, silencieuse. Je savais pourtant que ce corps frêle, fin, charmant, renfermait une âme énergique et virile. Un jour, alors qu'elle avait six ans, j'avais voulu la mettre hors de mon cabinet au moment de m'absenter. Sur sa promesse qu'elle serait sage et ne toucherait à rien, je la laissai en contemplation devant une boîte d'hyménoptères. A mon retour, je trouvai une bonne moitié de mes beaux insectes détachés, brisés, rangés dans un nouvel ordre. Je condamnai la coupable à ne pas sortir du cabinet de toute la journée, et, faisant la grosse voix, je feignis de m'éloigner, m'attendant à des pleurs et à des cris. Au bout d'un quart d'heure, surpris du silence, je rentrai. La prisonnière, calme, absorbée, achevait tranquillement son œuvre de classification, bravant les punitions terribles dont je l'avais menacée.

En me voyant entrer, Evornia croisa ses petits bras et se plaça en face de moi d'un air résolu. — J'ai dérangé toutes tes bêtes, me dit-elle; je voulais les faire envoler pour te punir d'avoir été méchant avec moi. A présent appelle ton serpent à sonnettes, je n'ai pas peur de lui, ni de toi, ni de ton crocodile; vous êtes tous laids.

L'indocile enfant venait d'anéantir un mois de recherches; mais elle était si ravissante avec son front rose, ses cheveux bouclés, ses narines dilatées, ses lèvres rouges, ses grands yeux qui me rappelaient ceux de ma mère et me regardaient en face, que je l'embrassai. N'étais-je pas le vrai coupable? Pauvre Evornia, je l'avais vue

devenir orpheline; maintenant elle était veuve, quel dénoûment à la soirée que je devais à Vivanco! Et cette nuit-là, comme toujours, la terre accomplit son double mouvement de rotation et de translation, la pondération astrale étant indépendante de la pondération vitale, bien que le contraire ne soit pas exact, car nous subissons tous les influences du temps.

II.

Vers six heures du matin, c'est-à-dire au petit jour, j'appris qu'aussitôt après mon départ Evornia, violant les coutumes consacrées, avait congédié les voisines accourues pour l'assister. La conduite de la veuve avait même causé dans la ville une sorte de scandale. En outre, vingt fois dans la nuit, au dire du veilleur de planton, la jeune femme était venue se placer à la fenêtre pour regarder l'endroit où son mari avait été frappé. Evornia, par cette double infraction aux usages, semblait déjà n'avoir plus aucun droit à la pitié. — Cette femme n'a pas l'âme d'une chrétienne, me disaient mes vieilles clientes en me racontant ces faits durant mes visites. — Hélas! Evornia était jeune et belle; c'est là, je crois, ce qui rendait les personnes de son sexe si peu indulgentes à son égard.

A huit heures, je fus rejoint par un alguazil qui m'apportait l'ordre, signé et paraphé du premier alcade, président du conseil municipal, « de procéder, sans excuses ni délais d'aucune nature, à l'autopsie du cadavre de don Felipe Aceval, mort par accident dans la nuit du 21 au 22 juin 1848. » Lorsque je pénétrai dans l'amphithéâtre, les deux internes étaient déjà à leur poste, et je ne tardai guère à voir paraître le régidor, dont la loi exige la présence lors d'une autopsie judiciaire. Le pauvre homme, que je fis asseoir, ne semblait pas à son aise; il regardait le cadavre avec crainte, et mes préparatifs paraissaient l'inquiéter.

Les traits de Felipe n'avaient subi aucune contraction; il semblait dormir. D'après le procès-verbal, on l'avait trouvé étendu sur le trottoir, la face contre terre. Nulle trace de lutte : un examen minutieux avait prouvé que l'appât du vol était étranger au meurtre; la victime avait dû s'avancer sans défiance vers son meurtrier.

La blessure, large de cinq centimètres, s'ouvrait entre la sixième et la septième côte, côté gauche : je la jugeai produite par un de ces couteaux à double tranchant dont les ouvriers chargés de la confection des balles de tabac font usage, arme terrible pour laquelle le peuple mexicain montre une grande prédilection, peut-être parce qu'elle ne pardonne guère. La sonde me révéla une pro-

fondeur de huit centimètres; la lame avait pénétré obliquement, de bas en haut. Le meurtrier, selon toute probabilité, devait être de plus petite taille que la victime. Une particularité me frappa : la blessure, dans toute sa profondeur, conservait une largeur uniforme. Le couteau employé était donc neuf, ceux dont les ouvriers font usage, sans cesse aiguisés, s'effilant très vite. Sur le corps, que j'examinai scrupuleusement, nulle lésion, nulle contusion.

Le cœur, ce muscle vivant, ce phénomène, ce désespoir des physiologistes, devait avoir été atteint vers l'oreillette droite. Au moment où je sciais les côtes pour mettre à découvert la cavité de la poitrine, le bruit d'un corps lourd frappant le sol attira mon attention; le régidor, auquel nul ne songeait plus, venait de s'évanouir et de rouler à bas de son siége. Nous le transportâmes dans le jardin ; il revint promptement à lui. — Il a crié, docteur, n'est-ce pas ? me dit le pauvre homme tout effaré.

— Qui ?

— Lui, le mort.

Je ne pus m'empêcher de sourire, et je rassurai le brave régidor, qui, pâle encore, m'affirmait qu'il en avait vu bien d'autres. — Seulement, docteur, ajoutait-il, ce matin je suis à jeun.

En ce moment, on nous apportait la tasse de chocolat et le petit pain auquel le service des hôpitaux donne droit. Le régidor voulut boire son chocolat et ne put avaler une seule gorgée. Il en avait pour vingt-quatre heures à lutter contre la sécheresse du *canal de Sténon*, au grand amusement des deux internes qui me secondaient. J'engageai le régidor à se tenir sous le vestibule, il m'obéit en affirmant de nouveau qu'il en avait vu bien d'autres.

Je ne m'étais pas trompé, le cœur de Felipe, perforé dans sa partie supérieure, avait dû cesser de battre instantanément. Parlant de la circulation, cette gravitation interne dont on doit la découverte à Harvey, j'en vins à discuter avec mes élèves au sujet de la force d'impulsion du cœur. Sur la foi d'un physiologiste allemand, l'un d'eux considérait cette force comme égale à un poids de quatre-vingt-dix mille kilogrammes ; il oubliait que les artères et les veines sont douées d'une action musculaire qui, secondant les mouvemens du cœur, réduisent la force qu'il doit dépenser à environ trente kilogrammes. Un calcul plus certain, c'est que chaque ventricule de l'organe si bien étudié par Bouillaud en France, par Testa en Italie, par Hope en Angleterre, par Burdach en Allemagne, contient une once de sang. Or, le cœur se contractant quatre mille fois par heure, il en résulte qu'il distribue environ deux mille huit cent kilogrammes de liquide par vingt-quatre heures. Mes élèves semblaient fiers de ces chiffres. Quant à moi,

me rappelant que, d'après Bunsen, le cœur d'un autre mammifère, la baleine, lance à chaque contraction soixante livres de sang dans une aorte d'un demi-pied de diamètre, je me sentis humilié.

Je venais de terminer mes observations et de rédiger mon rapport lorsque le juge d'instruction entra. D'après les informations reçues, don Felipe, lorsqu'il avait été frappé, sortait de chez une jeune femme que l'on désignait dans la ville sous le nom de *la Grecque*. La Grecque, que je comptais au nombre de mes clientes, était une belle personne, de mœurs un peu légères, on l'affirmait du moins. Sa beauté, son entrain, attiraient chez elle nombre de jeunes gens. On dansait, on causait dans ces réunions, on essayait surtout de plaire à la maîtresse du logis, dont la mère, vieille Indienne ridée, parlait à peine espagnol. Avant son mariage, don Felipe avait été amoureux de la belle étrangère, — on la disait originaire de Guadalajara, — et passait même pour avoir été son amant.

La Grecque, — elle devait ce surnom à la régularité harmonieuse de ses traits, — n'avait pu dissimuler ni sa colère ni son dépit lors du mariage de son amant. « Je le tuerai, » lui avaient entendu répéter plusieurs témoins, et pendant un mois elle avait fermé sa porte, fréquenté les églises, renoncé aux fêtes, aux courses de chevaux, aux combats de taureaux. Fausse conversion, peu à peu elle avait repris sa vie de plaisir. Au résumé, c'est elle que le juge soupçonnait du meurtre. Il était prouvé que, depuis plus de quinze jours, Felipe se montrait assidûment chez son ancienne maîtresse, et c'était chez elle qu'il avait passé les heures qui avaient précédé sa mort.

— Mais Valentin Solar est depuis longtemps le préféré de la Grecque, dis-je au juge, il est même épris d'elle au point de vouloir l'épouser. Vous ne devez pas ignorer ces détails?

— Non, certes; mais je sais aussi que Valentin a été de tout temps le rival de don Felipe, qu'ils étaient ennemis.

— Ils se parlaient. Valentin est une brave et honnête nature, capable d'une faiblesse, incapable d'une lâche action.

— Si vous aviez jamais été amoureux, docteur, je vous dirais de songer à la beauté, à la grâce, à la séduction de la Grecque, comme on la nomme, et de vous demander devant quelle folie ou quel crime vous auriez reculé à vingt ans, poussé par cette sirène!

— J'ai un cœur et j'ai aimé, señor, répondis-je avec émotion; mais le sourire de la plus belle femme du monde, eût-elle eu en partage le sein vanté d'Hélène, les formes divinisées de Phryné, le charme de Cléopâtre ou le port majestueux de la Grecque, aurait été impuissant à m'armer d'un poignard pour en frapper mon semblable.

— Vous avez raison, docteur, me dit le juge en me serrant la main;

mais ce n'est pas de vous qu'il s'agit. Il est de mon devoir, continua-t-il, d'interroger la Grecque, Valentin, peut-être même doña Evornia, et j'ai compté sur vous pour préparer celle-ci à ce cruel interrogatoire, à une confrontation possible.

— Allez-vous donc faire arrêter la Grecque et Valentin?

— C'est fait. Maintenant doña Evornia réclame le corps de son mari; ordonnez qu'on le transporte chez elle, docteur.

Je m'inclinai devant le magistrat, homme grave, incapable d'agir à la légère. Je dus m'ouvrir un passage à travers la foule qui stationnait devant l'hospice, commentant le meurtre de la veille. A la porte de la victime, nouvelle affluence de curieux; on parlait déjà de l'arrestation de la Grecque et de celle de Valentin, et, à ma grande indignation, j'étais le seul à m'étonner des soupçons qui planaient sur eux, à les défendre.

Dans le salon d'Evornia, je trouvai un frère lai qui bâillait de toutes ses forces en attendant le moine qu'il était chargé d'escorter. Le père sortit bientôt de la chambre de la jeune femme, le front couvert de sa cagoule, les mains jointes, priant. En m'apercevant, il fit un signe de croix pour terminer son oraison.

— Quel événement, docteur! dit-il en élevant les bras.

— Comment va votre pénitente? lui demandai-je.

Il me regarda, secoua la tête pour faire tomber son capuchon, et se coiffa du chapeau à larges bords de son ordre.

— Une âme de fer, me répondit-il en continuant à me regarder avec persistance.

Puis, suivi du frère lai, il s'éloigna en bénissant la foule, prompte à s'agenouiller devant lui.

Lorsqu'on m'introduisit dans la chambre où j'avais pénétré la veille, les volets fermés interceptaient la lumière du dehors, une veilleuse éclairait seule la vaste pièce. Evornia, assise près du berceau de son fils, m'apparut vêtue de noir. Elle refusait de prendre aucune nourriture; je venais d'en être averti par la caméristé. Je pris les deux mains de la jeune femme entre les miennes, elles étaient glacées. Avec l'autorité que me donnaient mon âge, ma profession, ma vieille amitié, je lui parlai de ses devoirs, de son fils. J'ouvris un des volets, blâmant cette séquestration, cette obscurité. La lumière pénétra en flots d'or dans la pièce; Evornia, surprise, éblouie, porta vivement la main à ses yeux, et courut s'agenouiller devant l'image de la Vierge éclairée par la veilleuse.

Je gardai un instant le silence, examinant ce beau corps affaissé, attendri à l'idée des souffrances qui devaient torturer ce cœur qui, lui, battait encore implacablement. La jeune femme se releva, contempla son fils endormi, puis reprit avec lenteur sa place sur le fauteuil. De même que la veille, son regard avait une expression

dure, inquiète, farouche. Sans rien révéler des soupçons du juge, j'annonçai la possibilité de sa visite. Evornia, saisie d'un léger frisson, se leva, marcha vers la fenêtre, s'arrêta, puis d'un mouvement brusque se pencha vers l'endroit où son mari avait été frappé. Je la ramenai à son fauteuil, elle se laissa faire, mais je ne pus obtenir d'elle que des monosyllabes. Larmes, sanglots, cris de désespoir, Evornia, par un suprême effort de volonté, contenait ces expansions bruyantes, naturelles à son sexe, et conservait un calme extérieur dont je n'augurais rien de bon.

Vers cinq heures du soir, mes visites étant terminées, je rentrai chez moi à la hâte. L'administrateur des postes venait de me remettre une boîte minuscule apportée pour moi de l'hacienda du Mirador par le courrier de Huatusco. Depuis longtemps, maints rancheros, en m'énumérant, selon la coutume mexicaine, les médicamens domestiques dont ils avaient fait usage depuis leur enfance, m'avaient parlé de *semences animées* dont une décoction bue à jeun enlevait à jamais les douleurs de foie. Le plus merveilleux, c'est qu'au dire des narrateurs, si radicalement guéris qu'ils se voyaient obligés d'avoir recours à mes soins, ces semences obéissaient à un mouvement de rotation continuel. Cent fois on m'avait promis de me montrer ce phénomène, que je rangeais au nombre des fables. Tout dernièrement, le majordome du Mirador m'ayant de nouveau affirmé l'existence des semences animées, je l'avais mis au défi de me prouver son assertion. Or, que l'on juge de mon émotion, la petite boîte que je tenais à la main m'arrivait de sa part.

Je ne croyais guère à ce mouvement rotatoire d'un tissu végétal; cependant nier est si facile que j'ai pour règle de m'en abstenir. « La vérité, dit Pascal, erre inconnue parmi les hommes; » pour ma part, j'ai mis mon orgueil à la chercher, à tâcher de la reconnaître. On a nié la circulation du sang, entrevue par Galien, Vésale et Césalpin; on a nié celle des planètes autour du soleil, entrevue par Pythagore; on a nié la vaccine, la vapeur, l'électricité. L'homme, soit paresse, soit ignorance, commence toujours par nier. Et pourtant quelle joie suprême que celle de découvrir une vérité, si mince qu'elle soit! N'est-ce point servir l'humanité?

Aussi ce fut fiévreusement que je préparai mes loupes, mes pinces, mon microscope. Je couvris ma table d'une large feuille de papier blanc, je fermai les fenêtres, les portes, afin d'éviter que l'air ne vînt agiter mes semences, me faire croire à leur mouvement. Me tromper! être dupe de mes sens, tromper l'Académie des Sciences, le public! cette idée seule me fit frissonner et redoubler de soins.

Toutes mes précautions prises, j'ouvris enfin la précieuse boîte, et, sur un duvet de coton, *gossypium herbaceum*, parfaitement im-

mobiles, je vis étendues six semences brunes, triangulaires, ayant exactement la forme du *polygonum phagopyrum, vulgo* blé noir ou sarrasin, mais deux fois plus grosses.

J'avais sous les yeux une légumineuse; un ombilic très visible prouvait que les semences provenaient d'une silique : à l'œil nu, un épiderme brun, transversalement ridé, sans doute par la dessiccation; à la loupe, un tissu rugueux, ligneux, poreux. Je saisis délicatement trois des graines; je posai la première sur l'ombilic, la seconde sur le flanc gauche, la troisième sur le flanc droit. Par excès de prudence, j'allumai une bougie dont la flamme, par ses oscillations, devait m'aider à contrôler le mouvement des semences, me révéler, dans le cas où elles viendraient à se mouvoir, si elles ne cédaient pas à une cause mécanique. Ces précautions prises, je me couvris la bouche de mon mouchoir, et, avec une anxiété que j'aurais mauvaise grâce à nier, j'attendis.

Dix minutes s'écoulèrent, rien ne bougea; mais je songeais que le pêcheur à la ligne, lorsque le poisson met une heure à mordre, aurait tort d'en conclure que la rivière dans laquelle il jette son amorce ne contient pas de poissons. D'ailleurs l'heure était peu favorable, je dirai même irrationnelle pour une expérience de cette nature. La sensitive elle-même, au moment où le soleil se couche, cède au sommeil qui s'empare de tous les végétaux, et perd de ses propriétés contractiles. Je commençais à m'engourdir lorsque je crus remarquer un léger frémissement dans la graine placée sur l'ombilic. Je regardai ma bougie, la flamme droite, régulière, paisible, dirigeait sa pointe vers le plafond. La semence bascula; je me sentis pâlir. Cinq minutes plus tard, mes trois graines, comme prises de vertige, roulaient, se rapprochaient, s'écartaient, se croisaient. O nature, ô science, ô merveille! comme mon maître Newton, je me découvris pour saluer Dieu.

On frappait à ma porte; j'avais bien le loisir d'aller ouvrir, de répondre! — Entrez, criai-je enfin.

Je vis paraître l'*alcaïde* de la prison. Au nom du juge des affaires criminelles, il venait me prier de visiter la Grecque, qui se plaignait de malaise, afin de savoir s'il pouvait sans danger confronter le soir même la jeune femme avec le cadavre de don Felipe.

III.

Ce fut avec un sentiment de dépit, que je ne me donnai même pas la peine de dissimuler, que j'accueillis la communication du juge. Je soufflai ma bougie, je bousculai mon fauteuil, je dévissai le miroir de mon microscope, maudissant les assassins et les gens

assez sots pour se laisser tuer par eux. Une si curieuse expérience, un fait à révolutionner la science, une découverte égale aux plus belles des temps modernes, ajournée, manquée, et cela pour une femme qui se portait peut-être aussi bien que moi!

— Je vois que je vous dérange, docteur, me dit l'alcaïde; mais ce n'est pas ma faute, n'étant pas assez riche pour me commander moi-même, je dois obéir.

Ces sages et mélancoliques paroles me rendirent mon calme. Après tout, moi seul avais tort. Était-ce l'heure d'étudier, de tenter une expérience? Puis, lorsqu'on m'avait coiffé du bonnet de docteur, n'avais-je pas juré, selon la belle formule du code médical espagnol, de consacrer mon temps, mon bien-être, mes intérêts, ma vie au soulagement de mes semblables? Ce serment, je n'y avais jamais failli. Je serrai la main de l'alcaïde pour le remercier de la leçon qu'il venait de me donner, et, tandis que le brave geôlier, surpris de mon action, répétait, en tournant son chapeau dans tous les sens, que j'étais bien honnête, que sa femme et ses enfans se portaient à merveille, j'achevai de ranger mes instrumens et de placer les précieuses semences sur le lit de coton que leur avait si intelligemment dressé le majordome du Mirador.

Lorsque je m'avançai dans la grande cour de la prison, les détenus prenaient l'air. Ils m'entourèrent aussitôt, me tirant la langue, me tendant leurs bras, se plaignant de mille maux imaginaires, me demandant à l'unanimité de les envoyer à l'infirmerie, d'où il est si facile de s'évader. Un geôlier tomba sur eux à coups de bâton pour les forcer à me livrer passage, ce qui m'indigna.

— Des voleurs, des assassins! me répétait le gardien qui me guidait.

— Mais des hommes, des malades! reprenais-je.

— Malades qui à l'occasion vous ouvriraient le ventre avec le même sang-froid que vous ouvrez un abcès, docteur.

Je n'en doutais pas. Cependant je ne sais pas de spectacle au monde qui fasse battre mon cœur aussi vite que celui de voir frapper un homme, et ma vie s'usera à réclamer l'abolition du bâton dans l'armée et dans les prisons mexicaines.

On avait logé la Grecque dans une vaste pièce aux murs blanchis à la chaux, pièce ordinairement occupée par les condamnés à mort, circonstance heureusement ignorée par la jeune femme. Étendue sur un lit de sangle, elle se souleva en entendant grincer l'énorme serrure de la porte, et ses grands yeux noirs m'apparurent sur son visage d'un blanc mat. En m'apercevant, elle s'élança à ma rencontre, posa sa tête sur mon épaule et se mit à sangloter. L'alcaïde se tint en dehors.

— Que me veut-on? qu'ai-je fait? répétait la jeune femme éplorée.

J'ai beau savoir que les femmes, comme les enfans, ont les larmes faciles et abondantes, je ne puis voir sangloter une de ces créatures sans être profondément remué. J'essayai de calmer la Grecque; elle avait un peu de fièvre, et son regard alangui m'attristait. Courbée, la tête inclinée sur la poitrine, elle laissait pendre sans force ses magnifiques bras. Ses traits, toujours merveilleux de finesse, de pureté, de régularité, avaient une expression de douleur craintive et résignée. Qu'eussent dit les adorateurs de cette femme au port majestueux, à la taille cambrée, à la tête orgueilleuse, au regard impérieux, s'il leur eût été donné de la voir dans un tel état de prostration? Chose étrange, la frêle, la timide, la blonde Evornia semblait s'être emparée des allures de l'altière et brune courtisane, qui par contre se courbait désolée comme on eût dû s'attendre à voir Evornia.

— Il est mort, n'est-ce pas? me demanda la jeune femme, répétant, par une singulière coïncidence, les paroles de la veuve.

— Êtes-vous donc seule à l'ignorer? lui dis-je.

— Non, docteur; mais je doute malgré moi. Je l'aimais.

Elle prononça ces mots à mi-voix, rougit, se cacha le visage de ses mains, comme honteuse de son aveu, et se mit à pleurer silencieusement.

— Vous savez qu'on accuse Valentin? lui dis-je.

— Et moi aussi sans doute? répondit-elle avec un geste de dédain.

— N'avez-vous pas menacé autrefois don Felipe?

— Il m'abandonnait après m'avoir promis de m'épouser, docteur, et j'étais folle de chagrin. Moi, le tuer! aujourd'hui surtout...

— Était-il donc redevenu votre amant?

La Grecque releva la tête, son beau regard se posa sur le mien.

— Oui, me dit-elle avec orgueil.

Diable soit des femelles! pensai-je. Il y aurait là de quoi tuer ma pauvre Evornia, si elle supposait... Je voulais partir, la Grecque me retint. Par devoir, je ne devais pas lui révéler la cruelle confrontation dont la justice croyait avoir besoin; je la laissai en larmes.

Je me fis conduire dans la cellule de Valentin, que je trouvai indigné, furieux, arpentant son cachot. Il venait d'être interrogé et vociférait contre le juge. — Voilà une erreur qui leur coûtera cher, docteur, me dit-il, je ne pardonnerai jamais au juge ses soupçons. Sur mon salut, aussitôt libre, je mettrai le feu à leur tribunal, seul, en plein soleil, à la face de leurs alguazils, de leurs greffiers, de leurs geôliers. Je démolirai la prison, docteur, aussi vrai que vous vous appelez Bernagius et moi Valentin, puisqu'on y renferme les

honnêtes gens! Quant au juge des affaires criminelles, il me rendra raison de chacune des sottes et injurieuses questions qu'il vient de me poser.

Il n'y avait pas moyen de raisonner avec le prisonnier, brave garçon qui pensait ce qu'il disait, mais qui l'oublierait un quart d'heure après sa mise en liberté. Il me chargea de donner de ses nouvelles à son père et de commander son souper.

Je sortis de la prison moralement convaincu de l'innocence des deux accusés. A la porte, je trouvai le juge, qui voulut m'emmener dîner. Sur mon affirmation que la fièvre causée à la Grecque par l'inquiétude, la surprise et le chagrin ne s'opposait nullement à ses desseins de confrontation, il se frotta les mains. Il désirait en finir promptement avec cette affaire; d'ailleurs il fallait d'urgence procéder à l'inhumation de Felipe.

Durant le repas, il ne fut naturellement question que du meurtre. Je fis part à mon hôte de mes impressions; il me laissa parler sans m'interrompre, souriant et secouant la tête chaque fois que je déclarais que la justice faisait fausse route, et qu'il fallait purement et simplement remettre la Grecque et Valentin en liberté.

Lorsque j'eus cessé de parler, le juge confidentiellement me fit part à son tour de son opinion, de ses recherches, des rapports de ses agens. La Grecque, originaire de Tampico et non de Guadalajara, comptait à peine dix-neuf ans. Mariée à quatorze, elle s'était peu après séparée de son mari, et à Vera-Cruz, à Puebla, à Tlacotalpam, avait fait scandale par ses coquetteries. Elle appartenait à une excellente famille, sa prétendue mère était en réalité sa nourrice. Veuve depuis trois ans, la Grecque avait été aimée de don Felipe, et vingt témoins s'offraient pour répéter les menaces de vengeance qu'elle avait proférées contre celui-ci lors de son mariage. Depuis cinq mois, plus ou moins, don Felipe était retombé dans les filets de la dangereuse sirène, tous ceux qui fréquentaient la maison de la jeune femme s'accordaient à le déclarer. — Or, docteur, continua le juge en rapprochant son fauteuil du mien tandis que j'allumais un cigare au *brasero*, la Grecque avoue que don Felipe est sorti de chez elle hier à onze heures, après y avoir passé la soirée en compagnie de Valentin, qui se retira un peu auparavant. C'est à minuit que don Felipe a été frappé, car un peu avant cette heure le veilleur de son quartier a stationné pendant quelques minutes près de l'endroit où le corps a été relevé. A minuit et demi, Valentin, qui prétend s'être promené dans les rues jusqu'à ce moment, causait avec la Grecque, tranquillement assise à sa fenêtre. Un veilleur les a vus; du reste aucun d'eux ne le nie.

— Mais n'expliquent-ils pas cette coïncidence?

— Les criminels expliquent tout, docteur, avec plus ou moins de maladresse. Valentin, jaloux de don Felipe, de la Grecque, est sorti, dit-il, pour les épier. Il a erré au hasard, il avoue même avoir rencontré son rival. C'est alors que machinalement il est revenu vers la maison de la Grecque, qu'il a trouvée assise à sa fenêtre, et près de laquelle il a oublié l'heure.

— Je ne vois rien là d'invraisemblable.

— Vous lisez dans les corps, docteur, c'est votre métier, comme c'est le mien de lire dans les consciences. Autre fait : votre rapport, que je crois avoir bien lu, déclare que la blessure a dû être faite à l'aide d'un de ces couteaux dont se servent les porteurs de tabac?

— Oui, et que ce couteau devait être neuf.

— Avant-hier, à six heures du soir, le mercier ambulant qui étale ses marchandises sur le parapet du grand pont a vendu un de ces instrumens à un homme qu'il se fait fort de reconnaître, et je vous ménage un coup de scène de mon métier.

Le juge me laissa seul un instant; mes idées, je l'avoue, étaient bouleversées. Je continuais à considérer la Grecque comme innocente; mais je commençais à soupçonner Valentin, et je m'attristais en songeant au deuil qui allait accabler la famille du malheureux jeune homme.

Je pensais aussi à la pauvre Evornia; en somme, aucun intérêt n'obligeait le juge à révéler à la jeune femme tous ces incidens, à flétrir dans son esprit la mémoire de celui qu'elle adorait, dont elle pleurait la perte, du père de son enfant. Je regrettais que le corps eût été reconduit chez lui; mais la loi le voulait ainsi, et mon respect strict des lois, respect sans lequel il n'est ni justice, ni ordre public, ni gouvernement possible, m'a toujours distingué de mes compatriotes, qui mettent tout leur esprit à les enfreindre.

Le juge ne voulant pas attirer l'attention, ce ne fut que vers neuf heures que nous nous rendîmes à la prison. La Grecque, qui demandait avec insistance ce que l'on exigeait d'elle, partit avec le greffier par des rues détournées, suivie à une courte distance de Valentin, enroué à force d'avoir crié. Je pris les devans afin de prévenir Evornia de ne pas s'inquiéter du va-et-vient qu'elle pourrait entendre dans la chambre de son mari, mais fort indécis de savoir quelles raisons j'invoquerais pour lui cacher la vérité.

La nuit était obscure, les rues désertes par conséquent, car il est peu de villes où l'on se couche d'aussi bonne heure qu'à Orizava. C'est peut-être à cette coutume, aussi sage qu'hygiénique, que la ville doit de compter plusieurs centenaires. De loin en loin, des femmes assises à leurs fenêtres causaient de l'événement du jour;

je dus passer près de ma demeure. Ce ne fut ni sans un battement de cœur ni sans tristesse que je pensai aux « semences animées. » A cette heure, à laquelle j'étais presque assuré de ma tranquillité, où j'avais coutume d'être installé devant ma table de travail, il me fallait courir les rues, et pendant ce temps les semences se démenaient dans leur boîte, épuisaient leur force contractile, et il me faudrait peut-être des mois avant de pouvoir m'en procurer d'autres!

Je m'arrêtai; une idée douloureuse venait de me traverser l'esprit. Si, mettant à profit les heures que j'étais forcé de perdre, un curieux, un ignorant, le premier venu allait, par un de ces hasards qui réduisent nos calculs à néant, découvrir les propriétés singulières des « semences animées, » en envoyer un échantillon à Paris, à Londres, à Mexico! Si l'honneur de proclamer cette découverte allait m'être ravi! Le sol que je foulais, découvert par le Génois Cristophe Colomb, ne portait-il pas le nom du Florentin Vespuce? Je me disposais à rentrer chez moi lorsqu'un trou qui me fit trébucher me ramena au juste sentiment des choses. Je repris ma route d'un pas résolu, ne songeant plus qu'à la douleur d'Evornia, et me creusant l'esprit pour trouver des moyens de consolation qui fussent autres que le temps.

IV.

La coutume mexicaine d'exposer les corps à visage découvert, de ne les point envelopper d'un linceul, de les rendre nus à la terre, a-t-elle été introduite dans la patrie de Moteuczoma par les Européens, ou n'est-elle qu'une tradition aztèque? Les documens sérieux font défaut pour éclairer ce point d'archéologie que je me suis souvent promis d'étudier à fond; mais la vie est courte, elle suffit à peine à ceux qui veulent savoir pour effleurer quelques vérités. Il est certain que les cadavres des chefs indiens étaient exposés publiquement avant d'être incinérés; cependant il serait téméraire d'en rien conclure au point de vue des usages modernes.

Evornia avait pu chasser les matrones de sa chambre; elle n'avait pu les empêcher de disposer le corps de son mari pour une dernière parade. Don Felipe, couché sur un lit semé de fleurs, le visage tourné vers la fenêtre, tenait entre ses doigts un chapelet. Il était couronné de soucis; à son chevet brûlaient six énormes cierges. Un vieil aveugle, armé d'un livre de messe, récitait d'une voix sourde, lente, monotone, des prières qu'il était censé lire. A minuit, sans aucune intervention ecclésiastique, le corps du jeune homme devait être porté sans bruit à l'église paroissiale, pour être déposé sous les dalles d'une chapelle fondée par un de ses aïeux.

Seule, le visage couvert de ses mains, Evornia était agenouillée près de son lit lorsque j'entrai dans sa chambre. En entendant ouvrir sa porte, elle se retourna et lança vers moi un regard irrité. Son fils pleurait tristement dans son berceau.

— Il faut être raisonnable, m'écouter, m'obéir, dis-je à la jeune femme en l'aidant à se remettre debout; vous êtes mère, Evornia, et vous semblez l'oublier.

— Je n'ai plus de lait! dit-elle en appuyant ses deux mains sur sa poitrine. Elle fit le tour de la chambre, s'arrêta près de la fenêtre et se disposait à regarder dehors; je l'en empêchai, craignant qu'elle ne vît passer le juge et son escorte.

— Voyons, du courage, mon enfant! On va venir tout à l'heure chercher don Felipe pour lui rendre les derniers devoirs; promettez-moi de vous montrer calme.

— Ai-je crié, ai-je pleuré depuis hier? Je ne sais rien, je ne vois rien, je n'entends rien, docteur. Qu'on l'emporte vite!

— La cérémonie ne sera peut-être pas silencieuse; l'alcade, le juge, doivent amener un homme que l'on suppose être le meurtrier.

— Un homme, s'écria la jeune femme, un homme! Qui est-ce? me demanda-t-elle avec anxiété.

— Valentin Solar.

— Un des amans de cette créature que vous nommez la Grecque? — Evornia prononça ce nom d'une façon si étrange, avec une expression de dédain et de colère si visible, que je la regardai surpris.

— Vous croyez toujours que j'ai six ans, mon vieil ami; comment voulez-vous que je sois la seule à ignorer que Felipe a été l'amant de cette femme, qu'il l'était encore hier?

Evornia connaissait la vérité. J'avais enfin l'explication de son humeur farouche, intraitable, des sombres pensées qui la torturaient. La colère, la jalousie, mordaient à belles dents ce cœur droit, naïf, aimant, qui luttait contre la douleur d'une irréparable perte et croyait en triompher; mais l'heure de la réaction ne pouvait tarder à sonner, et je m'effrayais en songeant à l'épouvantable crise qu'amèneraient infailliblement tant de larmes et tant de sanglots contenus.

Je forçai la jeune femme à s'asseoir, je pris son fils et le plaçai entre ses bras. Je m'agenouillai aux pieds de la pauvre martyre, saisi d'une pitié profonde pour la douleur imméritée qui brisait le cœur de cette enfant élevée à mes côtés, que je considérais comme ma fille. J'étais troublé, je ne savais que dire : parler aux femmes n'est pas mon fait; mais j'avais les yeux pleins de larmes, je répétais des mots d'enfant, doux, tendres, caressans. J'aurais voulu,

pour pallier mon insuffisance, prendre Evornia dans mes bras, la bercer comme lorsqu'elle était petite, et qu'elle s'endormait sur ma poitrine au refrain d'une chanson française qui la ravissait.

Néanmoins la jeune femme m'écoutait; peu à peu je voyais ses traits se détendre, perdre de leur rigidité. Elle saisit ma main, la baisa, embrassa son fils. Son sein se souleva, une larme brilla entre ses paupières, encore un instant et elle allait enfin pleurer, échapper à la fièvre, à la folie, lorsque, se redressant avec brusquerie, l'air égaré : — Laissez-moi! cria-t-elle; vous me brisez, vous me désespérez.

— Pleurez, lui dis-je.

En ce moment, faisant force gestes à la dérobée, la caméristé vint m'annoncer que le juge réclamait ma présence.

Il fallait obéir. J'embrassai Evornia, lui annonçant mon prompt retour, l'engageant de nouveau à ne pas s'inquiéter des bruits qu'elle pourrait entendre. Je blâmai sévèrement la conduite de ceux qui avaient jeté dans son cœur les germes de cette jalousie, la conjurant de songer que son mari, coupable de légèreté, n'avait pu cesser un seul instant de l'aimer. Elle m'écouta, secoua la tête, et me regarda m'éloigner sans répondre un seul mot.

Je me remis un peu de mon trouble. Je croyais depuis la veille n'avoir qu'une douleur ordinaire à consoler, et, aussitôt les neuf jours de réclusion exigés par les coutumes mexicaines écoulés, j'avais projeté de faire partir Evornia pour Cordova ou Puebla. Le changement de lieu est un remède pour les douleurs de l'âme; puis l'amour maternel, cette flamme qui brûle le cœur des mères, aurait peu à peu raison du désespoir de la jeune veuve; mais maintenant, comment agir, quel sentiment invoquer? Il fallait en appeler aux vertus de la chrétienne, à la résignation ou à l'oubli, deux impossibilités.

Je gardai pour moi ma découverte, et, obéissant aux instructions du juge, qui me suppliait de n'être pas distrait, je me postai près de l'aveugle, en face de la porte par laquelle on devait introduire la Grecque. Le juge s'attendait à des pleurs, à des cris, à un évanouissement, et j'avais pris mes précautions en conséquence. Plus de vingt cierges brûlaient autour du mort, aussi la chambre, en dépit de ses vastes dimensions, était-elle suffisamment éclairée dans toutes ses parties. Sur un signe du juge, on amena Valentin.

Au moment de franchir le seuil, le jeune homme s'arrêta ébloui, se découvrit et se signa; puis, d'un pas ferme, mesuré, il se rapprocha du corps, qu'il aspergea d'eau bénite.

— Valentin Solar, lui demanda le juge, connaissez-vous cet homme?

Valentin sourit dédaigneusement avec un geste d'épaules irrévérencieux.

— Il a du sang-froid, murmura le juge à mon oreille.

— Il est innocent, répondis-je.

— Attendez, docteur, vous vous hâtez trop de vous prononcer.

L'aveugle ayant repris ses prières, on lui imposa silence, et Valentin fut sévèrement rappelé au respect dû à la justice. Explique qui pourra pourquoi pendant ce temps je regrettai le moment de dépit qui m'avait fait placer au hasard les « semences animées » dans leur boîte. Maître de moi, j'eusse songé à les disposer de façon à pouvoir apprécier d'un coup d'œil leurs évolutions durant mon absence, et du même coup éclairci l'importante question de savoir si la lumière était nécessaire pour déterminer leurs mouvements. Je fus distrait de cette pensée en entendant le juge ordonner d'amener Hermenégilda Ybañès, la Grecque.

De même que Valentin, la jeune femme eut un moment d'éblouissement. Elle recula et poussa un léger cri à la vue du corps; mais bientôt, s'avançant d'un pas rapide, elle vint s'agenouiller aux pieds de don Felipe et sanglota.

— Relevez-vous, lui dit impérieusement le juge, et dites-nous si vous reconnaissez le corps ici présent.

— C'est celui de don Felipe Aceval, dont Dieu veuille protéger l'âme! dit la jeune femme.

— Vous savez comment il est mort?

— Je sais, répondit-elle, que je donnerais volontiers ma vie pour racheter la sienne.

— Qu'avez-vous à nous révéler?

— Rien, hélas!

— Qui soupçonnez-vous?

— Personne. — Elle se rapprocha de Valentin, qui la regardait avec compassion, et s'appuya sur le bras du jeune homme.

La confrontation semblait terminée; je me disposais à retourner près d'Evornia lorsqu'un alguazil introduisit un homme du peuple qui, interdit d'abord, salua le mort, l'aveugle, le greffier. C'était ce mercier ambulant, étranger à la ville, qui depuis une huitaine de jours étalait sa marchandise à l'entrée du pont. Le juge l'amena près d'un crucifix.

— Sur l'image de ce Dieu mort pour vous, dit-il, jurez de dire la vérité.

Posant à terre son lourd chapeau orné de torsades d'argent, le mercier prêta le serment qu'on lui demandait.

— Maintenant, regardez autour de vous, continua le juge, et dites-nous, n'écoutant que la voix de votre conscience, si vous

reconnaissez ici l'homme à qui vous avez vendu avant-hier un couteau à double tranchant.

— Je le reconnais, dit le mercier.

Je regardai Valentin, il ne bougea pas. Les grands yeux de la Grecque se levèrent avec inquiétude sur le jeune homme dont elle lâcha le bras.

— Désignez-nous celui que vous reconnaissez, continua le juge après avoir fait un signe à son greffier.

— Le voici, dit l'homme.

Et son bras s'étendit vers le cadavre.

Il y eut un instant de silence ; cette révélation inattendue bouleversait toutes les idées, faisait tomber tous les soupçons, remettait en question la cause du crime. Dix fois interrogé, le mercier confirma son dire, dépeignit jusqu'à la bourse d'où avait été tiré l'argent qui avait servi à le payer, et cette bourse était bien celle que portait ordinairement le défunt. Le juge, perplexe, ne sachant plus à qui s'en prendre, venait d'ordonner qu'on emmenât Valentin et la Grecque, qu'il ne pouvait se résoudre à remettre en liberté, lorsqu'un mouvement se manifesta à la porte, où se pressaient les gardes et quelques curieux ; on s'écartait, et soudain parut Evornia.

J'allais m'élancer vers elle ; le juge me retint brusquement. La jeune femme, en apercevant le corps de son mari, s'appuya contre la muraille, le regarda fixement, et l'on entendit ses ongles égratigner la pierre. Ses lèvres s'agitaient ; elle ne semblait voir que lui. Des spasmes nerveux soulevaient par instans sa poitrine, puis elle oubliait de respirer durant une minute, et l'air pénétrait en sifflant dans ses poumons épuisés. L'aveugle, se croyant seul à cause du silence, reprit sa psalmodie. Au bruit de cette voix, Evornia tourna soudain la tête, et aperçut la Grecque. Elle fit un pas en avant, le sang afflua sur ses joues pâles, et sa main s'étendit vers sa rivale.

A la vue d'Evornia, la Grecque avait reculé jusqu'à la fenêtre. Là, un genou en terre, les mains jointes, elle regardait avec effroi les traits contractés de la veuve. Quelle impression pénible, ineffaçable, vivante, m'est restée de cette scène ! Les deux belles créatures d'un type si distinct formaient un étrange contraste. La Grecque, dont les bras splendides eussent pu étreindre, dompter Evornia, se tenait humble, courbée, affaissée. Ses cheveux noirs retombaient en désordre autour de ses joues brunes, sa tête, appuyée contre le mur, s'inclinait légèrement. Ses lèvres, rouges, entr'ouvertes, laissaient voir ses dents blanches, qui s'entre-choquaient par instans, tandis que ses grands yeux doux, craintifs, se noyaient de larmes et semblaient demander grâce. Evornia au contraire, secouant ses

longs cheveux dorés, l'œil sec, sa petite main étendue, semblait une lionne fascinant sa proie, l'immobilisant, marchant vers elle froide, gracieuse, résolue, terrible.

— Ah! dit-elle d'une voix saccadée, tu as eu raison de venir, je t'attendais!

Encore une fois je voulus m'interposer; ce fut Evornia qui me repoussa, sans même me regarder.

— Essaie donc, continua-t-elle, de réchauffer ton amant, de lui rendre la vie que tu lui as prise.

Evornia fit encore un pas. Échappant enfin à la fascination dont elle semblait l'objet, la Grecque, se relevant, courut vers le juge.

— Par l'âme de votre mère, señor! s'écria-t-elle en désignant à son tour Evornia, voilà l'assassin de don Felipe! Regardez ses yeux.

A cette accusation, Evornia porta vivement les mains à son front; son regard indécis rencontra de nouveau la face livide de son mari. — Grâce! dit-elle. — Et elle tomba dans mes bras et dans ceux de Valentin, à qui je venais de faire un signe, prévoyant le dénoûment de cette triste scène.

Nous transportâmes la jeune femme dans sa chambre; on bouleversa le lit pour l'y étendre, et sous le traversin on trouva un couteau, que le mercier reconnut pour celui qu'il avait vendu. Que signifiait cela? Je malmenai le juge, qui parlait d'arrestation, d'interrogatoire, de procès-verbal. En dépit de ses pleurs et de ses supplications, il ordonna de conduire la Grecque dans un couvent, puis annonça à Valentin qu'il était libre. Le jeune homme m'offrit aussitôt ses services, que j'acceptai. Les voisins, si empressés la veille, fuyaient maintenant cette demeure maudite, et ce fut Valentin qui dut veiller à l'inhumation de celui qui avait été son rival, et dont on l'avait cru le meurtrier.

Le fils d'Evornia ne cessait de pleurer; après avoir été abreuvé durant quatre jours d'un lait empoisonné par la fièvre, le pauvre petit fut pris de convulsions. La camériste ayant déserté, je dus faire appeler une vieille Indienne qui m'était dévouée pour prendre soin de l'enfant. Vers minuit, un calme apparent régnait dans cette maison naguère si joyeuse, où tant d'événemens sinistres venaient de se succéder. J'étais assis au chevet de la malade, essayant de mettre un peu d'ordre dans mes idées. Le juge se promenait de long en large dans le corridor, épiant le retour à la vie de la jeune femme. Le pas de cet homme m'agaçait.

Evornia avait depuis longtemps repris ses sens, mais ses yeux restaient clos, et elle laissait mes questions sans réponse. Vers une heure, elle me demanda à boire, se plaignit d'avoir mal à la tête, et me supplia de la soulager. Le juge s'approcha. En dépit de

mon naturel pacifique, de ma considération pour sa personne, de mon respect pour la loi, je fus tenté de le prendre au collet et de le jeter dehors. Que cherchait cet homme? Un coupable, du sang, une victime de plus. Hélas! à quoi bon?

Evornia, l'entendant parler, ouvrit les yeux. — Que voulez-vous savoir? demanda-t-elle.

— Le nom du meurtrier, señora.

— Eh bien! ce qu'a dit autrefois la Grecque, je l'ai fait. Maintenant laissez-moi. — Comme le juge lui adressait une nouvelle question, et se rapprochait : — Je suis seule coupable, dit-elle en se redressant, que vous faut-il de plus?

Elle regarda le magistrat, puis se tourna vers moi. — Ah! murmura-t-elle à mon oreille en m'entourant le cou de ses bras, en appuyant son visage sur le mien, je ne vous fais pas horreur à vous, vous me plaignez, vous m'aimez quand même. Comment tout cela est-il arrivé? Je n'en sais rien. J'ai appris sa trahison, j'ai voulu le mépriser, je n'ai pas pu, je l'aimais trop. Je lui ai fait acheter une arme, puis je l'ai supplié de ne pas sortir, de rester près de moi. Il est parti, riant de mes larmes. Le soir, ce père, ce mari traître, indigne, parjure, revenait en chantant; mon front brûlait. J'ai été au-devant de lui, il a ouvert son manteau pour me prendre dans ses bras... Mais pourquoi me le faire dire? vous le savez.

Elle ferma les yeux et se tut. Le juge se retira enfin; il avait consenti à laisser Evornia prisonnière chez elle, sous ma responsabilité. Quelle nuit, bon Dieu! J'entendais la sentinelle préposée à la garde de la jeune femme répondre d'heure en heure aux cris des veilleurs de nuit, et me rappeler à la réalité contre laquelle mon esprit se débattait. Vers quatre heures, l'enfant expira. En ce moment, Evornia poussa un cri terrible; elle prononça deux ou trois mots que je ne pus comprendre; puis, dans l'affreux délire d'une fièvre cérébrale, elle se mit à lutter contre un spectre ensanglanté.

V.

Quels replis secrets a donc le cœur? Le scalpel, en le fouillant, y trouve des nerfs, un tissu spongieux, quatre cavités, le tout enveloppé d'un sac membraneux, le péricarde; mais par quel phénomène les peines morales affectent-elles particulièrement cet organe? Certes de tout temps j'avais tendrement aimé la petite Evornia, d'abord pour son babil, sa malice, son espièglerie, puis pour sa grâce et pour l'intérêt qu'elle prenait à mes travaux. Même après

son mariage, elle n'eût eu garde de passer devant ma porte sans me rendre visite. Soir ou matin, au moment où j'y pensais le moins, je voyais apparaître sa jolie tête. Un doigt sur ses lèvres, elle s'avançait lente, légère, sérieuse, jusqu'à mon fauteuil, me faisait une belle révérence, et, folle, se précipitait en riant sur mes papiers, qu'elle bouleversait. — Une découverte perdue! s'écriait-elle alors en levant les bras et en imitant ma voix. — Puis, me présentant sa joue rose, veloutée : — Frappez, señor, disait-elle. — Je grondais, mais je l'embrassais... Deux minutes plus tard, assise près de moi, la main sur mon épaule, elle se faisait expliquer mon travail. Elle voulait tout savoir de ce qui me touchait, écoutait patiente la lecture du mémoire que je rédigeais, me grondait de toujours veiller. Cela me semblait tout naturel de la voir ainsi familière. Il avait fallu le malheur qui venait de l'atteindre pour me révéler combien cette enfant grandie à mes côtés m'était chère, pour m'apprendre qu'elle faisait partie de mon être, que mon cœur tenait au sien par une attache presque maternelle.

Je perdis le sommeil, l'appétit à la suite de tant d'événemens; je n'abandonnais Evornia que pour courir visiter mes cliens. Les cris de douleur de la jeune femme m'énervaient, je prenais ma science en pitié. Penché sur ce front pâle, tenant entre les miennes cette petite main rendue criminelle par l'amour, j'épiais chaque symptôme de la fièvre, prompt à la combattre, à la réduire. Je voulais arracher à la mort cet être aimé; j'y réussis.

Quinze jours après la confrontation, dont les résultats avaient été si inattendus, Evornia était hors de danger. Ce fut un matin, au moment où le soleil apparut sur l'horizon, que la jeune femme tourna vers moi de grands yeux étonnés. La fenêtre de sa chambre était ouverte, de légers nuages roses flottaient sur l'azur du ciel; elle me regarda longtemps en silence. Mes vêtemens étaient en désordre, ma barbe était inculte, mon visage maigri. Elle prononça mon nom, me tendit la main; je voulus parler, et ne pus que bégayer.

Une semaine plus tard, la malade se levait. Dès la première heure, il fallut lui apprendre la mort de son fils, tâche dans laquelle son directeur me seconda. La douleur d'Evornia fut muette.

— Qu'eût-il fait sur la terre? me dit-elle, tandis que de grosses larmes roulaient sur ses joues; puis elle ajouta : Je n'étais plus digne d'être mère, Dieu fait bien ce qu'il fait.

Matin et soir, à l'heure de mes visites, je trouvais Evornia établie près de la fenêtre de sa chambre. Immobile, absorbée, elle passait des heures entières à regarder les nuages courir sur le ciel, à suivre le vol des aigles qui, planant au-dessus des sommets de

la Cordillère, décrivaient de grands cercles, et se perdaient peu à peu dans les hauteurs.

Mais qu'étaient devenues les « semences animées? » Hélas! elles reposaient dans la boîte où je les avais replacées, boîte que je n'avais eu ni le loisir ni le courage d'ouvrir. Un matin, — je venais de voir Evornia manger avec appétit, — je rentrai chez moi satisfait, l'esprit libre de soucis. J'époussetai ma table de travail, sur laquelle ma gouvernante elle-même n'a pas le droit de porter la main; je me sentais en verve, et, le soir venu, je me proposais de reprendre mes études et mes travaux.

Au retour de mes visites de l'après-midi, alors que je me croyais libre, on me remit une lettre du juge par laquelle il me priait de passer chez lui. Depuis trois semaines, j'avais oublié les hommes, leurs passions, leurs rancunes, leurs tribunaux. Evornia était sauvée, mon cœur battait d'orgueil chaque fois que j'y songeais. Je souris au juge lorsqu'il me félicita de cette cure, qu'il qualifiait de merveilleuse; mais je pâlis en l'entendant me remercier, au nom de la société, d'avoir conservé un coupable à la justice, au châtiment.

La colère, la surprise, la stupeur, l'indignation, les sentimens les plus violens et les plus opposés envahirent mon âme à cette déclaration. Je me contentai cependant de m'incliner; j'avais cent choses à répondre, mais je n'étais pas maître de moi. Je regagnai ma demeure à la hâte, et je tombai accablé devant ma table, si joyeusement préparée le matin. Quoi? durant quinze jours et quinze nuits, j'avais veillé Evornia, épiant les ruses de la folie, de la mort, pour les combattre, les déjouer et les vaincre, et cela afin qu'un homme, au nom de la justice, de la société, vînt me déclarer que cette existence humaine, conquise par la science, lui appartenait!

Evornia, l'Evornia de la nuit funèbre, de la passion jalouse, du crime, si l'on veut, était morte du coup qu'elle avait inconsciemment porté, coup dont son enfant lui-même avait été atteint. Celle que je venais de voir quelques heures auparavant, pâle, languissante, repentante, vaincue, c'était mon bien, ma conquête. C'est moi qui avais rendu les battemens à son cœur, la pensée à son front, les mouvemens à son corps. Evornia était mon œuvre, ma création, ma fille, — et le juge froidement, d'un air presque aimable, me remerciait de lui avoir conservé une victime, une pâture pour son échafaud!

De neuf heures du soir à cinq heures du matin, je me promenai de long en large dans mon cabinet, entassant l'un sur l'autre les projets les plus extravagans. Je songeais à ramener Evornia chez moi; ma porte était garnie de fer, mes fenêtres aussi solidement grillées que pas une de la ville, je pouvais soutenir un siége. Le

peuple en général n'aime guère la police : il prendrait parti pour moi, si l'on tentait de forcer ma demeure; mais après?

L'idée de retourner en Europe me vint aussi. En somme, rien de plus facile que d'enlever Evornia. Une fois la jeune femme à bord d'un navire étranger, fût-ce d'un bâtiment de commerce, la justice mexicaine fermerait les yeux, et la société ferait comme elle.

Aux expédiens violens, impraticables, succédèrent peu à peu dans mon esprit les solutions sensées, résultat de la réflexion. Je connaissais le président de la république, l'intègre Comonfort. C'était un homme doux, humain, qui lors de son avénement au pouvoir avait su pardonner à ses ennemis. Il connaissait mes travaux, il accorderait à mes instances, à mes supplications, la grâce d'Evornia. Je ferais appuyer ma démarche par les ministres de France, d'Angleterre, d'Espagne, par leur doyen, le ministre de Guatemala, vieillard de quatre-vingt-cinq ans. L'archevêque de Mexico, à qui j'avais dédié mon mémoire sur le principe sucré du *raphanus sativus niger*, présenterait au besoin ma requête. Sa demeure était un lieu d'asile; à la dernière extrémité j'y conduirais Evornia.

Je me rendis chez le juge. Là, sans rien révéler de mes projets, invoquant la santé encore mal affermie de ma cliente, je demandai qu'elle restât prisonnière dans sa demeure jusqu'à la fin du mois. Le juge, qui s'obstinait à ne voir en elle qu'une criminelle ordinaire, ne céda qu'avec peine à mon désir, mais enfin il céda.

Le soir, Evornia me parut plus triste que de coutume. Soit instinct, soit qu'une indiscrétion de la sentinelle placée à sa porte l'eût instruite des intentions du juge, elle m'entretint de son procès. Je voulus détourner la conversation.

— Non, me dit-elle, il en faudra parler tôt ou tard, et mieux vaut que ce soit aujourd'hui. — Avec un sang-froid qui me surprit, elle examina elle-même son sort futur. — On me laissera vivre, me dit-elle en concluant, et cependant je préférerais mourir.

Je me récriai. Je ne voulais lui donner aucune fausse espérance; aussi me gardai-je de lui parler de ma résolution; je me contentai de lui annoncer que je comptais me mettre prochainement en route pour Mexico. Elle parut s'inquiéter de mon départ et me supplia de le retarder. Il s'agissait d'elle, il ne fallait perdre ni une heure ni une minute; j'eus la force de lui résister.

Elle demeura pensive, comme attristée de mon refus.

— Vous voilà fâchée, lui dis-je; si je ne vous cède pas, c'est qu'il s'agit d'intérêts graves.

— N'en parlons plus. Vous partez mardi?

— A minuit; ma place est déjà retenue.

— Venez dîner avec moi demain.

— Ne préférez-vous pas que je sois votre convive le jour de mon départ?

— Un mardi! non; c'est un vilain jour, et je suis superstitieuse. Venez demain, je vous en prie.

Le mardi, pour les Mexicains, a la réputation fatidique prêtée au vendredi par les Français. Je baisai en signe d'acquiescement les deux petites mains que me tendit Evornia, heureux de la voir si calme et de songer que bientôt elle serait libre de se réfugier dans un couvent, son vœu secret.

Je ne pouvais, sans être coupable à mes propres yeux, partir pour Mexico avant d'avoir étudié à fond les « semences animées. » J'étais si convaincu du bon résultat de mon voyage que je me mis résolûment à l'œuvre. Avec quelle émotion j'ouvris la boîte qui renfermait les précieuses graines, avec quelle joie je les posai sur l'immense feuille de papier préparée pour les recevoir! Deux des semences, comme pour répondre à mon impatience, se mirent presque instantanément à se mouvoir. Elles tournaient, pivotaient, se renversaient dans les directions les plus opposées, les plus fantastiques. Le phénomène n'était pas le résultat d'une force à direction constante; je ne savais que penser.

J'ouvris une semence, une de celles qui restaient immobiles. Elle renfermait une fécule grise qui, examinée au microscope, se composait de grains irréguliers et transparens. Je couvris tout un cahier de notes, me proposant, dès mon arrivée à Mexico, de déposer ces observations succinctes entre les mains du secrétaire de l'académie, précaution qui au besoin me permettrait d'établir la priorité de mes recherches. Mais il me fallait le pourquoi du phénomène; je me disposais à disséquer une des graines qui continuaient à se mouvoir sous mes yeux, lorsque je me ravisai. Avant trois jours, je devais être à Mexico; ne valait-il pas mieux procéder à mes expériences devant l'académie? Saisi de cette idée, j'empaquetai soigneusement les semences dont les singulières propriétés devaient bientôt mettre en émoi tout le monde savant.

L'imagination, cette folle qui ne dort jamais, me fit croire cette nuit-là que mon voyage était accompli. Je rentrais à Orizava porteur d'un parchemin couvert de sceaux et de paraphes, document en vertu duquel la grâce pleine et entière d'Evornia Aceval était accordée au docteur Bernagius, comme récompense de ses belles études sur les « semences animées. »

VI.

Le lundi soir arriva, lourd, chaud, accablant. De gros nuages noirs, chassés par le vent nord-est, venaient depuis le matin se

heurter contre les cimes de la Cordillère, et, trop lourds pour s'élever davantage, s'amoncelaient au-dessus de la riante vallée de la Perle. L'électricité chargeait l'air de son fluide invisible, agaçant les gens nerveux, surtout les femmes. Vingt fois dans la journée, j'avais été appelé par mes clientes; elles se plaignaient d'éblouissemens, d'impatiences, de terreurs secrètes, d'envie de pleurer : désordres de l'organisme qui devaient disparaître avec l'orage formidable dont nous étions menacés.

De temps à autre, un éclair emplissait mon cabinet d'une lumière blanche, éblouissante. Je prévoyais un coup de tonnerre, et je prêtais l'oreille afin de suivre la direction du son; mais les éclairs, toujours silencieux, se succédaient en se teignant de rouge. Deux beaux xylophages que j'avais récoltés la veille et piqués sur ma table se débattaient furieux. Les points lumineux qui ornent le corselet de cet insecte et le font rechercher comme parure par les dames mexicaines brillaient avec une intensité extraordinaire. Existait-il donc un rapport entre l'électricité et les organes phosphorescens de mes deux coléoptères? J'allais tenter une expérience, lorsque je me souvins qu'Evornia m'attendait.

Je sortis ; il faisait nuit. Les éclairs, à chaque minute, embrasaient l'horizon. Orizava, ses dômes, ses maisons, ses clochers, ses montagnes, apparaissaient soudain comme en plein soleil. Lorsque j'atteignis la place de Saint-Jean-de-Dieu, deux nuages combinèrent si bien leur électricité qu'une femme qui marchait devant moi se jeta à genoux. Je saisis ma montre, une détonation sèche ébranla les montagnes. Or, le son parcourant trois cent quarante mètres par seconde, je pus calculer que le fluide électrique avait dû s'abattre à quatre mille cinq cents mètres du lieu où je me trouvais; mais où, dans quelle direction? Les sens nous trompent, il leur faut une longue éducation pour les tenir en garde contre l'erreur. Ce n'est ni un sot ni un naïf que l'enfant qui veut prendre la lune; son œil encore inexpérimenté la lui montre sur le même plan que ses hochets. Aussi c'est toujours en vain que j'ai tenté de faire comprendre aux Indiens que le son peut être réfléchi comme la lumière, et de leur expliquer ainsi le phénomène de l'écho. Peine perdue! On m'a traité d'imposteur, tandis que les imposteurs sont les sens. Un jour, traversant avec *Ayotepell* (Tortue de Pierre) les gorges de la Sierra de Quichtlan, l'écho répéta un sifflement lancé par le célèbre chef apache. — Quelqu'un est là, me dit-il en arrêtant son cheval et en me regardant avec méfiance.

— Non, lui répondis-je, c'est l'écho.

— Quelqu'un est là, répéta-t-il impérieusement; est-ce un des tiens?

Je pris la peine de lui expliquer que son oreille le trompait, que le sifflement qu'il avait produit, bondissant sur les couches de l'air et s'étant heurté contre une roche, nous revenait par un angle de réflexion égal à celui d'incidence. L'irascible Indien, croyant à une trahison ou furieux de se voir démenti, me décocha un coup de poing qui, m'atteignant à l'arcade sourcilière droite, me fit voir, — erreur de mes sens, — une pluie d'étincelles assez semblable à celle que produit la combinaison du fer dans l'oxygène. Le peuple, observateur sagace, a raison de déclarer que, dans les expériences de cette nature, le patient voit trente-six chandelles. Sous la double influence de la douleur et de la colère, je répondis à l'agression d'Ayotepetl par un coup de cravache qui nous brouilla à jamais, et cet homme des plaines est mort sans avoir compris le phénomène de l'écho.

Evornia m'attendait, je la trouvai un peu nerveuse, un peu surexcitée. Elle m'accueillit par cette gracieuse accolade mexicaine qui me surprit si fort la première fois que j'en fus l'objet. Nous nous mîmes à table; la vieille Indienne que j'avais placée près d'elle nous servit. De quels soins touchans je fus entouré durant cette soirée! On eût dit que la jeune femme voulait me payer en une fois de tous les soucis qu'elle m'avait causés, qu'elle devinait l'effort que j'allais tenter en sa faveur, et voulait d'avance m'en récompenser.

Après le dîner, elle me ramena dans sa chambre, m'établit dans un vaste fauteuil, posa sa tête redevenue charmante sur mes genoux, et se mit à me parler du passé. Quelle mémoire! que de faits oubliés elle me rappela, sans compter celui de mes hyménoptères si fantastiquement classés! Je lui avais, paraît-il, acheté sa première poupée, et ladite poupée, tant qu'elle avait vécu, s'était nommée Rita Bernagius.

De mes herborisations, je rapportais toujours des fleurs sauvages pour ma petite amie. Ces fleurs, elle en savait les noms, l'ordre, la famille, la tribu. Elle me parla de cette hydrocotyle à laquelle le savant Richard a donné mon nom. Prévoyant sans doute l'honneur qui m'était réservé, j'avais sauté de joie, une fois sûr que mon hydrocotyle était inédite; j'avais dansé, disait Evornia, et comme elle avait ri!

Elle me parla de mes mémoires, de ses pauvres qu'elle m'obligeait à visiter. On s'adressait à elle lorsque l'on voulait obtenir quelque chose de moi. Je disais non, et elle me faisait obéir à mon insu. Un beau jour, je donnai son nom à un toucan; elle se révolta, l'oiseau lui semblait laid, armé de son énorme bec. Je débaptisai le toucan pour dédier à ma petite amie un colibri au plumage d'or, d'émeraude, de rubis, de pourpre, — l'*Evornia mirabilis*.

Evornia, bien qu'elle ne l'eût plus entendu depuis son enfance, se souvenait encore du refrain que je lui chantais de temps à autre pour l'endormir. On m'avait probablement bercé moi-même à l'aide de cette chanson, car je ne me souvenais ni où ni quand je l'avais apprise. En l'entendant soudain fredonner par Evornia, dont l'accent étranger et doux possédait je ne sais quel charme, je fus ému. La jeune femme le remarqua, n'acheva pas, et nous demeurâmes silencieux.

A dix heures, je voulus me retirer; elle me retint encore. Elle ne parlait plus guère; mais, le front appuyé sur mes genoux, elle semblait reposer. De loin en loin un soupir, un tressaillement involontaire, fébrile. Je la crus endormie, et me penchai vers elle. — Ne bougez pas, me dit-elle, je suis si bien là, docteur, que j'y voudrais rester toujours. Comme je vous aime, mon ami, mon seul, mon véritable ami! Vous l'ai-je dit souvent? l'avez-vous toujours senti? Lorsque j'étais petite, j'étais toujours chez vous, et, pour me dépiter, on me nommait Mme Bernagius. On ne réussissait qu'à me rendre fière. Si vous aviez voulu, docteur, j'aurais été votre femme.

Je me mis à rire de cette idée, songeant à ma tournure, à la sienne, à son âge, au mien.

— Ne riez pas, me dit-elle en se redressant avec vivacité, cela me fait mal de vous entendre rire.

— C'est qu'il est tard, que vos nerfs sont excités par l'orage et qu'il faut vous reposer, mon enfant. Adieu!

— Pas adieu, ami, au revoir!

J'étais à peine rentré chez moi que l'ouragan, si longtemps contenu, éclatait enfin au-dessus de la ville. Durant plus d'une heure, le vent, le tonnerre, la pluie, firent rage; jamais à ma connaissance, les élémens ne s'étaient livré une pareille lutte dans notre paisible vallée. Peu à peu le vacarme cessa, la pluie seule continua de tomber. Je m'endormis en songeant au plaidoyer que je présenterais à Comonfort, et que je voulais rendre irrésistible.

. . . . . .

Il est huit heures du matin; je reçois l'ordre d'aller constater le décès de doña Evornia Aceval, qui s'est donné la mort hier à minuit!

J'aurai ce courage; elle comptait sur moi lorsqu'elle m'a dit : Au revoir! J'étouffe. Qu'ils sont heureux ceux qui peuvent pleurer!

LUCIEN BIART.

SOUVENIRS
DE L'ADRIATIQUE

III.

LE PACHALIKAT D'ÉPIRE ET L'HELLÉNISME EN TURQUIE (1).

I.

Le vaste pachalikat d'Épire est borné d'un côté par la Mer-Ionienne, de l'autre par la mer Égée; on voit qu'il traverse la Turquie méridionale tout entière et qu'il comprend la Thessalie, province qui dépendait du gouvernement de Salonique il y a quelques années. La chaîne du Pinde divise ce vilayet en deux parties. Au sud, il touche partout au royaume de Grèce, au nord à la Haute-Albanie et à la Macédoine. La vallée de la Woyoutza, l'ancien Aoüs, par laquelle nous étions entrés dans cette province et que nous avons suivie durant cinq journées, d'Avlona à Janina, est une des plus belles de cette région. Le fleuve roule entre deux chaînes de montagnes; tantôt il glisse tranquille et limpide sur des nappes de sable, tantôt, bouillonnant et couvert d'écume, il se précipite comme un torrent. Le sentier à peine tracé contourne les rochers, passe au pied de grandes masses grises qui s'élèvent à pic sur le bord des eaux, grimpe dans les gorges, se perd dans les bois, et cependant laisse presque toujours la vue s'étendre au loin sur la vallée. Au mois de janvier, les couleurs presque pâles, bien que toujours très pures, les lignes précises des tableaux qui se succédaient sous nos

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

yeux, donnaient à cet ensemble une distinction et un charme d'autant plus vifs que déjà tout annonçait le voisinage de la Grèce.

L'Épire entière n'est qu'une vallée, au milieu de laquelle plusieurs fleuves forment des bassins souvent parallèles; à l'est s'élève la grande chaîne du Pinde, sur le bord de la mer les monts Acrocérauniens et vingt sommets sans nom; de chacune de ces murailles descendent des contre-forts. Quand ces hauteurs sont trop rapprochées les unes des autres, on ne voit que des roches de couleur grise, des cimes neigeuses et des précipices, de faibles cours d'eau qui coulent péniblement sur un lit de pierre. La grandeur de ces masses, l'uniformité d'une végétation pauvre, l'absence presque continuelle de la vie, le silence de la solitude, le manque d'horizon, l'étroitesse du ciel qu'on n'aperçoit que par de rares échappées, tout cet ensemble est d'une profonde tristesse. Quelques-uns de ces cantons, celui de Souli par exemple, sont d'un aspect lugubre. C'est dans de pareils sites que l'imagination des anciens avait placé l'Achéron infernal, fleuve qu'ils ont décrit si exactement et qui rappelle le Styx arcadien. On comprend en parcourant ces contrées quel genre de désolation la religion hellénique prêtait au Tartare. L'Épire, il est vrai, a de belles prairies, comme celles de Paramythia; quelquefois les villes s'élèvent au milieu des bois d'oliviers : Avlona au nord, Prévésa au sud, cachent dans des jardins leurs minarets et leurs vieilles murailles en ruines. Le village de Parga est perdu dans les citronniers; mais ce qu'il faut surtout dans ce pays pour qu'il ait une complète beauté, c'est que la vue s'étende au loin. La capitale du vilayet, Janina, a ce rare bonheur; si cette ville voit devant elle, à quelques pas, la lourde chaîne du Pinde, au sud les sommets d'Arta, ceux des monts Odrys, sont assez éloignés pour être revêtus par la lumière de ce gris lumineux, brillant comme un tissu de soie, qui recouvre les montagnes sous le ciel d'Orient dès que nous les voyons à distance. Janina déroule en long ruban sur les bords d'un lac ses maisons, ses mosquées, ses églises; ainsi s'ajoutent à l'aspect grandiose du tableau la variété et la vie que l'eau donne toujours, même à la nature la plus aride.

Le gouvernement d'Épire a imprimé en 1871 une statistique du vilayet dans le *Salinameh* ou annuaire officiel; bien que ce document soit très incomplet et qu'il ne faille pas toujours accepter sans contrôle les renseignemens qu'il donne, nous devons cependant en tenir grand compte. Il est certain que l'autorité a fait faire un recensement, qu'elle a même commencé l'inventaire des champs cultivés et des maisons; elle connaît bien les sommes qu'elle dépense pour la province; si nous devons avoir une crainte, c'est qu'elle exagère ses évaluations. D'autres travaux récens, un rap-

port de M. Stuart, publié dans l'enquête ordonnée par la Grande-Bretagne, sur l'état des classes laborieuses (1), plusieurs études de M. de Gubernatis dans le *Bulletino consolare* du royaume d'Italie, les archives du consulat de France à Janina, enfin les monographies locales, surtout celles qu'avait commencées M. Aravantinos et que sa mort vient d'interrompre, permettent de corriger les chiffres donnés par la Porte.

La superficie du vilayet est de 45,000 kilomètres carrés, la population de 718,000 âmes, ce qui donne en moyenne 17 habitans par kilomètre. La province est divisée en cinq sandjaks, ceux de Janina, de Prévésa, d'Argyro-Castro, de Bérat et de Trikala ou de Thessalie. Il est difficile de savoir quel est le nombre des Turcs; on l'évalue à 10 ou 11,000 seulement; par contre, le *Salinameh* indique 251,000 musulmans, chiffre qui peut être considéré comme certain. Ces mahométans étaient autrefois chrétiens et appartiennent à la race des Chkipétars. Les Albanais d'Épire n'avaient été convertis à la religion grecque qu'imparfaitement, ils ont accepté la croyance nouvelle sans difficulté. La faute de ce changement est au patriarcat de Constantinople, dont la propagande n'avait été ni assez suivie ni assez sérieuse. Ces chrétiens devenus musulmans suivent dans les villes les préceptes du Coran, et même doivent à leur médiocre culture une rigueur intolérante; dans les campagnes, la foi à l'islamisme est souvent aussi incertaine que dans le pachalikat de Scutari. Les Albanais représentent les 67 centièmes de la population totale du vilayet. Ils sont surtout groupés au nord dans les provinces de Bérat et d'Argyro-Castro; on n'en trouve plus que 25,000 dans la circonscription de Prévésa. L'élément grec domine donc au sud. La Thessalie est grecque presque tout entière. Si dans le sandjak de Janina le recensement ne donne que 29,000 Grecs, les Albanais hellénisés y forment une masse considérable. Il faut ajouter à ces différentes races 43,000 Valaques, qui habitent surtout les districts de Malakas et d'Aspro-Potamos. Quant aux Slaves, M. Stuart et M. de Gubernatis en portent le chiffre l'un à 18,000, l'autre à 20,000, en admettant qu'ils ont peuplé autrefois le canton de Zagori; mais cette partie de l'Épire, si elle a été habitée par ce peuple au moyen âge, conserve aujourd'hui de si vieilles traditions grecques qu'on ne peut guère admettre l'influence durable de cette invasion. Le pays de Zagori a une culture tout hellénique; on y retrouve en particulier ces corporations de médecins, célèbres dans la Turquie d'Europe, qui conservent encore les vieilles formules de l'école hip-

(1) *Further reports respecting the condition of the industrial classes and the purchase power of money in foreign countries*, London 1871.

pocratique. Il serait utile, avant que ces pratiques ne disparaissent tout à fait, de les décrire scientifiquement, on y trouverait des usages qui remontent à la plus haute antiquité.

Le budget de la province porte les recettes à 12 millions de francs. La statistique officielle nous rend le grand service de ramener les impôts perçus en Turquie à une classification simple. Il est rare qu'un étranger, même avec de grands efforts, puisse comprendre le système financier, en apparence compliqué, de l'empire ottoman. Je trouve vingt-deux taxes différentes dans un rapport consulaire; le *Salinameh* ne donne que cinq espèces d'impôts, le *verghi*, taxe foncière, le *bédélié* payé par les chrétiens comme compensation du service militaire, auquel ils ne sont pas astreints, les dîmes, les droits sur les bestiaux, et enfin les contributions indirectes. Le verghi est fixé à Constantinople pour chaque province; le conseil administratif de Janina divise ensuite la somme que l'Épire doit payer en cinq parties qui correspondent chacune à l'un des sandjaks, puis en autant de groupes que l'on compte de casas ou districts. Ce système diffère peu de celui qui est suivi dans la plus grande partie de l'Europe. Le contingent de l'Épire pour l'impôt foncier est de 2 millions de francs. Le *témétou*, qu'on joint d'ordinaire au verghi, est payé par toute industrie à raison de 4 piastres pour 1,000 piastres de revenu. L'impôt militaire est de 4 fr. 60 c. par tête pour chaque famille chrétienne; il donne dans cette province un peu plus de 1 million de francs. Les hommes de douze à soixante ans seuls y sont soumis. Leur nombre doit être d'environ 220,000, chiffre qui s'accorde avec ceux que nous avons adoptés, et qui contredisent les évaluations, à notre sens trop peu élevées, de M. Stuart. Les dîmes sont vendues annuellement au prix de 5 millions. Toutes les autres taxes réunies ne produisent guère plus de 3 millions de francs. On voit que l'impôt en Épire donne une proportion de 17 francs par tête. Ce n'est pas l'exagération des taxes qui provoque les plaintes des raïas, c'est la manière dont elles sont perçues dans un pays qui n'a pas de cadastre, qui pratique le déplorable système des fermes, où le contribuable n'a nulle garantie contre l'arbitraire ou le caprice.

L'argent recueilli dans la province sert en partie à payer les fonctionnaires turcs; le reste est envoyé à Constantinople. La Porte dépense moins de 4 millions de francs dans un vilayet où elle touche 12 millions, encore sur le total de la dépense faut-il compter 2 millions 1/2 pour les traitemens des hauts dignitaires. Le vali reçoit 108,000 francs par année, les cadis et les administrateurs de sandjak touchent chacun 36,000 fr., le chef des finances 24,000, le directeur de la douane et celui de la correspondance 18,000 francs.

Ce sont ces sommes élevées qui absorbent les revenus de la Porte. Le sultan du reste donne l'exemple. Si la liste civile du chef du gouvernement français était calculée par rapport au revenu général d'après les mêmes proportions que celle du grand-seigneur, elle dépasserait 200 millions. Par contre, les employés inférieurs n'obtiennent pas du trésor la somme strictement nécessaire pour vivre. Telles sont les dépenses de l'aristocratie administrative, entourée d'une nombreuse clientèle, qu'elle doit presque toujours s'endetter pour suffire aux frais qui l'accablent; ses subordonnés, pour augmenter leur traitement, sont dans l'obligation de recourir au bakchich.

La Porte dépense en Épire pour l'instruction publique 30,000 fr. exclusivement attribués aux écoles musulmanes. Ces institutions sont nombreuses. Les enfans y passent des années; on aurait tort de croire qu'ils vivent dans l'ignorance, mais il faut du temps pour apprendre à lire le turc, et surtout pour écrire une langue qu'on ne peut bien parler qu'en connaissant l'arabe et le persan. L'âge de quinze à seize ans arrive sans que l'élève sache autre chose que lire et écrire. Deux cent mille francs sont consacrés aux travaux publics. Le gouvernement a commencé trois routes, l'une va de Janina à Arta, l'autre au nord vers Argyro-Castro, enfin la troisième doit rejoindre la capitale du vilayet à l'escale qui est en face de Corfou. Si imparfaits que soient ces chemins, et bien que les pluies emportent les ponts chaque année, le voyageur habitué à l'Orient ne les voit pas sans surprise. Les sommes que produisent les impôts disent la pauvreté du pays, bien que la Thessalie ait des plaines magnifiques, le Pinde de belles forêts, qu'une grande partie de l'Épire, laissée en friche, puisse être cultivée. Comme dans tous les pays où l'agriculture est négligée, l'Épirote préfère l'élève des moutons et des chèvres au labourage. On compte dans la province, d'après la dîme, 3 millions de ces animaux, c'est-à-dire 37 têtes par maison; la France n'en possède pas plus de 5 par famille. Ces vastes troupeaux sont un obstacle à tout progrès de la culture; ils détournent le paysan du travail pénible en lui assurant d'assez forts bénéfices sans qu'il s'impose de fatigue, ils encouragent la paresse, ils empêchent le reboisement des montagnes, où les pousses des jeunes arbres sont détruites chaque année; ils sont un des fléaux du pays.

L'administration présente dans cette province tous les caractères que nous avons remarqués précédemment dans le vilayet d'Andrinople. Ce qui est en Épire un sujet d'études plus neuf, c'est le caractère même de la population chrétienne. Presque exclusivement albanaise au nord, elle subit tous les jours l'influence des Grecs,

s'instruit dans leurs écoles, se sert de leur alphabet pour écrire sa langue, partage leurs idées. Nombre de patriotes d'origine chkipétare qui avaient acquis une grande fortune l'ont consacrée à des œuvres helléniques. Dans les districts méridionaux où l'élément grec est prédominant, on trouve une population plus intelligente, moins cultivée que l'Hellène de la Grèce propre, plus énergique et plus rude. La Basse-Épire, qui commence à Janina, n'a jamais entrevu que de loin la civilisation hellénique. Pour Thucydide, la Grèce civilisée s'arrêtait à Naupacte; les Étoliens, à ses yeux, étaient déjà des barbares qui vivaient toujours en armes; les Acarnaniens ne se sont jamais mêlés que par exception aux événemens qui passionnaient le Péloponèse et l'Attique. Le pays des Molosses-Épirotes resta plus isolé encore. Hérodote plaçait dans ces régions, aux frontières extrêmes du monde grec, l'oracle pélasgique de Dodone, sanctuaire mystérieux où les arbres prédisaient l'avenir, où les forêts étaient le temple de la Divinité. On ne trouve plus en Épire les restes d'un seul édifice qui témoigne d'une civilisation avancée, si on excepte les grandes et belles ruines de Nicopolis, cette capitale de fondation récente qu'Auguste éleva près du promontoire d'Actium en souvenir de sa victoire, et, comme les historiens le marquent clairement, pour créer un centre d'industrie et de progrès dans un pays resté jusque-là sauvage. Toutes ces constructions sont en briques; elles frappent par le vaste développement de l'enceinte encore intacte, par les masses qui servaient de soubassement aux édifices; les temples et les palais étaient autrefois revêtus de plaques de marbre ou de stucs élégans. Deux grands théâtres, des bains, d'autres monumens dont la destination n'est plus certaine, s'élèvent à côté des aqueducs et des murs, au milieu des grandes herbes que parcourent des troupeaux de bœufs et de chèvres, entre deux mers qui baignent un isthme étroit, en face des chaînes entassées de l'Acarnanie. La ville qui fut bâtie en ce lieu reçut des administrateurs, des soldats, quelques familles riches; elle vécut au milieu d'un luxe dont les écrivains de l'antiquité nous ont dépeint l'éclat; elle n'eut que peu d'influence sur le reste de la province, qui garda ses vieilles mœurs. On ne voit partout en Épire qu'un seul genre de constructions, ce sont les murs dits pélasgiques ou cyclopéens. Ils sont plus nombreux dans cette province qu'en aucun autre pays du monde ancien; ils font le grand intérêt pour l'archéologue d'un voyage dans ces régions. Dans la seule vallée de Paramythia, on trouve dix ou douze enceintes de ce genre. Elles sont aussi fréquentes sur les deux rives de l'Aoüs; c'est par centaines qu'il les faut compter dans toute l'Épire. Cette architecture a même laissé dans le pays des villes entières, comme celle de Kastritza, où les murs, les rues, les soubassemens des maisons,

nous montrent ce que devait être une cité cyclopéenne. Zalongo possède de belles voûtes pélasgiques qui témoignent déjà d'une véritable habileté, un palais bâti dans ce style, et, ce qui frappe davantage encore, un théâtre. Il est facile de voir que ce mode de construction ne doit pas être toujours attribué à la haute antiquité, qu'il se conserva dans un temps où le monde antique avait déjà une culture très avancée. Il témoigne toutefois du peu d'influence qu'eut l'art grec sur ces contrées.

L'histoire ne contredit pas les monumens. La vie de Pyrrhus, surtout pour l'époque qu'il passa dans son pays natal, nous dépeint l'Épire comme un état barbare; le pays était resté soumis à des rois quand le principat avait disparu de toute la Grèce. On retrouve dans Plutarque une suite de détails de mœurs que les coutumes des Albanais modernes expliquent seules; son héros même, bien qu'élevé en Égypte et en Macédoine et doué de qualités supérieures, ne fut jamais qu'un condottiere de génie. Nous le voyons se jeter en Macédoine sans autre motif que le désir de faire une razzia, passer d'une cause à une autre, rechercher les combats singuliers, se mettre au service de quiconque l'appelle. Bien qu'il commande à des soldats de différentes nations, une petite troupe d'hommes dévoués ne l'abandonne jamais; c'est avec elle qu'il parcourt le monde. Dédaigneux des lettres, insensible aux arts, étranger aux qualités comme aux défauts des Grecs, il ne recherche que la mêlée et l'action, moins encore pour les triomphes de tactique, bien qu'il y ait excellé, que pour le rôle personnel qu'il joue, l'épée à la main, en face de l'ennemi. Pyrrhus est le héros de l'Épire, le seul grand homme qu'elle ait produit dans les temps anciens, au moment même où la Grèce n'allait plus avoir de grands hommes.

Au moyen âge, cette race eut des chefs qui rappellent le roi des Molosses, mais dont le rôle fut moins illustre; tel fut, à la fin du xve siècle, le plus remarquable d'entre eux, Mercure Boua, dont le monument funèbre se voit aujourd'hui à Trévise. Coronaïos de Zanthe a raconté sa vie dans un poème en vers grecs qui est conservé à la bibliothèque de Turin (1). Mercure quitte de bonne heure sa patrie; il prend part aux guerres d'Italie, tantôt dans un camp, tantôt dans un autre; il recherche moins la solde et le butin que l'activité. Ses compagnons d'armes et lui ne savent que se jeter dans le combat. Venise les soumet parfois à une discipline; elle en fait alors une cavalerie légère qu'elle lance pour engager l'action ou pour la terminer. Ce qui domine en eux, c'est l'ardeur, l'impétuosité, un courage qui ne regarde rien. Ils ont décidé plus d'une

(1) Le gouvernement grec vient de publier ce poème, qui a paru par les soins de M. Sathas, avec une importante introduction sur le caractère et l'histoire des Épirotes.

fois de victoires importantes. On peut répéter à leur sujet ce que Plutarque disait de Pyrrhus : « le repos leur est inconnu; ne faire de mal à personne, ou n'en point subir, leur est insupportable. » Mercure lui-même, retiré à Venise, a dicté le long récit de ses exploits au pauvre scribe qui les mettait en vers. Nous avons là une histoire de l'Europe depuis 1495 jusqu'à 1520, racontée comme pouvait le faire un Épirote. Ce chef de bandes avait vu de près Charles VIII et Louis XII, il avait assisté aux conseils de Jules II, à ceux du sénat de Venise; il peint à sa manière ces personnages et ces assemblées. Peu d'œuvres littéraires ont au même point cette étrange naïveté; c'est là un poème unique où il faut chercher non-seulement le tableau des mœurs épirotes au début des temps modernes, mais surtout un exemple des sentimens très simples qu'éprouvent les rudes intelligences en face de la civilisation, des pensées indécises, des réflexions incomplètes qui les agitent, et qu'elles essaient en vain d'exprimer.

Cette énergie du caractère s'est montrée à nouveau il y a cinquante ans, lors de la guerre de l'indépendance. Les Albanais hellénisés se trouvent mêlés à tout ce qui se fit alors d'héroïque; ils peuvent être fiers de leur part de gloire. Ils ont donné à cette lutte Karaïskakis, Zaïmis, Miaoulis, Botzaris, Canaris et vingt autres, nés en Épire, ou de familles exilées qui étaient venues se fixer en Grèce. On sait le désespoir de ces femmes qui se jetèrent du haut des rochers de Zalongo pour échapper aux musulmans, et tous ces faits d'éclat qui, chantés alors par nos poètes, sont encore racontés dans le pays. La désolation des montagnes de Souli, où on ne voit au milieu des hauts sommets à pic, des ravins et des gorges, qu'une forteresse turque, rappelle l'héroïsme des habitans de cette contrée. Quelques rares bergers qui conduisent des chèvres au milieu de ces pierres montrent la citadelle avec colère. L'un d'eux insulta le gendarme qui nous précédait, aucune violence ne put forcer ce Souliote à rétracter ce qu'il avait dit; le Turc, vaincu par cette obstination, le laissa aller la figure tout en sang; ce garçon de quinze ans en s'éloignant répétait ses injures, et criait que le jour de la vengeance viendrait. Il y a là une force de caractère qui n'est point dans les habitudes générales des Grecs. Ce peuple a presque toujours depuis des siècles un courage plus souple, plus réfléchi, plus habile; les Grecs souhaitent que cette âpreté soit mise tôt ou tard au service de leur cause. Les Épirotes, moins intelligens que les autres Hellènes, ont du reste plus de suite dans les idées, une imagination moins vive, une conduite plus simple, et par là encore ils pourraient être d'utiles alliés.

Les communautés purement grecques de l'Épire ont les mœurs et les institutions que conserve partout en Turquie la famille hellé-

nique. Si on se borne à les étudier dans cette province, on n'en comprendra ni la force ni la faiblesse; pour en voir toute l'importance, il faut les considérer dans l'empire ottoman tout entier. Les idées et les aspirations de cette race, dispersée dans des pays si divers, ont toujours exercé en Orient une grande influence; elles forment ce qu'on appelle l'hellénisme.

II.

On compte en Turquie environ 2 millions de Grecs, partagés à peu près également entre les provinces d'Asie et celles d'Europe. Si nous ajoutons à ce chiffre celui de la population du royaume de Grèce, nous n'arrivons pas à plus de 3 millions 1/2 d'Hellènes. Il semblera peut-être que ce total est peu élevé, mais il faut remarquer combien les races sont divisées en Orient. On porte à 4 millions le nombre des Arméniens; 2 millions seulement dépendent de la Sublime-Porte. Les Albanais sont beaucoup moins nombreux que les Grecs. Quant aux Slaves chrétiens, — les seuls dont nous devions nous occuper ici, — les Serbes des provinces immédiates, les Bosniaques, les Bulgares et les Croates, peuvent être évalués au chiffre de 3,800,000.

Si on excepte la Thessalie, le sud de l'Épire, les îles de l'Archipel et quelques parties de la Macédoine, les Grecs se trouvent établis le long des côtes, ils forment une bordure que l'on retrouve tout autour de l'empire ottoman. Ainsi les ports de l'Asie-Mineure sont, pour la plus grande partie, en leur pouvoir; ainsi ils occupent les deux rives de la mer de Marmara, et dans le Pont-Euxin on les rencontre depuis Constantinople jusqu'au Danube, depuis le Bosphore jusqu'à Trébizonde. Le reste de la race est répandu à l'état de colonies dans les pays slaves et en Asie. Les Grecs sont donc partout, bien qu'ils ne possèdent en propre que des provinces peu étendues. La situation des Arméniens est loin d'être aussi favorable. Le territoire qu'ils occupent n'est qu'une sorte de bande qui touche à la mer au nord par le Caucase, au sud par la Cilicie, et qui traverse l'Anatolie tout entière. La plupart, enfermés dans leurs provinces, jouissent d'une indépendance sauvage qui inquiète peu le gouvernement turc. Les Slaves vivent isolés dans leurs montagnes ou dans leurs plaines. On sait que les plus nombreux d'entre eux, les Bulgares, sortent à peine de la barbarie. Les qualités les moins contestées des Grecs leur ont donné jusqu'ici une évidente supériorité sur les autres races de l'empire; leur esprit d'entreprise, leur activité commerciale, leur habitude de la mer, les distinguent, même pour l'observateur le moins attentif, des Slaves et des Albanais. Si l'Arménien est habile au négoce, il se tourne très peu vers l'Europe; ce peuple

asiatique semble se rappeler toujours ses origines. Ses plus riches communautés, dans les grandes villes de Turquie, vivent chez elles sans rapport avec les autres familles chrétiennes qui les entourent.

Les Grecs doivent aux legs que leur a faits l'empire byzantin, aux sympathies de l'Europe qui leur ont souvent donné un utile appui, d'autres avantages plus précieux. L'empire de Constantinople leur a laissé l'administration des chrétiens d'Orient qui prennent le titre d'orthodoxes. Depuis trois cents ans, ce sont les Hellènes qui gouvernent presque tous les non-musulmans de la Turquie. Certes les cadres de l'ancienne église ont été modifiés. Des circonscriptions qui comprenaient douze évêchés n'en comptent plus qu'un ou deux; telles sont celles de Philippopolis, d'Andrinople, de Janina. Il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui encore la race grecque garde seule le privilége de donner des évêques aux orthodoxes de la Turquie. La haute église est tout entière en son pouvoir; or, pour les chrétiens, dans l'empire ottoman, l'évêque représente l'administration; non-seulement il règle les mariages et les divorces, mais il veille à l'exécution des testamens; il a la haute main dans la question des écoles, dans celle des hospices et de tous les établissemens d'utilité publique. La plupart des contestations civiles sont portées à son tribunal. Dans les conseils du gouvernement, où se décident les affaires des finances et de justice, il est, aux termes de la nouvelle loi sur les vilayets, le représentant légal de la communauté. C'est par son intermédiaire que passent les plaintes des raïas à l'autorité. Il a entrée partout et en tout temps, et, quand il veut parler un langage ferme, il est rare qu'il ne soit pas écouté. Par ses relations avec Constantinople, par son influence auprès de la société du Phanar, par les journaux, qui commencent à prendre en Orient une réelle importance, il peut faire échec au pacha le plus influent.

Les chrétiens de la religion grecque forment pour la Porte la nation des Romains (τὸ ἔθνος τῶν Ρωμαίων). On reconnaît ici l'ancien titre des empereurs de Constantinople, qui s'appelèrent jusqu'au dernier jour *rois des Romains*. Les Ottomans donnent encore à la Turquie d'Europe le nom de pays des *Roms*. Cette nation compte 6 millions d'âmes, dont 1 million seulement en Asie. Elle était plus nombreuse de près de moitié alors que les Principautés et la Serbie formaient des provinces immédiates. Si réduite qu'elle soit, elle reste la plus importante des communautés chrétiennes de l'Orient. Les Latins, qui n'ont jamais eu d'influence politique, et qui du reste sont divisés en très petits groupes, ne vont pas au nombre de 900,000; on ne compte guère plus de 2 millions d'Arméniens de la secte d'Eutychès. Si les musulmans forment en Asie les trois quarts de la population totale, ils atteignent à peine en Europe le chiffre de 4 millions.

La Porte reconnaît dans la nation des Romains quatre églises autocéphales, celles d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie et de Constantinople; mais les prélats qui gouvernent les trois premières admettent la suprématie de l'évêque de Constantinople, ils n'administrent que des circonscriptions peu importantes, ils se sont toujours groupés autour de leur supérieur naturel, qui leur prête l'appui de son autorité. Le patriarche œcuménique, en laissant de côté trente-six ou trente-sept circonscriptions qui relèvent des autres patriarcats, administre l'église avec le concours de cent dix-sept évêques ou archevêques. L'union des diocèses et du trône de Constantinople fait la force de l'église grecque. Le lien qui rattache les évêchés à la métropole n'a jamais été une simple fiction. Les relations sont de tous les jours entre le Phanar et les provinces les plus éloignées. Le patriarche a pour assesseurs sept métropolitains pris dans les diocèses les plus différens. Les évêques sont choisis par lui; il les connaît personnellement. Il les a vus arriver encore jeunes à l'école ecclésiastique de Constantinople; ils ont en général habité sa maison, comme secrétaires ou comme serviteurs. On sait très bien dans l'église grecque que, pour obtenir les hautes charges ecclésiastiques, il faut avoir fait partie de cette clientèle. Une fois pourvu de la dignité épiscopale, un prélat est sans cesse appelé à Constantinople. Pour la moindre difficulté ou avec ses fidèles, ou avec le gouvernement, il vient se justifier lui-même. Les pièces écrites n'ont que peu de valeur en Orient, et la présence des parties est toujours indispensable. Il est rare qu'on ne trouve pas au Phanar des évêques de toutes les provinces de l'empire. Les difficultés des moyens de transport en Orient ne sont pas un obstacle aux voyages. Un évêque ne peut arriver aux siéges vraiment fructueux qu'au prix de longs et difficiles déplacemens. Il faut qu'il suive la hiérarchie, qu'il commence sa carrière par les évêchés les plus pauvres pour parvenir ensuite à ceux qui sont richement dotés. Comme le fonctionnaire turc, le métropolitain grec passe donc une partie de sa vie sur les mauvaises routes de l'empire. Un évêque d'Épire, chez lequel nous recevions l'hospitalité cette année, avait habité successivement l'Arménie, la province du Pont, celle du Danube; il s'apprêtait à partir pour Éphèse. Les canons du reste établissent ce lien du patriarcat et des provinces. Le saint-synode compte onze ou douze représentans laïques des communautés d'Asie et d'Europe. Quand le siége est vacant, les diocèses envoient leur bulletin de vote; dix-huit villes nomment chacune un député qui vient prendre part personnellement à l'élection. Il n'arrive pas qu'un Grec influent de la province la plus éloignée se rende à Constantinople sans visiter le patriarche, et quelle influence en Turquie peut être durable, si elle n'est pas consacrée par de fréquens voyages

dans la capitale? De cet usage et de ces mœurs, il résulte que tous les Grecs riches des diocèses sont connus personnellement du saint-synode et se connaissent entre eux, que l'union de toutes les parties de la communauté est plus étroite qu'on ne se le figure d'ordinaire en Occident, qu'aucune église ne s'isole, que les traditions et les idées sont les mêmes partout.

Cette forte constitution ecclésiastique rend l'hellénisme présent partout et à chaque heure dans l'empire ottoman; elle n'eût pas suffi à maintenir l'activité de la race; deux autres institutions lui ont conservé dans les communautés composées seulement de Grecs une vitalité toujours jeune : ce sont les administrations locales et les écoles. Le moindre village grec a des commissions élues, des *épitropies*, chargées de régler les questions d'un intérêt général. Elles doivent tout au moins, dans le hameau le plus pauvre, surveiller les églises, gérer les biens légués à la communauté, imposer les taxes que paie chaque famille. L'élection est annuelle; les membres choisis se réunissent plusieurs fois par mois. Dans les villes, ils sont très nombreux et se partagent les affaires; ainsi à Janina, à côté du conseil des écoles, on trouve ceux de la métropole, de l'hospice, des orphelins. Si les Grecs ne s'occupaient pas de leurs intérêts les plus immédiats, aucun pouvoir n'y songerait pour eux; la Porte ne s'adresse aux raïas que pour leur demander des taxes; ces impôts une fois perçus, pourvu que la paix soit assurée, son rôle est fini. Cette participation aux affaires publiques a toujours passionné les Grecs; ils ne comprendraient pas qu'il leur fallût y renoncer. Personne ne s'en désintéresse; l'égalité est complète entre tous les membres de la communauté parce que les différences de culture intellectuelle sont nulles, que les habitudes sociales restent les mêmes, quelles que soient les conditions de fortune, que tous s'expriment avec une grande facilité et portent dans les affaires la même intelligence. Bien que le haut clergé soit le patron naturel de ces conseils, qu'il décide souvent du choix des membres et qu'il les réunisse d'ordinaire à l'évêché, l'indépendance des laïques est complète. Le bas clergé grec, qui est marié, se mêle à la vie de tous; il ne forme pas une caste, il ne se distingue des fidèles que par le privilége qui lui est réservé de procéder aux cérémonies du culte. Il n'a pas une instruction qui puisse lui assurer une autorité supérieure. Il ne trouve aucune opposition chez un peuple qui partage toutes ses croyances. Les évêques n'ont point d'apostolat à entreprendre, nul ne mettant en doute les doctrines religieuses. Depuis trois siècles, aucune querelle intéressant la morale ou la foi ne s'est élevée parmi les orthodoxes. Cette église a renoncé à la prédication; il lui est même inutile d'appeler les fidèles à la pratique de devoirs religieux dont nul ne s'affranchirait sans

faire acte de mauvais patriote. Pour l'administration civile, les métropolitains doivent trouver leur principale force dans le concours des commissions. Le clergé et les laïques s'entendent donc sans difficulté; ils sont associés dans une œuvre commune, comme du reste ils se trouvent réunis pour l'élection au trône œcuménique. Ce n'est même pas au nom de la foi que parle et agit surtout l'évêque; il est plutôt le représentant de l'ancien empire byzantin que d'une secte religieuse. C'est ce qui fait qu'un clergé à bien des égards médiocre ne provoque aucune critique chez un peuple intelligent. Le pope a toujours été en communauté d'idées avec la nation. Dans un pays où l'église a légalement une si haute autorité, toute velléité de tyrannie religieuse est inconnue.

Comme il n'y a pas de hameau sans *épitropies*, on n'en trouve pas non plus un seul qui ne possède au moins une école primaire; le nombre des Grecs qui ne savent pas lire est très peu élevé. Ces écoles se divisent en deux classes, les unes donnent l'enseignement mutuel, les autres ce qu'on appelle dans le pays l'instruction hellénique, c'est-à-dire que leur programme renferme tout ce qu'un Hellène doit savoir : le grec ancien, l'histoire générale, l'arithmétique, les élémens des sciences naturelles. Les élèves perdent même beaucoup de temps à traduire quelques pages de latin et font des exercices français. Si imparfaite que soit cette éducation, elle entretient le goût des choses de l'esprit. Les Grecs y attachent la plus grande importance; partout on trouve des legs faits aux écoles. Le saint-synode s'occupe souvent des programmes; on peut voir dans la correspondance récemment publiée du patriarche Grégoire, mis à mort par la Porte au début de la révolution grecque, une longue suite de lettres qui leur sont consacrées. En 1857, le patriarche a revu le règlement général de ces institutions; son encyclique fait autorité aujourd'hui. Quelques établissemens se distinguent par une plus grande importance. Tel est à Constantinople celui que l'on appelle la *grande école de la nation*, véritable gymnase où on suit les programmes de nos lycées; tels sont le gymnase de Philippopolis, qui possède une belle bibliothèque et un musée, celui d'Alexandrie, fondé par les frères Abéti, celui de Janina, qui compte déjà deux siècles d'existence et qui porte aujourd'hui le nom de ses derniers bienfaiteurs, les frères Zosimas. Le collége de Janina existait au XVIIe siècle, sous le nom d'école de Gkiouma, grand marchand de Venise, qui avait donné l'argent nécessaire pour l'établir. En 1820 un incendie détruisit tous les établissemens de la communauté grecque. Huit ans plus tard, cinq frères épirotes, Jean, Anastase, Michel, Zois et Nicolas Zosimas, fixés en Russie, où ils avaient fait fortune, attribuèrent tous leurs biens à la ville pour rétablir le gymnase et un hospice. Le premier fonds, dont une partie a été

perdue à la suite des événemens politiques et aussi par le fait de gestions compliquées, mais qui a reçu depuis de nouveaux legs, donne en ce moment un revenu annuel de 110,000 francs. La fondation créée par les frères Zosimas comporte un lycée de quatre classes et une école hellénique; elle compte près de 300 élèves, elle possède une bibliothèque où on trouve tous les classiques français, nos encyclopédies, les grandes collections latines et grecques, plus de livres qu'il n'en faut pour entreprendre des travaux sérieux. Un cabinet de physique a été acquis sur la même dotation; selon les intentions des donateurs, les professeurs ont rédigé et fait imprimer des livres qui sont donnés gratuitement aux élèves; des bourses sont attribuées aux enfans pauvres, qui logent chez des particuliers aux frais de l'institution; enfin deux jeunes Grecs qui ont fait preuve de zèle et d'intelligence vont chaque année compléter leurs connaissances dans une des grandes universités de l'Europe.

L'histoire de ce gymnase est celle de tous les établissemens d'instruction dans les villes de Turquie, tous sont l'œuvre de particuliers généreux qui d'ordinaire ont fait fortune au dehors. Ainsi, dans un petit village situé en face d'Argyro-Castro et qui compte à peine cent maisons, la libéralité d'un Grec de Constantinople, M. Christaki Zographos, institue aujourd'hui un orphelinat et une grande école où on réunira, pour les élever gratuitement, les enfans de la contrée. De si honorables bienfaits ne sont pas destinés à être connus; en Épire même, bien des Grecs les ignorent. Un médecin de Janina, M. Lambridis, vient de publier la description du canton de Zagori; il a donné pour chaque village les sommes attribuées aux écoles; c'est par centaines qu'il cite les noms de ces bienfaiteurs. De pareilles monographies qui n'arrivent pas en Europe nous permettraient cependant de mieux comprendre ce qu'est l'hellénisme. La reconnaissance des Grecs est assurée à ces dévoûmens. L'école de Zosimas célèbre par des services annuels la mémoire de ceux qui l'ont fondée ou qui l'ont enrichie; leurs noms sont récités dans les prières publiques. Cette piété est générale dans toutes les communautés grecques pour les bons patriotes; ils sont les *évergètes* des temps modernes. On se tromperait bien de penser qu'ils sacrifient surtout à la gloire; ils obéissent à une passion plus haute, l'amour de leur race.

J'assistais dernièrement en Épire à une de ces audiences quotidiennes que les évêques donnent à leurs fidèles et qui commencent le matin pour finir avec la nuit. Dans la foule de gens de toute condition qui se présentaient devant le prélat avec cette familiarité respectueuse propre à l'Orient, se trouvait une pauvre vieille femme. Elle eut quelque peine à expliquer l'affaire qui l'amenait. Nous

comprîmes enfin qu'elle avait perdu son fils Nicolas, que tous ses parens avaient de quoi vivre, et qu'elle voulait léguer sa cabane et ses deux vaches, le peu qu'elle possédait, en tout 2,000 drachmes, à la nation. Par ce mot, elle entendait la ville d'Athènes; mais elle demandait au métropolitain de la conseiller et d'attribuer cette fortune à une œuvre qui intéressât la race tout entière. Il fut convenu que l'école pour les jeunes filles, fondée dans le royaume hellénique par M. Arsaki, recevrait 1,000 drachmes, et l'université le reste de cette fortune. Ce dévoûment à l'hellénisme se retrouve sous toutes les formes, souvent chez des Grecs qui ne savent rien de la politique ni de l'histoire. Un sentiment plus fort que toute science leur persuade que la Grèce peut beaucoup pour la cause commune. Les Hellènes, qui sous la domination turque avaient su conserver les caractères propres à leur race, ont vu enfin en 1830, après une lutte de dix années, un tiers d'entre eux affranchi. Ce royaume de si médiocre étendue, qui commence aux monts Odrys pour finir au cap Matapan, qui compte la population de trois de nos départemens, devait exercer une puissante action sur le développement de l'hellénisme. Il était d'abord pour toute la race le gage d'un avenir meilleur; par cela seul qu'il se constituait, il prouvait que tout dans les espérances des Grecs n'était pas une chimère. Il devait rester une première preuve de ce que peut une nationalité qui ne désespère pas d'elle-même. Les conditions dans lesquelles il fut créé ne lui permirent pas de mettre la force au service des raïas, encore soumis à la Porte, il n'a pu par sa diplomatie que très peu modifier leur condition; mais il est devenu une sorte de territoire sacré où tout le patriotisme des Hellènes répandus en Europe, exilés jusque dans l'Inde ou en Amérique, a travaillé à l'œuvre de leur commune grandeur. Ce qu'ils ont voulu surtout, souvent sans s'associer aux querelles qui divisaient le pays et en déplorant les erreurs politiques de leurs frères devenus libres, c'est fonder, sur la seule terre qui leur appartient en propre, des institutions capables de servir au progrès et à la gloire de toute la race. C'est ainsi qu'ils ont établi l'université d'Athènes; elle est l'œuvre de la nation et non du gouvernement, des Grecs de tous les pays plus encore que de ceux du royaume. Quand il a fallu construire le palais où se font les cours, la Grèce propre a donné 308,000 drachmes, les souscriptions des Grecs de Turquie et de tout l'Orient se sont élevées au chiffre de 422,000 drachmes. Ces listes ont été publiées; on y trouve l'offrande des plus petites bourgades. Ce sont les piastres du peuple entier qui ont rendu possible ce monument; ce sont elles aussi qui après que l'édifice a été bâti lui ont constitué une dotation. Le recteur à la fin de chaque année lit la liste des dons faits à l'université, des propriétés qui lui ont été léguées; à côté d'un bois situé en Vala-

chie, on trouve un *bakal* ou cabaret perdu sur la côte de l'Asie-Mineure, des maisons dans des hameaux inconnus; à côté d'une grande manufacture comme celle d'Emmanuel Constantin, à Mansoura, vingt échoppes et de pauvres cabanes. Le total de ces revenus annuels monte à 140,000 drachmes. Une plaque de marbre placée dans le palais de l'université, au haut de l'escalier principal, porte les noms de ces bienfaiteurs qui appartiennent à des pays si divers. L'institution fondée ainsi est vraiment l'œuvre des Hellènes, l'œuvre de la nation tout entière.

C'est également par des dons qu'ont pu être entrepris à Athènes ces beaux édifices qui vont être terminés : l'académie, l'école polytechnique, le musée, monumens dignes des plus grandes villes. Le Rizarion, séminaire pour les prêtres, doit son nom au Grec libéral qui l'a doté; de même l'Arsakeion, qui est consacré à l'instruction des jeunes filles. Athènes est l'école des Hellènes; non-seulement les professeurs qu'on y trouve sont nés pour la plupart en Turquie, mais les élèves de toutes les provinces ottomanes viennent les entendre. L'université compte quatre facultés, 40 professeurs et annuellement de 1,000 à 1,100 élèves. En 1867, sur 373 candidats qui, depuis 1840, avaient passé avec succès les examens de la faculté de droit, on comptait 5 Thraces, 6 Macédoniens, 15 Épirotes, 3 Thessaliens, 6 Ioniens; pour la médecine, 13 habitans de Constantinople, de Philippopolis et d'Andrinople, un même nombre de Macédoniens, 34 Épirotes, 20 Thessaliens. La Grèce envoie des médecins dans toutes les provinces de l'empire ottoman. Ce qui est peut-être plus important encore, c'est le nombre d'institutrices qui sortent chaque année de l'Arsakeion. Sur l'Adriatique, à Durazzo, dans le Balkan, à Philippopolis, au centre de l'Anatolie, à Angora, on trouve des jeunes filles qui ont fait leur éducation dans cette école. Elles habituent les enfans au travail domestique, à la couture en même temps qu'elles leur enseignent les élémens des lettres et des sciences. Il n'existe peut-être pas dans toute la Grèce de création plus utile que l'Arsakeion. Certes les sœurs françaises, qui se sont établies partout, rendent de sérieux services, mais elles appartiennent à une religion qui n'est pas celle du pays; si grande que soit la confiance que les habitans leur témoignent, elles viennent d'Occident, et souvent tous leurs efforts ne peuvent triompher des obstacles qu'elles trouvent dans la différence des mœurs, des habitudes et des croyances. Aucune éducation ne vaut celle qu'un pays se donne lui-même, quand ses maîtres connaissent à la fois les meilleures méthodes des nations étrangères, et le caractère propre aux enfans qu'ils doivent instruire.

La Grèce a compris combien, par les priviléges de liberté qui lui sont assurés, elle pouvait contribuer au progrès des Hellènes de

Turquie. Elle a fondé une société dont l'objet est d'établir des écoles, de publier des livres d'éducation, soit en traduisant des manuels consacrés par l'usage en Allemagne et en France, soit en en composant de nouveaux. Cette société, qui prend le nom de Syllogos pour le progrès des lettres grecques, a ouvert un concours sur des questions de philologie et sur les méthodes d'éducation qu'il serait le plus convenable d'appliquer dans le pays. Les Grecs de tout l'Orient ont contribué à former les fonds nécessaires pour cette œuvre. En trois années, de 1868 à 1871, elle avait reçu 190,000 drachmes, créé seize écoles en Turquie, dépensé 17,000 dr. pour imprimer et distribuer des livres élémentaires. La tâche qu'elle entreprend avait du reste été comprise et commencée, bien que dans des conditions un peu différentes, par le Syllogos philologique de Constantinople, qui a publié d'importans comptes-rendus et provoqué par ses concours de bons travaux sur les questions nationales. Depuis trois ans, nombre de villes dans l'empire ottoman fondent des associations semblables. Il est à prévoir que la science ne doit pas toujours attendre grand profit de ces académies naissantes, que beaucoup d'entre elles n'auront pas le succès assuré à celle d'Athènes; mais il y a là un signe d'activité, une marque de bon vouloir qui ne sauraient nous laisser indifférens. La confraternité de toutes les parties de la race est mise en lumière par ces institutions qui se ressemblent toutes; on voit là une preuve nouvelle de l'intérêt que les Grecs portent à l'instruction. Nous avons du reste à Paris la société des études grecques, qui prouve par la liste de ses membres, où figurent des Hellènes de tous les pays, la libéralité avec laquelle cette race s'associe à toute œuvre qui peut servir à la culture nationale. M. Zographos, le patriote même qui a fondé au fond de l'Épire, dans le village perdu où est née sa famille, une école richement dotée, a créé un prix qui est donné chaque année en France au travail le plus utile à l'avancement des études grecques.

Le Syllogos d'Athènes a été reconnu récemment, par ordonnance royale, institution d'utilité publique. Une circulaire du 22 mai 1871, adressée par M. Koumondouros aux consuls grecs en Turquie, leur ordonne de seconder les efforts de la société. Cette lettre officielle établit que toute propagande politique est contraire au but de l'institution; mais elle marque clairement que le représentant de la Grèce dans une ville turque doit intervenir dans l'administration de la communauté chrétienne soumise à la Porte, lui faire connaître les programmes scolaires, offrir les fonds indispensables à la création d'écoles nouvelles, aider au recrutement des maîtres. Les agens du gouvernement d'Athènes adresseront des rapports suivis à leur supérieur hiérarchique; ils auront soin de recueillir les antiquités, de surveiller les fouilles, de protéger les monumens. Le ministre ne

parlerait pas autrement aux sous-préfets du royaume. Telle est la situation de la Turquie, qu'elle voit sans se plaindre l'étranger mêlé à ses affaires intérieures. Si de pareilles prescriptions étaient exécutées scrupuleusement, les écoles si nombreuses de l'empire ottoman seraient dirigées, en moins de deux ans, par un ministre du roi George. Cette circulaire n'aura pas des résultats aussi importans; elle trace du moins un programme que l'initiative privée réalisera en partie.

III.

Comme on le voit, les principales forces de la cause hellénique en Turquie sont aujourd'hui la constitution de l'église orthodoxe, le caractère de la race, le goût qu'elle montre pour l'instruction, enfin l'existence même du royaume de Grèce. Il s'en faut toutefois que les maux dont souffre l'hellénisme soient sans gravité. La dignité de l'évêque est souvent compromise par des préoccupations d'argent auxquelles il ne peut se soustraire. L'usage est qu'il paie au patriarcat le jour de son investiture une somme qui varie de 3,000 à 20,000 francs; il lui doit chaque année des redevances considérables. Le budget publié par le Phanar en 1867 porte à 6 millions de piastres les sommes payées annuellement par les 117 évêchés de l'empire turc. Le métropolitain a de plus une clientèle et des parens qui vivent des biens ecclésiastiques; il devient d'ordinaire un percepteur d'impôts qui donne beaucoup de temps à la rentrée de ses revenus; il va les recueillir lui-même, souvent aussi il recourt à l'autorité musulmane, qui lui prête volontiers des soldats et enchaîne ainsi son indépendance. Il est très peu d'affaires qui ne se terminent par un déboursé d'argent de la part des fidèles qui ont eu recours à lui; il se fait payer pour les divorces, pour les héritages, pour tous les arrêts en matière civile; l'excommunication du prêtre ou du laïque se rachète à prix d'argent; l'amende est la seule peine que l'évêque inflige. Il est bien évident que, ne recevant rien de l'état, l'église doit vivre par les fidèles. Beaucoup d'abus qui nous choquent ont eu pour origine la nécessité. Ainsi le pope achète sa cure, c'est-à-dire que le titulaire d'une église doit participer pour une somme fixe à l'entretien d'un siége métropolitain, s'engager à une redevance. Ainsi il est naturel que chaque diocèse donne au trône patriarcal une partie des impôts qu'il perçoit. L'abus s'est produit le jour où ces préoccupations l'ont emporté sur le souci du progrès moral. Toutefois ces défauts n'ont vraiment de conséquences funestes que dans les pays où la race n'est pas grecque, et ici nous touchons à un des plus grands dangers qui menacent l'hellénisme.

Le caractère exclusivement hellénique de la haute église orthodoxe devait avoir tôt ou tard des conséquences qui se produisent depuis quelques années, et qui mettent en péril la puissance du patriarcat. En trois siècles, les évêques grecs des provinces slaves n'ont rien fait pour leurs fidèles; ils n'ont fondé ni écoles, ni séminaires, le bas clergé même est resté dans une ignorance qui lui permet à peine de comprendre les offices qu'il lit. Le Grec a un si complet mépris pour le Bulgare, pour le Bosniaque ou l'ancien Serbe, qu'il n'a jamais songé que ces populations sortiraient un jour de leur torpeur. Ces peuples ont porté patiemment une double tyrannie, tyrannie militaire et administrative des musulmans, tyrannie religieuse de l'église. Ils ne veulent pas aujourd'hui secouer la première; la seconde leur paraît d'autant plus odieuse qu'elle est exercée par des raïas chrétiens sur d'autres raïas également chrétiens. Ils remarquent avec toute justice que, payant des sommes considérables au patriarcat et aux églises, ils ont droit aux avantages que le trône œcuménique assure aux fidèles de race grecque. Le conflit de l'église bulgare et du saint-synode n'a pas d'autre sens; toutes les subtilités du Phanar, toutes les erreurs de discussions des deux partis ne sauraient nous faire illusion.

Depuis vingt années environ que la lutte a commencé, elle ne paraît pas être arrivée à une solution définitive. Les Bulgares sont encore trop neufs à ces sortes de polémiques pour les conduire résolûment, pour ne pas se compromettre par de fausses démarches. Le patriarcat est assez habile pour embarrasser toujours ses adversaires. Il a fait cependant l'an dernier un pas décisif en admettant en principe la formation d'une église bulgare indépendante qui reconnaîtrait seulement la suprématie religieuse de Constantinople. Les choses en étaient à ce point que, pour ne pas tout perdre, il fallait transiger. Il serait du reste facile ensuite, pensait-il, de traîner en longueur la discussion; il a donc demandé aux Bulgares de fixer les limites géographiques de leur propre église. Ceux-ci ont fait une carte, la Porte en a fait une autre, enfin le gouvernement d'Athènes a lui-même corrigé celle du patriarcat. Les deux partis, qui sont d'accord pour donner à l'église nouvelle la presque totalité des vilayets d'Andrinople et du Danube, ont surtout voulu s'attribuer le plus grand nombre possible d'enclaves dans les pays qui restent à leurs adversaires. On comprend que dans un pareil débat les contestations de limites et de nationalités puissent être éternelles. Telles ont été les espérances du patriarcat. Quelle que doive être la solution, la paix ne saurait être que temporaire et mal faite; la lutte renaîtra sous d'autres formes. Les Bulgares ont aujourd'hui des écoles, ils écrivent des livres d'éducation, des histoires nationales et des grammaires, ils se sont imposé une taxe pour l'instruction publique;

ils auront demain un haut clergé qui parlera leur langue, des popes qui officieront en slave. Ainsi l'hellénisme perd près de 3 millions de chrétiens.

L'église grecque répète que les prétentions bulgares n'ont d'autre raison que l'influence russe, elle compte qu'aucun argument ne doit plus alarmer la Turquie et l'Europe. Il est très vrai que les représentans du panslavisme ont fait une propagande suivie chez les Bulgares, il est vrai que sous l'action du consul de Russie à Philippopolis les Slaves du Balkan auraient peut-être manqué quelque temps encore de décision; mais cet argument n'a pas toute la valeur que le patriarche paraît y attacher. Ce que fait la Russie, l'église grecque est coupable de ne pas l'avoir entrepris. Est-il permis d'imaginer que ces populations slaves devaient rester à jamais dans une torpeur misérable, qu'il leur fût défendu d'en sortir? C'est une étrange prétention que de condamner une race aussi nombreuse à l'ignorance absolue, que de lui reprocher ensuite d'accepter la main qui se tend vers elle. L'Europe ne s'y est point trompée; bien qu'elle ait reconnu dans le mouvement slave de Turquie une influence étrangère qui du reste ne se cache pas; elle a vu sans en prendre d'alarmes les efforts des Bulgares. Les raisons de haute politique que fait valoir le patriarcat ne sont pas aussi décisives qu'il le croit. Si la Russie acquiert des alliés nouveaux, elle en perd d'anciens qui ont toujours eu une grande influence en Orient; puis la politique accepte les faits nécessaires quand le progrès des populations y est intéressé. Ce qui se voit en Bulgarie se produira du reste dans les autres provinces de l'empire ottoman. Tous les chrétiens non grecs de l'empire voudront se soustraire à une suprématie religieuse qui a professé pour eux une si complète indifférence. Déjà la Croatie envoie des missionnaires dans les pays qui l'avoisinent; la Serbie commence à penser que les Bosniaques devraient avoir des écoles et un clergé instruit. Ces événemens ont une conséquence très grave, la lutte est ouverte entre le patriarcat et le gouvernement russe, l'hellénisme et le panslavisme sont aux prises; les chrétiens orthodoxes dans l'empire se divisent en deux classes : ceux que protége la Russie, ceux qui se rallient autour du trône œcuménique et que soutient le royaume de Grèce. Le tsar est accusé de trahison : il est visible maintenant, disent les Hellènes, qu'en protégeant les orthodoxes il n'a jamais songé qu'à ses propres intérêts.

Ce qui est plus important pour nous que les démarches politiques des Bulgares racontées chaque jour par la presse d'Orient, c'est la haine qui divise ces deux parties de la nation des Romains. De chaque côté, l'exaltation est au plus haut point. Cette antipathie des Slaves contre les Grecs leurs maîtres a été l'origine même des prétentions bulgares. Un mémoire publié en 1869 par le jour-

nal d'Agram, la *Narodne novine*, dit naïvement combien elle est profonde; l'auteur soutient cette thèse étrange, que la civilisation ancienne n'est pas l'œuvre des Grecs, qui ont seulement prêté leur langue à d'autres races, et son grand argument, c'est que la notoire et odieuse méchanceté des Grecs prouve mille fois combien ils ont toujours été incapables de pensées élevées et de grandes conceptions. La perversité du Grec, les plaidoyers bulgares y reviennent sans cesse; on sent qu'il y a dans ce peuple une haine accumulée et irrémédiable. Ce sont les mêmes sentimens que nous retrouvons dans un autre ouvrage de propagande imprimé récemment à Odessa. L'auteur, M. Rakovski, professe en histoire des idées toutes particulières. Il veut prouver que les Bulgares ont occupé de toute antiquité la péninsule du Balkan, qu'ils sont plus anciens que les Grecs, que dans toute la Grèce il n'existe pas une dénomination géographique qui ne soit bulgare. Ce livre est une suite de chimères où l'on trouve en constant oubli toutes les lois historiques et les principes les plus élémentaires de philologie, mais à chaque page on y sent aussi une profonde colère contre l'hellénisme; il nous montre combien est grande l'antipathie des Slaves du Balkan contre les Grecs.

Un récent épisode vient de donner à la polémique une nouvelle ardeur. On sait qu'en 1868 les journaux de Serbie et de Russie annoncèrent la découverte en Macédoine de poèmes très anciens qui sont connus aujourd'hui sous le nom de chants du Rhodope, bien que cette dénomination ne soit pas très exacte. Dès que le débat eut pris quelque importance, la *Revue* signala ces nouveautés; elle le fit avec la réserve qu'il convenait de garder, sans se prononcer sur l'authenticité de la découverte. Le seul fait d'accorder quelque attention à ces chants provoqua de vives critiques à Constantinople et en Grèce; l'Allemagne jugea tout d'abord qu'il y avait là quelque mystification, et on répéta la longue suite de toutes les fraudes qui remplissent depuis cinquante années l'histoire de la poésie populaire. Les Anglais presque seuls demandèrent avec nous qu'un slavisant impartial décidât la question. L'enquête a été faite; les premiers résultats en sont dès maintenant connus. Le rapport de M. Auguste Dozon permet de comprendre ce que sont les chants du Rhodope.

Les chants bulgares avaient été recueillis par M. Vercovitch, aidé d'un maître d'école, Yovan Gologanor. M. Dozon voulut voir dès son arrivée en Macédoine ces deux collectionneurs. De ses entretiens avec eux, il résulta pour lui qu'aucune fraude n'était possible; mais la seule preuve tout à fait décisive devait être de trouver les Bulgares Pomaks qui conservent les vieilles légendes, de les prendre au hasard dans leurs montagnes, d'écrire sous leur dictée, de

constater ensuite la présence de ces pesmas dans les manuscrits de M. Vercovitch. C'est ce qui a été fait; on peut donc dire aujourd'hui avec certitude qu'il existe en Macédoine un centre de poésies populaires jusqu'ici inconnues et cependant si abondantes qu'en quelques années il a permis de former un recueil de plus de quatre-vingt-dix mille vers. Ce qui a justifié tout d'abord les défiances qui ont accueilli en Europe les chants du Rhodope, c'est l'enthousiasme passionné avec lequel les Slaves de Serbie parlaient de ces poèmes; ce sont aussi les prétentions qu'ils avaient de trouver dans ces compositions ce qui n'y a jamais été, ce qui ne pouvait pas y être. M. Vercovitch en particulier rencontrait à chaque pas dans ces chants des traditions qu'il croyait venir de l'Inde sans altération; il n'inventait pas les textes, mais il en transformait le sens. Ces poésies n'ont pas le genre d'intérêt que l'auteur de la découverte y attachait; elles en ont un autre qu'il paraît avoir complétement dédaigné : elles peignent une civilisation primitive, elles s'inspirent d'une mythologie slave à bien des égards particulière, elles sont enfin tout ce que nous possédons pour étudier le passé d'une des races les plus nombreuses de la Turquie d'Europe.

Le jour où le royaume de Grèce fut fondé, il sembla que l'Europe dût tout attendre de cette création. Seul en Orient, ce pays avait enfin la liberté que réclamaient en vain tant d'autres populations moins heureuses. Son indépendance était assurée pour toujours, au point que supposer une atteinte, si minime qu'elle fût, portée à l'intégrité de la Grèce, eût paru, alors comme aujourd'hui, une hypothèse impossible. Dans de telles conditions, le nouvel état ne devait avoir qu'une politique, montrer ce que devenaient en Orient les provinces chrétiennes dès qu'elles étaient soustraites à la domination ottomane. Il fallait que l'antithèse fût complète, qu'on vît d'un côté au nord, en Thessalie, en Épire, dans toute la Turquie, la misère, le brigandage, l'injustice, les laideurs qu'entraîne l'esclavage, — de l'autre côté, dans la Grèce du nord, en Attique, dans le Péloponèse, dans les Cyclades, la prospérité, la sûreté de vie, la bonne police, des caractères sérieux et honorables. L'Europe attendait beaucoup. — A des espérances trop enthousiastes ont succédé des reproches qui n'ont pas toujours été très justes, et qui cependant ont nui au progrès de l'hellénisme. La prospérité matérielle de la Grèce ne s'est pas développée comme on le pensait. En 1830, quand la lutte eut enfin cessé, la population du royaume avait sensiblement diminué; on croyait qu'elle s'augmenterait avec rapidité, que les sujets du sultan voudraient chercher dans un pays plus heureux la liberté que la Porte leur refusait; il n'en a pas été ainsi. L'émigration a été nulle de Turquie en Grèce; au contraire des

colons de la Grèce propre sont passés du royaume hellénique en Thessalie et en Épire. La population de la Grèce en 1821, année où commença la guerre de l'indépendance, ne peut être déterminée avec précision; les chiffres proposés par le ministère de l'intérieur d'Athènes, d'après les pièces que laissa au gouvernement du roi Othon la régence du président Capo-d'Istria, sont loin d'être d'accord. Ils varient entre 675,000 habitans et 938,000. Si on admet le chiffre moyen de 800,000, il fallut dix ans à la Grèce affranchie pour que sa population, tombée en 1832, d'après les statistiques officielles, à 752,000 habitans, atteignît de nouveau 800,000 âmes. Dans la période décennale suivante, l'augmentation fut seulement de 149,000 habitans; en 1852, le recensement donnait 1 million d'âmes; en 1862, le bureau de la statistique constatait un accroissement de 94,000 habitans. La Grèce est à peine peuplée; on y compte tout au plus 25 habitans par kilomètre carré, c'est la proportion que présentent en Europe la Russie et la Norvége seules. On objecte en vain que le pays est montagneux. Dans cette contrée déjà tout orientale, les exigences de la vie sont très différentes de celles qu'imposent nos climats. Le paysan, naturellement sobre, vit comme les personnages d'Aristophane, d'herbes et d'olives; il fait par an, sans en souffrir, quatre longs carêmes, durant lesquels il ne mange ni viande, ni œufs, ni laitage. Le confortable nécessaire en Occident lui est inutile. Il ignore ce qu'est une maison bien close; il couche sur le sol battu, dans son manteau; le lit est inconnu dans les campagnes et souvent dans les villes; ce sont ces facilités de la vie qui permettent de comprendre la grande population des états de la Grèce ancienne. Pour qui a vu ce pays, il n'est pas difficile d'admettre que l'Attique de Périclès ait eu 400,000 habitans, que l'île d'Égine, qui compte aujourd'hui 3,000 âmes, ait pu posséder au IVe siècle avant notre ère une population cinquante fois plus nombreuse. La Grèce propre, à la belle époque, comptait au moins de 6 à 7 millions d'habitans.

L'état d'abandon où est aujourd'hui l'agriculture dans le pays explique en grande partie cette population si peu élevée. Les documens publiés par le ministère ne peuvent être soupçonnés d'exagérer la grandeur du mal; ils évaluent à 18 millions de stremmes (1) la totalité de terres cultivables, à 7 millions seulement les terres cultivées, encore ne le sont-elles pour la plupart que tous les trois ans. Ainsi chaque année le sixième du sol productif est labouré et ensemencé. Ici encore c'est à la Russie que la Grèce doit être comparée. Un pays aussi pauvre doit demander en moyenne à l'impor-

(1) Le stremme contient 1,000 piques royales carrées; la pique vaut 75 centimètres.

tation pour 5 ou 6 millions de drachmes de céréales (1). Ce n'est pas la mauvaise qualité de la terre qui force l'habitant à faire ces achats. Si médiocre que soit le système de labourage, le sol en Grèce est aussi productif qu'en France et en Allemagne, mais le paysan n'a nul goût pour le travail pénible. Les propriétés du domaine, qui sont si nombreuses et que l'état abandonne gratuitement aux particuliers et aux villages, restent presque toujours incultes par cette raison qu'elles ne paient l'impôt que sur le produit de la récolte. Cette paresse se reconnaît aussi aux taux élevés des salaires. On aura peine à croire que la journée de l'ouvrier employé aux travaux de la campagne monte en Grèce jusqu'à 3 et 4 francs; ce n'est pas que les bras manquent, mais il faut une forte somme pour engager le Grec à travailler. Dès qu'il n'est pas menacé de rester sans ressource, les bénéfices le touchent peu; il se résigne à ne faire aucune économie, pourvu qu'il ait chaque jour le peu qui lui est indispensable. A ces défauts se joignent l'aversion qu'il ressent pour tout changement des anciennes méthodes et l'envie que porte le fermier au propriétaire. Tout le monde sait en Grèce que le journalier ne veut pas se donner de peine pour augmenter la fortune d'un patron; qu'il l'aidera aussi peu qu'il lui sera possible. On ne cite pas dans le royaume une seule grande entreprise agricole qui ait réussi, bien qu'on ait tenté d'importans essais en Eubée, en Élide et en Achaïe. L'état du reste ne fait rien pour l'agriculture; 6 millions de stremmes de forêts sont livrés aux caprices des habitans, les montagnes se déboisent tous les jours sans que la loi y porte remède. Aucun travail d'utilité publique n'est entrepris. Le coton, le tabac, ont été cultivés par instans avec plus de zèle que les céréales. Ces heureuses périodes ont été temporaires, et bientôt on a vu ces cultures traitées comme toutes les autres. Contre ce penchant à ne rien faire, l'antiquité avait une ressource; elle employait les esclaves. C'est ainsi surtout que nous pouvons expliquer les grands produits que la Grèce tirait autrefois de son sol. Si l'Attique, les îles et l'isthme de Corinthe devaient leurs richesses au commerce, le Péloponèse et la Béotie vivaient de l'agriculture. Les anciens avaient porté cette science à une rare perfection : nous trouvons dans les écrivains les témoignages du soin et de l'habileté qu'ils y mettaient; le sol conserve partout les traces des grands travaux qu'ils avaient exécutés.

L'industrie n'est pas plus florissante que l'agriculture. Ce peuple résout un problème singulier : il tire tout de l'étranger; ses importations montent à 61 millions de drachmes, tandis que les exporta-

(1) La Grèce a pris récemment le franc pour unité en lui conservant le nom de drachme. Dans tous les chiffres que nous citons, la drachme équivaut seulement à 95 centimes.

tions n'atteignent d'ordinaire que 27 ou 28 millions, sur lesquels le raisin de Corinthe, la seule richesse du pays, figure pour près de moitié. La Grèce, qui est couverte d'oliviers, ne vend que pour 250,000 drachmes d'huile; elle en demande pour 500,000 à l'étranger. La dernière statistique publiée par le ministère grec évalue, pour une période de dix années, la supériorité de l'importation sur l'exportation à 250 millions de drachmes. En Russie, en Portugal, en Espagne, en Danemark, en Autriche, la valeur des produits qui entrent dans le pays l'emporte sensiblement sur celle des marchandises vendues à l'étranger. Nulle part la différence ne présente une proportion aussi importante. Ce qui permet au royaume grec de vivre malgré ces conditions défavorables, c'est surtout sa marine marchande. Cette marine compte plus de 5,000 navires évalués à 300,000 tonneaux. Ce chiffre dont les Grecs tirent grand orgueil est insignifiant, si on le compare à celui des nations les plus commerçantes de l'Europe; il permet cependant au pays de rivaliser avec la Russie, avec l'Italie et l'empire ottoman, dont les marines marchandes réunies comptent environ 600,000 tonneaux, de faire dans toute la Méditerranée un commerce important. Ces transports donnent à la Grèce l'argent qu'elle ne tire pas de son sol, ils l'associent à de nombreuses spéculations, surtout sur les blés; ils sont le plus clair de ses revenus. Il faut ajouter à ces bénéfices les sommes peu considérables, il est vrai, mais précieuses pour un état pauvre, que dépensent les étrangers dans le pays. Ainsi se rétablit l'équilibre de la dépense et de la recette dans un royaume qui achète et ne vend pas.

Cet état, qui n'a pas la résolution de s'enrichir, croit que, s'il possédait les montagnes de l'Épire, la plaine de Larisse et les rochers du Pinde, il trouverait dans ces nouvelles acquisitions de merveilleuses ressources. C'est là une étrange illusion. Les Grecs feraient des nouvelles provinces ce qu'ils ont fait du royaume; s'ils ne tirent pas de leur pays ce qu'il peut donner, s'ils en laissent les cinq sixièmes en friche, c'est qu'ils ont d'autres soucis. Ce peuple, facilement affranchi des préoccupations matérielles, qui sont si rudes sous d'autres climats, s'abandonne au plaisir de ne rien faire. Le *farniente* de la Grèce n'est pas l'indolence, l'Hellène est toujours actif; tantôt sur la place où il se promène, tantôt au *bakal* ou cabaret où il ne cherche jamais cette somnolence chère aux tavernes du nord, il parle, il discute, il s'écoute et il écoute les autres. Rien ne lui est doux comme l'oisiveté, pourvu qu'il cause. Il est arrivé à tous les voyageurs en Orient de subir de longues quarantaines où on ne trouve ni distraction ni confortable; le Grec, même habitué à la vie luxueuse, se fait aisément à ces ennuis; il s'étonne de vos plaintes,

car, dit-il, vous avez à qui parler, et vous pouvez vous promener de long en large. Cette activité intellectuelle se tourne naturellement vers la politique; mais ici se produit un phénomène tout particulier : comme en Grèce on ne trouve pas de partis qui aient des programmes différens et que nulle discussion de principe n'est possible, tout le monde sur les questions importantes, sur la liberté des personnes et de la presse, sur le droit de réunion, sur la nécessité de la monarchie, sur l'égalité, étant du même avis, les rivalités individuelles peuvent seules passionner les esprits. Le royaume a trois chefs politiques qui se succèdent sans cesse à la présidence du conseil. Chacun d'eux s'est fait dans la chambre une nombreuse clientèle. Les forces sont divisées de telle sorte qu'une coalition des deux premiers ministres tombés peut toujours renverser celui qui vient de parvenir au pouvoir. Il arrive même parfois que la formation d'un gouvernement est impossible; ce jeu des partis peut amener, comme on l'a vu récemment, six ministères en sept jours. Il est difficile que ces rivalités personnelles ne compromettent pas les caractères; dans ces intrigues quotidiennes, la dignité de chacun est sans cesse en péril. Tout nouveau ministre doit des places à ses cliens : de là une instabilité de l'administration qui entrave tout progrès. Il est rare qu'un fonctionnaire reste longtemps en charge; l'employé grec sait très bien que la fortune est inconstante; il passe sa vie à quitter les fonctions publiques et à les reprendre. En 1867, j'arrivais avec un de mes amis dans une petite ville du nord de l'Eubée. Nous avions pour compagnon de voyage un brave homme, grave, poli, résigné à tous les ennuis de la route. C'était un sous-préfet nouvellement nommé : il avait laissé sa famille à Athènes; son bagage se composait d'un petit sac où il portait un habit noir, une cravate blanche et un code. Il déballa ces objets dans la cabane qui lui servait d'hôtel. Six semaines plus tard, nous le rencontrions à l'autre extrémité du royaume, à Santorin. Dans ce court intervalle, il était rentré dans la vie privée : il venait d'obtenir un nouveau poste. Il nous raconta qu'il avait promené la même valise dans quarante-deux sous-préfectures. Quant à sa femme et à ses enfans, il les voyait quand il était destitué.

Il est impossible qu'au milieu de ces rivalités personnelles il s'établisse une tradition administrative quelque peu sérieuse. On paie les impôts ou on ne les paie pas, et il est toujours permis d'espérer quelque heureuse combinaison qui débarrasse de tout souci le débiteur du trésor. Ce qui ajoute au mal, c'est que le système des fermes a survécu à la domination ottomane, système d'autant plus dangereux que la nation se fait une idée moins rigoureuse des droits de l'état. Les budgets se soldent chaque année en déficit;

les sommes dues et non payées atteignent des chiffres considérables. En 1858, pour prendre un exemple donné par M. Spiliotakis dans un rapport officiel, sur 3,370,000 drachmes que devait produire la taxe foncière, le trésor ne toucha que 2,350,000 drachmes. Le budget était cette année de 17 millions, les sommes non payées montèrent à 4 millions 1/2, c'est-à-dire au quart de l'impôt, bien qu'en Grèce les taxes soient très modérées. Le même fait s'est reproduit tous les ans; ces créances ne seront jamais recouvrées par l'état. C'est la mauvaise administration qui fait que le brigandage n'a jamais disparu de la Grèce; un pays sans route, où aucune autorité n'a un pouvoir durable, où les partis politiques veulent déconsidérer le ministère établi en montrant qu'il n'assure pas la sécurité publique, doit avoir des klephtes.

Les Grecs riches de Turquie, ceux de Trieste et de Marseille s'expriment avec sévérité sur le royaume. Leurs journaux témoignent souvent d'un singulier dédain pour les ministres helléniques. Très peu de ces commerçans qui ont fait une grande fortune viennent se fixer en Grèce. Ce pays leur paraît livré à une administration déplorable; mais les sentimens qu'ils éprouvent pour les hommes politiques d'Athènes ne diminuent en rien leur foi en l'hellénisme. La race est supérieure à ces fautes partielles; l'habitude s'est même établie de séparer les destinées de la nation de celles de la Grèce propre, ou plutôt des aventures gouvernementales qui passionnent les sujets du roi des Hellènes. La première et la plus grave conséquence de cette manière de faire est de maintenir la fortune des Grecs en dehors de l'Hellade. Les beaux présens que font les colonies à la capitale ne peuvent enrichir le pays. Il ne se forme pas une classe qui ait intérêt à un ordre stable, qui par son influence puisse arrêter ces changemens quotidiens de toute l'administration, qui porte dans les affaires publiques les qualités mêmes qui lui ont permis d'acquérir la fortune. Ce serait le meilleur des élémens de prospérité pour ce pays que la présence au pouvoir de gens qui aient fait leurs preuves dans la gestion de leurs propres affaires. Un banquier, un commerçant, un industriel, seraient des hommes politiques excellens, d'un sens sûr et d'un esprit pratique. On répond qu'il est impossible de s'enrichir en Grèce, que la fortune est à Constantinople et dans les grandes villes. Il est tout d'abord assez difficile de supposer qu'on ne puisse créer dans le royaume aucune industrie, qu'il soit impossible d'y cultiver la terre; puis, si le lien n'était pas brisé entre la Grèce administrative et les colonies, pourquoi ne verrait-on pas les commerçans de Marseille et de Trieste accepter une part dans le gouvernement? Pourquoi la Grèce resterait-elle le seul pays de l'Europe où ils ne mettent ja-

mais les pieds? Ils pourraient faire fortune à l'étranger et cependant garder avec la mère-patrie des rapports étroits et journaliers, mais ils se détachent de tout intérêt aux crises politiques du pays et l'abandonnent à lui-même. Nous voyons ici par un exemple évident que le goût de la liberté, l'activité publique, une instruction primaire très générale, ne suffisent point pour assurer à une nation un progrès rapide. Les états les plus libres, les plus heureux, sont non pas ceux où on parle sans cesse de politique, mais ceux où le travail est continuel. Seul il développe le vrai sentiment de l'indépendance, ce sentiment qui ne devient profond et sérieux que s'il est justifié par l'estime raisonnable que chaque citoyen a de lui-même. Les luttes politiques sont l'accident et non le principal; l'important, c'est le progrès public, le progrès de la richesse, de l'influence extérieure, de l'éducation, c'est la naturelle subordination des mérites qui porte au pouvoir un petit nombre d'hommes pour le plus grand bien de ceux qui semblent être les victimes de cette inégalité.

Les étrangers jugent souvent le royaume de Grèce comme le font les colonies helléniques de la Méditerranée. Ceux qui sont venus se fixer dans le pays, sauf quand ils se bornaient à un commerce d'entrepôt, toujours peu considérable, n'y ont jamais fait fortune. Ce sont donc non pas seulement les capitaux d'Alexandrie et de Trieste qui s'éloignent de la Grèce, mais ceux de toute l'Europe. Mieux vaut rester pauvre que de s'enrichir en faisant la fortune de l'étranger, dit un proverbe grec. On ne citerait pas un seul établissement européen qui ait prospéré dans le royaume. On voit ce qui arrive aujourd'hui à la compagnie du Laurium et avec quelle rigueur les Grecs veulent qu'elle disparaisse. Il est bien inutile de discuter longuement sur cette affaire; elle est d'une simplicité parfaite. Une société s'est formée pour exploiter les scories laissées par les anciens dans les pays classiques; elle a commencé en Occident, et dans toutes ses entreprises elle a d'abord fait des contrats réguliers, puis elle n'a plus songé qu'à perfectionner ses machines. En arrivant en Attique, elle a voulu faire de même; elle a demandé qu'on lui proposât des conditions qu'elle discuterait. Les deux parties devaient préciser leurs propositions pour qu'on arrêtât un contrat définitif et qu'on n'y revînt plus. Le gouvernement hellénique se montra très conciliant. Aujourd'hui les Grecs voient qu'ils avaient chez eux un trésor : que cette richesse profite à des Italiens ou à des Français, ils répètent que ce vol est odieux. Les mines du Laurium sont devenues le rêve de tous les Hellènes. Ils imaginent en songe le royaume régénéré par cette heureuse fortune. Il n'est pas d'homme politique qui ose prendre sur lui l'odieuse responsabilité de transiger avec la compagnie, de dépouiller ses compa-

triotes. La discussion dure depuis des années; en Grèce, la cause la plus douteuse peut être défendue, les ressources de subtilités sont infinies; ce peuple n'a même aucun tribunal qui soit sûr de garder toute sa raison dans une affaire, si simple qu'elle soit. La France et l'Italie font la proposition la plus naturelle; elles demandent que le débat soit remis à une cour arbitrale. La Grèce répond non, et le prend de très haut parce que, dit-elle, on soupçonne sa bonne foi. Telle est cette déplorable aventure. Il n'est pas une heureuse entreprise faite en Grèce par d'imprudens étrangers qui ne puisse avoir les destinées de l'affaire du Laurium. Le pays ne se doute pas que par cette légèreté de conduite il se fait plus de tort à lui-même qu'à toutes les compagnies européennes qu'il pourrait expulser.

Ce qui nuit le plus à la race grecque en Europe, et par suite à l'hellénisme, c'est la difficulté qu'ont les étrangers à bien comprendre le caractère de ce peuple, l'importance trop grande qu'ils attachent à des défauts qui sont compensés par de rares qualités. On parle beaucoup de la difficulté des relations d'affaires en Grèce, de l'incertitude de la justice, de ses lenteurs; on prononce même le mot de mauvaise foi, on ajoute que la vanité de cette race est insupportable, qu'il est impossible de rester avec elle en bonnes relations. Les défauts dont se plaint l'étranger, les Grecs les ont dans leurs rapports avec leurs compatriotes; il faut s'habituer à leur caractère sans espérer qu'il se modifie jamais beaucoup, sans croire qu'il soit difficile pour l'Européen de l'accepter tel qu'il est, et dès lors de vivre en Grèce aussi commodément qu'en tout autre pays du monde.

Le peuple grec diffère beaucoup des Occidentaux; les fortes émotions lui sont inconnues, rien ne le pénètre. Il prend le malheur avec une indifférence qui nous étonne; d'horribles catastrophes semblent devoir l'accabler, il les ressent à peine; ému un instant, il reprend aussitôt ses habitudes de tous les jours. Les races qui ont une vie intérieure profonde n'admettent pas les consolations faciles; elles se raidissent, elles se révoltent, elles protestent au nom de la personnalité frappée. Dans ce pays, l'âme est trop heureuse pour connaître ces afflictions. L'antiquité avait créé le destin, les Orientaux se soumettent à la fatalité. Le Grec ruiné prend son parti le jour même et recommence sa fortune sur de nouveaux frais. S'il est atteint dans ses affections, il dit que telle est la loi de la nature. Rien n'est plus contraire à cette forme d'esprit que la longue réflexion sur le malheur. On se trompe bien d'ordinaire quand on suppose l'Hellène agité par des passions violentes. Tous les voyageurs savent combien une fête est tranquille en ce pays. Les jeunes

filles et les jeunes gens dansent en silence, lentement, au son d'une musique très douce qui marque les pas d'une sorte de marche cadencée. L'homme le moins cultivé lui-même sort rarement du calme le plus complet. Il n'a pas de goût pour les boissons fortes; un Grec est rarement ivre : s'il entre au cabaret, il demande des sucreries, de l'anisette ou un verre de belle eau fraîche.

Les haines chez lui ne sont jamais durables, à moins que l'amour-propre ne s'y trouve engagé. Des chefs de partis qui se sont condamnés à mort mutuellement, condamnations qui sont presque toujours sans effet, quelques semaines plus tard se serrent la main avec de chaudes protestations d'amitié, moins par politique que par oubli. Il n'y a point d'antipathies persistantes dans la Grèce moderne, il en était de même quand Platon dînait chez Aristophane. La facilité de la critique inspire les accusations les plus graves à la presse d'Athènes. Ceux qui se permettent des propos parfois odieux n'en voient pas la portée; ces injures sont prises, comme elles sont dites, avec une grande indifférence. Par contre les affections fortes ne peuvent être dans les habitudes de ce peuple; la femme ne saurait être associée à des préoccupations qui n'existent pas, consoler des peines qui seraient imaginaires. Tout au plus peut-elle prendre intérêt aux combinaisons et aux intrigues politiques. Elle est le plus souvent une ménagère, une bonne mère de famille; quand elle se trouve mêlée à des aventures romanesques, elle y joue le rôle d'un enfant auquel l'homme demande une distraction, ou elle cède à la manie d'imiter les mœurs européennes, qu'elle comprend mal. En Grèce, les hommes ont toujours vécu d'un côté, les femmes de l'autre. Ce n'est ni aux caractères des lois antiques, ni aux Turcs, ni à l'éducation qu'on donne aujourd'hui aux jeunes filles, qu'il faut attribuer cet usage constant. Le christianisme et l'imitation des modes européennes n'y ont rien changé. L'homme de ce pays n'a pas besoin de cette communauté, de cette vie à deux que l'Occident a exaltée, et qui a créé chez nous depuis le moyen âge toute une poésie inconnue à l'antiquité. L'Orient hellénique n'a jamais compris ce mot des barbares germains rapporté par Tacite : il y a quelque chose de divin dans la femme. On voit cette absence de sentiment profond dans la religion. Les hommes en Grèce sont plus religieux que les femmes, du moins plus exacts aux offices. La religion n'a rien d'intérieur; ce pays ne connaît pas les livres de piété, toutes ces littératures de l'Occident dont vivent les âmes pieuses; la confession n'est qu'une formule, la direction des consciences ne saurait exister. Ce peu d'aptitude des femmes grecques aux émotions religieuses a frappé toutes les personnes européennes chargées d'élever des jeunes filles hellènes.

Les soins de l'éducation la plus scrupuleuse ne changent pas ces dispositions : comme s'il y avait entre des caractères dissemblables une impossibilité de se comprendre, une différence de langue que nul effort ne peut faire disparaître. On voit facilement que les remords doivent être inconnus à un pareil état d'esprit ; ils supposeraient une grande force d'impression et une longue continuité de souvenirs. Par la même raison, une maladie comme le suicide ne doit se produire chez ce peuple que par exception ; on en cite à peine quelques exemples depuis que le royaume a des statistiques. Il est naturel que le Grec oublie les torts qu'il a eus à votre égard; le propre des hommes d'Occident est au contraire de se souvenir. Nous estimons aussi une certaine suite dans la manière de se conduire, le respect de ce que nous avons dit, le sérieux enfin. Le Grec manque vingt fois par jour à ces devoirs que nous mettons si haut et qui font pour nous l'honnête homme. Rien ne choque davantage l'Occidental, rien ne choque moins l'Hellène. On est peu au fait de l'esprit des Grecs quand on croit que les mots ont pour eux le sens qu'ils ont pour nous, leurs compatriotes ne s'y trompent pas; c'est une langue qu'il faut apprendre, et alors nulle méprise ne reste possible. Ce qui domine chez ce peuple, c'est l'intelligence; on voit bien par cet exemple ce qu'est la vie intellectuelle quand elle ne comporte pas de fortes passions. La passion arrête l'esprit sur un sujet de réflexions, lui impose des travaux difficiles, le rend solide et sérieux; l'intelligence livrée à elle-même, quand elle ne s'élève pas à une haute conception scientifique, est sans cesse exposée à tout prendre comme un jeu.

Ce qui charme surtout le Grec, c'est la dialectique, ce sont les combinaisons d'idées, les raisonnemens qui s'enchaînent, sans qu'il ait souvent nul souci du fond. Le Grec trouve un charme infini à la parole, il ne recherche d'ordinaire ni la déclamation, ni les effets passionnés; il préfère le discours tempéré où les nuances les plus subtiles et qui s'adressent à l'intelligence plutôt qu'au sentiment sont variées avec art. Comme il a l'instinct de l'harmonie et de la cadence, il donne à ces exercices une forme très soignée, il en fait une musique d'un genre très doux où il trouve des émotions inconnues dans nos pays. Parler pour ne rien dire est une de ses habitudes, sans qu'on puisse lui reprocher de manquer de finesse, de distinction même, dans ce plaisir qui le ravit. Nous comprenons très mal tout d'abord ces longs entretiens où les interlocuteurs se donnent gravement la réplique. Avec le temps, nous voyons qu'il y a là une faculté particulière qui suppose un esprit très délié, et qui explique bien des passages des auteurs anciens où nous cherchons aujourd'hui plus de sens que l'auteur ne voulait en mettre. On s'é-

tonne des développemens subtils qui se trouvent dans les tragiques ou chez les philosophes, même chez les plus illustres; ce sont des concessions au goût national. Sophocle et Platon eux-mêmes ne devaient pas toujours en être choqués.

Il est curieux que la grammaire ait été de tout temps une étude favorite pour les Grecs; ils l'étudient de nos jours avec soin. Ils n'ont pas trouvé les lois savantes que la philologie moderne a établies; ils ont cependant été très loin dans l'analyse du langage, de la syntaxe et aussi du raisonnement par déduction. Les connaissances de cet ordre leur sont utiles pour les discours auxquels ils se plaisent, elles leur fournissent le sujet de nombreux développemens, ce peuple a toujours été un maître de dialectique ; par contre les études d'observation, les sciences inductives, si on excepte Hippocrate et Aristote, ne l'ont pas séduit. Une race qui a deux mille ans de culture intellectuelle et qui n'a jamais connu la torpeur de l'esprit n'a pu trouver ces procédés si simples qui, connus chez nous dès que la pensée sortit de l'incertitude du moyen âge, restent une des marques les plus importantes du génie propre à l'Occident, peut-être même le signe principal qui marque la distinction des temps modernes et des temps anciens.

L'un des esprits les plus élevés que possède la Grèce moderne, M. Paparigopoulos, s'arrêtant au milieu de la grande œuvre nationale qu'il consacre à l'histoire de l'hellénisme pour considérer le caractère de la race, dit qu'un des malheurs du génie grec est d'avoir toujours mis dans son estime le mérite intellectuel au-dessus du mérite moral. Photius et Thémistocle sont des exemples qu'il cite naturellement. Il cherche ainsi à pallier un des défauts que l'on reproche le plus à cette nation. Il est certain que le principe moral paraît ne pas s'imposer avec une rigueur stoïque à la conscience du Grec; ce peuple cependant est bon, la générosité lui est familière, il est capable de magnifiques dévoûmens. Les actes de brigandage ne doivent pas nous tromper, il est doux et humain, il ignore la méchanceté longuement suivie, la cruauté froide : peu d'idées élevées le trouvent insensible; mais il en est naturellement pour lui du principe moral comme de l'affection et de la haine, l'idée du devoir ne saurait être établie chez l'Hellène sur des bases inébranlables. Toutes ces erreurs, toutes ces légèretés de conduite, ne supposent jamais une déloyauté voulue. Le Grec joue avec les idées morales comme avec les syllogismes; il se plaît dans ces subtilités de conscience où il perd la vue nette du bien. Cette sophistique ne l'aveugle jamais sans retour, à moins qu'elle ne soit au service de rares sentimens qui exercent sur lui un empire absolu.

Le Grec éprouve fortement deux passions; il a un singulier

amour-propre, il aime avec une force incomparable sa nation et sa gloire. Ce sont là deux sentimens qui s'expliquent sans peine chez une race dont la vie est surtout intellectuelle. Le Grec ne comprend guère que sa forme d'esprit; il n'arrive pas à une idée nette de celle des autres peuples, il ne peut se comparer à ses voisins. Cette race, qui se plie sans peine en apparence aux habitudes des étrangers, reste toujours elle-même : on ne citerait pas un pays qui ait subi tant de dominations successives sans en être modifié; il a parlé français au XIIIe siècle, italien au XVe, turc au XVIe, il a vécu avec ses maîtres et s'est fait à leurs usages, il n'a perdu aucun de ses caractères propres. L'homme de cette race a le don des travestissemens, il accepte le costume que demandent les circonstances, mais il le quitte comme il le prend. Rien donc ne peut atteindre l'estime qu'il a de lui-même; le sentiment seul des mérites propres aux étrangers lui permettrait de se comparer à eux, de voir ce qui lui manque. Cette incapacité de se transformer a gardé la nation grecque contre tous les périls auxquels elle a été exposée. Elle est à bien des égards ce qu'elle était autrefois; si loin qu'elle remonte dans le passé, elle voit la gloire de ses ancêtres. Si elle regarde autour d'elle, elle se trouve des qualités d'esprit que n'ont eues ni ses maîtres, ni ses ennemis, ni ses alliés, et, comme elle ne met rien au-dessus de ces qualités, elle arrive à une estime d'elle-même et à un patriotisme passionnés. Toute tyrannie qui pèse sur elle lui paraît l'oppression de l'intelligence par la force. Elle joint à ce sentiment une activité d'esprit qui ne connaît pas de repos et qui a pour conséquence naturelle un impérieux besoin d'indépendance. Ainsi aucune conquête ne la transforme; victorieuse ou vaincue, elle est toujours la race grecque.

On comprend dès lors ce qu'est l'hellénisme; c'est une force que rien ne saurait détruire, qui ne disparaîtra qu'avec le dernier des Grecs. Il aspire au complet affranchissement, il l'espérera toujours; mais il le demandera sans beaucoup d'intelligence des conditions de la politique moderne. Il n'aura de diplomatie qu'à courte vue, de plan mûri que par instans; il ne préparera rien pour un avenir éloigné, le résultat immédiat sera toujours sa plus vive préoccupation. En Turquie, tout en restant patriote, il fera à ses maîtres des concessions qui nous paraissent étranges. On le verra les servir, les flatter, s'allier à eux contre d'autres communautés chrétiennes. Cependant tous les employés grecs qui servent la Porte sont dévoués aux idées de leur nation, ils distinguent le gouvernement d'Athènes de la cause hellénique; mais ils distinguent bien davantage l'hellénisme de ce qui n'est pas lui, et ils ne mettent rien au-dessus. Ils se font tous cette illusion sincère de croire qu'ils servent la cause

nationale. Dans le royaume de Grèce, le peuple se refuse à voir que le moyen le plus sûr de justifier de grandes ambitions et d'en assurer le succès serait d'imposer à l'Europe une estime profonde pour un gouvernement régulier et prospère. Toute la politique extérieure des cabinets sans nombre qui se succèdent à Athènes consiste tantôt à témoigner d'une rigueur vaniteuse à l'égard des puissances étrangères, bien qu'à la longue le mauvais droit qui n'est pas soutenu par la force ait peu de chances de succès, tantôt à témoigner pour ces mêmes puissances d'une condescendance qui ne garde pas de mesure. De temps en temps, un manifeste annonce à l'Europe que les raïas se soulèvent, et lui rappelle tous ses torts envers la Grèce; aussitôt l'enthousiasme, la crédulité trop facile de la presse athénienne, nous apprennent chaque jour des événemens dont le lendemain démontre la fausseté. Tous les défauts des Grecs paraissent alors avec éclat, et nous prenons gravement en flagrant délit de mensonges une nation qui croit elle-même tout ce qu'elle invente. Nous relevons le peu de convenance de ses notes diplomatiques, la forme naïve de ses raisonnemens, l'injustice de ses appréciations; nous acceptons le rôle facile d'accusateurs, et les adversaires les plus injustes de la Grèce ne sont pas sans se faire écouter.

Quand l'histoire rencontre une race qui a traversé sans mourir les catastrophes les plus graves, qui a résisté à toutes les atteintes, qui conserve, après tant de siècles d'esclavages divers, sa langue, aussi vieille qu'Homère, des mœurs et une forme d'esprit que nous retrouvons dans le plus lointain passé, et d'éternelles espérances, le sentiment de respect que nous éprouvons ne doit rien à un enthousiasme facile; il est justifié par le spectacle si différent que nous offre la vie des autres nations. Le premier mérite des Grecs est de n'avoir pas péri. Comme Israël a vécu parce qu'il possédait au plus haut point l'absolue confiance dans la dignité de ses sentimens religieux, les Grecs ont dû de ne pas mourir à l'estime qu'ils avaient pour leurs qualités intellectuelles, à leur passion de l'indépendance. Semblables au peuple de Dieu en ce sens, qu'ils ont été comme lui les maîtres de notre éducation, ils en diffèrent en cela, qu'ils sont plus nombreux et qu'ils ont toujours poursuivi des projets de politique terrestre. Ils attendent non pas le Messie, mais la liberté de toute leur race. Ils l'attendent depuis près de dix-huit siècles, et on voit déjà que tout n'est pas chimère dans ces espérances. Ils savent bien, même quand ils se plaignent de l'Occident, que, vivant des œuvres de leur passé, nous avons fait avec eux un traité d'amitié qui a pour garant de notre part une reconnaissance déjà vieille, ils savent aussi qu'enthousiastes comme ils le sont des

choses de l'esprit et du progrès, quelles que soient leurs fautes, ils auront toujours des défenseurs passionnés parmi nous, qu'à l'heure même où nous nous montrons les plus sévères pour eux, nous sommes prêts encore à répondre à leurs vœux les plus ardens, à les réaliser au moins en partie. Comme la disparition des Grecs ne saurait être une hypothèse admissible, que le progrès est en Orient comme partout une nécessité, notre affection ne nous trompe pas.

L'hellénisme est compromis au nord par le réveil des Slaves, par les défauts de l'église orthodoxe, il a cependant fait depuis cinquante ans de grands progrès; il a été reconnu par l'Europe, qui l'a reçu dans ses conseils en lui donnant un représentant légal, le royaume de Grèce. Il a transporté chez lui l'éducation et les méthodes de l'Occident avec plus d'enthousiasme, il est vrai, que de succès, mais non sans une vue nette que là était pour lui un principe de salut. Il abuse de l'activité politique, mais il s'est donné une des constitutions les plus libérales qui soient en Europe. Il n'est ni à croire ni à souhaiter qu'il prenne jamais tout à fait l'esprit de l'Occident. La force de gouverner de nombreuses nations d'autre race, pour le bien de ces nations mêmes, lui manquera peut-être toujours; en poursuivant la *grande idée*, il atteindra des résultats plus modestes et encore heureux. Il a dû beaucoup, lors de la guerre de l'indépendance, à un peuple qui lui est à tous égards inférieur, à ces Albanais qui ont fourni de si braves soldats à la révolution; les Épirotes, mélange de Grecs et d'Albanais, ont un esprit moins prompt que les Hellènes purs, leurs défauts mêmes seraient utiles à la Grèce. Les Hellènes des riches colonies, s'ils prenaient part au gouvernement du royaume, lui prêteraient le secours de leur expérience, de leur talent, de leur esprit de suite, de leur connaissance pratique des affaires; ce sont là les souhaits les plus ardens que doive former l'hellénisme. Des mille moyens que les politiques d'Athènes imaginent pour les réaliser, le plus simple, celui qui ne demande l'aide de personne, serait de donner enfin à la monarchie une administration sérieuse, de développer la richesse publique, d'assurer ainsi aux Grecs un principe d'influence qui leur a toujours manqué, de créer en même temps dans ce pays un parti qui s'opposât de toutes ses forces à ces changemens perpétuels où ce peuple s'épuise, où l'esprit de la nation compromet ses plus sérieuses qualités.

ALBERT DUMONT.

REVUE DRAMATIQUE

THÉATRE-FRANÇAIS.

HÉLÈNE, drame en trois actes, en vers, de M. Édouard Pailleron.

Ce n'est pas le talent qui manque à la plupart de nos jeunes écrivains dramatiques; il leur manque une direction et un but. A voir les œuvres représentées sur nos principales scènes depuis dix-huit mois, il semble en vérité que rien d'extraordinaire ne se soit passé dans le monde. La France envahie par les Allemands, Paris déshonoré par des scélérats de tous les pays, ici des désastres sans exemple, là des forfaits sans nom, en même temps, Dieu merci! les plus généreux élans du patriotisme, les sentimens les plus nobles et les plus mâles vertus, voilà notre histoire d'hier. D'où vient que le théâtre n'en a conservé aucune trace? d'où vient qu'il n'a su y voir aucun avertissement? Sans doute, c'est le privilége du théâtre de créer un monde idéal qui nous fait oublier les choses vulgaires ou sinistres de la vie quotidienne. Les émotions désintéressées nous y reposent des émotions directes. Bien mal inspiré serait l'auteur qui, voulant faire concurrence à la réalité, nous rappellerait sur la scène nos amertumes d'aujourd'hui ou nos préoccupations de demain. Ce n'est pas là ce qu'il faut demander à la littérature dramatique; au contraire nous répétons plus volontiers que jamais le vers du poète : la vie est triste, l'art est serein. Prenez garde toutefois; sans faire concurrence aux événemens de la vie publique, le poète doit en ressentir l'impression, et, provoqué en quelque sorte, rendre le coup qu'il a reçu. La sérénité de l'art n'est pas une sérénité d'indifférence, c'est une sérénité virile qui nous console dans nos afflictions et nous relève dans nos défaillances. A quel moment de sa carrière Schiller a-t-il écrit le plus austère et le plus énergique de ses drames? Au moment où il avait sous les yeux le spectacle le plus décourageant. Tout se décomposait en Alle-

magne : il n'y avait plus ni hommes ni institutions, la corruption universelle annonçait la catastrophe inévitable; en un mot, on était à la veille d'Iéna et d'Auerstaedt. C'est dans ce profond abaissement moral de sa patrie que Schiller composa *Guillaume Tell*. Voilà un de ces grands contre-coups dont je parlais tout à l'heure, une de ces répliques viriles que le génie provoqué adresse aux hommes de son temps.

Pourquoi l'art aujourd'hui, particulièrement l'art dramatique, semble-t-il étranger dans notre France aux commotions que nous avons subies, aux craintes ou aux espérances qui nous agitent? Est-ce indifférence de la part des écrivains qui travaillent pour le théâtre? Il est impossible de le penser. Est-ce légèreté de cœur, timidité d'esprit? Je ne le crois pas davantage. Plus j'examine les aspects divers du problème, plus je m'assure que c'est la direction qui fait défaut. Et quelle direction? La première de toutes, celle de l'opinion publique. Quand le public, après tant de leçons terribles, continue d'accueillir avec la même faveur, avec la même curiosité banale, des pièces consacrées à des situations malsaines, à des dissertations écœurantes, à des thèses insupportables, les jeunes écrivains s'habituent à regarder ces sujets comme le véritable domaine du théâtre; ils y courent, ils s'y jettent, ils n'en peuvent plus sortir. Ce serait au parterre à leur dire énergiquement : « *Claudite jam rivos, pueri*. Assez! assez! la cause est entendue. Il y a d'autres tableaux à nous mettre sous les yeux. Nous ne sommes plus le même peuple; nous avons besoin d'une nourriture plus forte, ayant à guérir tant de blessures et à traverser tant d'épreuves. » Mais non, le public n'y songe pas; le théâtre n'est à ses yeux qu'un simple amusement; soit qu'il estime trop peu cette forme de l'art pour lui demander compte du mal qu'elle fait et du bien qu'elle ne fait pas, soit qu'il s'abandonne, ici comme ailleurs, à cette apathie funeste dont le résultat est l'abstention, c'est-à-dire une sorte de suicide moral, le public a renoncé à son caractère de juge. Il va où on le mène, et, comme il ne sait rien exiger, il n'y a pas de raison pour que cette routine ait une fin. Il a pourtant ses velléités, ce public trop endormi, mais velléités indirectes et par conséquent un peu molles. En de certaines reprises de l'ancien répertoire, quand il accueille avec enthousiasme les œuvres du grand art, quand il est tout heureux de retrouver dans *Andromaque* une si vigoureuse étude de la passion, quand il applaudit Rodrigue et Chimène toujours jeunes après tant d'années, il montre bien que les petites questions et les petits personnages du drame domestique ne lui font pas oublier la grande humanité. C'est un bon signe assurément que cette admiration rétrospective; on voudrait voir s'y joindre des exigences plus décisives à l'adresse de l'art contemporain. En littérature comme en politique, il faut croire à ses principes et ne pas se désintéresser du succès. Tant que l'opinion, par le plus légitime des *veto*, n'aura pas repris efficacement la direction générale du théâtre, on verra reparaître des sujets qui

semblent assurés de plaire et qui ne sont acceptés des spectateurs que par lassitude et indifférence. Il y a là une équivoque dont il est temps de sortir. Le public trompe les écrivains en laissant vivre ce qui doit disparaître, et les écrivains à leur tour, en énervant le public, retardent la venue d'un art meilleur. Ajoutez à cela qu'on écrit aujourd'hui des drames en vue de tel et tel acteur. Depuis bien des années déjà, M. Delaunay, avec son jeu toujours si jeune, sa diction sympathique et vibrante, Mlle Favart avec ses élans de passion et sa grâce douloureuse, ont fait entendre au Théâtre-Français de merveilleux duos, des duos qui ont ému les cœurs et charmé les oreilles. Rien de mieux, pourvu qu'on ne s'accoutume pas à croire que le talent des interprètes doit régler les conditions de la poésie dramatique. Bien au contraire c'est à la poésie dramatique de gouverner ce talent, de le susciter et de l'assouplir par la variété des inspirations qu'elle lui confie. L'art tournerait longtemps dans le même cercle, si le poète, en combinant son œuvre, se condamnait toujours à l'écrire pour ce ténor ou pour ce contralto. Ce n'est pas ainsi que naissent les chefs-d'œuvre, ce n'est pas ainsi non plus que se développent et grandissent les sérieux interprètes de l'art théâtral.

La persistance des sujets scabreux offre donc, sans parler même des convenances morales, les inconvéniens littéraires les plus graves; elle entraîne encore des conséquences d'un autre ordre, conséquences très funestes au point de vue du patriotisme, et dont les écrivains auraient doublement tort de ne pas se préoccuper aujourd'hui. Savez-vous ce que les étrangers pensent de ce théâtre perpétuellement inféodé à des histoires de séduction et d'adultère? Ils croient que c'est la fidèle image de la société française au XIXe siècle. Nos ennemis surtout affectaient de le croire avant 1870, bien que les pièces les plus hardies de ce genre, celles de M. Alexandre Dumas fils par exemple, fussent contre-balancées par des œuvres d'une tout autre inspiration, comme les comédies de MM. Jules Sandeau, Émile Augier, Octave Feuillet; ils s'attachaient aux inventions malsaines, aux peintures des sociétés interlopes, et soutenaient que ces courtisanes, ces femmes adultères, anges déchus ou créatures dégradées, enfin tous ces êtres qui se jouent du mariage et de la famille, représentaient exactement les mœurs de nos grandes villes. Tel peuple, tel théâtre; c'est un principe que l'ardent critique Louis Bœrne a développé avec force, il y a une cinquantaine d'années, dans ses *Feuilles dramaturgiques*. Il appliquait cette sentence aux Allemands de la restauration pour les réveiller de cet engourdissement littéraire et moral qui avait succédé à leurs élans de 1813; au contraire la France de ce temps-là, cette France si vive, si prompte à se relever, si passionnée pour les libertés parlementaires, cette France où s'épanouissait le siècle nouveau excitait ses sympathies cordiales. Tel peuple, tel théâtre, *wie ein Volk, so seine Schauspiele*, ces mots, que Louis Bœrne commentait à la honte de l'Allemagne et à l'honneur de la France, avec quelle

joie injurieuse les critiques allemands les ont retournés contre nous depuis une quinzaine d'années! On nous signalait comme une nation dégénérée et à jamais perdue; d'un peuple où la famille n'est plus rien, disaient-ils, l'Allemagne aura facilement raison. Et sur la foi de quelles enquêtes tenaient-ils ce langage? Sur la foi de nos drames et de nos romans. Ne croyez pas que ce fussent seulement des remarques littéraires et morales échappées à quelques critiques, des avertissemens plus ou moins honnêtes, des boutades plus ou moins impertinentes, comme ces paroles de hasard qui éclatent et se perdent dans le mouvement de la polémique; c'était devenu l'opinion consacrée, c'était le lieu-commun universel. J'ai entendu un de nos plus illustres savans raconter une conversation qu'il avait eue à Paris en 1867 avec un des plus grands souverains de l'Europe. « Oui, tout cela est merveilleux, disait le monarque au sujet de l'exposition universelle, vous avez une industrie savante et habile, vous avez l'art, l'esprit, le goût, et quel pays! que d'élémens de richesses! Mais vous n'avez pas de mœurs, vous n'avez pas le respect du mariage, vous ne pouvez avoir le culte de la famille, vos enfans ne sont pas à vous. Oh! ne vous récriez point: vos drames et vos romans sont là. Nous savons quels sujets sont traités sur vos théâtres, et avec quelle complaisance on s'y attache. » Celui à qui étaient confiées ces observations si pénibles pour notre honneur n'est pas seulement un maître de la science, c'est une âme élevée, un penseur chrétien; il reconnut que la société française n'était pas exempte de grandes misères, il affirma pourtant qu'elle offrait aussi de nombreux exemples de vertu, d'honnêteté, de fidélité aux lois éternelles, surtout il invita le prince à ne pas prendre pour documens authentiques des ouvrages qui nous calomnient.

Il est temps que les écrivains d'imagination se montrent moins indifférens à ce qu'on pense de nous chez nos voisins. On s'occupe aujourd'hui, et avec juste raison, d'imprimer un vigoureux élan à l'étude des langues étrangères; si nous obtenons sur ce point les succès qui nous sont promis, ce ne sera pas seulement telle ou telle branche de notre activité qui profitera de cette réforme, notre caractère même y gagnera. Nous nous corrigerons de certains défauts qui nous causent de graves préjudices. Voltaire, parmi beaucoup d'impertinences, a insinué quelque chose de cela dans son *Discours aux Velches :* « ô Velches, mes compatriotes!.. vos compilateurs, que vous prenez pour des historiens, vous appellent souvent *le premier peuple de l'univers,* et votre royaume *le premier royaume.* Cela n'est pas civil pour les autres nations... » Aujourd'hui, la chose est plus grave : il ne s'agit plus de connaître les autres nations pour ne pas manquer à la civilité, nous sommes tenus de les connaître pour nous redresser nous-mêmes. Quand nous serons en mesure de suivre l'impression que produit notre littérature sur les autres membres de la société européenne, nous perdrons l'habitude de

croire que notre littérature est la seule, que notre théâtre est le seul, qu'on nous admire, qu'on nous envie, que la royauté de l'intelligence humaine nous appartient sans conteste. Nous apprendrons quelles sont les conditions de cette royauté, nous saurons qu'elle est mise perpétuellement au concours et qu'il faut sans cesse la conquérir, si on ne veut pas déchoir. Alors aussi les écrivains ne s'enfermeront plus dans un cercle de pensées et de situations qui peuvent donner la plus fausse idée de la France et fournir des armes à nos ennemis; affranchi de la routine et de la mode, l'art pourra marcher d'un pas libre dans les voies où le soutiendra le goût public, armé d'exigences plus hautes.

Ces réflexions ne s'appliquent pas toutes au drame domestique que M. Édouard Pailleron vient de faire représenter au Théâtre-Français; je suis obligé pourtant de lui en adresser une certaine part. Pourquoi toujours ces aventures où l'honneur du foyer conjugal est en question, au lieu des grands sujets que tout vous conseille désormais? Je sais bien que M. Pailleron ne s'attache pas à la peinture complaisante du mal, il aime les gens honnêtes, il les encourage, il prend parti pour eux, il se plaît à les mettre aux prises avec les devoirs les plus pénibles, quelquefois, comme dans *les Faux Ménages*, avec des difficultés insurmontables, c'est-à-dire avec ces lois non écrites contre lesquelles se brisent tragiquement les intentions les plus droites. Ce titre même de *tragédie bourgeoise*, que l'auteur d'*Hélène* a voulu donner à son œuvre (1), indique des intentions d'un ordre élevé. On sait d'avance que le poète ne jouera pas avec le mal qu'il va nous représenter, que la lutte dont il s'agit est sérieuse, et que son héros, comme dans la tragédie d'autrefois, opposera une conscience droite aux coups les plus violens de la destinée. A ce point de vue, M. Pailleron ne calomnie pas la société française ainsi que le fait trop souvent l'audace d'une autre école. Les personnages de M. Pailleron sont presque toujours sympathiques; on voudrait seulement qu'il fît briller ces élémens aimables de la société française sur un terrain mieux choisi, dans une lumière plus pure.

C'est un type d'honneur assurément que ce médecin laborieux, dévoué, homme de devoir et de famille entre tous, M. Jean, le mari d'Hélène. Orphelin, fils de ses œuvres, il a été le gardien, le tuteur, il a été le père et la mère de sa jeune sœur. Comme il travaillait avec amour, travaillant pour elle autant que pour lui-même! Aucune tâche ne lui était trop pénible, aucun fardeau trop lourd. Le bonheur l'a récompensé; il a épousé depuis un an une jeune femme charmante, et dans quelques semaines il va marier sa sœur à un gentilhomme qui l'aime. Tout est souriant dans cette honnête maison. Quel chaste et gracieux abri pour les amours de Blanche et du comte Paul! Hélène seule est languissante,

(1) *Hélène*, tragédie bourgeoise, en trois actes, en vers; in-8°. Paris, Michel Lévy.

attristée, inquiète; on pressent un mystère dans sa vie. Un de ses cousins, M. René de Rive, avec lequel elle a été élevée et qui occupe aujourd'hui un poste diplomatique à l'étranger, est arrivé depuis quinze jours dans la maison du docteur, dans cette maison devenue le foyer de la famille, car Jean et Hélène y recevaient déjà leur tante, Mme de Rive, la mère de René. René est donc l'hôte du docteur depuis deux semaines, il va repartir bientôt, et Hélène, accablée d'un mal inconnu, a refusé obstinément de le voir. Que se passe-t-il? que s'est-il passé? Jean n'a pas même un soupçon; il est si heureux! il jouit si cordialement du prix de son travail et de son honnêteté! Il va marier Blanche, il guérira Hélène, la vie n'aura pour lui désormais que les devoirs les plus doux... Non, un coup de foudre éclate, tout ce bonheur s'écroule. Une horrible révélation a frappé le docteur en pleine poitrine. Hélène, cette Hélène tant aimée, la compagne, la protectrice donnée par lui à sa jeune sœur, — Hélène, il y a un an, n'aurait pas dû accepter la main qui lui était offerte. Avant d'être mariée à Jean, elle avait été séduite par son cousin René de Rive.

Les vraies œuvres dramatiques sont celles qui font penser. Dans *Hélène,* comme dans *les Faux Ménages,* il y a une idée sérieuse et forte. Peindre un homme outragé, indigné, altéré de vengeance, et l'amener à se vaincre lui-même, retenir son bras prêt à frapper, faire que toutes ces violences s'apaisent, obtenir que les sentimens de pardon, de pitié, d'amour, triomphent de la plus cruelle douleur et du ressentiment le plus amer, voilà l'idée maîtresse du drame de M. Édouard Pailleron. Malheureusement pour le succès du drame, cette idée ne se dégage pas tout d'abord et nettement aux yeux du public. Bien plus, le soir de la première représentation, une autre idée, une idée plus neuve, plus originale, suggérée par le poète lui-même à la fin du premier acte, avait donné un cours différent aux conjectures des spectateurs. Au moment où René de Rive, dans son égoïsme et sa fatuité, s'imagine qu'Hélène regrette d'être mariée à un autre, au moment où il ose se présenter devant elle et lui rappeler le passé, Hélène se redresse, pâle, indignée, superbe. — A qui donc parlez-vous, monsieur?

RENÉ.

A qui je parle? A toi, toi, ma jeunesse,
Toi, qu'il ne se peut plus que mon cœur méconnaisse,
Qui fus, une heure au moins que rien n'efface, rien,
Celle...

HÉLÈNE, relevant la tête.

Ah! dites-le donc! votre maîtresse... Eh bien?
C'est vrai, puisqu'après tout, et malgré mon envie,
Je ne puis arracher cette heure de ma vie,
C'est vrai!... vous avez eu, là, dans votre maison,

Sous la main, comme exprès pour cette trahison,
Une parente pauvre, une enfant imbécile,
Et vous en avez eu raison. C'était facile,
Son honneur ne tenait qu'à votre loyauté!
Mais vous êtes parti, vous avez tout quitté.
Elle est femme d'un autre, et que Dieu lui pardonne!
Je voudrais bien savoir quels droits cela vous donne?
Vous m'avez délaissée? Eh bien! c'est accompli...
Mais après l'abandon vous me devez l'oubli!
Je ne vous connais plus, moi, monsieur, je vous jure,
Et vous êtes ici, vous? Mais c'est une injure,
Sortez!

RENÉ.

Ah! cœur de femme! Et pourtant tu m'aimais,
Hélène! Souviens-toi, tu m'as aimé.

HÉLÈNE.

Jamais!
Et vous le savez trop pour jouer la méprise:
Ce qu'un voleur de nuit peut avoir par surprise,
Vous l'avez eu de moi, l'enfant stupide, mais
Mon âme, mon amour, enfin moi! moi! jamais!

L'*enfant stupide, l'enfant imbécile,* ces mots, qui semblaient répétés à dessein, éveillaient l'idée d'un drame tout nouveau, d'un drame psychologique où la conscience eût joué le premier rôle. Hélène a été coupable sans doute, elle a été surtout victime. Cette enfant qui n'était pas encore une personne morale, cette enfant sans raison, sans conscience, sans volonté, l'orpheline élevée par une tante qui gâtait ses fils et négligeait sa nièce, a pu succomber à une séduction infâme; aujourd'hui c'est une personne, c'est une âme qui se possède, elle a conscience de ce qu'elle vaut, elle saura bien à elle toute seule sauver sa dignité. Son remords même lui est une force. Il n'est pas nécessaire qu'elle fasse dès à présent à son mari les aveux qu'elle lui doit, elle se doit d'abord à elle-même de châtier le lâche qui abusa de son ignorance et de sa faiblesse. Voici la revanche de l'être inconscient devenu responsable et libre. On le croyait du moins, et comment ne pas le croire quand on voyait Hélène, dans cette même scène du premier acte, imprimer au front du lâche une si énergique flétrissure? L'odieux René de Rive, croyant toujours avoir affaire à l'enfant qu'il a souillée, ose encore lui parler de son amour.

HÉLÈNE.

Misérable!
Ah! misérable! Eh bien! vrai, je ne croyais point,
Si déloyal qu'on soit, qu'on le fût à ce point!

RENÉ.

Hélène!

HÉLÈNE.

Voilà donc ce qu'il avait dans l'âme!
De la maîtresse pauvre, on ne fait pas sa femme,
Mais de la femme on peut redevenir l'amant;
Cela permet d'aimer bien plus commodément,
Et le calcul est sûr, ayant à son service
Le souvenir pour arme et la peur pour complice...
Et tout cela vous tente! il vous prend ce désir
De jouer mon bonheur contre votre plaisir,
Et d'avilir ma faute et d'entraver ma tâche...
Eh bien! cela, c'est lâche! oui, lâche! lâche! lâche!

RENÉ.

Écoute!..

HÉLÈNE.

Assez! assez! à cette heure j'y vois!
Je ne suis plus l'enfant candide d'autrefois.

On croyait donc que le véritable sujet du drame était cette revanche si vaillamment engagée par Hélène. Le public fut désappointé quand il vit dévier tout à coup aux actes suivans la ligne droite dont l'auteur lui avait suggéré l'idée. Hélène a tout avoué à son mari; pendant deux actes, nous allons assister aux émotions violentes de l'honnête homme partagé entre la douleur, la colère, la soif de vengeance, et la crainte de faire un éclat qui rendra impossible le mariage de Blanche. Au deuxième acte, c'est une colère muette et d'autant plus terrible, au troisième une explosion de reproches et d'injures. Une fois son sujet arrêté d'une certaine façon, l'auteur en avait combiné habilement les péripéties. Après la scène qui nous a jetés en pleine tragédie bourgeoise, cette résignation apparente de Jean, ce silence, cet accablement, ce désespoir silencieux, toute cette attitude implacable forme un poignant contraste avec la grâce du premier tableau. Comme on sent qu'il y a là quelque chose d'irréparable, on croît la situation sans issue, et bientôt pourtant, nouveau contraste, ce sont les explosions tumultueuses du dernier acte qui fournissent au malheureux Jean l'occasion d'épuiser sa colère et de la vaincre. Seulement, pour que ces alternatives pussent être acceptées, il faudrait que la pauvre Hélène fût moins digne de sympathie. Le public résiste au poète, quand il voit la victime si maltraitée pendant la plus grande partie du drame; il trouve qu'elle ne mérite ni ce mépris silencieux, ni cette colère retentissante. Tout cela lui paraît excessif et injuste. Bien plus, à juger la chose au simple point de vue théâtral, on supporte impatiemment cette situation qui reste la même au fond pendant deux actes, et dont la forme n'est modifiée que par

l'épisode du duel entre Jean et René, duel nécessaire d'abord et rendu ensuite impossible. Décidément le poète a eu tort d'écrire la belle scène dont nous avons cité plusieurs passages. On nous comprend sans doute : il a eu tort, ayant écrit cette scène émouvante, de ne pas en tirer le drame qu'elle renfermait, la revanche de *l'enfant imbécile*, la revanche de la conscience et de la volonté.

Ce qui a protégé le drame de M. Pailleron, c'est l'honnêteté des sentimens et le charme des vers. Si le sujet est pénible, les personnages, excepté René de Rive, sont sympathiques et touchans. Les vers sont gracieux, faciles, trop faciles, car il arrive parfois que cette facilité les rend un peu voisins de la prose. La langue du théâtre veut du naturel et de la souplesse; ce n'est pas une raison pour substituer aux vers des lignes sans mesure, qui n'ont retenu de la prosodie que le nombre des syllabes. M. Édouard Pailleron est moins excusable qu'un autre de méconnaître les lois du style; quand il se défie de sa plume trop prompte, quand il soutient son aimable idiome au-dessus de la langue courante, il écrit des pages où la grâce n'exclut pas la force, où la familiarité n'éloigne pas la poésie. Telles sont par exemple les paroles que Jean adresse au comte Paul en lui donnant sa sœur. Je les cite entre beaucoup d'autres parce qu'elles résument le rôle du personnage principal, et parce qu'elles expriment une inspiration de sympathie et d'indulgence qui est un des traits distinctifs de l'auteur :

Prenez-la, mon cher comte. Et quant à son bonheur,
Consultez la tendresse encor plus que l'honneur.
Vous êtes fier, c'est bien, mais soyez doux. La vie,
Même pour ces heureux que tout le monde envie,
La vie a ses travaux, ses combats hasardeux,
Ses défaites,... c'est pour cela qu'on se met deux.
Soyez-lui doux, allez, aidez-la dans la route;
Quelle sévérité vaut ce qu'elle nous coûte?
Et quel droit le plus ferme a-t-il d'être exigeant?
On n'est que juste alors que l'on est indulgent.
Mais je ne sais pourquoi je parle ici d'épreuve.
Tout vous sera facile avec cette âme neuve.
Il faut me pardonner d'ouvrir ainsi mon cœur.
Vous l'avez dit : pour moi c'est mon enfant, ma sœur,
Un de ces doux fardeaux dont le poids nous repose,
Légers quand on les porte et lourds quand on les pose.

Je finis par où j'ai commencé. Si la tragédie bourgeoise de M. Édouard Pailleron, malgré l'honnêteté des sentimens, malgré le charme des vers, enfin malgré l'aide que lui ont prêtée d'excellens interprètes, n'a pas

obtenu le même succès que son drame des *Faux Ménages*, n'y a-t-il pas là un avertissement que le jeune poète aurait tort de négliger? Il avait pour gagner sa cause l'expérience et la vigueur de M. Delaunay, la passion de Mlle Favart, l'ingénuité charmante de Mlle Reichenberg, et le public ne s'est rendu qu'à moitié. Cela veut dire, à mon avis, qu'il est temps de renouveler une bonne part du répertoire contemporain, celle qui tourne toujours dans le même cercle, celle qui nous ramène invariablement aux mêmes thèses et aux mêmes aventures.

Il ne s'agit pas de restreindre le domaine du théâtre, nous voudrions l'agrandir au contraire en lui restituant les traditions qu'il abandonne, et en lui indiquant de nouvelles régions à conquérir. Voilà pourquoi nous disons à tous les jeunes poètes qui, comme M. Pailleron, doivent se préoccuper du renouvellement de la scène française : Au lieu de vous enfermer dans je ne sais quelle Cythère équivoque, interrogez donc le vaste monde. Nous vivons dans un siècle profondément troublé; faites des œuvres qui intéressent, qui émeuvent, et surtout qui éclairent des générations tant de fois trompées. Après ce que nous avons souffert, lorsque tant de questions nous pressent et que tant de devoirs nous réclament, est-ce le moment des comédies ou des drames anecdotiques? La grande comédie est inépuisable, elle peint l'homme, l'homme de tous les âges et l'homme d'une époque, elle met en relief ce que les circonstances impriment de traits nouveaux sur la trame éternelle des caractères. Est-ce qu'il n'y a pas d'autres personnages que la femme et le mari? Est-ce qu'il n'y a pas des pédans, des avares, des hypocrites, des misanthropes, des vaniteux, des importans, des courtisans, qui ne ressemblent en aucune façon à ceux de Molière? Est-ce qu'il n'y a pas des travers et des vices, — est-ce qu'il n'y a pas aussi des instincts, des vertus, de sympathiques modèles que la poésie comique n'a pas encore essayé de peindre? Observez le monde, c'est la première loi. Boileau disait : Connaissez la ville. Nous ajoutons : Connaissez la France. La France! je voudrais qu'elle apparût en quelque sorte derrière l'œuvre représentée sur la scène, qu'on ne la montrât jamais et qu'on la vît toujours, que sa pensée fût constamment présente au poète comme à l'auditoire. En sauvant Orgon de la ruine, Molière nous dit avec fierté que ces choses se passent « sous un prince ennemi de la fraude. » Il faudrait qu'à l'avenir chacun de nos écrivains dramatiques pût mettre sous chacun de ses tableaux cette signature du temps; il faudrait qu'on pût y lire : en faisant ceci, je n'ai pas oublié la France, cette France à qui nous devons tout rapporter, nos plaisirs comme nos douleurs, le rire franc et honnête aussi bien que les sévères pensées.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1872.

S'il y a un spectacle douloureux, désolant, et on peut même dire offensant pour tous ceux qui se font un devoir de mettre les nécessités du patriotisme au-dessus des préférences d'opinions et des fantaisies personnelles, c'est celui qui se déroule devant la France étonnée et silencieuse depuis quelques jours, depuis que l'assemblée est rentrée à Versailles.

Des passions, des animosités querelleuses, des conflits, l'existence d'une nation jouée sur un coup de dé, des votes disputés et confus qui n'éclaircissent rien, et qui peuvent à chaque instant laisser sombrer la paix publique dans une équivoque de scrutin, voilà trois semaines bien employées! Et ce spectacle n'a pas malheureusement pour unique témoin le pays, qui est à la fois spectateur et victime, qui en est à se demander ce qu'on veut faire de lui; il y a un autre témoin, c'est l'étranger qui reste encore campé à deux pas sur notre sol, qui est notre créancier et notre surveillant, qui peut regarder tranquillement après tout parce qu'il a pris ses gages contre nos divisions et nos folies, parce qu'il peut même au besoin, si on lui en donne le prétexte, rentrer dans les départemens qu'il a quittés. Il y a un troisième témoin, si l'on veut, c'est l'Europe, qui s'est montrée sans doute indifférente dans les épreuves que nous avons traversées, mais qui ne peut pas se désintéresser de nos affaires, qui sent bien que la France est un des ressorts nécessaires du monde civilisé, qui suit nos luttes et nos efforts avec une attention sympathique ou inquiète. Ce n'est point assurément le pays qui a demandé qu'on le ramenât à ces divisions et à ces agitations. Il y a un mois à peine il vivait tranquille. Il voyait l'occupation étrangère se retirer de deux départemens. Il se disait qu'avec la paix, avec un peu de modération patriotique dans les partis, avec un peu de bonne volonté chez ceux qui le représentent et chez ceux qui le gouvernent, on pouvait arriver à une libération complète du territoire et à une condition inté-

rieure doucement, progressivement raffermie. C'était le vœu le plus manifeste du pays il y a un mois. Tout d'un coup les tempêtes se déchaînent, les passions de partis éclatent, plus acharnées que jamais, autour d'un gouvernement qu'elles cherchent à ébranler. On se retrouve à peine en présence qu'on semble aspirer le combat, qu'on se précipite vers les crises les plus extrêmes, et qu'on se montre impatient de réduire une malheureuse nation à se demander chaque matin où elle en sera le soir. Nécessairement la France incertaine s'émeut, les affaires s'arrêtent, les intérêts sont en suspens, la confiance expire dans les esprits découragés, tout ce qu'on a fait peut être compromis. On en est là, et si ceux qui ont contribué à créer cette situation sont contens de leur œuvre, franchement c'est qu'ils ne sont pas difficiles. Si c'est là tout ce qu'ils ont recueilli de conseils de sagesse et de patriotisme dans leurs longues vacances, ils ont perdu leur temps, ils n'ont vu les intérêts ou les dispositions du pays qu'à travers leurs préoccupations et leurs préjugés.

Comment s'est produite cette situation aiguë et violente? quels en sont les caractères et les élémens? A suivre le courant des choses depuis quelques mois, à voir s'amasser les froissemens, les malaises, les susceptibilités, les irritations secrètes nées de mécomptes multipliés, cette crise devait malheureusement éclater un jour ou l'autre; on la sentait venir. Elle n'était pas dans le mouvement des opinions et des intérêts du pays, elle était dans les passions des partis. Le message de M. le président de la république n'a été évidemment que le prétexte ou le signal du conflit dès le second jour de la rentrée de l'assemblée à Versailles. Sans doute ce message, dont M. le garde des sceaux disait hier encore avec raison et avec simplicité qu'il avait été jugé « digne d'une certaine estime, » qu'il avait exposé les affaires de la France dans un langage qui n'était pas sans grandeur, sans doute ce message abordait des questions épineuses. M. Thiers, au début d'une session destinée à être décisive, n'a pas craint de donner une forme à des idées ou à des impressions qui sont dans bien des esprits; il a voulu marquer en quelque sorte le point où l'on était arrivé après ces deux dernières années; il a constaté ce qui est tout simplement un fait, que la république est le gouvernement légal du pays, qu'elle est le seul gouvernement possible aujourd'hui, et il ajoutait qu'au lieu de perdre son temps à des proclamations inutiles, qui pourraient d'ailleurs coûter à des convictions sincères, le mieux serait de régulariser, d'organiser la situation, de voir ce qu'il y aurait à faire pour coordonner les institutions et les pouvoirs publics. M. Thiers pouvait-il faire autrement? Eût-il fait disparaître les difficultés en les passant sous silence par un calcul presque puéril? Même en abordant ces questions, a-t-il prétendu diminuer les droits de l'assemblée, violenter les opinions sincères, imposer un avis ou un système? S'est-il montré peu soucieux de la sécu-

rité publique? Nullement, il a laissé à l'assemblée ses droits, aux opinions leur indépendance; il a démontré avec la plus saisissante éloquence que la république ne pouvait exister qu'à la condition de rester le gouvernement de tout le monde, d'offrir les garanties les plus énergiques à tous les intérêts conservateurs de la France. Il a fait le procès des agitations révolutionnaires, non en homme de parti, mais en homme d'état qui s'élève au-dessus des questions de personnes.

Que voulait-on de plus? Seulement M. Thiers avait dit que la république était le gouvernement légal, le seul gouvernement possible, et c'est là le point de départ apparent d'une crise qui a ses racines dans toute une situation. La droite s'est sentie atteinte, et, après avoir escorté les paroles de M. Thiers de ses murmures, même quelquefois d'apostrophes injurieuses, elle s'est jetée du premier coup sur une motion de M. de Kerdrel, qui a proposé la nomination d'une commission chargée d'examiner le message, et de voir s'il n'y aurait pas lieu de répondre à M. le président de la république. Ce n'était rien encore; M. de Kerdrel, qui a d'anciennes relations avec M. Thiers, n'avait point agi, à ce qu'il paraît, dans une intention d'hostilité déclarée; il avait plutôt cru, dit-on, amortir les premières effervescences de son parti en donnant à la réflexion et au bon sens le temps de reprendre leur empire, et, comme le gouvernement ne s'opposait pas à la nomination de la commission, il n'y avait rien de trop grave. On comptait même que l'interpellation du général Changarnier sur le voyage de M. Gambetta serait, trois jours après, l'occasion naturelle d'explications toutes simples qui réduiraient l'importance de la commission Kerdrel, et qui en finiraient avec ce conflit naissant. On comptait sur la paix, et c'est la guerre qui est sortie de l'interpellation du général Changarnier. Les explications du ministre de l'intérieur, nous en convenons, n'étaient pas des mieux faites pour enlever une assemblée ou pour lui tracer sa route. Quant aux orateurs de la droite, ils ont fait certainement ce qu'ils ont pu pour rendre la paix impossible ou pour aggraver le débat. Que voulaient-ils en effet? Ils voulaient amener M. Gambetta à la tribune, ils n'y ont point réussi, et ils ont été vraiment assez naïfs, s'ils n'ont pas deviné cette tactique facile de l'orateur de Grenoble. Le général Changarnier, M. le duc de Broglie, qui se sont succédé, voulaient tout au moins provoquer les explications du gouvernement, non plus de M. Victor Lefranc, mais de M. Thiers lui-même : ils n'ont trouvé rien de mieux que de placer M. Thiers sous le coup d'une sorte de sommation impérieuse et irritante d'avoir à venir faire sa confession publique en renouvelant devant l'assemblée les déclarations qu'il a déjà faites, il y a deux mois, devant la commission de permanence, et M. Thiers s'est naturellement révolté contre cette sommation. Il a invoqué sa longue carrière, ses actes, ses services, la dignité du gouvernement dont il est le chef.

On avait l'air de vouloir le contraindre à répéter la leçon qu'on lui faisait; il a refusé d'abaisser à ce rôle l'autorité dont il est le dépositaire et sa propre fierté. On pouvait voter contre lui, on n'avait à aucun titre le droit de le traîner sur une sellette d'accusé, comme il le disait.

Une fois sur ce terrain, la lutte est devenue et devait forcément devenir des plus graves. C'était une question de gouvernement naissant à l'improviste, dans la surprise d'une discussion, et M. le duc de Broglie ne pouvait ignorer qu'il tranchait cette question par réticence lorsqu'il proposait un vote excluant toute manifestation directe de confiance ou de défiance. Par le fait, le gouvernement tombait dans le vide sans avoir été renversé. Jetée subitement en face de cette situation, l'assemblée s'est vue un instant plongée dans la confusion la plus indescriptible. Les propositions se sont succédé; les partis ont manœuvré au milieu des scrutins. En fin de compte, un ordre du jour, contenant tout à la fois un blâme des doctrines professées à Grenoble et un témoignage de confiance dans l'énergie du gouvernement, cet ordre du jour proposé par M. Mettetal, accepté par M. le garde des sceaux, a été voté, mais à une majorité qui perdait toute signification sérieuse par ce seul fait de l'abstention de plus de 300 membres de l'assemblée de la droite et de la gauche. Dans un pareil moment, on faisait de la tactique, et, à force de vouloir être habiles, les partis ont été, à tout prendre, de fort mauvais tacticiens. Si la partie de la droite modérée qui s'est abstenue avait voté, c'était elle qui donnait sa couleur à l'ordre du jour. Si dans l'abstention de la droite la gauche modérée avait voté, c'était elle qui faisait la majorité en faveur du gouvernement, et elle pouvait se donner cet avantage sans avoir rien à désavouer, puisqu'elle n'a point été la dernière à blâmer le discours de Grenoble. Dans tous les cas, on n'offrait pas ce singulier spectacle de 300 membres d'une assemblée souveraine déclarant leur incompétence dans une affaire où le gouvernement du pays pouvait sombrer.

Deux choses restaient assez claires après cela : l'ordre du jour n'avait rien tranché, et par son langage, par son attitude, par ses votes, la droite venait d'ouvrir les hostilités. C'est alors que la commission Kerdrel entre en scène. Jusque-là, elle n'avait qu'une mission assez peu définie, on ne savait ce qu'elle serait appelée à faire. Par le vote de l'ordre du jour Mettetal, qui laissait le gouvernement dans une situation indécise en constatant les intentions et la discipline de la droite, elle prenait une importance nouvelle. Elle a senti évidemment son ambition grandir avec les circonstances, elle est devenue une sorte de comité directeur du parti. La nomination de M. le duc d'Audiffret-Pasquier comme président de la commission indiquait l'esprit dans lequel on allait se mettre à l'œuvre. Le résultat n'a pas été longtemps incertain. La commission ne s'est pas bornée à ce qui semblait être son rôle ; elle ne s'est

pas contentée d'examiner le message pour savoir s'il y avait à répondre à M. le président de la république, elle a fait elle-même cette réponse, et elle a répondu doublement. Aux réformes constitutionnelles indiquées plutôt que précisées par M. Thiers, elle a opposé une résolution sommaire, la proposition de nommer dès ce moment une commission parlementaire pour préparer uniquement et exclusivement une loi sur la responsabilité ministérielle; en d'autres termes, elle a voulu assurer à la droite, qu'elle considère comme la majorité, une arme contre le gouvernement dont elle suspecte les tendances. A l'exposé politique du message la commission a répondu par le programme de la droite, par un rapport où l'auteur, M. Batbie, s'est visiblement beaucoup appliqué, sans réussir à parler une langue réellement politique. M. Batbie a tracé son programme assez confusément, d'une façon un peu déclamatoire, avec des ménagemens plus apparens que réels pour M. le président de la république et avec une passion contre le radicalisme qui produirait peut-être plus d'effet, si elle était moins emphatique, et si elle frappait plus juste. En définitive, tout le rapport est dans un mot caractéristique : il faut créer « un gouvernement de combat. »

Au fond c'était évidemment une guerre déclarée. Après l'interpellation du général Changarnier, qui pouvait passer pour un combat d'avant-garde, on offrait la bataille décisive, et le gouvernement, mis en cause d'une façon si directe, ne voulait ni ne pouvait la décliner. Il l'a acceptée; seulement à l'ultimatum de la commission il a opposé, par l'organe de M. Dufaure, une proposition plus logique, plus naturelle, qui aurait dû rallier sur-le-champ toutes les opinions, s'il n'y avait eu un parti-pris. Il a demandé simplement qu'on ne scindât pas les questions, qu'on nommât une commission parlementaire de trente membres qui serait chargée d'étudier un projet de loi « pour régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle. » C'est donc entre la proposition du gouvernement et l'ultimatum de la commission que la lutte restait engagée il y a deux jours encore. Au dernier moment, une tentative de conciliation a été faite. Des explications ont été échangées une fois de plus dans l'interruption d'une de ces dramatiques séances où s'agitaient les destinées du pays. Que s'est-il passé? quelle raison sérieuse a pu avoir la commission pour se refuser à toute concession, pour repousser la motion que M. Dufaure venait de soumettre à l'assemblée? Lorsque la paix publique était en jeu, fallait-il tout risquer pour des subtilités, pour des questions de mots? Toujours est-il que la commission s'est refusée jusqu'au bout à un accord auquel M. le président de la république se serait prêté, et qui répondait assurément à un vœu universel. La commission a persisté dans son projet, le gouvernement a maintenu sa proposition, et le combat, retardé de vingt-quatre heures, a été livré hier définitivement. Le succès est resté au gouvernement.

La majorité n'est pas très considérable, il est vrai, elle n'est que de 38 voix sur le chiffre de 707 votans, qui n'avait peut-être jamais été atteint dans l'assemblée actuelle. D'un autre côté, cette majorité a été formée, cela est bien certain, par la réunion de toutes les nuances de la gauche, tandis que les diverses fractions de la droite ont marché au combat sans se laisser entamer et comptent encore un peu plus de 330 voix. — 372 voix dans un camp, 335 dans l'autre, l'assemblée coupée en deux, la confusion un peu partout sous une apparence de discipline, voilà l'état parlementaire qu'on a créé. L'apaisement succédant à une crise momentanée, la réflexion, l'influence du scrutin d'hier, auront pour résultat de déplacer un certain nombre de voix, de les ramener vers le gouvernement dans bien d'autres questions, c'est possible. La situation ne reste pas moins difficile, et si le gouvernement se trouve sauvé par la gauche, si cette condition des choses est aussi étrange que laborieuse, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui jouent leur rôle de conservateurs en mettant à la loterie d'un vote de passion et d'obstination ce qu'il y a encore de paix publique?

D'où est venue cette guerre qui n'est point évidemment terminée, qui se rallumera sans doute au moment où seront débattues les questions qu'une commission parlementaire va être chargée d'étudier? Qu'a-t-on voulu faire et que veut-on encore? Il ne faut pas se payer de mots et d'apparences. On a mis en avant les nécessités du régime parlementaire, un principe que personne ne conteste, le principe de la responsabilité ministérielle. C'est bon à mettre sur un drapeau en marchant au combat. Au fond, ce qu'on a voulu, c'est mettre la main sur le gouvernement, c'est placer M. Thiers dans l'alternative de céder la place ou de se faire l'instrument des volontés, des passions et des intérêts de la droite. Toute cette campagne a été conduite, nous en convenons, avec une certaine âpreté, avec une certaine habileté, une triste habileté parlementaire. On ne s'est laissé ébranler par rien, pas même par le sentiment des crises qu'on pouvait provoquer; on s'est refusé à toute transaction, on s'est barricadé derrière des mots et des épithètes pour ne pas céder.

Il fallait avant tout attester sa prépotence, avoir une victoire de parti, et la meilleure preuve, c'est que la droite n'a pas voulu voter l'ordre du jour Mettetal, parce que cet ordre du jour, qui lui donnait satisfaction sur le manifeste radical de Grenoble, contenait en même temps un témoignage en faveur du gouvernement. Ou cette lutte n'a aucun sens en effet, ou elle a cette signification : on a voulu en finir avec M. Thiers en se servant contre lui de ce qu'il fait et de ce qu'il ne fait pas, des circonstances et des anomalies qui ne sont pas son œuvre, des périls ou des incertitudes qu'il n'a pas créés; on a voulu l'abattre en tournant contre lui jusqu'à cette supériorité de lumières et d'éloquence qu'on a

été heureux de trouver quand il l'a fallu, et qui fait de lui, après tout, le représentant le plus éminent de la France devant l'Europe et devant le monde. Que M. le duc d'Audiffret, M. le duc de Broglie, le général Changarnier, M. Batbie et tous ceux qui avaient déjà leur place dans le «gouvernement de combat» se préoccupent des progrès et des menaces du radicalisme, ils ne sont pas les seuls. Oui sans doute, c'est un danger dans la situation actuelle de la France; mais est-ce bien sérieux de se tourner avec une sorte d'air effaré vers le pouvoir pour lui demander des déclarations et des professions de foi conservatrice? Est-ce sérieux de saisir le prétexte d'une manifestation particulière pour venir sommer M. le président de la république de dire qu'il n'est pas avec les radicaux? Qui donc a pu croire cela? M. Thiers n'avait certes pas besoin de le répéter ces jours derniers encore. Ses opinions, son passé, ses actes, sont assez clairs. Convenons-en, c'est le plus étrange oubli des plus simples égards et de la dignité même du gouvernement de venir demander à l'homme qui est le chef de ce gouvernement, qui a dompté la commune, qui depuis deux ans passe sa vie à maintenir l'ordre, des garanties nouvelles contre toute connivence avec les révolutionnaires, Et s'il arrive que M. Thiers, au milieu des difficultés qu'on lui suscite, rencontre quelquefois l'appui de la gauche dans un scrutin, qu'est-ce que cela prouve? Est-ce que l'extrême droite ne votait pas tout récemment encore avec les radicaux? Si le gouvernement ne se hâte pas de bouleverser l'administration, de changer tous les fonctionnaires, tous les préfets qu'on lui signale comme suspects, cela veut-il dire qu'il favorise le radicalisme?

On sait bien évidemment à quoi s'en tenir. On sait bien que M. Thiers n'est pas plus révolutionnaire que ceux qui l'accusent. Soit, dit-on, c'est un reproche banal et sans portée, M. Thiers n'est pas l'allié du radicalisme; mais il s'est prononcé pour la république dans son message, il a violé ainsi le pacte de Bordeaux, il a manqué à la parole qu'il avait donnée de ne préparer aucune solution définitive. Où est-il donc ce pacte de Bordeaux qu'on invoque aujourd'hui? Ah! sans doute, c'était, il y a deux ans, une sage et patriotique pensée d'écarter toutes les questions constitutionnelles, de signer ce qu'on appelait la trêve des partis, et de se placer sur un terrain neutre, où toutes les volontés sincères pouvaient se rencontrer pour travailler en commun à la réorganisation morale, militaire, administrative, financière, de la France. Si on l'avait voulu, si on avait eu assez d'abnégation pour se renfermer dans ce programme, cela pouvait suffire pour quelques années peut-être, et dans tous les cas jusqu'à la libération définitive du territoire. Pour les esprits qui n'ont pas le culte des étiquettes et le fétichisme des mots, ce n'était pas même une nécessité de s'appeler la république ou la monarchie; un gouvernement qui se serait couvert uniquement du grand nom de la

France et de ses couleurs en deuil aurait porté une assez noble effigie pour se faire respecter. Qu'en a-t-on fait cependant de ce pacte de Bordeaux, qui, pratiqué avec une complète sincérité, aurait pu rester la sauvegarde de toutes les opinions en même temps que du repos et de la liberté du pays? Il faut être de bonne foi : le respectait-on lorsqu'on allait à Anvers ou en Suisse auprès de M. le comte de Chambord, dont on recevait le mot d'ordre, lorsqu'on préparait des manifestes ou des fusions qui se sont toujours dérobées comme des ombres, lorsque, tenant pour fait ce qu'on désirait, on présentait à la France, selon le mot de M. Princeteau, le « roi sans enfans » et le « dauphin sans ambition ? » On était autorisé à lever le drapeau de la monarchie par des efforts dans un sens opposé, c'est possible. Cela prouve que depuis deux ans chacun est occupé à invoquer le pacte de Bordeaux quand il en a besoin, et à l'exploiter pour son propre avantage quand il en a l'occasion, à en faire sortir le triomphe de ses vœux et de ses espérances. S'il est un homme qui ait respecté le pacte de Bordeaux, c'est en vérité M. Thiers en refusant précisément de gouverner au nom d'un parti, en cherchant à rallier toutes les opinions sincères, tandis que tout le monde autour de lui s'acharnait à ruiner ce provisoire où la France s'était abritée dans la tempête. On est arrivé en effet à le ruiner, ce malheureux provisoire, en démontrant de toutes les manières que le pays aspirait à un régime plus définitif, et on s'étonne après cela qu'un jour soit venu où le pays a fini par se dire qu'effectivement il fallait peut-être songer à s'établir avec un peu plus de fixité, non pas par une révolution nouvelle, mais en régularisant la situation où l'on se trouvait! Ce jour-là, qu'a fait M. Thiers? Il s'est borné à déclarer que la république seule lui semblait possible. Hier encore il le disait devant l'assemblée aux partis monarchiques : « Interrompez-moi en ce moment, si vous croyez que l'intérêt du pays est de faire la monarchie aujourd'hui. » Personne ne lui a répondu; c'est qu'en effet tout est là Si on peut faire la monarchie, pourquoi ne la fait-on pas? Si on ne le peut pas, pourquoi empêcher le pays de chercher à régulariser ce qui existe à l'abri d'un pouvoir qu'il a pu apprécier et estimer depuis deux ans? La pire des choses dans tous les cas, c'est une politique qui, ne pouvant faire ce qu'elle veut, s'acharne à rendre tout impossible par une guerre d'humeurs chagrines, de regrets, d'irritations mal déguisées, de défiances provocantes et agitatrices.

Il y a une manière de tout expliquer, nous le savons bien. On ne veut pas soulever, assure-t-on, la question de la république ou de la monarchie. Ce qu'on demande à M. Thiers, c'est de ne pas trancher lui-même cette question d'abord, de gouverner ensuite avec la majorité ou la prétendue majorité, qui est la droite, d'accepter la responsabilité ministérielle, unique garantie de cette majorité, et enfin de ne pas aller à l'assemblée, où sa présence peut peser sur les délibérations, où la dignité

du gouvernement peut souffrir dans sa personne de toutes les vivacités de la discussion. De cette façon, tout se passerait au mieux. La droite, qui se croit la majorité, ferait et déferait des ministères, elle placerait et déplacerait les préfets, elle distribuerait les fonctions. M. Thiers resterait à la présidence de Versailles, où on lui laisserait, tant qu'on ne pourrait faire mieux, le rôle tranquille et inactif d'un simulacre du souverain constitutionnel. C'est ingénieusement combiné et imaginé. On ne se souvient pas par malheur que nous vivons dans des circonstances très extraordinaires, que le pouvoir même de M. Thiers n'est point d'une nature ordinaire, qu'il est né de la situation la plus cruellement exceptionnelle, qu'il l'exerce nécessairement dans des conditions où c'est l'homme qui fait l'autorité, la force morale, le crédit du gouvernement. Qu'on demande à M. le président de la république d'aller un peu moins souvent à l'assemblée, de ne point s'engager dans toutes les luttes, rien de plus simple, et ce n'est pas là sans doute ce qui serait une difficulté. L'exclure absolument, d'une façon systématique, ce n'est pas seulement lui infliger une sorte d'injure personnelle, c'est méconnaître la nature des choses. Lorsque M. Thiers a été chargé du gouvernement dans les circonstances les plus terribles, pourquoi l'a-t-on choisi? Est-ce parce qu'il était un descendant de Robert le Fort ou de Charlemagne? Non, apparemment; on l'a choisi pour ses lumières, pour son expérience, pour son aptitude personnelle à la direction des affaires publiques. On l'a nommé parce qu'il était M. Thiers, l'homme le mieux fait pour représenter la France dans de si effroyables épreuves, et ce rôle qui lui a été confié par les événemens autant que par le vote de l'assemblée, il l'a rempli depuis deux ans sans marchander son dévoûment et son courage. Et maintenant, après qu'il a été pendant deux ans à la peine et au combat, dirigeant tout, activant tout de son ardeur, travaillant plus que tout le monde, on viendrait lui demander de cesser d'être lui-même, de se retirer de la discussion des affaires publiques! Il peut justement répondre qu'il n'a pas été nommé pour cela. Croit-on qu'on aurait relevé l'honneur de la tribune française parce que M. Thiers n'y paraîtrait plus par sentence du parlement? pense-t-on qu'il suffise de décréter aujourd'hui la création d'un ministère responsable pour trancher toutes les difficultés?

Ce n'est point seulement en effet une question personnelle. On soulève légèrement des problèmes bien plus complexes, et ici apparaît peut-être un peu trop l'arrière-pensée à laquelle on obéit. Cette responsabilité ministérielle qu'on invoque aujourd'hui et dont on se fait une arme d'opposition, oui sans doute, c'est un principe incontesté. Un ministre responsable, c'est un des ressorts nécessaires d'un régime libre; mais ce qu'on oublie, c'est que la responsabilité ministérielle n'est qu'un des ressorts de la grande machine parlementaire : elle a pour correctif

et pour contre-poids le droit de dissolution de l'assemblée par le chef de l'état. Sans cela, on va droit à l'omnipotence, à la dictature du parlement; l'assemblée devient d'un seul coup une *convention*. Jusqu'ici, on avait éludé ce danger avec sagesse, avec prudence, en créant par une sorte de fiction un pouvoir qui n'était point en droit un pouvoir distinct, mais qui en avait en fait les prérogatives, le caractère, et qui, par la supériorité de l'homme chargé de l'exercer, en avait aussi l'indépendance. Dans ce vague sagement ménagé, on pouvait se faire illusion et croire à un régime à demi régulier. Aujourd'hui on a divulgué le secret, on a mis à nu la faiblesse de cette situation, et en séparant la responsabilité ministérielle, qu'on revendiquait exclusivement, des autres questions constitutionnelles, on laissait trop voir qu'on ne reculait plus devant cette omnipotence d'une majorité dictatoriale aspirant à constituer un gouvernement de parti après avoir renversé le pouvoir modérateur qu'elle trouvait devant elle.

Sait-on à quoi ressemble cette étrange campagne qui vient de s'engager dans l'assemblée de Versailles? Par sa direction générale, par ses mots d'ordre et même par bien des détails, elle a la plus singulière analogie avec cette autre campagne de la majorité des *introuvables* en 1815 et en 1816. Toute proportion gardée dans la mesure des opinions, c'est au fond la même chose. Il y a malheureusement sur un point d'abord une ressemblance cruelle, c'est qu'alors comme aujourd'hui l'étranger était sur notre sol, il assistait en témoin intéressé à nos divisions, et il n'était pas toujours sans inquiétude; mais ce n'est pas la seule analogie. A cette époque aussi, il y avait une chambre formée sous l'empire d'une situation exceptionnelle, composée surtout de gentilshommes de province très royalistes, ardens conservateurs, qui représentaient leur parti plus que le pays. Ce qui vient de se passer depuis quinze jours a déjà son histoire dans une lettre écrite par Maine de Biran, un pur royaliste pourtant, à la veille de la session de 1816. « Vous me demandez si nous reviendrons plus sages que nous ne sommes partis. Je vous réponds sans hésiter que nous reviendrons plus exaltés et plus fous. Je vois ici des membres de notre majorité; vous ne vous faites aucune idée de leurs prétentions, de leur ton de supériorité... Il est temps de purger la France, de faire disparaître les traces de la révolution! La chambre des députés est appelée à cette grande destination... » En ce temps là aussi, M. de Salaberry réclamait impérieusement des épurations administratives, en se plaignant qu'on laissait des révolutionnaires dans toutes les fonctions, et tout comme M. Batbie on disait : « A côté de l'immense majorité, il y a une minorité turbulente, factieuse, ennemie des lois, ennemie du repos, ennemie d'elle-même; c'est contre cette minorité qu'il faut protéger la majorité... » Auprès de ces exaltés de conservation cependant il y avait un gouvernement sensé, modéré, qui ne partageait pas leurs

passions, qui tâchait de les contenir, et qui s'efforçait, selon le mot du duc de Richelieu, président du conseil, de gouverner « pour eux, sans eux et malgré eux. » M. Decazes était dans ce ministère modéré, qui avait fort à faire pour contenir les royalistes de la chambre. M. Pasquier, celui qui a laissé son nom et son titre à M. le duc d'Audiffret, appuyait le gouvernement. Le duc de Broglie, qui entrait alors à la chambre des pairs, était dans cette élite d'esprits libéraux et modérés. Louis XVIII lui-même était l'inspirateur et le guide de cette politique de modération habile. Le parti royaliste de la chambre trouvait que M. de Richelieu, M. Decazes et Louis XVIII lui-même perdaient tout, qu'ils conduisaient la France à un nouveau cataclysme révolutionnaire. Ils étaient plus conservateurs que le gouvernement, et, chose étrange, ces royalistes réclamaient, eux aussi, la responsabilité ministérielle, même toutes les libertés parlementaires. C'est de là justement que naissait le livre de Chateaubriand sur *la Monarchie selon la charte*, théorie des revendications parlementaires des royalistes de la chambre.

Ils revendiquaient la responsabilité ministérielle, c'était tout simple; ils avaient la théorie de leur situation, selon le mot de M. Guizot. Ils voulaient tout simplement se servir de cette arme pour renverser le cabinet du duc de Richelieu, et pour imposer au roi un ministre représentant la majorité. Eux aussi, ils prétendaient constituer un « gouvernement de combat. » La diplomatie étrangère cependant suivait toutes ces péripéties d'un œil attentif et inquiet. Elle n'était nullement favorable aux agitateurs de la chambre. Elle démêlait parfaitement que cette majorité de l'assemblée n'était qu'une minorité dans le pays, et l'un des membres de cette diplomatie écrivait, en prévoyant un succès possible de la majorité qui conduirait à la formation d'un ministère de la droite : « Une telle administration ne durera pas un mois; mais en attendant qu'elle tombe elle aura agité le pays et rendu impossible l'accomplissement des engagemens pris par la France envers les puissances étrangères... » Qui peut dire que la même chose ne serait pas arrivée aujourd'hui? Mais Louis XVIII avait une ressource, il avait le droit de dissolution. L'ordonnance de 1816 frappait la chambre, et une majorité nouvelle sortait des élections. Aujourd'hui ce moyen de dénouer une crise n'appartient à personne. L'assemblée seule a le droit de se dissoudre ou de se maintenir. Que la droite se souvienne cependant que la meilleure garantie de sa durée, c'est la modération, et les chefs qui la conduisent peuvent certes relire avec fruit ces mots que le duc de Richelieu écrivait avant la dissolution de la chambre en 1816 : « Si je pouvais être sûr de l'union de la chambre et du ministère, dès à présent on diminuerait de 30,000 hommes l'armée d'occupation; mais on veut attendre le résultat des premières séances. Bien sûrement tout

est là, et il s'agit d'être ou de ne pas être. Cela devrait amener à faire bien des réflexions. »

Oui, M. le duc de Richelieu avait raison, dans des situations comme celle où la France se trouvait en 1816 et comme celle où elle se trouve aujourd'hui, tout est là : il s'agit de « faire des réflexions. » Elles s'imposent plus que jamais à ceux qui prennent l'initiative de ces dangereux conflits, au risque de subordonner les plus précieux intérêts de patriotisme aux impatiences égoïstes de l'esprit de parti. La crise est pour le moment écartée sans doute, puisque, dans la lutte qui vient de se dénouer à Versailles, la droite en rassemblant toutes ses forces n'a pu arriver à la victoire. L'imprévu est du moins conjuré dans ce qu'il pouvait avoir de plus redoutable. La situation, nous en convenons, ne garde pas moins sa gravité. Elle n'est point cependant, si on le veut bien, au-dessus des efforts de prévoyance et de conciliation qui seront certainement tentés pour la dégager de ce qu'elle a de plus périlleux. Pour le gouvernement, à vrai dire, la voie est toute tracée. Il n'a qu'à se maintenir sur le terrain où il s'est établi. Il a montré dans cette crise un esprit de modération qui aurait dû désarmer la commission Kerdrel, et qui à défaut de ce succès n'a pu que produire la plus favorable impression sur le pays. La position du gouvernement n'aurait-elle pas dû être fortifiée par ce discours d'une si vive éloquence où M. Thiers est venu exposer au grand jour ses actes, ses idées, son rôle de médiateur et de pacificateur entre les partis? M. Thiers a tout dit, et il l'a dit avec une habile fermeté, sans amertume pour ceux qui se déclaraient ses adversaires, et même sans faiblesse pour ceux qui l'ont soutenu dans cette lutte. Il a du reste parfaitement accepté l'antagonisme qu'on a voulu établir entre la politique qu'il représente, qui a pour elle la garantie de ces deux dernières années, et la politique qu'on proposait sous le nom de « gouvernement de combat. » Il est resté fidèle à lui-même, et le secret de sa force dans cette position, c'est qu'en somme il a le pays avec lui. Son ascendant sur l'opinion dépasse très évidemment la proportion de la majorité matérielle qu'il a obtenue, et par ce seul fait il est d'autant mieux placé pour reprendre librement, avec une pleine indépendance, l'œuvre de transaction à laquelle on doit travailler aujourd'hui. Quant à la droite, se laissera-t-elle emporter plus loin par les passions militantes qui l'ont jetée dans cette aventure? Si elle pouvait y gagner, on le comprendrait; malheureusement tout ce qu'elle peut faire, c'est d'entretenir une agitation qui peut compromettre la libération de la France, qui soumet le régime parlementaire à des épreuves faites pour l'affaiblir dans son autorité morale, et qui peut conduire l'assemblée elle-même par le plus court chemin à une dissolution inévitable. On ne peut pas se le dissimuler,

depuis quelques jours on a fait du chemin vers ce denoûment, et peut-être a-t-on fait aujourd'hui même un pas de plus dans un vote qui a de nouveau partagé l'assemblée à la suite d'une interpellation sur des adresses de conseils municipaux. Les violens peuvent se laisser aller à ces extrémités, les esprits modérés de la droite et du centre droit y réfléchiront encore, ils se mettront du côté de la politique de M. de Richelieu et de M. Decazes plutôt que du côté de la politique des introuvables.

CH. DE MAZADE.

LA NOUVELLE RÉVOLUTION DU PÉROU.

Bien des révolutions, des coups d'état, des *pronunciamentos*, se sont produits au Pérou depuis son émancipation; mais ce pays, si souvent déchiré par les discordes civiles, a rarement vu des scènes aussi tragiques, des drames aussi sanglans que ceux dont la ville de Lima a été le théâtre au mois de juillet dernier. Heureusement la crise, malgré sa violence, n'a été que passagère; au moment où l'armée était dispersée, la police licenciée, l'administration désorganisée, où le pays tout entier se croyait réservé à des troubles dont ceux de la capitale ne semblaient être que le début, les choses se sont remises instantanément dans un état normal, les institutions parlementaires ont repris leur cours, et le Pérou a trouvé une solution des difficultés avec lesquelles il était aux prises, non pas dans des mouvemens insurrectionnels, mais dans la stricte application de la légalité. C'est le congrès qui, conformément à la constitution, a présidé à la transmission du pouvoir avec des conditions d'ordre et de calme sur lesquelles les optimistes eux-mêmes n'eussent point osé compter. Le jour se fait maintenant sur les causes et sur les effets d'événemens enveloppés tout d'abord d'un nuage sinistre qui empêchait d'en apprécier le caractère. Les esprits sont entrés dans une période d'apaisement relatif, et la dernière crise a fait naître plus d'une réflexion salutaire. Les auteurs des violences commises ont reçu un châtiment si rapide, leur succès d'un jour a été si cruellement expié, le danger des coups d'état s'est fait sentir d'une manière si terrible et si saisissante, qu'il y a lieu d'espérer après la tourmente l'accalmie, après le déchaînement des haines la conciliation.

Le nouveau président de la république péruvienne, don Manuel Pardo, a pris une attitude satisfaisante, et, bien qu'il ait marqué comme chef du parti libéral, il s'est attaché à ne pas froisser les conservateurs. Son influence modératrice a déjà produit de bons résultats. Le discours-message qu'il a prononcé le 2 août 1872 devant le congrès a été favorable-

ment accueilli. Le président constate la victoire remportée par l'opinion publique, et se félicite de ce que la légalité, menacée par les attentats de l'arbitraire et de la violence, ait fini par prévaloir. Il croit, grâce à l'accord entre le gouvernement et la représentation nationale, l'heure bien choisie pour procéder aux réformes économiques et financières, pour relever le crédit, pour réorganiser l'armée, l'administration, l'enseignement. Telle est la tâche pour l'accomplissement de laquelle M. Manuel Pardo réclame le concours de tous les hommes de bonne volonté. Il faut faire des vœux pour que le pays, éclairé par l'expérience, suive le conseil du président, et que le bon sens public empêche le retour des désordres qui viennent de cesser. Un rapide coup d'œil jeté sur la dernière crise en fera comprendre la gravité, et permettra d'apprécier l'œuvre réparatrice qui s'impose aux efforts de l'administration actuelle.

Les événemens du mois de juillet ont présenté le caractère le plus déplorable. Depuis quelques semaines, la situation du pays était très confuse. Plus on approchait du dénoûment des questions que faisait naître l'élection présidentielle, plus les attentats contre les personnes devenaient fréquens. Des villages entiers avaient été mis au pillage dans les provinces de Chincha et de Canete par des troupes de malfaiteurs. La polémique entre les partis était très vive. Les partisans de la candidature de M. Pardo, le chef libéral, et les soutiens de celle de M. Arenas se faisaient une guerre acharnée dans les colonnes des journaux et au sein de la commission permanente. Don Manuel Pardo lançait en avril un manifeste qui se terminait ainsi : « il importe que la nation sache une fois pour toutes si elle a ou n'a point le droit d'élire librement son premier magistrat. » Le colonel Balta, président de la république et dont les pouvoirs étaient sur le point d'expirer, faisait l'opposition la plus vive à la candidature de M. Manuel Pardo. Les élections présidentielles avaient eu lieu le 5 mai sans amener de désordres. Presque partout, deux colléges électoraux s'étaient formés; on en comptait trois à Lima. Chacune de ces associations avait donné l'unanimité des voix au candidat qu'elle patronnait. MM. Arenas, Pardo et Ureta étaient nommés à la présidence par leurs partisans, mais c'est au congrès qu'il devait appartenir de décider entre eux. Le gouvernement soutenait M. Arenas; toutefois certaines personnes prétendaient que le président Balta avait le dessein de se maintenir au pouvoir, même après l'expiration du terme assigné à ses hautes fonctions. Ces personnes allaient jusqu'à dire que les élections qui avaient eu lieu pour la présidence seraient déclarées nulles, que le congrès en prescrirait de nouvelles, et qu'en attendant, le chef de l'état assumerait la dictature. Suivant d'autres au contraire, le colonel Balta n'aspirait qu'à déposer un fardeau qui devenait chaque jour plus lourd pour lui. Cependant les journaux favorables à la candidature de M. Manuel Pardo, — *el Comercio, el Nacional, el Senti-*

nela, — étaient supprimés ou suspendus, et le parti libéral témoignait une vive irritation.

Sur ces entrefaites, les chambres péruviennes se réunissaient le 13 juillet. L'ouverture officielle du congrès était fixée au 28 juillet, les deux semaines antérieures à cette date étant consacrées à la vérification des pouvoirs des députés et des sénateurs nouvellement élus. Les choses en étaient là quand on parla tout à coup d'un *pronunciamento* dont le ministre de la guerre, don Thomas Guttierez, prendrait l'initiative d'accord avec M. Ureta. Le coup d'état eut lieu en effet le 22 juillet, et don Thomas Guttierez fit arrêter le colonel Balta, président de la république. Il prit en même temps le titre de chef suprême de l'état, et confia la direction de l'administration au docteur Fernando Casos; mais les troupes, que les partisans de don Manuel Pardo avaient en partie gagnées, ne tardèrent pas à se prononcer contre l'usurpateur.

Dès la première nuit, celle du 22 au 23 juillet, des corps de garde avaient été abandonnés. Le tour des bataillons vint ensuite. Il y eut dans plusieurs casernes des combats sanglans entre des corps fidèles au nouvel ordre des choses et d'autres corps acquis à la cause opposée. Le peuple ne prenait aucune part à ces luttes. Don Manuel Pardo avait trouvé un refuge à bord d'un navire de guerre péruvien, le *Huascar*; ses amis s'étaient cachés. Il régnait donc à Lima une sorte de tranquillité, mais elle n'était qu'apparente; une contre-révolution était inévitable. C'est du Callao qu'elle partit, et c'est par l'armée qu'elle s'opéra. Dès le 25 juillet, les communications étaient coupées entre Lima et le Callao. Plusieurs bataillons envoyés successivement dans ce port se débandèrent ou passèrent dans le camp constitutionnel. Le 26 juillet au matin, on regardait déjà comme imminente la chute de don Thomas Guttierez. Un de ses frères, don Sylvestre, fut assassiné. On prétendit d'abord que l'auteur de ce meurtre était le fils du colonel Balta, et cette nouvelle, qui d'ailleurs était fausse, exaspéra tellement don Thomas Guttierez et son autre frère, don Marceliano, qu'ils firent immédiatement mettre à mort le président de la république. Toute la population de Lima se souleva. Abandonnés par leurs soldats, les frères Guttierez furent égorgés l'un et l'autre, don Thomas dans la principale rue de Lima, don Marceliano à peu de distance du Callao. Cependant le colonel Herencia Levallos, premier vice-président de la république, prit la direction provisoire des affaires, et constitua un ministère. Le régime constitutionnel, violemment interrompu par l'usurpation des Guttierez, reprenait ainsi son cours. Quant à M. Fernando Casos, il avait donné sa démission de secrétaire-général dès qu'il avait été instruit de l'assassinat du président Balta.

Il y eut un instant de trouble extrême. Les crimes commis avaient causé une émotion facile à comprendre. La populace exaspérée livrait

aux flammes les cadavres de Thomas et de Sylvestre Gutierez. Il n'y avait plus de police dans la ville. Ce qui restait de l'armée était caserné dans le palais et au fort Santa-Catalina, d'où on n'osait pas faire sortir les troupes.

Don Manuel Pardo apparut alors comme un sauveur. Entouré d'une grande popularité et représentant les principes constitutionnels, il déclara que la seule manière de terminer la crise était un recours loyal à la légalité. C'est au congrès qu'il appartenait de vérifier les élections et de désigner le nouveau président de la république, et il fallait sans retard procéder à cette désignation, devenue de plus en plus urgente; c'est la solution qui a en effet prévalu.

Le congrès péruvien s'est réuni le 28 juillet à Lima, sous la présidence de M. Benavides. Trois jours après, la commission chargée de l'enquête sur les résultats de la lutte engagée entre MM. Pardo, Arenas et Ureta pour la succession de don José Balta à la présidence de la république formulait son rapport. Comme il ressort de ce document que don Manuel Pardo a obtenu 2,692 voix sur 4,657, dont se compose le collége électoral, le congrès l'a proclamé à l'unanimité président du Pérou à partir du 2 août 1872, et pour la période constitutionnelle de quatre ans. Les obsèques du colonel Balta ont été pompeusement célébrées le 31 juillet. Son successeur a prêté serment devant les chambres le surlendemain, et leur a donné ensuite lecture d'un message. La publication en avait été précédée par celle d'un autre message, celui que don José Balta se proposait d'adresser au congrès.

La ville de Lima a repris son aspect accoutumé. Plusieurs fêtes ont marqué l'entrée au pouvoir de don Manuel Pardo, qui accueille avec une simplicité de bon goût les hommages qu'on lui rend. Le chef de la république n'a point établi sa résidence au palais, mais continue à demeurer dans sa propre maison; il ne fait pas usage non plus des voitures du gouvernement.

Le gouvernement vient de présenter à l'assemblée législative deux projets de lois qui inaugurent la série des grandes réformes amoncelées et impatiemment attendues par le pays. Le premier a pour objet l'administration municipale; il est, croit-on, l'œuvre personnelle du président de la république, et il repose sur un large système de décentralisation. Le second est relatif à la réorganisation de l'armée; mais, en attendant que le congrès ait voté cette dernière loi, le gouvernement a dû prendre d'urgence des mesures provisoires pour reconstituer la force publique. A la suite de la révolution, presque tous les soldats ont profité de l'occasion pour se débander, et il n'est resté que 1,500 hommes à peine sous les drapeaux. Le président de la république a visité lui-même les casernes et a annoncé que dorénavant personne ne serait ni enrôlé ni retenu de force au service, que tous ceux qui voudraient si-

gner un engagement de deux ans seraient conservés, que les autres étaient libres de se retirer. Après cette visite, des instructions ont été envoyées par le ministre de la guerre à l'inspection générale de l'armée, lui prescrivant d'avoir recours désormais pour remplir les cadres à des enrôlemens volontaires jusqu'à ce que le pouvoir législatif ait statué sur le projet de loi qui lui est soumis. En vertu de ce projet, le système de l'enrôlement forcé devenu odieux, et dont les résultats, quant à la qualité et à la composition de l'armée, ont toujours été déplorables, sera remplacé par celui de la conscription, qui est proposé par le gouvernement comme le mode de recrutement le plus sûr et le plus avantageux pour le pays. En outre il a été décidé que tous les châtimens corporels en usage jusqu'à ce jour seraient abolis.

Ce n'est pas seulement l'armée qu'il s'agit de réorganiser. La situation économique et administrative du Pérou exige incontestablement de nombreuses réformes, et ce pays n'a encore développé qu'une partie de ses ressources. Le président de la république est venu lire en personne devant le congrès, le 21 septembre, un exposé de la situation financière. Les graves révélations faites par le chef de l'état sur les embarras du trésor avec autant de clarté que de franchise ont vivement ému les chambres et l'opinion publique. Le président déclare que, le gouvernement se trouvant forcé de recourir au crédit extérieur et au crédit du pays lui-même pour sortir des difficultés intérieures, la condition nécessaire et préablable est de rétablir immédiatement l'équilibre dans le budget entre les recettes et les dépenses.

Pour atteindre ce but, le message annonce que le gouvernement, ne pouvant recourir aux impôts directs à cause des difficultés du recouvrement, ne voit que trois moyens qui devront être employés simultanément : 1° la décentralisation municipale, dont la loi vient d'être soumise au congrès, et qui rendra les contributions actuelles plus productives par les nouvelles taxes établies dans chaque localité; 2° un impôt sur le salpêtre; 3° une élévation des droits de douane existant, jointe à une taxe nouvelle sur des articles qui en étaient affranchis jusqu'à ce jour.

La journée du 20 septembre n'a point amené, comme on le craignait, le retour des scènes fâcheuses dont la ville de Lima fut le théâtre l'année dernière. La colonie italienne, il y a un an à pareille époque, voulut fêter l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome, et projeta une grande manifestation. Le parti libéral péruvien, qui faisait alors une vive opposition au gouvernement du colonel Balta, profita de l'occasion, et organisa un *meeting*, qui eut lieu sur la place où s'élève la statue de Bolivar. Le président fit cerner cette place. La foule fut chargée, dispersée violemment, et de nombreuses arrestations eurent lieu. Cette année, le parti libéral, dont le chef est au pouvoir, a évité tout ce qui aurait pu être une cause ou un prétexte de désordres. Convaincu d'une part qu'il

serait dangereux de froisser les sentimens catholiques de la population, et de l'autre que défendre officiellement la manifestation serait le moyen le plus sûr de la faire naître, le gouvernement a préféré en employer un autre moins apparent, mais plus efficace. Don Manuel Pardo jouit toujours d'une grande popularité dans le parti libéral, et il s'en est servi habilement dans cette circonstance. Il a fait agir sur les chefs et sur les membres les plus influens du parti, et il a réussi à les faire renoncer à leurs projets. De son côté, la colonie italienne a accédé aux désirs du gouvernement, et la journée s'est passée sans le moindre désordre.

On sait qu'un différend est récemment survenu entre le gouvernement chilien et le ministre de Bolivie à Santiago, à propos de l'expédition projetée contre cette république par un de ses généraux émigrés, le général Quintin Quevedo, et que ce différend a conduit à la rupture des relations diplomatiques entre le cabinet de Santiago et le Chili. Certaines personnes attribuent au gouvernement chilien le désir d'une rectification de frontière et le projet de s'emparer d'une portion du territoire bolivien, voisin de sa frontière du nord, et qui vient d'acquérir une grande importance par suite de la découverte à Caracoles de mines d'argent extrêmement riches et exploitées par des sujets chiliens. Le conflit diplomatique survenu à Santiago a causé une certaine émotion au Pérou, mais l'opinion la plus accréditée à Lima, au moment où cette nouvelle y est arrivée, a été que le différend s'arrangerait d'une manière pacifique.

On ne peut nier que depuis quelques années la république péruvienne n'ait beaucoup étendu ses relations, et n'ait vu grandir singulièrement son importance. Des quatre états du Pacifique, c'est elle qui tient assurément le premier rang, et dans toute l'Amérique du Sud il n'y a que l'empire du Brésil qui l'emporte encore sur elle. Solidement appuyé sur l'Équateur et la Bolivie, où son influence domine, le Pérou n'a rien à craindre. Il possède une armée comparativement nombreuse, une flotte qui n'a point de rivale sur l'Océan-Pacifique et des ressources financières considérables.

La paix extérieure et intérieure est le premier des biens pour un pays où il y a tant de choses à créer. Elle a cet avantage, qu'en permettant aux intérêts de se former et de s'étendre, à l'industrie de grandir, aux habitudes régulières de s'enraciner, elle acquiert par cela même des chances de durée. Pour ces contrées de l'Amérique du Sud, si souvent bouleversées par des mouvemens contraires et par des révolutions successives, se maintenir quelque temps dans le calme, c'est remporter une véritable victoire. Dès que la légalité règne sans contestation dans ces pays, on est étonné de l'importance et de la rapidité des progrès qu'ils réalisent. Malheureusement il y a sur le sol de ces jeunes républiques

une incandescence permanente, un mouvement fiévreux d'ambitions personnelles, un choc entre des passions stériles et une civilisation toujours contrariée, ajournée, détournée de son but pratique; mais, si grave qu'il soit, le mal n'est pas incurable. Au Pérou, comme dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale, les bons esprits comprennent que la paix est la condition nécessaire, indispensable, du développement d'un commerce qui peut devenir immense. Stimuler l'industrie, lui ouvrir des voies nouvelles, multiplier les communications, fortifier les races nationales par l'émigration européenne, ranimer la population des campagnes trop accoutumée à l'indolence et à la pauvreté, c'est la tâche qu'il s'agit d'accomplir; mais pour cela il faut empêcher le retour de ces crises périodiques qui font perdre en un jour le terrain gagné par suite de plusieurs années d'efforts, il faut contenir les ambitions, apprendre à l'armée le respect de la légalité, habituer les populations à l'exercice de leurs droits et surtout de leurs devoirs.

Le Pérou, si bien doué par la nature, et où tant de richesses demeurent encore inexplorées, grandirait bien vite par le calme, et il ne dépend que de lui-même d'arriver rapidement à une prospérité matérielle de beaucoup supérieure à celle dont il a joui jusqu'à présent. Borné au nord par l'Équateur, au sud et à l'est par la Bolivie, à l'est par le Brésil, à l'ouest par le Grand-Océan, il peut, s'il est tranquille, être utile non-seulement à lui-même, mais aux républiques voisines, en leur donnant l'exemple d'une politique à la fois correcte et conciliante. La France a trop de sympathies pour ces jeunes et intelligentes nations, notre commerce entretient avec elles des relations trop fréquentes pour que nous ne nous intéressions pas au développement de leurs ressources et de leur activité. C'est avec un réel chagrin que nous les voyons si souvent user dans des agitations ou stériles ou sanglantes une énergie qui serait heureusement appliquée à des œuvres plus efficaces. Pourquoi ces républiques hispano-américaines, rapprochées les unes des autres par la communauté d'origine, de religion, de langage, et par les souvenirs des guerres d'indépendance, ne tiendraient-elles pas à honneur d'inaugurer dans leurs rapports une politique fondée sur le respect de leurs droits mutuels et sur un système véritablement pacifique? Pourquoi épuiseraient-elles leurs forces dans des luttes diplomatiques et militaires, dans des rivalités d'influence, dans des contestations de frontières, qu'avec des idées conciliantes il serait si facile d'éviter? Que les habitans de la vieille Europe, gênés par des limites trop étroites et forcés par le paupérisme à s'expatrier, se disputent quelques parcelles de terre, c'est ce que l'on comprend à la rigueur tout en le regrettant; mais que des peuples jeunes qui ont à leur disposition une étendue de terrain au moins dix fois plus grande que celle qu'ils peuvent cultiver, des peuples qui ont à changer en plaines fertiles des solitudes immenses, à vi-

vifier un sol d'une richesse admirable, prennent plaisir à s'entre-tuer pour des questions de limites, c'est un spectacle plein de tristesse dont on ne saurait trop s'étonner. N'y a-t-il donc pas assez de place pour tout le monde au soleil? Les fleuves ne sont-ils pas assez larges? L'océan n'est-il pas assez vaste? Le jour où elles auront définitivement compris leurs véritables intérêts, les républiques de l'Amérique du Sud préféreront à de vains conflits les grands progrès économiques, et feront prévaloir la paix dans des parages où elle est si nécessaire, et où elle peut être si féconde.

ESSAIS ET NOTICES.

LES TRANSPORTS MILITAIRES ET LES VOIES FERRÉES.

Les Chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871, par M. F. Jacqmin, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est.

En venant raconter ce que les chemins de fer ont fait et ce qu'ils auraient pu faire pendant la guerre de 1870-1871, M. Jacqmin remplit l'une des principales lacunes de notre éducation militaire. Personne n'ignore quel rôle important les voies ferrées ont joué depuis la déclaration de guerre jusqu'à la fin des hostilités; mais les détails en sont peu connus, et il appartenait au directeur d'une grande compagnie, la plus éprouvée en cette circonstance, de dire quand on avait méconnu les ressources de son industrie ou quand on en avait mésusé. La conclusion la plus saillante de cette étude rétrospective est de démontrer qu'il est difficile d'organiser quelque chose au dernier jour et en quelque sorte sous le feu de l'ennemi. La bonne volonté ne manquait pas au personnel des compagnies, ni parfois la compétence dans les bureaux de l'administration militaire. Le ministère de la guerre était dirigé à Tours et à Bordeaux par un ancien ingénieur de chemins de fer dont l'aptitude, en ces matières du moins, était incontestable, et cependant il n'y eut alors sur le réseau français que confusion et encombrement.

Ce n'est pas que la question n'eût jamais été sérieusement étudiée. Le maréchal Niel avait fait préparer en 1869 une organisation des chemins de fer en temps de guerre. Par malheur, ce que l'on avait alors décidé fut mis en oubli, tandis que nos adversaires le mettaient en pra-

tique. La mort prématurée du maréchal Niel fut sous ce rapport, comme à beaucoup d'autres points de vue, un malheur pour la France. Les études, les projets de règlemens, s'enfouirent ignorés dans les cartons du ministère. Or de la discussion ouverte à cette époque étaient sortis deux ou trois principes généraux très simples que M. Jacqmin, avec l'autorité de l'expérience acquise par les événemens, s'efforce aujourd'hui de remettre en lumière. Ainsi d'abord un chemin de fer est un puissant instrument de transport dont le mécanisme très complexe est et doit être organisé en vue des besoins ordinaires du commerce. Il en résulte que le plus habile général ne sait pas s'en servir, et que l'ingénieur qui en dirige l'exploitation ignore absolument les besoins d'une armée. Comment remédier à cette incompatibilité apparente? Le programme français de 1869 et les règlemens de l'armée allemande y pourvoient de la même façon, c'est-à-dire en instituant pour chaque réseau une commission mixte, composée d'un officier et d'un ingénieur, qui reçoivent ensemble les réquisitions de transport et qui les font exécuter d'un commun accord, en temps et lieu opportun, de telle sorte que les agens secondaires de la compagnie ne sont pas exposés à des conflits avec l'autorité militaire.

Ce qui vient en second lieu paraîtra peut-être très élémentaire, et cependant aucune règle ne fut plus souvent violée au cours des derniers événemens. Un chemin de fer ne conserve son efficacité qu'à la condition de ne pas être encombré, soit sur les voies principales, soit dans les gares. Si par exemple on remplit une gare de wagons non déchargés, comme cela se vit à Metz aux premiers jours de la campagne, ou si l'on arrête en pleine voie les trains de troupes, faute de savoir où les diriger au sortir des wagons, ce qui s'est fait plus d'une fois, on interrompt le mouvement de tous les autres trains, et l'on immobilise un matériel de wagons et de locomotives dont le besoin se fait sentir ailleurs. La règle établie pour le commerce s'applique donc aux opérations militaires avec encore plus de rigueur, et cette règle est d'évacuer les gares et les voies dans le plus bref délai après l'arrivée.

Enfin les chemins de fer doivent être protégés contre les atteintes de l'ennemi; il est nécessaire de les mettre hors de service, en cas d'invasion, par la destruction judicieuse de certains ouvrages d'art. Sur cette question encore, il est essentiel que les ingénieurs et les officiers donnent ensemble leur avis. Après la bataille de Reichshofen, lorsque l'armée de Mac-Mahon se retirait de l'autre côté des Vosges, on négligea d'effondrer le tunnel de Saverne, ce qui aurait intercepté la circulation pendant plusieurs semaines et peut-être plusieurs mois. Vingt jours plus tard, l'un des derniers ordres donnés par le gouvernement impérial prescrivait de détruire tous les ponts sans exception, bien que la plupart pussent être remplacés en quelques jours par des estacades en

charpente. Si l'on avait discuté d'avance ce que valent les obstacles improvisés, on eût su ce qu'il fallait conserver et ce qu'il était utile de détruire. En définitive, le meilleur moyen d'empêcher que l'ennemi ne se serve des voies ferrées serait de les couvrir par des forteresses de distance en distance. Certaines personnes prétendent, avec assez de vraisemblance, que ces ouvrages de défense devraient être éloignés des grandes villes, car une ville fortifiée que l'ennemi bombarde est incapable d'une longue résistance, tandis qu'une forteresse, bien située et bien approvisionnée, avec une garnison militaire sans mélange de population civile, ne capitule qu'à la dernière extrémité. C'est ainsi que Bitche a suffi pour neutraliser la ligne de Sarreguemines à Niederbronn jusqu'à la fin de la guerre, tandis que Toul, Strasbourg, Metz même, ont succombé dès les premiers mois.

L'histoire militaire des chemins de fer, que M. Jacqmin vient d'écrire, est intéressante à double titre, d'abord parce qu'elle indique en quel sens doivent être dirigées les réformes, et aussi parce qu'elle complète en un certain sens les récits que nous avons déjà sur ces événemens. On y voit à chaque page combien fut imprévoyante et routinière l'administration militaire des dernières années de l'empire, qui tenait pour certain que les chemins de fer ne sont pas faits pour les soldats. C'était un vieil axiome que le soldat doit faire toutes ses étapes à pied, par le motif qu'il a besoin de s'exercer à la marche, et ceux qui soutenaient cette opinion ne se doutaient pas que l'administration, elle aussi, a besoin de s'exercer aux mouvemens rapides que comporte la stratégie moderne. On commit donc d'énormes erreurs lorsque le moment vint d'user des chemins de fer autrement que pour le transport d'une demi-douzaine de canons ou d'un bataillon. Le détail de ce qui s'est passé sur le seul réseau de l'Est le démontre suffisamment. Les fautes s'accumulent; ne citons que les plus importantes.

Le 15 juillet 1870, la compagnie de l'Est était requise de mettre tous ses moyens de transport à la disposition du ministre de la guerre. Vingt-quatre heures après partaient de Paris et de Châlons les premiers trains militaires; déjà se produisait un premier mécompte. La compagnie préparait ses trains pour des régimens complets, ils arrivaient avec moitié de leur effectif. Trop pressé d'envoyer des troupes à la frontière, l'état-major-général expédiait ce qu'il avait sous la main sans attendre les hommes et les bagages en retard. Il fallait partir avec des wagons à demi chargés ou bien mélanger des soldats de corps différens. Cet inconvénient ne fut pas le seul. Dès les premiers jours, les hommes restés en arrière se présentaient en désordre dans toutes les gares, demandant au premier venu où était leur régiment, affranchis de la surveillance de leurs supérieurs, nourris au hasard dans des buffets improvisés. C'étaient les *isolés*, masse flottante et indisciplinable où se rencontraient, pêle-mêle

avec de braves gens fourvoyés, quantité de traînards qui n'avaient guère souci de rejoindre leur drapeau.

Puis survint aussitôt la cohue des réquisitions contradictoires et abusives. Chaque branche de l'administration militaire invoquait des besoins impérieux pour se faire servir la première. Metz manquait de farine, Strasbourg n'avait pas de sel, la marine réclamait des fromages de Bâle et des draps de Sedan, le génie demandait des pierres pour les fortifications de Paris. Le même jour, l'intendant de la place de Metz faisait décharger des fourrages, et l'intendant d'un corps d'armée en expédiait sur la voie d'à côté. Tel général défendait au chef de gare de mettre à terre les bagages de sa division, ne sachant s'il allait séjourner au point d'arrivée ou repartir quelques heures plus tard. Enfin, au milieu de ce prodigieux encombrement, arrivaient parfois les ordres les plus bizarres, comme par exemple l'envoi d'un équipage de pont de Paris à Reims au moment où l'armée en pleine retraite était obligée d'évacuer cette dernière ville.

On le voit, dans cette première période de la campagne, les deux premiers principes énoncés ci-dessus, de l'entente entre l'autorité militaire et les ingénieurs, et de la prompte évacuation des gares, furent entièrement méconnus. Le ministre de la guerre et ceux qui parlaient en son nom, tant à Paris qu'en province, ne parurent même pas soupçonner que telle chose fût nécessaire. La confusion s'accrut encore lorsque les généraux, mal renseignés sur les ressources que présente un chemin de fer, voulurent faire sur rails des transports qu'il eût été plus rapide d'effectuer par les routes de terre. Du camp de Châlons à Metz, il n'y a que quatre ou cinq étapes en ligne droite; encore la route carrossable est-elle doublée par un chemin de fer jusqu'à Verdun. Au lieu d'expédier le corps d'armée du maréchal Canrobert par cette voie directe qui l'eût conduit sous les murs de Metz en cinq ou six jours au plus, l'état-major général eut, le 9 août, l'idée malencontreuse d'expédier ces troupes par la voie ferrée de Châlons, Toul et Frouard, que les éclaireurs ennemis menaçaient déjà. Il s'agissait de transporter 31,000 hommes, 2,300 chevaux et 55 voitures ou canons. Il fallut réunir plus de 2,000 wagons, organiser 40 trains spéciaux sur une ligne encombrée déjà par les autres transports de la guerre. Qu'en advint-il? Les premiers trains arrivèrent seuls à destination, les autres stoppèrent en route et déchargèrent dans les gares intermédiaires ou rebroussèrent chemin. Un corps qui aurait dû marcher en masse compacte se vit ainsi dispersé sur 40 lieues de pays, en face de l'ennemi. Plus tard, pendant la période de la guerre en province, la même faute se reproduisit plus d'une fois. Les généraux en chef s'imaginaient ils donc que former des trains, embarquer les hommes et leurs bagages, les décharger et renvoyer le matériel vide au point de départ, fussent des opérations insignifiantes? Dans

la réalité, cela demande plus de temps pour de courtes distances que si les troupes faisaient la route à pied.

Quand au contraire les distances sont grandes, le chemin de fer reprend l'avantage, pourvu qu'il soit exploité par des gens intelligens et actifs. On en trouve la preuve évidente dès le début. Le 14 août, le maréchal Mac-Mahon apparaissait à Neufchâteau avec les débris de son héroïque corps d'armée. Trois jours après, le corps de De Failly arrivait à Langres et Chaumont. Au même moment, le ministre de la guerre prescrivait de ramener le corps de Douai, disséminé entre Belfort et Montbéliard. C'était une masse de 70,000 à 80,000 hommes avec chevaux, bagages et artillerie qu'il s'agissait de transporter au camp de Châlons dans le plus court délai possible. La ligne d'Épinal à Nancy n'était plus libre, celle de Chaumont à Blesme était déjà menacée; la bifurcation d'Épernay fut même évacuée au cours de cette colossale opération. Néanmoins le transport s'accomplit sans accident et avec une rapidité que personne n'eût osé prévoir. Le 24, cette nouvelle armée était réunie tout entière devant Reims. A ce propos se place une observation qu'il vaut la peine de faire. Quoique les Allemands eussent étudié beaucoup mieux que nous par avance l'emploi stratégique des chemins de fer, il semble certain qu'ils n'en obtinrent jamais une aussi grande quantité de travail. Le règlement qu'ils avaient élaboré en temps de paix avec un soin minutieux fixe au maximum de dix-huit le nombre de trains qu'une ligne à double voie peut admettre en vingt-quatre heures. Or la compagnie de l'Est en a fait jusqu'à trente-quatre en un seul jour entre Châlons et Nancy, et plus tard, en supprimant tout service de voyageurs et de marchandises pendant quelques jours, en donnant à ses trains une marche lente, mais d'une régularité parfaite, elle accomplit les immenses opérations dont il vient d'être question. Il est douteux qu'un règlement eût su prévoir des mouvemens de troupes d'une telle importance. Il faut peut-être en conclure que les règlemens trop précis, que l'on discute à loisir et en dehors de la pression des événemens, ont le grave défaut d'être toujours trop étroits quand les circonstances exigent des efforts exceptionnels. Nous craignons que l'on n'admire un peu trop l'organisation méthodique des transports au-delà du Rhin. L'état-major prussien avait dressé des plans, préparé des ordres de marche que, par chance extrême, aucun incident fortuit n'est venu déranger. Que serait-il arrivé, si le mouvement de concentration avait été troublé par une irruption imprévue de troupes ennemies? Auraient-ils su reporter à l'improviste sur une seule ligne ferrée les transports prescrits sur trois ou quatre lignes différentes? Nous avons obtenu de nos chemins un rendement plus considérable, sans même nous y être préparés. Il y eut sans doute de la confusion, du trouble et des ordres contradictoires. Rien de tout cela ne se fût produit, si nous avions eu, comme eux, auprès

des états-majors des commissions mixtes d'officiers et d'ingénieurs aptes à régler l'ordre et la marche des transports, et dans les principales gares des commandans d'étapes, familiers avec le service des chemins de fer, pour remettre en bonne voie les bandes d'*isolés* et réprimer les abus individuels.

Parlons maintenant des ouvrages d'art qu'une armée en retraite détruit derrière elle et que l'armée envahissante est obligée de rétablir à mesure qu'elle se porte en avant. Le livre de M. Jacqmin nous apporte encore à ce sujet de singulières révélations. S'il faut l'en croire, et personne au monde n'était mieux en position d'être bien informé, rien n'avait été préparé au jour de la déclaration de guerre. Sur l'initiative de la compagnie de l'Est, le ministère de la guerre n'y pensant pas sans doute, des chambres de mine furent disposées dans les grandes tranchées et dans les souterrains des Vosges; mais il n'appartenait pas à une compagnie industrielle de détruire elle-même son instrument de travail. Elle attendit en vain l'ordre de charger les fourneaux et d'y mettre le feu. L'ordre ne vint pas; les Allemands trouvèrent intacte la ligne de Saverne à Nancy, qu'il était si facile d'obstruer.

Leurs ingénieurs eurent plus tard l'occasion de montrer ce qu'ils savaient faire. Lorsque Paris fut assiégé, il existait divers obstacles sur la ligne de chemin de fer qui reliait à l'Allemagne l'armée d'investissement. C'était d'abord une place forte, Toul, qui capitula dès le 23 septembre; puis quelques ponts sur des rivières de faible largeur que les Français avaient fait sauter, et que les Allemands n'eurent guère de peine à rétablir. Il y avait le souterrain de Nanteuil à l'entrée duquel un fourneau de mine bien placé avait déterminé un éboulement considérable; et enfin la place de Metz, qui interceptait toute communication du côté de la Prusse et de la Bavière rhénane. L'obstruction du souterrain de Nanteuil montre combien ce genre d'obstacle est efficace. Les ingénieurs allemands essayèrent d'abord d'ouvrir une galerie à travers l'éboulement; ce travail était presque achevé lorsque le terrain supérieur que l'explosion avait ébranlé s'écroula de nouveau à la suite des pluies d'automne. Six semaines avaient été perdues dans cette tentative malheureuse. Ils prirent alors tardivement le parti de contourner le mamelon au moyen d'une voie provisoire, avec des pentes rapides et des courbes à court rayon. La locomotive franchit ce passage le 29 novembre pour la première fois; encore les travaux étaient-ils tellement imparfaits que les trains déraillèrent souvent, surtout pendant les premières semaines.

Devant Metz, ce fut autre chose. La place ne pouvait être tournée qu'au moyen d'une déviation à grande distance, entre Pont-à-Mousson sur la ligne de Nancy et Remilly sur la ligne de Forbach. Ce n'était rien moins qu'un chemin de fer nouveau de 36 kilomètres de long à construire sur un terrain accidenté que coupent trois vallées transversales.

Les ingénieurs allemands, qui, dit-on, en avaient étudié le tracé bien avant la guerre, s'y mirent dès le 16 août après la bat ille de Gravelotte. La pose des rails fut achevée vers la fin de septembre; mais la voie était si défectueuse qu'une locomotive remorquait trois ou quatre wagons au plus. Ce chemin servait donc très peu. Le 30 octobre, une crue enleva l'estacade en charpente sur laquelle il franchissait la Moselle près de Pont-à-Mousson. La capitulation de Metz, survenue le même jour, rendait inutile cet embranchement, dont les travaux provisoires ont été soigneusement détruits par l'excellent motif que l'Allemagne, maîtresse de Metz, ne voulait pas laisser subsister une voie de communication qui annulerait en partie les avantages stratégiques de cette grande forteresse.

Il n'est pas superflu de dire ici quelques mots de la dynamite, substance explosive terrible dont l'existence était presque inconnue en France avant ces derniers événemens, bien qu'il y en eût déjà plusieurs fabriques au-delà du Rhin. On connaît depuis longtemps déjà la nitroglycérine, qui détone avec une extrême violence, et produit des effets de dislocation extraordinaires sous l'influence d'un choc ou d'une brusque élévation de température. C'est l'une des nombreuses combinaisons éthérées que les créateurs de la chimie organique moderne ont découvertes. On l'a beaucoup employée dans les travaux de mines, où elle présente de grands avantages, parce qu'elle s'insinue à l'état liquide dans les fissures des rochers. Elle éclate sous l'eau, et produit, même sans bourrage, des effets énergiques; mais le transport en est très dangereux, car elle détone au moindre choc. Que le flacon qui la renferme tombe à terre, elle fait explosion aussitôt. Pour éviter l'excès de sensibilité de cette substance, on imagina de la mélanger avec une matière inerte, la silice poreuse, ce qui lui donne la consistance d'une poudre pâteuse que l'on manie sans danger. Sous cette forme, on l'appelle dynamite. Elle ne fait plus explosion que sous un choc très violent; elle supporte même sans altération la chaleur d'un foyer et ne détone qu'au moyen d'une capsule fulminante ou d'une étincelle électrique. La dynamite est huit fois plus puissante que la poudre ordinaire. On comprend dès lors combien elle peut être utile à la guerre pour détruire un mur, un viaduc ou un tunnel. Ainsi un saucisson de toile rempli de dynamite que l'on enroule autour d'un arbre et que l'on enflamme coupe le tronc instantanément. Placée sur un pont de chemin de fer et recouverte de ballast, elle renverse la voûte. Un tel engin de destruction est épouvantable; mais, puisqu'il existe, il faut savoir s'en servir. S'il y en avait eu en France des approvisionnemens suffisans et que les officiers du génie militaire eussent appris à l'employer, ils auraient été capables d'entraver d'une manière sérieuse la circulation des trains allemands sur les chemins de fer des départemens envahis. La

destruction du pont sur la Moselle à Fontenoy, entre Nancy et Toul, interrompit les transports pendant dix-sept jours. Ce fut la seule tentative heureuse dirigée contre la ligne de l'Est, tandis que les Allemands en étaient maîtres. Il n'est pas hors de propos de rappeler comment l'ennemi se vengea de cet acte de guerre très licite sur la population civile des environs qui en était innocente. Le village de Fontenoy fut incendié et les communes de la Lorraine furent soumises à une contribution extraordinaire de 10 millions de francs; puis le préfet prussien de la Meurthe interdit tous travaux publics ou particuliers jusqu'à ce que Nancy eût fourni cinq cents ouvriers pour travailler aux réparations, avec menace de faire fusiller ceux qui seraient présens, si le nombre n'en était pas au complet. Il faut savoir bon gré à M. Jacqmin d'avoir reproduit tout au long dans son livre les proclamations officielles de ce zélé fonctionnaire. Il convient que ces souvenirs ne s'oublient pas trop vite.

Si les Allemands ont fait preuve d'une habileté médiocre lorsqu'il s'est agi de construire ou de réparer, ils ont montré plus de ressources dans l'exploitation des chemins de fer dont la guerre leur donnait la jouissance momentanée. Dans ce cas, leur esprit méthodique reprenait l'avantage. Trains de troupes, trains d'ambulances, trains de munitions, d'approvisionnemens, on en vit circuler de toute façon entre la frontière et l'armée d'investissement. Sans doute cette exploitation provisoire était sujette à bien des accidens. Ils eurent le tort grave d'introduire à ce propos, et contre toutes les lois antérieures de la guerre, la coutume barbare de faire escorter les trains par des otages civils. Leur plus grand embarras fut de trouver des employés en nombre suffisant pour desservir les gares et pour conduire les trains, ainsi que le matériel nécessaire de locomotives, wagons à voyageurs ou à marchandises, car les compagnies françaises avaient refoulé vers le centre leurs machines et leurs voitures à mesure que l'invasion s'étendait, et le personnel resté sur place se refusait, sauf bien peu d'exceptions, à travailler au profit de l'ennemi.

Nous n'avons pu citer que les faits les plus saillans contenus dans le remarquable ouvrage de M. Jacqmin. Une œuvre de ce genre mérite d'être étudiée par les ingénieurs aussi bien que par les militaires, et même par ceux qui s'intéressent, en dehors de toute question technique, à l'histoire de cette grande guerre. Examinée dans ses détails, l'invasion allemande ne paraît pas, sous ce rapport, avoir le caractère de perfection que les adorateurs du succès accordent trop volontiers à l'organisation prussienne. Nous avons néanmoins beaucoup à profiter à cette étude. Il est certain que l'on aurait grand tort de se modeler en tout sur ce que nos vainqueurs ont fait pendant la campagne de 1870-1871. Il serait imprudent de se figurer qu'en décrétant par des lois ou des ordonnances une organisation toute semblable on obtiendrait en pa-

reille circonstance de bons résultats, aussi bien à dix ou vingt ans d'ici qu'aujourd'hui, ou d'imaginer qu'il convient de dresser au service des chemins de fer les officiers du génie ou de tout autre corps spécial, en vue de leur remettre en temps de guerre l'exploitation des lignes d'un intérêt stratégique. On ne fait bien une telle besogne qu'à la condition de s'y livrer tous les jours. L'exploitation des chemins de fer pendant la guerre, de même que pendant la paix, est une entreprise industrielle dont chaque année modifie les conditions. S'il nous était permis d'émettre un avis, nous dirions que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, on ne se prépare bien à la guerre qu'en s'y exerçant pendant les années de paix. Un décret du 14 novembre dernier reconstitue au ministère de la guerre la commission militaire des chemins de fer que le maréchal Niel avait instituée. On n'y voit figurer que deux représentans des compagnies en regard de sept officiers. N'est-ce pas donner trop de prépondérance à l'élément militaire sur l'élément technique? Et puis n'est-il pas à craindre que les travaux de cette commission ne restent dans le domaine de la théorie? Que le ministre de la guerre adopte l'habitude de faire voyager en chemin de fer, par grandes masses et à l'improviste, les troupes qui chaque année changent de garnison ou se rendent dans les camps d'instruction, tout le monde se familiarisera peu à peu avec le mouvement des troupes. Ce sera une dépense peut-être, mais qui sera profitable. Les compagnies sauront quelles parties de leurs installations sont insuffisantes; les officiers apprendront à se tirer d'affaire dans les gares; les généraux en chef connaîtront ce qu'un chemin de fer peut exécuter et ce qu'il est téméraire de lui demander. N'est-ce pas là vraiment la préparation qui nous a manqué?

H. BLERZY.

HISTOIRE NATURELLE.

LES NIDS D'OISEAUX.

« La maison, disait un savant hygiéniste, n'est qu'une extension du vêtement; la tente est encore voisine du manteau, le toit n'est qu'une vaste coiffure. » L'habitation, aussi bien que le vêtement, est avant tout un abri qui nous isole du milieu ambiant, et nous protége contre l'inclémence des saisons. Plus heureux que l'homme, l'animal n'a pas besoin de s'habiller, la nature lui fournit plumages et fourrures; mais il n'est point dispensé de se bâtir la demeure qui doit l'abriter. Faut-il croire qu'ici encore la nature se charge de tout, que l'aveugle instinct guide l'abeille qui construit sa cellule, et l'oiseau qui édifie son nid?

C'est l'avis de la plupart des naturalistes, et leur argument principal, c'est que les oiseaux bâtissent toujours sur le même plan sans y rien changer, tandis que l'homme modifie et perfectionne graduellement ses méthodes de construction. Or cet argument repose-t-il sur des faits incontestables, et la conclusion est-elle légitime? Un naturaliste anglais qui jouit d'une grande autorité en ces matières, M. Alfred Russel Wallace, l'émule de Darwin, s'attache à démontrer le contraire dans son récent ouvrage sur la *Sélection naturelle* (1). Selon lui, l'oiseau ne fait pas son nid par instinct; les facultés mentales qu'il manifeste dans cette opération sont du même ordre que celles dont l'homme fait preuve en construisant sa demeure, et ces facultés sont simplement l'imitation et un raisonnement rudimentaire qui permet de tenir compte de circonstances extérieures données. Aussi voit-on les oiseaux changer et améliorer leurs procédés sous l'influence des mêmes causes qui déterminent le progrès chez l'homme, et réciproquement ce dernier rester stationnaire lorsqu'il ne reçoit aucune impulsion du dehors.

Qu'est-ce au fond que l'instinct? C'est la faculté d'accomplir des actes complexes, sans instruction ni expérience préalables; l'instinct mettrait donc les animaux en état d'exécuter spontanément des actes qui, chez l'homme, supposent un raisonnement, un enchaînement logique d'idées. Or, lorsqu'on entreprend d'examiner les faits d'observation qui sont donnés comme preuve de la puissance de l'instinct, on s'aperçoit qu'ils sont rarement concluans. C'est ainsi qu'il est convenu que le chant est inné chez les oiseaux, et pourtant une expérience des plus simples prouve qu'il dépend de l'enseignement qui leur est donné. Au siècle dernier, Barrington élevait des linottes, prises dans le nid, avec différentes espèces d'alouettes, et constatait que chaque linotte adoptait entièrement le chant du maître qu'on lui avait donné, à tel point que ces linottes, naturalisées alouettes, faisaient ensuite bande à part au milieu des oiseaux de leur propre espèce. Le rossignol lui-même, dont le chant naturel est si beau, montre dans la domesticité une grande aptitude à imiter d'autres oiseaux chanteurs. C'est donc l'enseignement qui détermine le chant, et il doit en être de même de la nidification. Un oiseau élevé en cage dès sa naissance ne fait pas le nid caractéristique de son espèce; on a beau lui fournir les matériaux nécessaires, il s'y prend maladroitement, il entasse les matériaux sans art, souvent même il renonce à bâtir quelque chose qui ressemble à un nid. Cette observation bien connue ne prouve-t-elle pas que, loin d'être guidé par l'instinct, l'oiseau *apprend* à faire son nid, comme l'homme apprend à bâtir? On la compléterait en lâchant, dans un enclos couvert d'un filet, un couple isolé dès sa naissance, afin de voir quel nid produiront ses efforts inex-

(1) Traduit par M. Lucien de Candolle, Paris 1872. Reinwald.

périmentés; mais, en attendant que cette expérience soit faite, bien d'autres preuves s'offrent pour ainsi dire d'elles-mêmes en faveur de la thèse de M. Wallace.

La forme et la structure des nids d'oiseaux dépendent beaucoup plus qu'on ne croit des conditions extérieures, et par suite varient dès que ces conditions viennent à changer. Chaque espèce emploie les matériaux qui sont à sa portée, choisit les situations les plus en harmonie avec ses habitudes, et la forme des nids trahit souvent des intentions très nettes qui ne se comprennent guère sans une certaine dose de discernement. Le troglodyte, qui vit dans les haies et les bosquets bas, fait en général son nid avec la mousse où il a l'habitude de chercher des insectes; mais il varie parfois, et s'accommode de plumes et de foin lorsqu'il peut s'en procurer. Le corbeau, qui se nourrit de chair morte, qui hante les pâturages et les garennes, choisit la laine et la fourrure; l'alouette fait son nid dans un sillon avec des tiges sèches entrelacées d'herbes fines qu'elle ramasse tout en cherchant des vers; le martin-pêcheur utilise les arêtes des poissons qu'il a mangés. Le flamant aux longues jambes et au large bec, qui arpente les bas-fonds humides, se maçonne avec de la boue un siége conique où il dépose ses œufs, afin de les couver à son aise et de les mettre à l'abri de l'eau.

En quoi ces animaux, qui tirent parti des circonstances données en vue d'un but parfaitement déterminé, restent-ils en arrière du Patagon, qui se construit un abri grossier avec du feuillage, ou du nègre africain qui se creuse un trou dans la terre? On dit que l'homme fait des progrès, mais cela n'est pas vrai d'une manière absolue. Quel progrès trahissent les huttes en feuilles de palmier des sauvages de l'Amérique, la tente de l'Arabe, la cabane en gazon de l'Irlandais, la masure de pierres du paysan de la Haute-Écosse, qui semblent contemporaines des âges primitifs? L'architecture domestique reste stationnaire, si elle est conforme à des goûts et des habitudes qui ne peuvent changer, parce que les conditions physiques qui les déterminent sont toujours les mêmes. Parfois l'habitude, une fois prise, résiste encore à un changement des conditions extérieures. Les Malais construisent de temps immémorial leurs maisons sur pilotis, à la manière des habitations lacustres de la vieille Europe, et ce mode de construction est si bien entré dans les mœurs que les tribus qui ont pénétré dans l'intérieur des îles et se sont établies dans des plaines arides ou sur des montagnes rocheuses continuent de bâtir leurs demeures prudemment au-dessus du sol. Et pourtant personne ne s'avise de voir dans ces habitudes invétérées un effet de l'instinct; on n'imagine certes pas qu'un enfant arabe élevé en France éprouverait le besoin de se loger sous une tente de peaux, ou qu'un jeune Malais transporté en Europe y introduirait la construction sur pilotis. On explique les procédés invariables des peu-

ples barbares par une tradition séculaire qu'aucune impulsion extérieure n'est venue troubler.

Pourquoi ne pas appliquer le même raisonnement aux faits que nous présente le règne animal? Les procédés de nidification sont déterminés par les circonstances physiques aussi bien que par la conformation de l'oiseau et par les outils dont la nature l'a doué; on les voit se modifier avec les conditions extérieures. Une altération du climat, un changement sensible dans la végétation de la contrée, l'introduction de nouveaux ennemis, donnent lieu à des variations architecturales plus ou moins marquées. Beaucoup d'oiseaux préfèrent les bouts de fil qu'ils ramassent dans les rues aux fibres végétales qu'ils employaient autrefois; ils nichent volontiers dans les boîtes ou les gourdes vides qu'on dispose pour les recevoir, et qui leur épargnent une partie de leur travail. Le moineau commun sait parfaitement se conformer aux circonstances : il se donne beaucoup moins de peine lorsqu'il peut profiter d'un trou dans un mur que lorsqu'il est obligé de bâtir à ciel ouvert sur une branche d'arbre, où il faut un nid solidement construit et bien couvert. Le *xanthorius varius* des États-Unis fait un nid presque plat lorsqu'il peut l'asseoir sur des branches fortes et raides; il le fait beaucoup plus profond lorsqu'il lui faut le suspendre aux branches minces d'un saule pleureur, où le vent peut le secouer et en faire tomber les petits. Enfin M. J.-A Pouchet a publié en 1870 des observations très curieuses sur le perfectionnement progressif des nids de l'hirondelle de fenêtres. Il conservait depuis quarante ans au musée de Rouen des nids d'hirondelles qu'il avait lui-même détachés des vieilles maisons de la ville; s'étant procuré un jour des nids nouveaux, il fut tout surpris, en les comparant avec les anciens, de constater des différences notables. Les nids modifiés provenaient d'un quartier neuf, et il se trouva que tous ceux qui existaient dans les rues neuves avaient la même forme; mais en examinant les églises et d'autres bâtimens anciens, ainsi que les rochers habités par les hirondelles, M. Pouchet trouva beaucoup de nids du type ancien avec quelques autres du nouveau modèle. Les dessins et les descriptions des anciens naturalistes ne connaissent que le type primitif, qui est un quart d'hémisphère, avec un orifice circulaire très petit. Le nid moderne au contraire est plus large que haut; c'est un segment de sphéroïde aplati, et l'ouverture est très large. On y reconnaît un progrès évident, car le type nouveau est plus spacieux, plus *confortable*. Le fond élargi laisse aux petits plus de liberté de mouvement qu'ils n'en avaient dans l'ancien nid étroit et profond : l'ouverture plus grande leur permet de regarder au dehors et de prendre l'air; c'est presque un balcon, et deux petits peuvent s'y tenir sans gêner le passage des parens. Ce n'est pas tout : placée plus près du sommet, l'ouverture est moins exposée à la pluie et au vent. Un seul exemple de ce

genre, bien constaté, suffit à prouver que l'architecture des oiseaux est susceptible de progrès, ce qui semble exclure l'hypothèse d'un instinct aveugle. D'un autre côté, les imperfections manifestes des nids de quelques espèces, la maladresse, pour ne pas dire la sottise, dont font preuve certains oiseaux, sont également incompatibles avec la théorie de l'instinct infaillible.

En définitive, la nidification des oiseaux offre des phénomènes qui, si on les rapproche des procédés de construction des hommes primitifs, ne révèlent aucune différence essentielle dans la nature des facultés employées. Il ne s'agit pas ici d'idées innées, de tendances aveugles et irrésistibles : l'oiseau apprend à faire son nid ; chaque espèce a sa tradition qui peut se modifier sous l'influence des circonstances extérieures. Quant à l'origine première de ces procédés de construction, on aura moins de peine à la comprendre sans l'intervention d'un instinct spécial en constatant qu'au fond ces procédés sont plus simples qu'ils ne le paraissent à première vue. Il ne faut pas en effet s'exagérer le degré d'habileté nécessaire à un oiseau pour édifier tel nid qui nous semble une petite merveille à cause de la petitesse des dimensions. Ce nid a été d'abord ébauché grossièrement, branche par branche, fibre par fibre; ensuite le petit architecte a bouché les fentes avec des matériaux qu'il y introduisait sans difficulté à l'aide de ses pattes souples et de son bec effilé. Cela nous charme; mais le grossier bousillage d'une hutte de paysan semblerait tout aussi délicat aux yeux d'un géant; ce sont des effets de perspective. Levaillant a observé la manière de faire d'un oiseau africain qui procède encore plus sommairement : il entasse de la mousse et des touffes de coton, piétine la masse jusqu'à la convertir en une sorte de feutre, puis la creuse au milieu et ajuste les bords. Il arrive ainsi à rendre la surface intérieure du nid aussi lisse et compacte qu'une pièce d'étoffe. Pourquoi n'admettrait-on pas que ce procédé est dû à un inventeur dont la découverte a profité à sa progéniture, qui l'a perfectionnée et transmise aux générations suivantes, comme nous l'admettons pour les découvertes dont s'enorgueillissent les hommes? Lorsqu'on étudie les origines de l'architecture, on rencontre plus d'un type qui séduit l'œil, mais qui satisfait mal aux besoins pour lesquels il a été créé, et qui trahit moins de prévoyance raisonnée que les nids que se fabriquent certains oiseaux.

Le directeur-gérant, C. Buloz.